

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Maintenir le rythme



OCT 13

Études économiques et financières

Perspectives économiques régionales

Afrique subsaharienne

Maintenir le rythme

13

©2013 International Monetary Fund
Édition française ©2013 Fonds monétaire international

Édition française
Traduction réalisée par les services linguistiques du FMI
sous la direction de Yannick Chevalier-Delanoue
Correction : Monica Nepote-Cit et Van Tran
PAO : Fernando Sole

Cataloging-in-Publication Data

Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne. —
Washington : Fonds monétaire international, 2003—
p. ; cm. — (Études économiques et financières)

French translation of: Regional economic outlook. Sub-Saharan Africa. — Washington, D.C.:
International Monetary Fund, 2003—
v. ; cm. — (World economic and financial surveys, 0258-7440)

Twice a year.

Began in 2003.

Some issues have thematic titles.

1. Economic forecasting — Africa, Sub-Saharan — Periodicals. 2. Africa, Sub-Saharan —
Economic conditions — 1960— — Periodicals. 3. Economic development — Africa, Sub-Saharan
— Periodicals. I. Title: Sub-Saharan Africa. II. International Monetary Fund. III. Series: World
economic and financial surveys.

HC800.A1 R445

ISBN-13 : 978-1-48436-947-0 (version imprimée)

ISBN : 978-1-48432-063-1 (version PDF)

Les commandes peuvent être effectuées par Internet, télécopie ou courrier :

International Monetary Fund, Publication Services
P.O. Box 92780, Washington, DC 20090 (U.S.A.)

Téléphone : (202) 623-7430 Télécopie : (202) 623-7201

Courriel : publications@imf.org

www.imf.org

www.elibrary.imf.org

Table des matières

Sigles et acronymes	vi
Remerciements	vii
En bref	viii
1. Maintenir le rythme	1
Contexte international.....	1
Perspectives régionales : scénario de référence.....	3
Faut-il se préoccuper des déficits des comptes extérieurs courants de l’Afrique subsaharienne?	9
Analyse des scénarios : les variations des prix des produits de base.....	14
Risques, enjeux et recommandations.....	17
Conclusion	19
Annexe 1.1. Les défis statistiques de l’Afrique	27
2. Les moteurs de la croissance dans les pays d’Afrique subsaharienne pauvres en ressources naturelles	31
Évolution globale de la croissance dans les pays de l’échantillon.....	32
Résultats des études de cas nationales.....	37
Conclusion et perspectives	52
Annexe 2.1. Évaluation quantitative des facteurs influençant l’envolée de la croissance	53
3. La gestion des flux de capitaux volatils : expérience et leçons des marchés pionniers d’Afrique subsaharienne	55
Entrées de capitaux à court terme dans les marchés pionniers d’Afrique subsaharienne	56
Actions publiques face aux entrées de capitaux dans les marchés pionniers d’Afrique subsaharienne....	64
Conclusion	68
Annexe 3.1. Analyse économétrique des déterminants des entrées de capitaux de portefeuille dans les marchés pionniers d’Afrique subsaharienne.....	74
Appendice statistique	77
Bibliographie	107
Publications du Département Afrique du FMI, 2009–13	109
Encadrés	
1.1. Quelles sont les retombées de l’exposition croissante de l’Afrique à la Chine par le biais des échanges commerciaux?	5
1.2. Dette publique : risques anciens et nouveaux.....	20
1.3. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique subsaharienne	22
1.4. Les bienfaits de la croissance ont-ils été bien répartis en Afrique subsaharienne?	25
2.1. La réalité de la croissance. Références possibles utilisées pour évaluer les estimations du PIB	35
2.2. Rôle de la productivité totale des facteurs dans l’accélération de la croissance des pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles	38
2.3. L’investissement au Mozambique.....	50
2.4. Exemples de programmes nationaux destinés à stimuler les rendements.....	51
3.1. Les déterminants des flux de portefeuille vers les marchés pionniers d’Afrique subsaharienne	57
3.2. Les mesures de gestion des flux de capitaux appliquées par les marchés pionniers d’Afrique subsaharienne.....	69
3.3. Exemples de mesures macroprudentielles.....	70

3.4. Nigéria : flux de capitaux et riposte des pouvoirs publics	71
3.5. L'expérience récente du Ghana en matière de flux de portefeuille.....	72
3.6. Zambie : le cuivre et les mouvements de capitaux.....	73

Tableaux

1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB reel	3
1.2. Afrique subsaharienne : indicateurs d'endettement	7
1.3. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques	8
1.4. Afrique subsaharienne : émissions obligataires, 2013	8
1.5. Hypothèses des scénarios	15
1.6. Principales régions : pourcentage des pays répondant à certains critères	28
1.7. Missions d'assistance technique du Département des statistiques du FMI en Afrique subsaharienne.....	30
2.1. Échantillon de pays subsahariens : croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant, moyenne 1995–2010.....	33
2.2. Échantillon de pays subsahariens : contributions sectorielles à la croissance du PIB reel.....	34
2.3. Échantillon de pays subsahariens : variation annuelle de l'emploi par secteur jusqu'en 2010.....	37
2.4. Échantillon de pays subsahariens : indicateurs économiques.....	41
2.5. Afrique subsaharienne : indicateurs <i>Doing Business</i>	43
2.6. Burkina Faso : réformes de la filière coton, 1992–2008	50
2.7. Déterminants de la croissance réelle de la production par habitant	53
3.1. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : moyenne de l'investissement privé.....	59
3.2. Afrique subsaharienne : flux transfrontaliers de nature bancaire.....	59
3.3. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : taux de change réel et réserves internationales.....	65
3.4. Déterminants des flux bruts d'investissement de portefeuille	74
3.5. Déterminants des flux de prises de participation et d'obligations en Afrique subsaharienne	75

Graphiques

1.1. Révisions de prévisions des <i>Perspectives de l'économie mondiale</i>	2
1.2. Prix internationaux des produits de base	3
1.3. Afrique subsaharienne : révisions des prévisions de croissance par rapport à avril 2013.....	4
1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel et centile dans la distribution de la croissance mondiale	4
1.5. Afrique subsaharienne : inflation des prix des produits alimentaires et hors alimentation.....	6
1.6. Afrique subsaharienne : flux d'obligations vers les pays émergents et pionniers.....	9
1.7. Afrique subsaharienne : flux d'actions vers les pays émergents et pionniers	9
1.8. Afrique subsaharienne : évolution des taux de change réels par groupes de pays traditionnels, 2001–13 (juin)	9
1.9. Afrique subsaharienne : distribution des ratios solde extérieur courant/PIB (quintiles centraux), 2000–13	10
1.10. Afrique subsaharienne : ratio solde extérieur courant/PIB, 2000–13.....	10
1.11. Afrique subsaharienne : évolution du compte extérieur courant, par groupe de pays, 2001–13.....	11
1.12. Afrique subsaharienne : balance des paiements, moyenne pour 2009–12.....	12
1.13. Afrique subsaharienne : financement du compte extérieur courant, moyenne 2009–12.....	13
1.14. Afrique subsaharienne : ratio solde extérieur courant/PIB, 2012–18	13
1.15. Afrique subsaharienne : distribution des ratios dette extérieure/PIB (quintiles centraux), 2000–13	14
1.16. Afrique subsaharienne : ratio dette extérieure/PIB, 2000–13	14
1.17. Afrique subsaharienne : scénarios concernant les prix des produits de base.....	16
1.18. Indicateur de capacité en statistiques	27
2.1. Principales régions : indice du PIB réel	31
2.2. Afrique subsaharienne : indice du PIB réel	31

2.3. Échantillon de pays subsahariens : indice du PIB réel.....	33
2.4. Échantillon de pays subsahariens : contributions sectorielles à la croissance du PIB réel, moyenne 1995–2010	34
2.5. Échantillon de pays subsahariens : le cercle vertueux, moyenne 1995–2010.....	37
2.6. Afrique subsaharienne : indicateurs de la gouvernance dans le monde.....	42
2.7. Échantillon de pays subsahariens : dépenses d'éducation	43
2.8. Échantillon de pays subsahariens : crédit au secteur privé.....	44
2.9. Échantillon de pays subsahariens : adultes titulaires d'un compte dans un établissement financier officiel, 2011	44
2.10. Échantillon de pays subsahariens : financement des bailleurs, moyenne 1995–2010.....	45
2.11. Afrique subsaharienne : désalignement par rapport au taux de change d'équilibre.....	45
2.12. Échantillon de pays subsahariens : épargne et investissement, 1995–2010	46
2.13. Échantillon de pays subsahariens : dépenses publiques d'investissement, 1995–2010	46
2.14. Ouganda : investissement privé, 1996–2010	47
2.15. Échantillon de pays subsahariens : indicateurs des infrastructures	48
2.16. Échantillon de pays subsahariens : contribution de l'agriculture au PIB.....	49
2.17. Échantillon de pays subsahariens : contributions sectorielles à la croissance des services, moyenne 2000–11	52
2.18. Principaux pays : contributions à la croissance du PIB réel par habitant, 2000–11.....	54
3.1. Entrées de capitaux dans plusieurs régions, 2000–12	56
3.2. Investissements privés dans plusieurs régions.....	58
3.3. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : crédits extérieurs et dépôts auprès des banques déclarantes BRI	60
3.4. Afrique subsaharienne : tendances et fluctuations des flux liés aux prises de participation et obligations	60
3.5. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : dépréciation du taux de change, 2013.....	61
3.6. Afrique subsaharienne : volatilité du taux de change, 2013.....	61
3.7. Afrique subsaharienne : écarts de rendement des titres d'État à échéance par rapport aux bons du Trésor des États-Unis à 10 ans, 2013.....	62
3.8. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : déficits jumeaux	62
3.9. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : flux d'investissement de portefeuille.....	63
3.10. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : flux nets d'investissement de portefeuille et réserves internationales brutes.....	63

Sigles et acronymes

AFRITAC	centres régionaux d'assistance technique en Afrique
AfSS	Afrique subsaharienne
BAfD	Banque africaine de développement
BP	balance des paiements
BRI	Banque des règlements internationaux
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CFA	zone franc (CEMAC et UEMOA)
EMBI	emerging market bond index
EMBIG	emerging market bond index global
EPFR	Emerging Portfolio Fund Research
IADM	initiative d'allègement de la dette multilatérale
IDE	Investissement direct étranger
IHSN	réseau international d'enquêtes sur les ménages
IPC	indice des prix à la consommation
MCM	marchés monétaires et de capitaux
MFC	mesures de gestion des flux de capitaux
MGM	méthode généralisée des moments
MSCI	Morgan Stanley Capital Index
NAEIP	National Agriculture Extension Intervention Program (Éthiopie)
NSDD	norme spéciale de diffusion des données
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
PCI	Programme de comparaison internationale
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i>
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i>
PIB	produit intérieur brut
PPP	partenariat public-privé
PPTE	pays pauvres très endettés
PSA	Programme statistique accéléré
PTF	productivité totale des facteurs
SACU	Union douanière d'Afrique Australe
SGDD	système général de diffusion des données
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNECA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
VIX	indice de volatilité du marché des options de Chicago (Chicago Board of Options Exchange Volatility Index)

Remerciements

L'édition d'octobre 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Alfredo Cuevas, sous l'autorité de Anne-Marie Gulde-Wolf et David Robinson.

L'équipe était composée de Isabell Adenauer, Javier Arze del Granado, Trevor Alleyne, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Rodrigo Garica-Verdu, Cleary Haines, Juan Sebastian Corrales, Cheikh Anta Gueye, Mumtaz Hussain, Kareem Ismail, Byung Kyoon Jang, Mauro Mecagni, Montfort Mlachila, Marco Pani, Seok Gil Park, Jens Reinke, George Rooney, Alun Thomas, Juan Treviño, Sebastian Weber et Masafumi Yabara.

Ce rapport contient aussi des contributions de Dalmacio Benicio, Paulo Drummond, Estelle Xue Liu, Borislava Mircheva, and John Wakeman-Linn. L'équipe a bénéficié du concours de Jenny Kletzin DiBiase pour la mise en forme du rapport, de Natasha Minges, assistée d'Anne O'Donoghue, pour la production, et de Charlotte Vazquez pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Joanne Johnson avec le concours de Martha Bonilla et Mary Fisk du Département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2009–10 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement; le signe / entre deux années (par exemple 2005/06) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

En bref

CHAPITRE 1 : MAINTENIR LE RYTHME

Les vents contraires qui ont soufflé dernièrement dans le monde ont freiné modérément la croissance économique de l'Afrique subsaharienne en 2013, mais le rythme de l'activité devrait s'accélérer en 2014.

La forte demande d'investissement continue de soutenir la croissance dans la plupart des pays de la région. Selon les projections, la production progressera de 5 % en 2013 et de 6 % en 2014. La légère dégradation des perspectives pour 2013 tient à la fois à un environnement extérieur moins porteur — caractérisé par une montée des coûts de financement, une perte de dynamisme des économies de marché émergentes et une évolution moins favorable des prix des produits de base — et à divers facteurs internes, notamment le ralentissement de l'investissement et le fléchissement de la confiance des consommateurs dans certains cas, et l'évolution négative de l'offre dans d'autres. L'inflation devrait poursuivre son mouvement de baisse pour la troisième année consécutive, et tomber en dessous de 6 % d'ici fin 2014, dans le contexte d'une évolution plutôt favorable des prix alimentaires dans toute la région et de la poursuite de politiques monétaires prudentes.

La plupart des principaux risques qui pèsent sur les perspectives de la région sont d'ordre extérieur. Un nouveau repli de l'activité dans les économies de marché émergentes — dont certaines font partie des nouveaux partenaires économiques de l'Afrique subsaharienne — ou dans les économies avancées pourrait influencer sur les perspectives de croissance de la région, notamment par le biais d'une baisse des prix des produits de base. Le chapitre 1 présente deux scénarios dans lesquels sont envisagés des chocs temporaires importants mais plausibles sur les prix internationaux des produits de base. Une évolution défavorable de ces prix ne remettrait pas en cause la croissance au niveau régional, mais le taux de croissance et la balance des transactions courantes pourraient s'en ressentir sensiblement dans certains pays qui exploitent intensivement les ressources naturelles. Les aléas d'origine intérieure, tels ceux qui résultent d'une évolution défavorable de l'offre liée à des chocs climatiques ou à des événements politiques, sont importants pour certains pays, voire pour leur environnement immédiat, mais ne menacent pas la région dans son ensemble.

Le creusement des déficits extérieurs courants d'Afrique subsaharienne depuis 2008 ne semble pas être source de préoccupation dans l'immédiat, sauf pour un petit nombre de pays. Au lendemain de la crise, les déficits extérieurs courants ont sensiblement augmenté, le plus souvent sous l'effet d'une hausse des investissements dans les activités orientées sur l'exportation et dans les infrastructures (surtout pour le développement des capacités énergétiques et l'extraction des ressources naturelles), et d'une diminution de l'épargne dans certains pays. Ces déficits ont été financés essentiellement par l'investissement direct étranger et, hormis dans un petit nombre de cas, n'ont pas engendré une augmentation de l'endettement extérieur. À moyen terme, quand les investissements arriveront à maturité et que les capacités d'exportation se seront développées, les déficits extérieurs courants devraient diminuer; cependant, dans certains cas, il conviendrait aussi de prendre des mesures pour accroître l'épargne intérieure. La dette extérieure — qui a considérablement baissé dans les pays à faible revenu grâce aux allègements obtenus — se situe à des niveaux historiquement faibles dans la plupart des pays.

Les recommandations de politique économique formulées dans les éditions antérieures de ce rapport restent globalement d'actualité. Dans la plupart des pays, il demeure nécessaire de mobiliser avant tout des recettes publiques pour dégager des ressources en faveur des dépenses sociales et d'investissement

prioritaires, et, dans certains cas, pour renforcer aussi les amortisseurs budgétaires. (La plupart des pays de la région ne sont pas endettés au point d'avoir du mal à financer leurs déficits, mais certains d'entre eux pourraient avoir des difficultés à trouver des fonds en cas de repli de l'activité.) Les efforts en cours dans plusieurs pays pour maîtriser l'inflation doivent être poursuivis. Les pays dont la balance des paiements est mise à mal par la baisse des cours des produits de base et le renversement des flux de capitaux devraient laisser leur monnaie s'ajuster lorsque cela est possible, en n'intervenant sur le marché des changes que pour éviter un dérèglement des marchés. Tous les pays devraient redoubler d'efforts pour améliorer encore le climat des affaires, en simplifiant la réglementation et en réduisant le poids des formalités administratives, et œuvrer à l'amélioration de leurs statistiques économiques.

CHAPITRE 2 : LES MOTEURS DE LA CROISSANCE DANS LES PAYS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE PAUVRES EN RESSOURCES NATURELLES

L'on attribue souvent la croissance économique de l'Afrique subsaharienne au niveau élevé des recettes tirées de l'exploitation des produits de base et aux investissements qu'elle a suscités. Bien que cela se vérifie pour de nombreux pays, plusieurs pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles ont maintenu des taux de croissance élevés pendant une période relativement longue. Le chapitre 2 examine cet aspect méconnu en s'intéressant au cas d'un groupe de six pays qui ont réussi à se développer à un rythme soutenu alors qu'ils étaient pauvres en ressources naturelles pendant la période considérée : le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie.

Ce chapitre identifie plusieurs caractéristiques clés que l'on retrouve dans tous ces pays : une meilleure gestion macroéconomique, des institutions plus solides, une augmentation de l'aide et des investissements plus substantiels dans le capital humain et physique. L'expérience de ces pays montre que, en améliorant la politique macroéconomique, tout en procédant à des réformes structurelles et en bénéficiant de financements extérieurs fiables, il est possible d'encourager l'investissement productif et de stimuler la croissance. Cela dit, bien que ces pays affichent jusqu'à présent une croissance économique robuste, ils continuent de se heurter à plusieurs obstacles : la productivité et les stocks de capital demeurent faibles, des déficits d'infrastructure considérables persistent et la transformation structurelle des économies demeure limitée. Tous ces défis nécessiteront des efforts soutenus de la part des pouvoirs publics et une croissance continue.

CHAPITRE 3 : LA GESTION DES FLUX DE CAPITAUX VOLATILS : EXPÉRIENCE ET LEÇON DES MARCHÉS PIONNIERS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Le chapitre 3 étudie l'évolution des flux d'investissements de portefeuille et des flux bancaires transfrontaliers dans les pays pionniers d'Afrique subsaharienne depuis 2010, en examinant les politiques que ces pays ont conçues et mises en œuvre pour réduire les risques découlant de la volatilité inhérente de ces flux. Il ressort de l'analyse que, au cours de ces trois dernières années, les flux de portefeuille en direction des pays pionniers d'Afrique subsaharienne ont considérablement augmenté et que, jusqu'à présent, la plupart de ces pays ont été relativement épargnés par l'accès récent de turbulences sur les marchés financiers mondiaux. Cet effet modéré tient en partie à la solidité des paramètres fondamentaux et des perspectives de ces pays, mais il s'explique peut-être aussi par le fait que

leurs marchés financiers sont relativement restreints et illiquides. À mesure que les pays pionniers de la région s'intégreront davantage aux marchés financiers mondiaux, ils deviendront de plus en plus vulnérables aux chocs qui secouent parfois ces marchés. Si les turbulences mondiales persistent, les risques de contagion et de retournement des flux de capitaux pourraient s'accroître.

Il est recommandé aux pays pionniers de la région de renforcer le cadre de leur politique économique de manière à tirer parti de l'accès aux marchés des capitaux, en combinant de façon appropriée leurs politiques en fonction de leur situation particulière. Les principales recommandations de politique économique sont les suivantes : 1) renforcer le suivi en améliorant les données; 2) renforcer les politiques macroéconomiques et financières afin de disposer de la marge de manœuvre nécessaire en cas d'entrées ou de sorties massives de capitaux; 3) se doter des moyens nécessaires pour assurer l'efficacité des mesures macroprudentielles et prévenir ainsi l'apparition dans le secteur financier de risques systémiques dus à la volatilité des flux de capitaux; et 4) améliorer la panoplie des mesures de gestion des flux de capitaux.

1. Maintenir le rythme

Le ralentissement de la conjoncture économique mondiale et son instabilité croissante ne devraient avoir qu'une incidence modérée sur l'Afrique subsaharienne cette année et l'année suivante. La croissance devrait rester solide, à quelque 5 % en 2013 et 6 % en 2014, grâce à la poursuite des investissements dans les infrastructures et les capacités de production. Ces perspectives ne sont pas aussi bonnes que celles qui étaient décrites dans l'édition de mai 2013 de ce rapport¹, ce qui tient en partie à l'environnement externe moins porteur — caractérisé par une montée des coûts de financement, une perte de dynamisme des économies de marché émergents et une orientation moins favorable des prix des produits de base — et à divers facteurs internes. Toutefois, l'ordre de grandeur des révisions est modeste (-0,7 % du PIB en moyenne pour 2013 et -0,1 % pour 2014).

Les principaux risques qui pèsent sur les perspectives de la région sont surtout d'ordre externe. Des chocs temporaires importants mais plausibles sur les prix internationaux des produits de base ne remettraient pas en cause la croissance moyenne de l'Afrique subsaharienne, mais le taux de croissance et la balance des paiements courants pourraient s'en ressentir sensiblement dans certains pays qui exploitent intensivement les ressources naturelles. L'autre risque auquel sont exposées les perspectives de la région est celui d'un nouvel affaiblissement des économies de marché émergentes (dont certains des nouveaux partenaires économiques de l'Afrique subsaharienne) ou avancées. Les aléas d'origine interne, comme ceux qui résultent d'une évolution défavorable de l'offre liée à des chocs climatiques ou à des événements politiques, sont importants pour certains pays, voire pour leur environnement immédiat, mais ne menacent pas la région dans son ensemble.

Ce chapitre a été préparé par Alfredo Cuevas, Jorge Iván Canales-Kriljenko, Montfort Mlachila, Marco Pani, Seok Gil Park et Juan Treviño, avec le concours de Cleary Haines et George Rooney en matière de recherche.

¹Dans la présente édition, tous les agrégats régionaux incluent le Soudan du Sud.

Le creusement récent des déficits extérieurs courants dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne découle le plus souvent d'une hausse des investissements dans les activités orientées sur l'exportation et dans les infrastructures. Il est financé dans une large mesure par des investissements directs étrangers (IDE) et des transferts de capitaux. Néanmoins, dans certaines économies, le déficit s'accompagne d'une diminution de l'épargne et d'une hausse des emprunts extérieurs, ce qui est préoccupant.

Les déficits budgétaires sont restés élevés dans un grand nombre de pays depuis la crise mondiale. Bien que la dette publique demeure gérable dans la plupart des pays, il existe quelques cas dans lesquels un rééquilibrage budgétaire est désormais nécessaire pour assurer la viabilité des finances publiques à moyen terme ou reconstituer les amortisseurs. Dans nombre de pays à faible revenu, la mobilisation des recettes publiques est encore une priorité pour dégager des ressources en faveur des dépenses sociales et d'investissements. Les paramètres de la politique monétaire semblent appropriés dans la plupart des pays, l'inflation continuant à refluer dans le contexte d'une dynamique favorable des prix alimentaires.

Pendant la période à venir, les gouvernements devront mettre l'accent sur des réformes structurelles de nature à favoriser la croissance et une meilleure répartition de ses bienfaits, tout en faisant face au risque que, l'économie mondiale s'orientant vers une nouvelle configuration des moteurs de croissance, le mouvement de hausse des prix des produits de base ne ralentisse durablement.

CONTEXTE INTERNATIONAL

Après avoir été plutôt molle en 2013, la croissance économique mondiale devrait s'accélérer en 2014. Les perspectives à court terme présentées dans l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) du FMI — qui laissaient entrevoir une croissance de la production mondiale de 2,9 % en 2013 et de 3,6 % en 2014 — sont moins bonnes que celles

de l'édition d'avril 2013, qui prévoyait un rythme de 3,3 % en 2013 et de 4,0 % en 2014 (graphique 1.1)². Malgré la dissipation de graves menaces, comme le « précipice budgétaire » américain en 2012, la volatilité s'est accentuée dans le courant de l'année 2013.

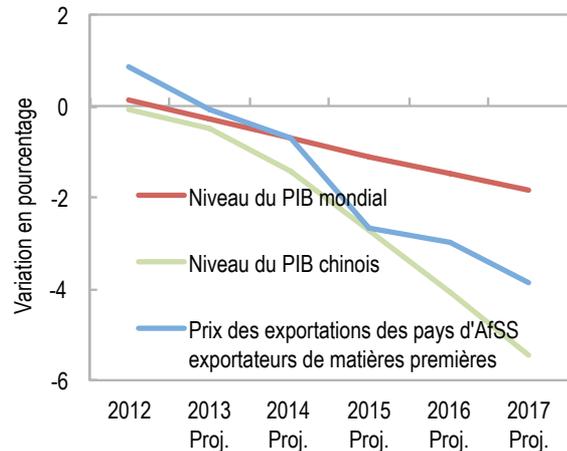
Les perspectives mondiales reflètent en tout cas les situations diverses des principales économies :

- Le redressement de l'économie des États-Unis s'est poursuivi, à tel point que les autorités monétaires ont indiqué en mai qu'elles envisageaient d'amorcer une réduction graduelle de la politique de stimulation monétaire à partir de 2013. Toutefois, lors de sa réunion de septembre, le Comité fédéral des opérations de marché (FOMC) a décidé de ne pas modifier pour le moment le niveau de stimulation en raison de la réapparition de risques budgétaires et d'autres évolutions d'ordre interne.
- L'Europe semble enfin sortie de la récession, mais la croissance y est plus lente qu'on ne le prévoyait en avril. Le Japon semble bien réagir à la politique de relance, mais l'activité pourrait perdre de son dynamisme en 2014, l'effet des mesures de stimulation se dissipant progressivement.
- La Chine et les autres économies de marché émergentes, qui jouent un rôle de plus en plus important dans l'économie mondiale et à l'égard de l'Afrique subsaharienne en particulier, montrent des risques de ralentissement.

Bien qu'ils restent supérieurs aux normes historiques, les prix des produits de base ont été très instables dernièrement, et ils devraient baisser davantage aux cours des prochaines années qu'on ne l'anticipait il y a seulement quelques mois. Ainsi, après être tombé au plus bas en 2011 au lendemain de la crise, le prix du pétrole au jour le jour, normalement très volatil, s'est redressé et s'est maintenu pendant une assez longue période autour de 100 dollars le baril avant de repartir à la hausse sous l'effet de préoccupations géopolitiques. Fin août, les prix de l'or avaient perdu 18 % et ceux du cuivre 26 % par rapport à leurs pics récents, mais les prix de l'or et des métaux industriels ont regagné un peu de terrain après le report du resserrement de

²La mise à jour de juillet 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale* avait déjà révisé ces prévisions à la baisse, en les ramenant respectivement à 3,1 % et 3,8 %.

Graphique 1.1. Révisions de prévisions des Perspectives de l'économie mondiale
(Variation en pourcentage par rapport à l'édition d'avril 2013)



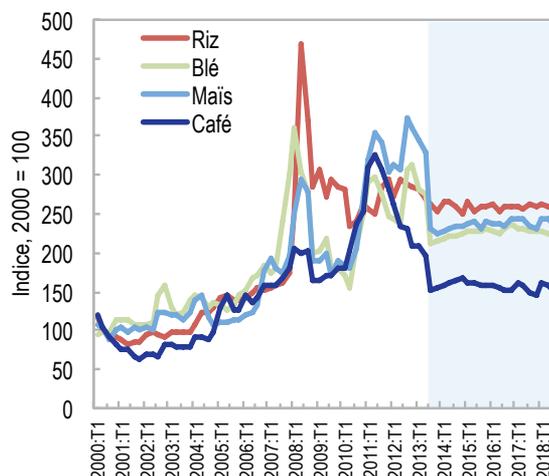
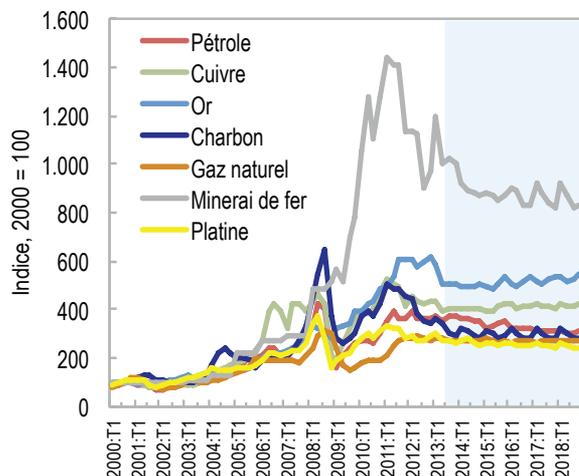
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

la politique monétaire des États-Unis. Les prix du minerai de fer et du charbon sont en baisse depuis la fin de 2010. Les prix du café, durement touchés par une offre excédentaire, ont chuté de 39 % par rapport au pic atteint au deuxième trimestre de 2011. Par ailleurs, les prix du maïs ont baissé ces derniers mois de 11 % par rapport à leur niveau le plus élevé, et ceux du blé de 12 %, ce qui est un point positif pour les nombreux pays d'Afrique subsaharienne importateurs de produits alimentaires (graphique 1.2).

Dans ces conditions, l'une des questions essentielles qui pourraient se poser à l'Afrique subsaharienne est celle de savoir si la croissance rapide des économies de marché émergentes a vocation à durer. Comme cela était indiqué dans les éditions précédentes du rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique subsaharienne, la réorientation progressive des échanges commerciaux de la région vers ces nouveaux pays partenaires lui a été bénéfique dans la période récente, alors que ses partenaires traditionnels peinaient à se remettre de la Grande Récession. Une décélération durable de ces économies — en particulier la Chine — pourrait gêner les efforts que déploie l'Afrique subsaharienne pour poursuivre son propre essor, surtout dans la perspective d'une croissance mondiale modérée (encadré 1.1 et graphique 1.1).

Enfin, la contraction de la liquidité sur les marchés financiers mondiaux depuis le mois de mai a réduit ou inversé les flux de capitaux de portefeuille vers la

Graphique 1.2. Prix internationaux des produits de base



Sources : FMI, Système de prix des produits primaires; Banque mondiale, base de données sur les marchés de matières premières.

plupart des marchés émergents et pionniers, y compris en Afrique subsaharienne. L'attente d'un retrait graduel de la politique monétaire non conventionnelle de la Réserve fédérale américaine a entraîné en juin une réévaluation des risques, elle-même à l'origine de sorties de capitaux de portefeuille des pays émergents et en développement. Les rendements des titres de dette en monnaie nationale et en devises ont connu une hausse de l'ordre de 1 à 2 points de pourcentage, les monnaies des pays émergents se sont dépréciées, et les cours des actions ont chuté. Après un certain répit en juillet, les tensions sont réapparues sur les marchés financiers en août, mais de façon plus sélective — en frappant les économies de marché émergentes qui accusent des déficits extérieurs significatifs.

PERSPECTIVES RÉGIONALES : SCÉNARIO DE RÉFÉRENCE

En 2013, l'activité devrait rester soutenue, mais, compte tenu des changements survenus dans le monde et des évolutions observées dans certains pays, il faut s'attendre à une croissance légèrement moins rapide, à une inflation généralement plus faible et à des déficits courants et budgétaires supérieurs à ce qui était prévu en mai 2013. La croissance devrait s'accélérer en 2014.

La croissance de l'Afrique subsaharienne a été légèrement révisée à la baisse pour 2013, mais devrait rester robuste (tableau 1.1 et graphique 1.3). L'économie

de la région devrait connaître un taux de croissance moyen de 5 % cette année, qui la placerait au 70^e centile de la distribution des prévisions de croissance des pays membres du FMI (graphique 1.4). La croissance devrait être particulièrement forte dans les pays exportateurs de minéraux et dans les pays à faible revenu, notamment la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Mozambique, le Rwanda, la Sierra Leone et quelques autres. Parmi les facteurs internes pesant sur les prévisions de croissance pour 2013 dans certains pays pétroliers figurent les retards d'exécution du budget en Angola et la recrudescence des vols de pétrole au Nigéria, qui ont entraîné la fermeture temporaire de certaines installations pétrolières. Parmi les États fragiles, un recul très

Tableau 1.1. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel
(Variation en pourcentage)

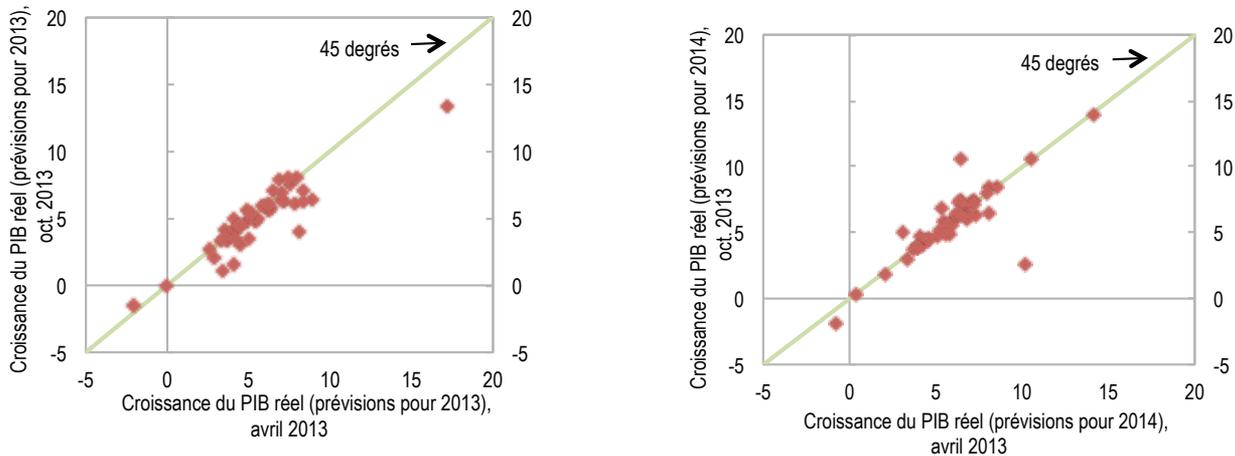
	2004–08	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Afrique subsaharienne (total)	6,5	2,6	5,6	5,5	4,9	5,0	6,0
Dont :							
Pays exportateurs de pétrole	8,5	4,9	6,7	6,1	5,3	6,1	7,7
Pays à revenu intermédiaire ¹	5,1	-0,8	4,0	4,8	3,4	3,0	3,6
Dont : Afrique du Sud	4,9	-1,5	3,1	3,5	2,5	2,0	2,9
Pays à faible revenu ¹	7,3	5,1	7,1	6,5	6,2	6,3	6,9
États fragiles	2,5	3,3	4,2	2,4	7,0	5,4	7,2
Pour mémoire :							
Afrique subsaharienne ²	6,5	2,6	5,6	5,5	5,1	4,8	5,7
Monde	4,6	-0,4	5,2	3,9	3,2	2,9	3,6

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹États fragiles non inclus.

²Soudan du Sud non inclus.

Graphique 1.3. Afrique subsaharienne : révisions des prévisions de croissance par rapport à avril 2013



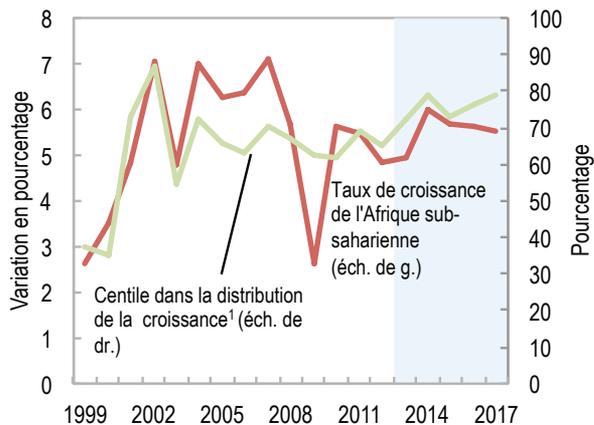
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

marqué est à prévoir en République centrafricaine (du fait des troubles civils).

En Afrique du Sud, première économie de la région, les projections font état d'une croissance réelle de 2 % en 2013, ce qui est nettement inférieur à la moyenne régionale. La lenteur relative de la croissance en Afrique du Sud tient au fait que la croissance potentielle y est inférieure à celle des pays exportateurs de pétrole et des pays à faible revenu — en raison de la maturité relative des secteurs industriels, miniers et des services ainsi que des goulets d'étranglement

contraignants — et à des facteurs conjoncturels. Le ralentissement actuel en particulier s'explique par l'atonie de l'investissement privé découlant de la conjoncture extérieure peu favorable et des tensions entre employeurs et salariés, mais aussi par la modération de la consommation due au freinage de la hausse du revenu disponible et à la confiance moindre des consommateurs. Les retombées sur le reste de l'Afrique subsaharienne du ralentissement économique en Afrique du Sud devraient toucher surtout ses voisins immédiats membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), en particulier ceux de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU), où sont concentrés les liens commerciaux et financiers. Les membres de la SACU pourraient pâtir si les envois de fonds de leurs nationaux travaillant en Afrique du Sud et les taxes sur le commerce sud-africain (qui constituent l'essentiel des recettes partagées de la SACU) devaient être inférieurs à la normale. Au-delà de la SACU, les liens commerciaux avec l'Afrique du Sud sont relativement ténus parce que ce pays n'achète guère de biens originaires d'Afrique subsaharienne. En revanche, l'Afrique subsaharienne est un marché d'exportation de plus en plus important pour les produits manufacturés et les services sud-africains, grâce en partie à l'expansion régionale des entreprises sud-africaines opérant dans le commerce de détail, la finance et la construction. Il est difficile de déterminer précisément les effets d'un ralentissement de l'activité en Afrique du Sud sur l'IDE vers le reste de l'Afrique subsaharienne, dans la mesure où

Graphique 1.4. Afrique subsaharienne : croissance du PIB réel et centile dans la distribution de la croissance mondiale



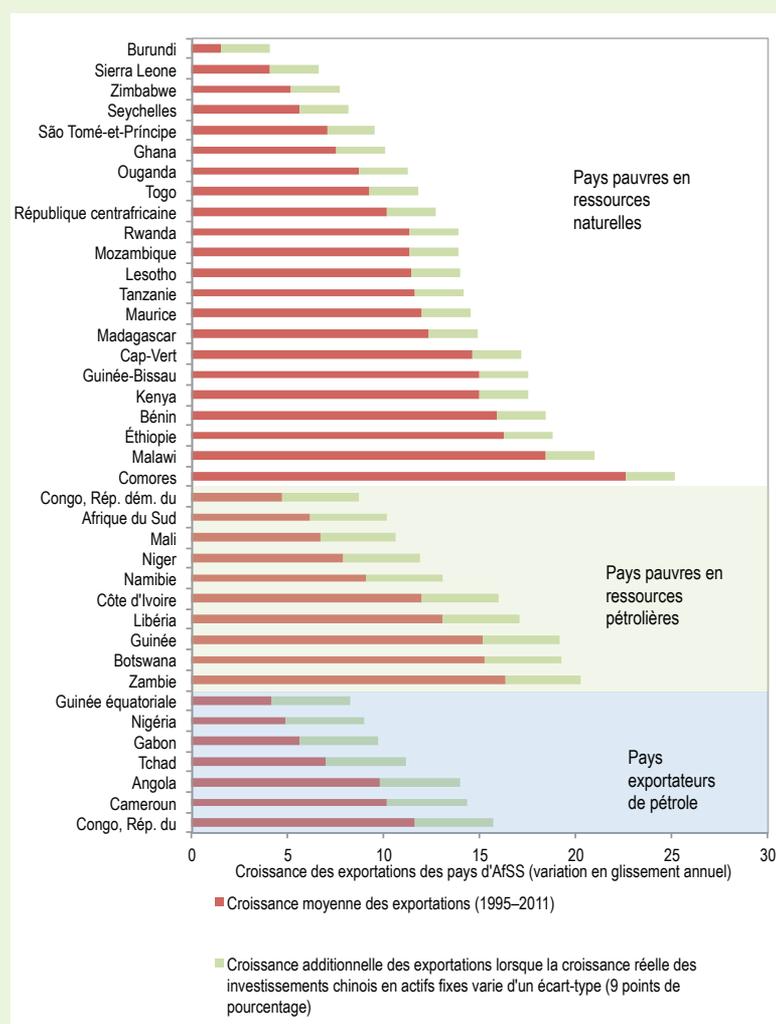
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 ¹Centile du taux de croissance moyen pondéré de l'Afrique subsaharienne dans la distribution des taux de croissance des pays membres du FMI.

Encadré 1.1. Quelles sont les retombées de l'exposition croissante de l'Afrique à la Chine par le biais des échanges commerciaux?

Le développement des liens avec la Chine a favorisé la croissance économique, mais il expose aussi les pays d'Afrique subsaharienne à des répercussions qui pourraient se révéler négatives en cas de ralentissement de la croissance chinoise ou de changement de la composition de la demande. Ces dernières années, la Chine est devenue le principal partenaire commercial de la région ainsi qu'une source essentielle d'investissements et d'aide (voir l'édition d'octobre 2011 de ce rapport).

Quelle est l'ampleur de ces retombées? Drummond et Liu (à paraître) emploient des données de panel pour déterminer comment les investissements internes en Chine ont influé sur la progression des exportations de l'Afrique subsaharienne au cours de ces quinze dernières années. Ils constatent qu'une hausse de 1 point de pourcentage de la

Graphique 1.1.1. Impact des investissements chinois sur la croissance des exportations des pays d'Afrique subsaharienne



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

croissance réelle de l'investissement en capital fixe en Chine tend à accélérer le taux de progression des exportations de l'Afrique subsaharienne de 0,6 point en moyenne (voir le graphique 1.1.1, qui montre l'effet d'un choc d'un écart-type sur l'investissement fixe), mais cet effet varie en intensité selon le groupe de pays. Ainsi, il est plus marqué pour les pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles, en particulier les exportateurs de pétrole, qui représentent une grande part des exportations de la région vers la Chine. Cet effet est en partie indirect, dans la mesure où il découle de l'incidence de l'investissement chinois sur la croissance mondiale et les prix des produits de base. Mais les liens commerciaux ont aussi de l'importance. Pour cinq pays d'Afrique subsaharienne riches en ressources naturelles, classés en fonction de la part que les exportations vers la Chine représentent dans leur PIB — Angola, Afrique du Sud, République du Congo, Guinée équatoriale et République démocratique du Congo —, une hausse de 1 point de pourcentage de la croissance des investissements internes en Chine va de pair avec une hausse de 0,8 point du taux de progression de leurs exportations.

Cet encadré a été préparé par Paulo Drummond et Estelle Xue Liu.

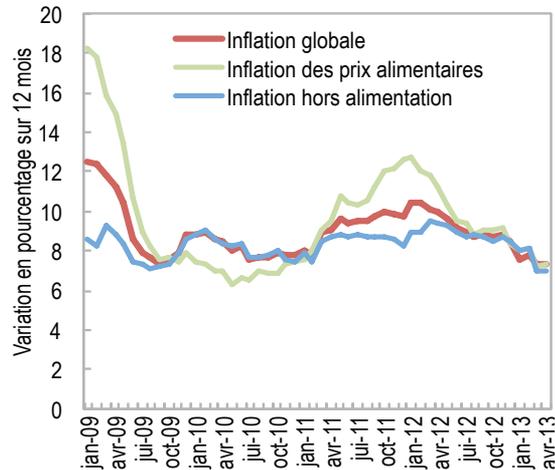
la dégradation des conditions intérieures peut encourager certaines entreprises sud-africaines à accroître leurs investissements à l'étranger (voir l'édition d'octobre 2012 des *Perspectives économiques régionales*).

Pour 2014, le taux de croissance moyen de l'Afrique subsaharienne devrait progresser d'à peu près 1 point de pourcentage (tableau 1.1). Le principal facteur de continuité de la croissance tendancielle dans la plus grande partie de la région est, comme pendant les années précédentes, la vigueur de la demande interne, liée notamment aux investissements qu'effectuent de nombreux pays dans les infrastructures et les capacités d'exportation. L'amélioration par rapport à 2013 est due à un renforcement de la croissance mondiale — surtout en Europe — et à des évolutions internes favorables. Au Nigéria, par exemple, la production de pétrole devrait augmenter en 2014, et la réforme de l'électricité avance.

L'inflation devrait rester modérée dans la région en 2013–14, grâce à la poursuite de la désinflation dans les pays à faible revenu et aux perspectives favorables concernant l'évolution des prix des produits alimentaires (graphique 1.5). En Afrique subsaharienne, l'inflation globale suit une tendance à la baisse depuis le début de 2012, facilitée par le ralentissement, voire parfois le recul, des prix des produits alimentaires et par le maintien de politiques monétaires restrictives dans certains pays où naguère l'inflation était élevée. Dans quelques pays, néanmoins, elle reste supérieure à 10 % en raison de certains facteurs particuliers, notamment des goulets d'étranglement dans les transports des pays voisins (Burundi), une expansion monétaire soutenue (Érythrée), l'inertie pendant un ralentissement progressif (Guinée) et la dépréciation de la monnaie (Malawi).

Malgré la poursuite de politiques monétaires prudentes, la masse monétaire au sens large devrait augmenter en moyenne un peu plus vite en 2013 qu'en 2012 dans la région, en raison d'une hausse de la demande de monnaie et de l'accumulation de réserves, puis ralentir quelque peu en 2014. La création monétaire a décéléré en 2012 du fait de la conduite de politiques monétaires prudentes et du développement limité du crédit au secteur public, alors que la progression du crédit au secteur privé s'est de nouveau accélérée (à partir d'une base généralement faible) dans la plupart des pays à revenu intermédiaire. La croissance de la masse monétaire devrait être plus rapide en 2013

Graphique 1.5. Afrique subsaharienne : inflation des prix des produits alimentaires et hors alimentation



Sources : FMI, base de données du Département Afrique et *International Financial Statistics*.

dans toutes les catégories de pays, sauf dans les pays à faible revenu; l'accélération concernerait en particulier l'Angola (en raison des efforts déployés pour constituer des réserves et réduire la dollarisation dans le nouveau cadre de politique monétaire) et le Malawi (sous l'effet de la hausse du crédit au secteur privé). La croissance de la masse monétaire devrait ralentir quelque peu en 2014 dans ces pays, mais s'accélérer dans d'autres, par exemple sous l'impulsion du crédit au secteur privé (Gambie) ou à l'État (Ouganda).

Les déficits budgétaires devraient se creuser en 2013 et 2014 dans de nombreux pays de la région, mais les indicateurs de l'endettement public restent peu préoccupants dans la plupart d'entre eux (tableaux 1.2 et 1.3; et encadré 1.2). La dégradation est surtout imputable à l'affaiblissement des recettes publiques par rapport au PIB. Cela vaut particulièrement pour les exportateurs de ressources naturelles qui sont confrontés à une baisse des prix des produits de base ou de la production (ou des deux), alors que plusieurs d'entre eux appliquent d'ambitieux programmes d'investissements publics; c'est, par exemple, le cas de pays producteurs de pétrole tels que l'Angola et le Cameroun³.

³Les pays exportateurs de ressources naturelles sont l'Afrique du Sud, l'Angola, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, la République démocratique du Congo, la République du Congo, le Gabon, la Guinée, la Guinée équatoriale, le Ghana, le Mali, la Namibie, le Niger, le Nigéria, la République centrafricaine, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad, la Zambie et le Zimbabwe. Les critères d'appartenance à ce groupe sont présentés dans l'édition d'avril 2012 des *Perspectives économiques régionales*.

Tableau 1.2. Afrique subsaharienne : indicateurs d'endettement

	Indice du risque d'endettement ¹				Ratio dette publique/PIB (2012)	Variation du ratio dette public/PIB, en % ²	Ratio dette extérieure/ créanciers officiels, en % du PIB (2012)	Variation du ratio dette extérieure/ créanciers officiels, en % du PIB ²	Ratio paiements d'intérêts/ recettes (2007)	Ratio paiements d'intérêts/ recettes (2012)
	F	M	E	S						
Afrique subsaharienne (total)	17	19	6	2	33,0	2,6	9,7	-2,4	6,4	6,9
<i>Dont :</i>										
Pays exportateurs de pétrole	5	1	1	0	20,7	2,9	5,4	-1,1	3,4	4,6
Pays à revenu intermédiaire	5	5	1	0	41,8	13,5	5,9	1,8	8,3	9,4
Pays à faible revenu	6	8	0	0	34,4	0,9	22,6	3,1	6,1	6,1
États fragiles (PPTE) ³	1	5	4	0	39,1	-61,4	20,8	-67,6	13,1	6,4
États fragiles (non PPTE)	0	0	0	2	84,6	-15,4	60,3	-13,0	12,4	6,4

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.

Note : PPTE = pays pauvres très endettés.

¹Le nombre de pays dans chaque catégorie de risque (faible, modéré, élevé, et risque de surendettement) est tiré d'analyses de viabilité de la dette. L'indice pour neuf pays à revenu intermédiaire et pays exportateurs de pétrole est basé sur les rapports récents des services du FMI établis au titre de l'article IV, ainsi que sur des évaluations subjectives.

²Variations entre fin 2007 et fin 2012.

³Pays qui ont bénéficié d'un allègement de dette au titre de l'initiative PPTE et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale entre fin 2007 et fin 2012.

Dans certains pays, le ratio dette publique/PIB est en augmentation. Parmi les pays à revenu intermédiaire, le déficit budgétaire de l'Afrique du Sud n'a pas diminué comme on l'escomptait à la suite des mesures de stimulation prises pendant la crise financière mondiale. Bien que la croissance réelle des dépenses ait été à la mesure de la croissance potentielle du pays, les recettes sont constamment restées en deçà des prévisions en raison du manque de dynamisme de l'économie. Au Ghana, le déficit a beaucoup augmenté en 2012, année électorale caractérisée par une bonne conjoncture et d'abondantes rentrées fiscales, mais aussi par une poussée exceptionnelle des dépenses. Bien que certains pays de la région, comme le Botswana, la République du Congo et le Togo, soient censés ajuster leur politique budgétaire en 2013–14, les déficits vont probablement rester élevés dans beaucoup de pays, ce qui fera augmenter la dette publique (encadré 1.2, page 20). Dans la plupart des pays à faible revenu, en particulier les États fragiles où les besoins en matière d'infrastructures et de protection sociale sont largement insatisfaits, il sera probablement difficile de contenir les dépenses. Cela dit, il existe une très grande marge de progression des recettes dans la plupart des pays à faible revenu où elles représentent une faible proportion du PIB, inférieure à 20 % en moyenne.

Les soldes extérieurs courants devraient se dégrader en 2013–14 en moyenne dans la région, surtout

dans les pays exportateurs de pétrole qui mènent des politiques budgétaires expansionnistes. Pourtant, la tendance à accroître le coefficient de couverture par les réserves de change, observée à l'échelle régionale au lendemain de la crise, devrait se poursuivre en 2013–14. Les soldes extérieurs courants des pays d'Afrique subsaharienne sont examinés en détail dans la section suivante.

L'évolution du compte financier de la balance des paiements révèle une intégration croissante de la région aux marchés internationaux, qui devrait se poursuivre. Le groupe des «marchés pionniers»⁴ a continué à solliciter les marchés de capitaux internationaux en tirant parti de conditions financières globalement favorables et de l'amélioration des perspectives économiques internes. Outre l'Afrique du Sud, qui est une économie de marché émergente, six pays ont procédé cette année à une émission d'obligations d'État ou garanties par l'État (le Nigéria à deux reprises), tandis que le Kenya et la Zambie envisagent de le faire avant la fin de 2013 (tableau 1.4). Comme le mentionnait l'édition de

⁴Le groupe des «marchés pionniers» considéré ici est composé du Ghana, du Kenya, de Maurice, du Mozambique, du Nigéria, du Sénégal et de la Tanzanie, pays qui sont examinés au chapitre 3. Les autres pays d'Afrique subsaharienne qui pourrait être inclus dans ce groupe sont la Côte d'Ivoire, la Namibie et le Rwanda, qui ont émis des obligations souveraines (voir le chapitre 3 de l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales*).

Tableau 1.3. Afrique subsaharienne : autres indicateurs macroéconomiques

	2004-08	2010	2011	2012	2013	2014
	(variation en pourcentage)					
Inflation, fin de période	8,7	7,1	10,1	7,9	6,8	5,8
	(pourcentage du PIB)					
Solde budgétaire	2,0	-4,0	-1,3	-2,8	-3,1	-3,0
<i>Dont</i> : hors pays exportateurs de pétrole	-0,7	-4,7	-4,0	-4,2	-4,4	-4,3
Solde extérieur courant	0,5	-1,4	-1,4	-3,0	-4,0	-4,0
<i>Dont</i> : hors pays exportateurs de pétrole	-5,2	-4,8	-5,6	-8,3	-8,4	-8,7
	(mois d'importations)					
Couverture par les réserves	4,8	4,2	4,5	4,7	4,9	5,2

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

mai 2013 des *Perspectives économiques régionales*, un accès accru aux marchés financiers donne aux économies pionnières la possibilité de trouver de nouvelles sources de fonds. Toutefois, il pose aussi des problèmes inédits, à savoir : le risque d'un retournement soudain; l'éventualité d'un alourdissement de la dette publique; de plus grands risques de refinancement, de change et de taux d'intérêt; des pressions à l'appréciation de la monnaie. En outre, le risque apparaît qu'un gonflement de la liquidité stimule l'inflation, fasse monter les prix des actifs, ou entraîne une progression excessive du crédit au secteur privé. Comme cela est expliqué au chapitre 3, le surcroît de fonds procuré par les entrées de capitaux de portefeuille a surtout donné lieu à une augmentation des réserves, et son incidence sur la liquidité a été généralement stérilisée (sauf à Maurice et en Zambie). Néanmoins, certains pays ont connu une expansion du crédit au secteur privé (Ghana, Maurice) ou une montée des cours de bourse (Kenya, Nigéria).

En Afrique subsaharienne, l'instabilité des marchés financiers mondiaux observée en 2013 a surtout touché l'Afrique du Sud et quelques marchés pionniers (graphiques 1.6 et 1.7). En Afrique du Sud, le rand s'est déprécié de quelque 8 %, et les rendements obligataires nationaux ont augmenté d'à peu près 170 points de base de fin mai à fin août, les effets des facteurs externes étant accentués par les faiblesses économiques internes. Ces évolutions ont entraîné une dégradation des conditions monétaires dans la Zone monétaire commune du rand, à savoir au Lesotho, en Namibie et au Swaziland.

Parmi les marchés pionniers, la monnaie du Nigéria s'est affaiblie par rapport au dollar américain au plus

Tableau 1.4. Afrique subsaharienne : émissions obligataires, 2013

Pays	Date d'émission	Montant (millions de dollars)	Échéance (années)	Rendement (%)
Tanzanie	mars 2013	600	7	6,284
Rwanda	avril 2013	400	10	6,875
Nigéria	juillet 2013	500	5	5,375
Nigéria	juillet 2013	500	10	6,625
Ghana	juillet 2013	1.000	10	7,940
Mozambique ¹	septembre 2013	500	7	8,500
Afrique du Sud	septembre 2013	2.000	12	6,060
<i>Total</i>		<i>5.500</i>	<i>5-12</i>	<i>...</i>

Sources : Bloomberg L.P.; Reuters; *Wall Street Journal*.

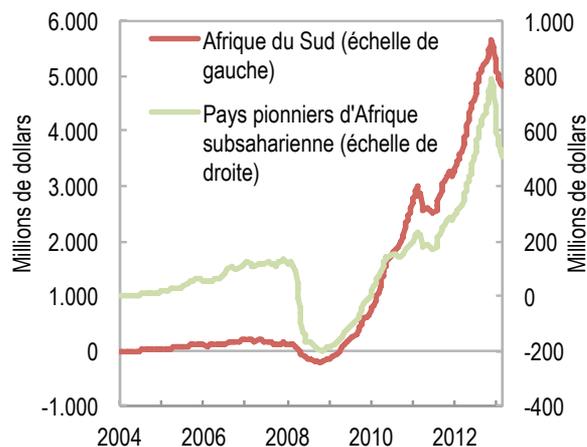
¹Garanties par l'État.

fort de l'instabilité, et les rendements des obligations d'État ont légèrement augmenté, tandis que le cedi ghanéen et le shilling kényan perdaient aussi du terrain. Les prix mondiaux des actifs financiers se sont largement stabilisés en juillet et en août, mais la volatilité des mouvements de capitaux a persisté, couplée à un regain de tensions financières dans certains pays émergents, en particulier ceux qui, comme l'Afrique du Sud, ont d'importants déficits des comptes extérieurs courants. Au total, l'accentuation de la volatilité financière à l'échelle mondiale a eu des effets moindres en Afrique subsaharienne que dans d'autres régions. Cela tient peut-être au manque relatif de profondeur des marchés pionniers africains, qui attirent principalement des investisseurs à long terme effectuant des placements directs et réagissant surtout aux données économiques fondamentales des pays destinataires de leurs fonds. Au cours de la période à venir, on peut s'attendre à ce que la volatilité persiste et à ce que les coûts de financement augmentent à mesure que les autorités des économies avancées abandonneront progressivement l'orientation accommodante sans précédent de leur politique monétaire.

Les taux de change réels ont eu tendance à s'apprécier dans tous les groupes de pays, à l'exception des pays à revenu intermédiaire (graphique 1.8). Le mouvement a été très marqué dans des pays comme les Seychelles (15 %) et l'Ouganda (14 %). Dans le reste de la région, les fluctuations ont été beaucoup moins prononcées, mais le plus souvent orientées à la hausse. Dans les pays à revenu intermédiaire, dont les quatre pays membres de la Zone monétaire commune du rand, l'événement marquant a été la dépréciation de la monnaie sud-africaine, amorcée bien avant

Graphique 1.6. Afrique subsaharienne : flux d'obligations vers les pays émergents et pionniers

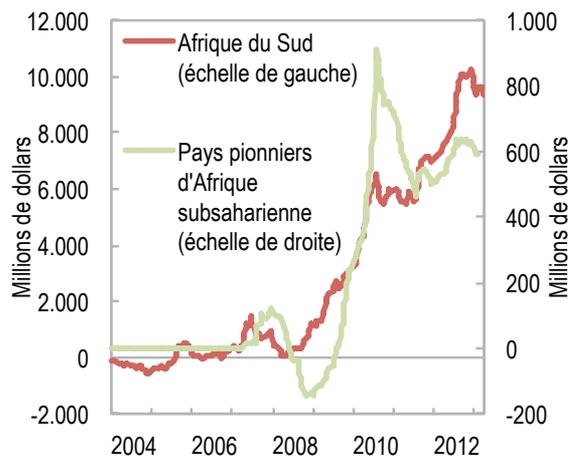
(Millions de dollars, chiffres cumulés depuis 2004)



Source : base de données EPFR Global.

Graphique 1.7. Afrique subsaharienne : flux d'actions vers les pays émergents et pionniers

(Millions de dollars, chiffres cumulés depuis 2005)

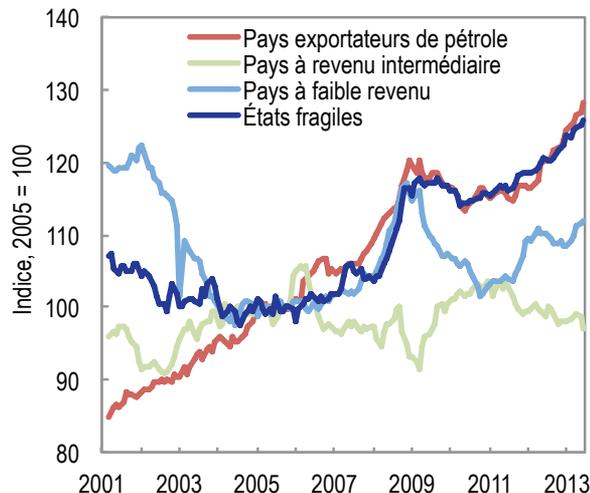


Source : base de données EPFR Global.

les tensions observées en juin sur les marchés et qui s'explique par un changement d'humeur des investisseurs à l'égard de l'Afrique du Sud ainsi que par un affaiblissement des prix internationaux de l'or et du platine, entre autres facteurs. Les dix-sept pays dont la monnaie est rattachée à l'euro (à savoir les membres de la CEMAC et de l'UEMOA)⁵ ont joué

⁵CEMAC = Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale; UEMOA = Union économique et monétaire ouest-africaine.

Graphique 1.8. Afrique subsaharienne : évolution des taux de change réels par groupes de pays traditionnels, 2001–13 (juin)



Sources : FMI, base de données du Système des avis d'information; estimations des services du FMI.

Note : moyenne simple. Le Soudan du Sud, la République démocratique du Congo et le Zimbabwe ne sont pas compris.

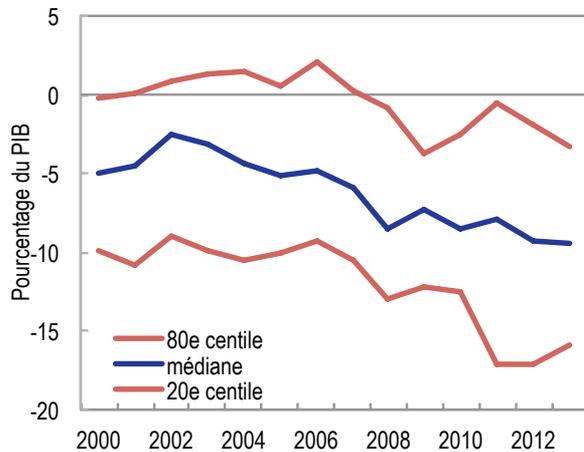
d'une relative stabilité de leurs taux de change réels, encore que depuis le milieu de 2012 ceux-ci soient en légère hausse. En dehors de l'Afrique du Sud, les vingt pays dont le régime de change comporte une certaine souplesse voient leur monnaie s'apprécier en valeur réelle depuis fin 2010; cette tendance est particulièrement marquée pour les marchés pionniers et les pays exportateurs de pétrole de ce groupe. Comme cela a déjà été indiqué, outre l'Afrique du Sud, le Ghana, le Kenya et le Nigéria ont vu leurs monnaies se déprécier à la suite de l'annonce faite par la Réserve fédérale américaine du retrait progressif des mesures de relance exceptionnelles.

FAUT-IL SE PRÉOCCUPER DES DÉFICITS DES COMPTES EXTÉRIEURS COURANTS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE?

Des déficits courants élevés entraînent une dépendance significative à l'égard de l'épargne extérieure, mais l'ampleur de l'IDE atténué le problème dans beaucoup de pays.

Les déficits des comptes extérieurs courants des pays d'Afrique subsaharienne se creusent sensiblement depuis 2007–08, et le déficit médian augmente

Graphique 1.9. Afrique subsaharienne : distribution des ratios solde extérieur courant/PIB (quintiles centraux), 2000–13

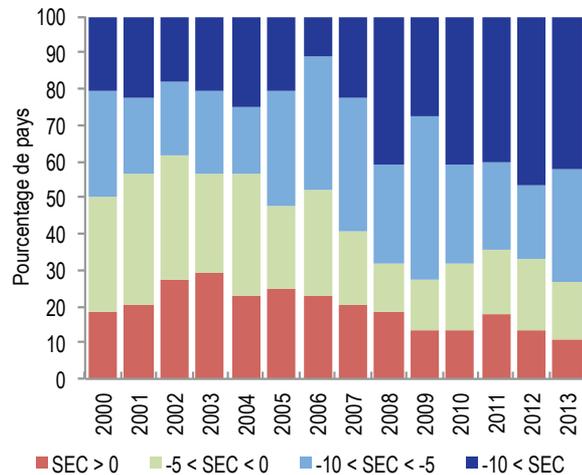


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

progressivement depuis 2002. Il y avait eu peu de changements ou même une légère amélioration moyenne pendant les années d'expansion (2004–08), mais, de 2008 à 2012, la dégradation des déficits s'est étendue et accentuée, le déficit moyen (non pondéré en fonction de la dimension des pays) augmentant de quelque 2,5 points de PIB. En fait, la crise financière mondiale a entraîné une hausse importante et persistante du nombre de pays dont le déficit des comptes extérieurs courants dépasse 10 % du PIB (graphiques 1.9 et 1.10) ainsi qu'une diminution du nombre de pays excédentaires.

Deux facteurs importants sont à l'origine de la dégradation des soldes extérieurs courants depuis 2007 : une hausse des importations et une baisse des transferts officiels (graphique 1.11, panneaux de droite). Les transferts officiels courants en faveur de l'Afrique subsaharienne ont diminué d'à peu près 2 points de PIB par rapport à la période 2005–07, et retrouvé le niveau observé avant l'expansion mondiale qui a commencé en 2005. En même temps, les importations de biens et de services ont augmenté d'environ 4 points de PIB, alors que, en moyenne, les exportations ont accusé un léger repli, du fait surtout de l'évolution observée dans les pays pétroliers. Les autres composantes des comptes extérieurs courants se sont à peu près compensées et n'ont pas accusé de variations significatives depuis la crise.

Graphique 1.10. Afrique subsaharienne : ratio solde extérieur courant/PIB, 2000–13

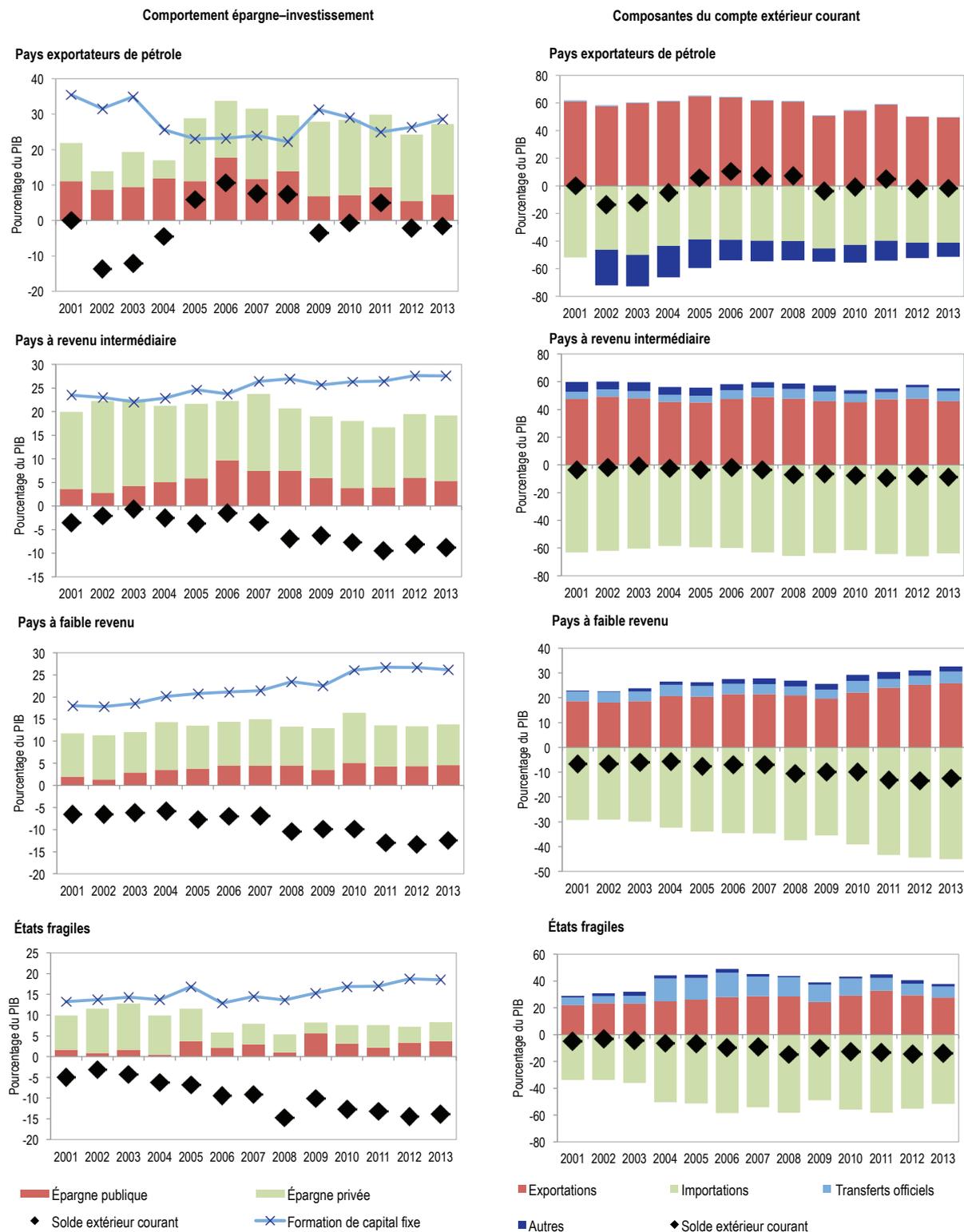


Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Note : SEC = solde extérieur courant.

L'aggravation des déficits des comptes extérieurs courants depuis le début de la crise mondiale découle à la fois d'une baisse des taux d'épargne et d'une hausse des taux d'investissement. Depuis le début de la crise financière mondiale, les taux d'épargne dans l'ensemble de la région ont diminué de 2,5 points de PIB en moyenne par rapport aux années 2005–07. La baisse du taux d'épargne dans les pays à revenu intermédiaire s'explique en partie par les mesures de relance qui sont restées en place (Afrique du Sud) — encore que, dans ce groupe de pays, l'épargne ait commencé à se redresser l'année dernière, l'expansion antérieure ayant commencé à s'inverser. Dans les pays exportateurs de pétrole, l'épargne nationale a aussi diminué, surtout dans le secteur public, la capacité de dépenses de l'État ayant rattrapé la hausse considérable des recettes budgétaires de la décennie écoulée. De fait, les ratios d'épargne publique de ce groupe de pays ont baissé lors de l'effondrement des prix du pétrole en 2009, mais n'ont pas augmenté par la suite malgré le redressement des prix du brut. Cependant, les ratios d'épargne globaux des pays exportateurs de pétrole restent légèrement supérieurs à leur niveau de la période 2000–04. Dans les pays à faible revenu, les taux d'épargne nationale sont plus stables, sans que l'on puisse discerner de tendance claire pour les taux d'épargne publique ou privée. Dans le même temps, la formation de capital fixe a progressé de quelque

Graphique 1.11. Afrique subsaharienne : évolution du compte extérieur courant, par groupe de pays, 2001–13



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : moyenne simple.

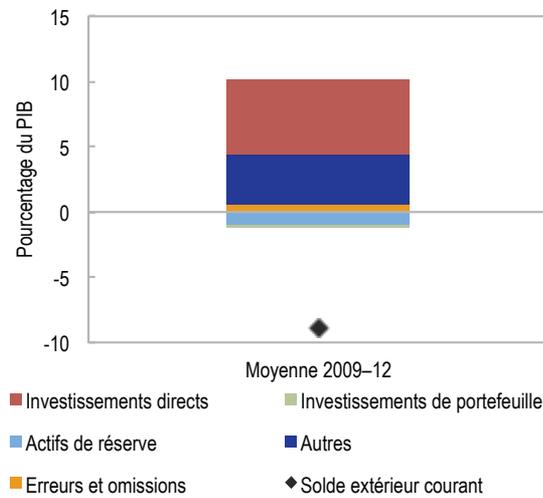
3,5 points de PIB, en partie sous l'effet d'une nette augmentation de l'IDE dans les activités minières et les infrastructures. Bien qu'il y ait des différences entre groupes de pays, ils ont en commun que leurs soldes extérieurs courants se sont dégradés, en moyenne, après la crise financière mondiale, en raison surtout de la montée régulière des taux d'investissement (graphique 1.11, panneaux de gauche). Depuis 2008, les conditions financières favorables à l'échelle mondiale permettent aux pays d'Afrique subsaharienne de développer leur stock de capital fixe en mobilisant l'épargne extérieure.

Il peut être compliqué de se faire une idée exacte des sources de financement dans la région en raison des graves déficiences statistiques (graphiques 1.12 et 1.13). Quoi qu'il en soit, selon les données officielles, plus de la moitié du déficit des comptes extérieurs courants de l'Afrique subsaharienne⁶ de ces quatre dernières années a été financée par l'IDE (y compris les prêts entre sociétés). Les flux nets d'investissements de portefeuille ont été négatifs en moyenne et positifs dans quelques pays seulement. En outre, l'accumulation nette de dette officielle représente quelque 2 points de PIB. Dans les États fragiles, les allègements de dette consentis de 2006 à 2010 ont donné aux États une marge supplémentaire pour effectuer des emprunts, y compris auprès de sources multilatérales. Les transferts nets de capitaux ont été une source importante de financements non créateurs de dette (2 points de PIB en moyenne); il s'agit essentiellement de la composante en capital de l'aide étrangère. Le poste «erreurs et omissions» est élevé dans les États fragiles, ce qui tient surtout aux déficiences statistiques (voir annexe 1.1).

Le nombre de pays bénéficiant d'entrées nettes d'IDE supérieures à 5 points de PIB a doublé après 2006. Dans neuf cas, les entrées d'IDE ont progressé de plus de 5 points de PIB en moyenne annuelle pendant la période 2007–12 par rapport à 2000–06. De 2007 à 2012, les entrées annuelles moyennes d'IDE ont dépassé 5 points de PIB dans dix-huit pays, contre neuf pays entre 2000 et 2006. Ces investissements correspondaient à des projets de développement de la production d'énergie et d'extraction de ressources naturelles ainsi qu'à des activités connexes, projets encouragés par les prix

⁶Moyenne non pondérée de 45 pays.

Graphique 1.12. Afrique subsaharienne : balance des paiements, moyenne pour 2009–12



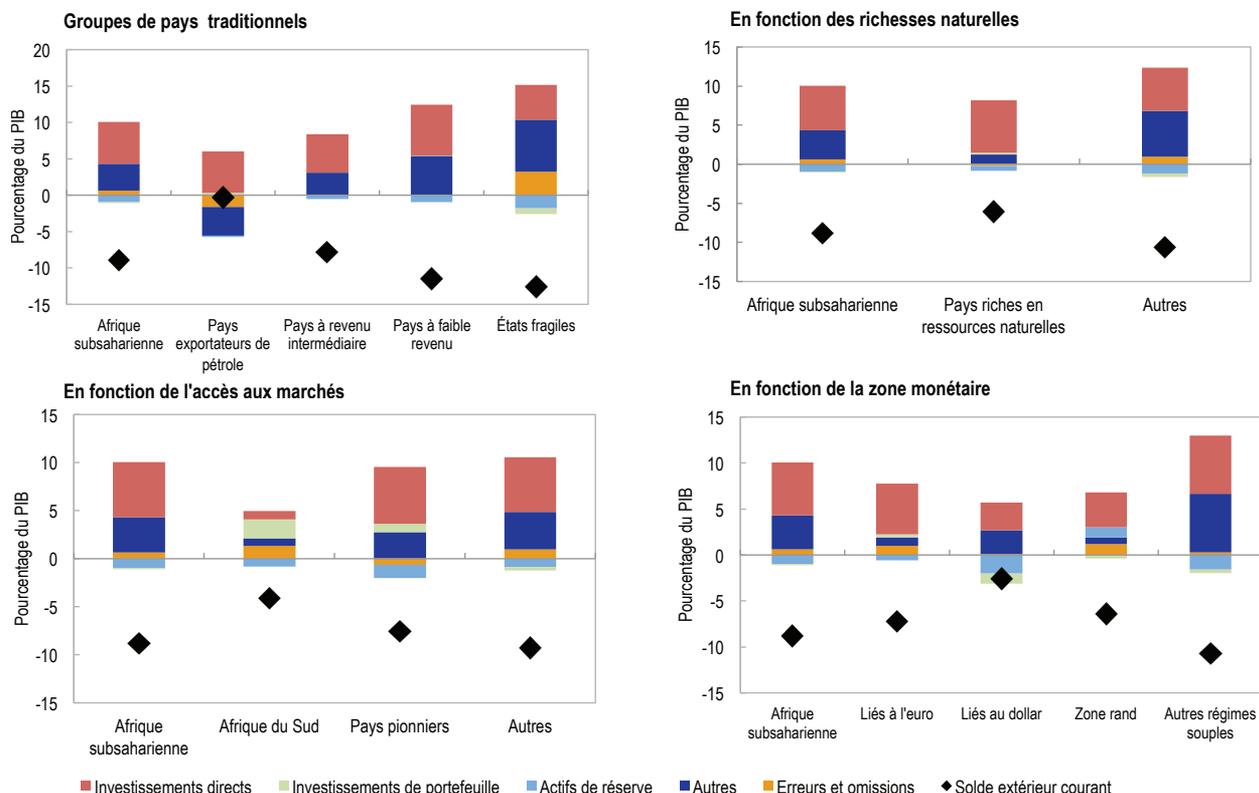
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

élevés des produits de base (par exemple les grands projets de développement de la production de gaz naturel liquéfié au Mozambique et d'extraction de minerai de fer en Sierra Leone). En revanche, l'IDE a été relativement moins élevé en Afrique du Sud, où ce sont les investissements de portefeuille qui ont joué le plus grand rôle.

Néanmoins, plusieurs pays affichent des déficits courants prononcés depuis 2007, même si l'on neutralise l'effet des flux liés à l'IDE. Ce sont, entre autres, le Burundi, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée, le Libéria, Maurice, le Rwanda, le Togo et le Zimbabwe. Ces déficits ont été largement financés par l'endettement extérieur net, bien que, dans certains pays (notamment la Guinée, le Libéria et le Togo), l'encours de la dette ait en fait diminué en raison des allègements consentis.

Les soldes extérieurs courants devraient se redresser à moyen terme (graphique 1.14), le solde médian s'améliorant d'environ 4 points de PIB de 2012 à 2018, du fait notamment que les projets en cours financés par l'IDE arriveront à maturité et que les capacités d'exportation vont se développer. Ces effets devraient être partiellement compensés par les rapatriements de bénéfices des investisseurs étrangers. La part des déficits non financée par l'IDE devrait aussi s'améliorer pendant cette période, ce qui inverserait dans une large mesure la dégradation

Graphique 1.13. Afrique subsaharienne : financement du compte extérieur courant, moyenne 2009–12

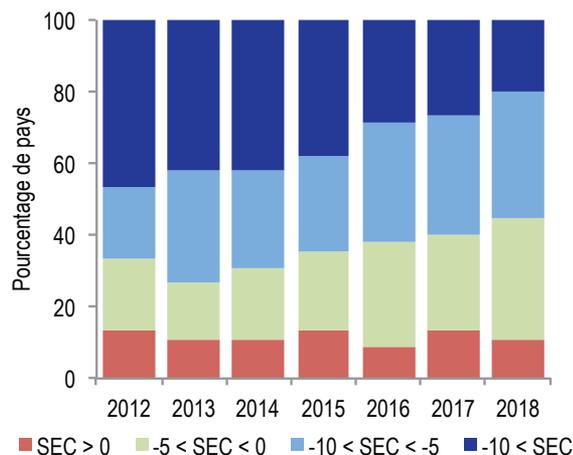


Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

observée depuis 2007. Cependant, le déficit extérieur courant devrait encore dépasser 5 % du PIB dans un grand nombre de pays et s'aggraver sensiblement à court terme dans certains (dont le Burundi, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Guinée et le Mozambique).

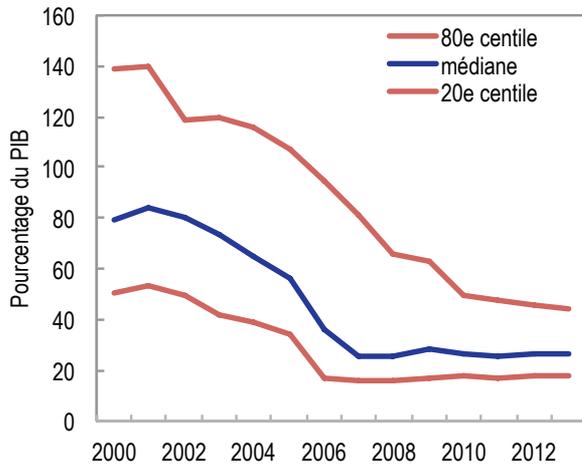
Là où les déficits sont surtout financés par l'IDE, les risques sont limités parce que, pour l'essentiel, cette source de financement ne crée pas d'endettement et s'est avérée très fiable dans les périodes difficiles. La dépendance à l'égard des flux de portefeuille comporte des risques additionnels; ce type de financement est particulièrement important en Afrique du Sud, dont le financement du déficit courant se heurte à une certaine volatilité, surtout depuis juin de cette année. Bien que les déficits des comptes extérieurs courants soient élevés et largement répandus en Afrique subsaharienne, les ratios dette/PIB restent en moyenne assez bas. À la fin de 2013, l'encours de la dette ne devrait dépasser 50 % du PIB que dans six pays

Graphique 1.14. Afrique subsaharienne : ratio solde extérieur courant/PIB, 2012–18



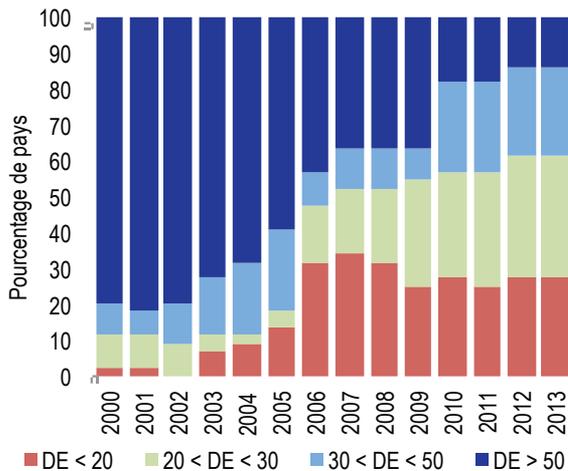
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.
Note : SEC = solde extérieur courant.

Graphique 1.15. Afrique subsaharienne : distribution des ratios dette extérieure/PIB (quintiles centraux), 2000–13



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.

Graphique 1.16. Afrique subsaharienne : ratio dette extérieure/PIB, 2000–13



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* et base de données du Département Afrique.
Note : DE = dette extérieure.

d'Afrique subsaharienne (graphiques 1.15 et 1.16). Toutefois, en dépit d'une progression récente, les réserves de change restent basses dans les pays à faible revenu et les États fragiles; dans certains pays (Cap-Vert, Madagascar, Maurice, Namibie, Niger, Tanzanie), le niveau d'endettement extérieur a sensiblement progressé du fait de l'aggravation du déficit des comptes extérieurs courants de 2008 à 2012.

Cependant, le financement des déficits par l'IDE comporte des aléas spécifiques. Les pays concernés s'exposent au risque d'un tassement de la demande interne — avec des conséquences négatives sur l'emploi et l'activité économique — si les entrées d'investissements directs (et les activités de travaux publics qui y sont liées) venaient à diminuer à la suite d'un resserrement des conditions financières mondiales ou d'une réévaluation de la viabilité économique des projets.

Là où les déficits sont financés par des emprunts extérieurs, les pays pour lesquels il existe déjà un certain risque de surendettement pourraient être vulnérables, surtout quand les emprunts ne sont pas contractés à des conditions concessionnelles. Il convient aussi de se préoccuper de la qualité et de la viabilité économique des investissements financés par l'emprunt en sélectionnant les projets et en fixant leur ordre de priorité avec soin.

ANALYSE DES SCÉNARIOS : LES VARIATIONS DES PRIX DES PRODUITS DE BASE

Dans cette section, nous construisons deux scénarios — l'un tablant sur une baisse des prix, l'autre sur une hausse par rapport au scénario de référence — pour analyser les conséquences de chocs temporaires sur les prix des produits de base (tableau 1.5). Il s'agit de modèles d'équilibre partiel et, pour l'un comme pour l'autre, nous ne considérons pas explicitement l'origine du choc ni ne formulons un ensemble complet d'hypothèses de croissance dans les autres régions. Nous examinons les effets des chocs de prix sur la croissance de la production, l'inflation, le solde extérieur courant et les réserves de change.

Les hypothèses relatives aux prix des produits de base retenues dans les deux scénarios (tableau 1.5) correspondent aux évaluations faites par le marché des risques liés aux anticipations des cours futurs⁷. Dans le scénario de baisse, ces prix diminuent sensiblement par rapport au niveau de référence à partir du second semestre de 2013, mais influent davantage sur la prévision pour 2014. Plus précisément, en 2014 ils sont inférieurs en moyenne de quelque 26 % au niveau de

⁷Les hypothèses sont tirées des prix à fin juillet des contrats à terme et d'options sur les produits de base. Ce ne sont pas exactement les mêmes que celles de l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Tableau 1.5. Hypothèses des scénarios

	Référence			Baisse			Hausse		
	2013	2014	2015	2013	2014	2015	2013	2014	2015
Prix du pétrole (dollars/baril) ¹	102	98	93	98	74	70	106	115	110
Indice des prix des métaux (indice, 2005 = 100) ²	182	171	172	175	132	131	191	215	218
Prix du cuivre (dollars/tonne)	7.185	6.855	6.921	6.891	5.241	5.221	7.521	8.694	8.859
Prix de l'or (dollars/once troy d'or fin)	1.386	1.251	1.267	1.333	978	977	1.445	1.557	1.589
Indice des prix alimentaires (indice, 2005 = 100) ³	174	162	159	166	119	115	179	188	185
Café, autres arabicas doux (cents américains/livre)	138	133	141	133	106	112	146	176	189

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; calculs des services du FMI.

¹Moyenne simple de trois prix au comptant : Dated Brent, West Texas Intermediate et Dubaï Fateh.

²Comprend les indices de prix du cuivre, de l'aluminium, du minerai de fer, de l'étain, du nickel, du zinc, du plan et de l'uranium.

³Comprend les indices de prix des céréales, des huiles végétales, de la viande, des fruits de mer, du sucre, des bananes et des oranges.

référence pour tous les principaux produits de base considérés dans le scénario — chiffre choisi parce que les marchés de produits dérivés intègrent une probabilité de 10 % que les prix tombent à ce niveau ou plus bas. Le scénario de hausse suppose qu'en 2014 les prix des produits de base dépassent de 19 % en moyenne le niveau de référence — les marchés estimant à 10 % la probabilité qu'ils atteignent au moins ce niveau. Comme dans les précédentes éditions des *Perspectives économiques régionales*, des prévisions macroéconomiques distinctes sont formulées dans le cadre de chaque scénario pour 14 des principales économies de la région⁸. Bien que le recul des prix des produits de base soit prononcé dans le scénario de baisse, ils resteraient élevés au regard des normes historiques.

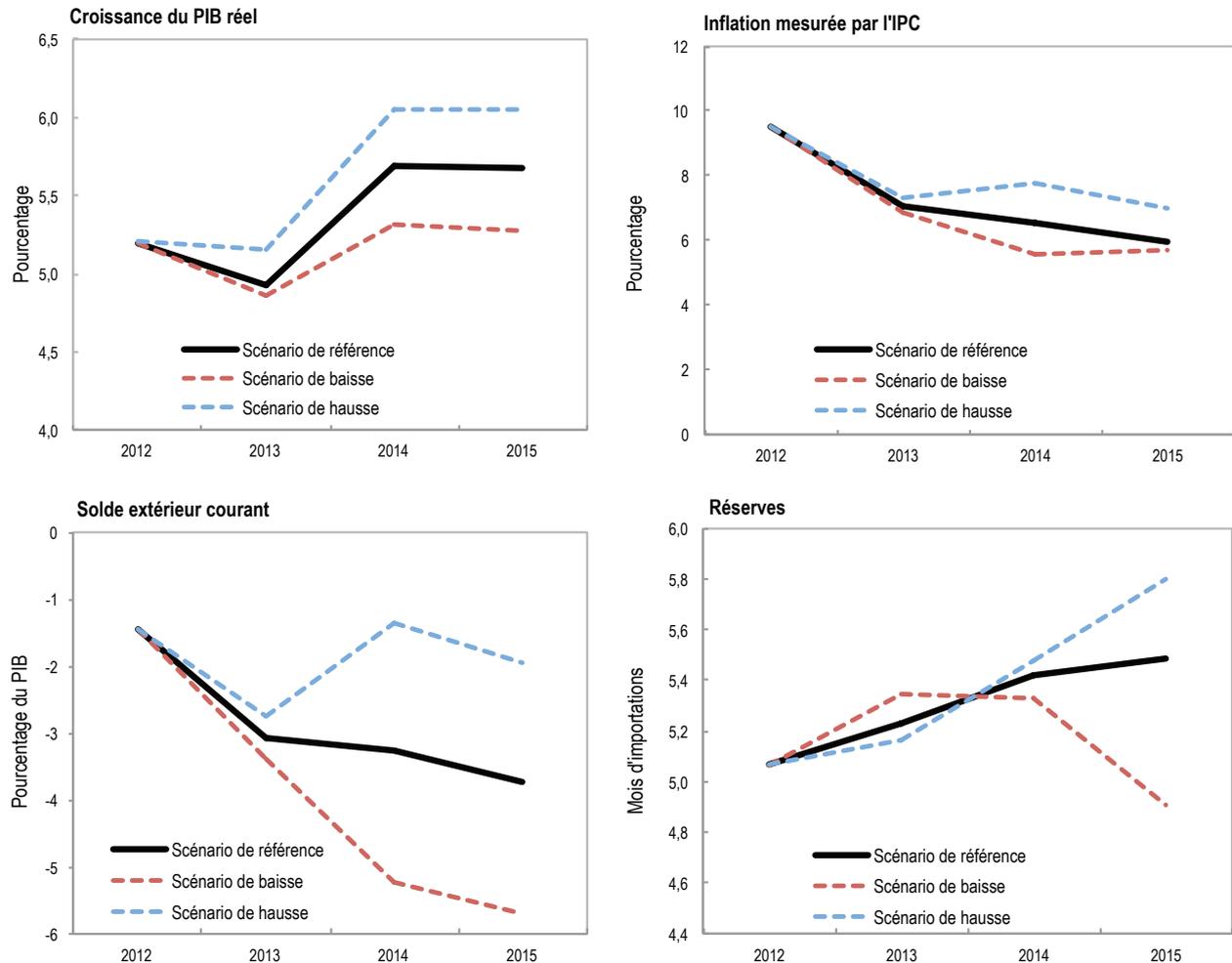
L'incidence sur les soldes extérieurs serait significative. Le scénario de baisse entraînerait chaque année une dégradation moyenne du solde extérieur courant d'environ 2 points de PIB de la région. Alors que le coût des importations diminuerait (de 1,1 point de PIB en 2014), surtout dans les pays importateurs de pétrole comme le Kenya, le Sénégal et la Tanzanie, les exportations en valeur baisseraient de 3,8 points de PIB en 2014, le recul étant particulièrement marqué chez les exportateurs de pétrole et de métaux. L'Angola, la République démocratique du Congo et la Zambie compteraient parmi les plus

⁸Afrique du Sud, Angola, Burkina Faso, Cameroun, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie et Zambie. Ce groupe de pays représente plus de 80 % de la production régionale et comprend plusieurs pays fortement exposés au risque lié à l'évolution des prix des produits de base.

pénalisés. Sachant que le solde moyen de la balance commerciale en Afrique subsaharienne s'est dégradé de 5,5 points de PIB en 2009 et que, en moyenne, les réserves de change ont été amplement reconstituées depuis la crise, un choc de l'ordre de grandeur retenu dans ce scénario serait gérable au niveau actuel des amortisseurs externes dans presque tous les pays. En effet, les réserves de change ne diminuent en moyenne que de 0,6 mois d'importations dans le scénario de baisse par rapport au scénario de référence. Cependant, certains pays riches en ressources naturelles se trouveraient en situation délicate parce que leurs recettes d'exportation dépendent d'un petit nombre de produits de base. Même certains des pays les mieux préparés pourraient épuiser une portion significative de leurs marges de précaution dans ce scénario.

Dans les deux scénarios, l'incidence sur la croissance de la production serait relativement modérée en moyenne, mais importante dans certains pays qui sont tributaires des ressources naturelles (graphique 1.17). La croissance du PIB réel de la région (représentée par l'échantillon de 14 pays) serait en moyenne inférieure d'à peu près 0,5 point chaque année dans le scénario de baisse, alors qu'elle serait supérieure dans une proportion analogue avec le scénario de hausse. L'effet serait beaucoup plus marqué en Angola et en République démocratique du Congo. La croissance n'en resterait pas moins positive dans tous les cas. Comme on peut s'y attendre, les pays n'exportant pas de ressources naturelles sont généralement à l'abri de ces évolutions, et leurs taux de croissance devraient varier de façon négligeable (par exemple l'Éthiopie et l'Ouganda).

Graphique 1.17. Afrique subsaharienne : scénarios concernant les prix des produits de base



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; estimations des services du FMI.
 Note : IPC = indice des prix à la consommation.

À l'échelle de la région, les effets sur l'inflation des chocs sur les prix des produits de base seraient assez modérés en moyenne. Dans le scénario de hausse, l'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation dépasserait le niveau de référence de 1,2 point en 2014, puis cet effet se dissiperait progressivement en 2015. Toutefois, les pays tels que la Tanzanie et l'Ouganda, qui ont récemment connu des poussées d'inflation, s'avèrent plus sensibles au scénario de hausse. Ils auraient temporairement des taux d'inflation supérieurs à 10 %. Dans presque tous les cas, une baisse des prix des produits de base atténuerait les tensions inflationnistes; néanmoins, elle pourrait avoir un effet inverse dans certains pays si le recul des prix à l'exportation devait entraî-

ner une forte dépréciation du taux de change ou la monétisation des importants déficits publics engendrés par les pertes de recettes provenant des ressources naturelles.

Les résultats représentent la limite inférieure des effets de ces chocs. L'une des raisons à cela est que, si le scénario de baisse se matérialisait, il serait sans doute accompagné d'autres facteurs défavorables, notamment ceux qui déterminent les variations des prix des produits de base — par exemple un ralentissement des investissements en Chine (encadré 1.1) — qui n'ont pas été modélisés ici. Une autre raison est que le scénario présenté ici correspond à un choc négatif d'une durée assez brève (moins de 18 mois).

À ce propos, les cours des produits de base connaissent depuis 2000 ce que l'on qualifie souvent de «supercycle», c'est-à-dire une tendance durable à la hausse causée par le développement séculaire des économies de marché émergentes, notamment la Chine et l'Inde, renforcé par l'abondance de liquidités dans le monde. Avec la décélération des économies de marché émergentes et le développement de nouvelles sources de production de certains de ces produits, il est tout à fait possible que l'évolution tendancielle des prix change, voire s'inverse complètement. Cela paraît encore peu probable aujourd'hui, mais cette incertitude pourrait peser sur le développement des projets et sur l'investissement. Pour les pays riches en ressources naturelles, cela met en évidence la nécessité d'améliorer leur cadre macrobudgétaire pour lui donner un caractère plus prospectif et de poursuivre les réformes structurelles dans le but d'encourager les secteurs autres que celui des ressources naturelles.

RISQUES, ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Les risques à court terme

Les risques qui pèsent à court terme sur les perspectives économiques de la région sont au nombre de trois.

- *Nouveau ralentissement de l'économie mondiale.* Une nouvelle décélération de la croissance mondiale (qui reste faible et exposée à des aléas négatifs), surtout en Chine, ferait diminuer les exportations (en raison essentiellement de la baisse des prix des matières premières) et réduirait les flux d'aide et d'IDE. Un repli prononcé ou prolongé des cours du pétrole et des autres produits de base pénaliserait les exportateurs de matières premières qui ne disposent pas d'amortisseurs budgétaires suffisants (Angola, République démocratique du Congo), mais bénéficierait aux importateurs de pétrole.
- *Renversement des flux de capitaux.* L'Afrique du Sud et certains pays pionniers tels que le Ghana, de même que le Nigéria, sont aussi à la merci d'un renversement généralisé et persistant des flux de capitaux financiers qui pourrait se produire si les conditions monétaires mondiales venaient à se durcir à la suite d'un début de normalisation de la politique monétaire aux

États-Unis. Il est possible qu'un resserrement des conditions monétaires (ou un nouveau changement des anticipations) aux États-Unis entraîne un regain de tensions sur les marchés financiers, ce qui aurait des répercussions sur les conditions financières des pays africains les plus intégrés sur le plan financier, dont certains prévoient d'émettre des obligations dans les mois à venir.

- *Risques d'origine locale.* Les risques de troubles civils restent élevés, en particulier au Sahel, et pourraient s'amplifier dans un environnement de croissance faible. Si la situation politique s'est peu à peu stabilisée au Mali, des retombées de ce conflit sur les pays voisins ne sont pas à exclure. L'apparition de problèmes de sécurité dans le Nord du Nigéria constitue une menace, même si, pour le moment, ils restent géographiquement circonscrits. En République centrafricaine, la persistance de l'instabilité politique pèse lourdement sur l'activité économique.

Les politiques macroéconomiques et financières devraient avoir pour objectif primordial de préserver la stabilité. Pour certains pays, cela supposerait de reconstituer les amortisseurs qui ont été entièrement utilisés; pour d'autres, de redoubler d'efforts pour maîtriser l'inflation. Dans tous les pays, il importe avant tout d'encourager les investissements privés productifs. Les recommandations de politique économique formulées dans les éditions précédentes de ce rapport restent généralement d'actualité.

- *Politique budgétaire.* Même si la plupart des pays de la région ne sont pas endettés au point d'avoir du mal à financer leurs déficits, beaucoup d'entre eux pourraient avoir des difficultés à trouver des fonds pour financer un creusement de leur déficit en cas de repli de l'activité. Cela met en évidence la nécessité, pour un certain nombre de pays, de reconstituer leurs amortisseurs budgétaires, surtout ceux pour lesquels la dynamique de la dette est défavorable et ceux qui sont particulièrement vulnérables à une évolution négative des cours des produits de base. Dans la plupart des cas, pour reconstituer les amortisseurs budgétaires, il faudra à la fois endiguer les dépenses et accroître les recettes. Dans certains pays à revenu intermédiaire, dont l'Afrique du Sud et le Ghana, la nécessité

de freiner l'accumulation de dette suppose de mener à bien le rééquilibrage prévu des finances publiques. Dans la plupart des pays à faible revenu et des États fragiles, l'accent doit être mis sur l'élargissement de la base d'imposition pour financer les investissements et répondre aux besoins sociaux, tout en compensant la diminution de l'aide extérieure. Du côté des dépenses, il convient avant tout de contenir la taille relative de la masse salariale publique et de rationaliser les subventions énergétiques et les autres subventions non ciblées tout en continuant d'améliorer la sélection des projets et les capacités d'exécution.

- *Politiques monétaire et de taux de change.* Dans l'ensemble, le cadre de la politique monétaire reste approprié et les pressions inflationnistes sont contenues dans la plupart des pays. Dans ceux, comme le Malawi, où l'inflation demeure élevée, une politique monétaire restrictive s'impose. Les pays dont la balance des paiements est mise à mal par la baisse des cours des produits de base et le renversement des flux de capitaux devraient laisser leur monnaie s'ajuster lorsque cela est possible. Certaines autorités monétaires pourraient être amenées à envisager des interventions sur le marché des changes pour empêcher un dérèglement des marchés.
- *Climat d'investissement.* Afin de continuer à attirer des capitaux étrangers pour développer les infrastructures et la capacité productive de leur pays, les autorités d'Afrique subsaharienne devraient s'employer activement à améliorer encore le climat des affaires, avec l'assistance technique de la communauté internationale, notamment en engageant les réformes requises dans le domaine de la politique et de l'administration fiscales ainsi qu'en simplifiant la réglementation et les démarches administratives.

Les enjeux de la politique économique à moyen et long terme

Dans un grand nombre de pays, le déficit extérieur courant est élevé en raison surtout de l'ampleur des IDE, qui sont effectués généralement dans les secteurs axés sur l'exportation. Dans ce cas, la vulnérabilité du pays à une évolution défavorable des finance-

ments extérieurs est atténuée par le fait que ceux-ci n'accroissent pas sensiblement la dette. Cela dit, une contraction des financements au niveau mondial pourrait entamer la capacité des investisseurs étrangers à exécuter leurs projets dans les pays de destination, de sorte qu'un renversement des flux d'investissement pourrait quand même avoir un effet négatif sur la demande interne et la capacité de production de ces pays. Plus particulièrement, pour les projets dans leurs phases initiales, le risque est grand que ceux-ci connaissent des retards et soient redimensionnés. Pendant leur phase d'exploitation, ils rendront inévitablement les pays plus vulnérables aux fluctuations des cours des produits de base, d'où la nécessité de mettre en place des structures idoines pour gérer cette instabilité.

Cependant, dans un petit nombre de pays caractérisés par un ratio d'endettement en augmentation ou une épargne intérieure faible, ou les deux à la fois, le déficit courant doit être surveillé de plus près et des ajustements budgétaires pourraient s'avérer nécessaires. En particulier, les pays à faible revenu en plein essor devront diversifier leurs sources de financement pour se doter d'infrastructures, car les transferts de capitaux pourraient diminuer en raison du resserrement des conditions financières dans les pays donateurs et d'une moindre disposition à fournir des concours alors que les pays bénéficiaires continuent de se développer. Les politiques budgétaires pourraient aider à mettre en place des sources de financement plus fiables en mobilisant l'épargne intérieure et en attirant le capital-risque étranger dans le cadre de partenariats public-privé. Enfin, il convient de continuer à améliorer la qualité des statistiques de balance des paiements afin de mieux apprécier les risques extérieurs pour la région.

À court et moyen terme, les programmes d'investissement pourraient être menacés. En effet, les pays qui bénéficient d'un afflux d'IDE sont exposés au risque que la dégradation des perspectives pour les prix des produits de base, le durcissement des conditions de financement dans le monde et une accentuation généralisée des incertitudes concernant les perspectives de croissance mondiale n'incitent les investisseurs à revoir à la baisse ou à différer certains projets. Cela pourrait se traduire par une diminution des offres d'emplois et de la demande intérieure sous

l'effet du ralentissement des activités de construction et par une croissance plus faible que prévu de la production et des exportations à moyen terme.

Pour contrer ce risque, il convient de mettre en œuvre avec une vigueur renouvelée des politiques structurelles visant à améliorer la productivité et à promouvoir la diversification économique. Il importe surtout de remédier aux goulets d'étranglement qui existent dans les infrastructures, en particulier aux pénuries d'énergie et à la mauvaise qualité des réseaux de transport. L'insuffisance des capacités de production d'électricité constitue une contrainte qui pèse lourdement sur la croissance dans la grande majorité des pays.

La croissance économique de l'Afrique subsaharienne a contribué à faire reculer la pauvreté. Le taux de pauvreté (c'est-à-dire le pourcentage de personnes vivant avec moins de 1,25 dollar par jour) a sensiblement diminué dans les pays à revenu faible et intermédiaire, encore que l'amélioration moyenne observée dans la région soit tirée vers le bas par la lenteur des progrès réalisés dans les États fragiles et les pays exportateurs de pétrole. Cependant, malgré les progrès considérables qui ont été accomplis dans plusieurs domaines tels que la mortalité maternelle et la mortalité infantile, il semble que l'Afrique subsaharienne ne sera pas en mesure d'atteindre la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon 2015, y compris celui d'une réduction de moitié de la pauvreté (encadré 1.3).

La réalisation des OMD nécessitera davantage d'efforts, et les pays devraient prendre des mesures pour que les bienfaits de la croissance économique soient mieux partagés. Il apparaît que, dans bien des cas, la croissance relativement vigoureuse observée dans la plupart des pays de la région au cours de la décennie écoulée s'est accompagnée d'une accentuation des inégalités de revenu (encadré 1.4). Les données recueillies dans le cadre de diverses études indiquent que les politiques publiques devraient avoir pour objectif de fournir un soutien ciblé dans les domaines clés, notamment le secteur agricole.

CONCLUSION

D'après les projections, l'Afrique subsaharienne devrait connaître une croissance vigoureuse à moyen terme, comme ce fut le cas pendant une bonne partie de la décennie écoulée. Les activités d'exportation et les investissements connexes ont été des moteurs importants de la croissance dans de nombreux pays et le resteront. L'investissement a eu pour effet secondaire que le déficit courant s'est creusé dans un grand nombre de cas. Cependant, ces déficits devraient s'atténuer à mesure que les projets entreront dans la phase de production.

Comme l'explique le chapitre 2, cela ne veut pas dire que l'évolution de la croissance en Afrique subsaharienne peut être réduite au développement des industries extractives axées sur l'exportation. La croissance a aussi été vigoureuse dans un grand nombre de pays dépourvus de ressources naturelles, où elle s'est généralement appuyée sur l'amélioration des politiques macroéconomiques et des institutions, ce qui a conduit à un meilleur climat des affaires, comme cela est noté dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*. La croissance peut bénéficier de stratégies qui accordent l'attention voulue à l'amélioration continue de l'environnement économique intérieur, soutiennent la productivité agricole et visent en priorité la santé et les qualifications de la population. Les progrès accomplis dans ces domaines doivent être préservés et amplifiés.

Pendant la période à venir, les économies de la région devront composer avec un environnement mondial présentant de nouveaux défis mais aussi de nouvelles possibilités pour les responsables nationaux. Les économies de la région sont de plus en plus nombreuses à pouvoir recourir aux marchés de capitaux internationaux, ce qui multiplie leurs possibilités de financement, mais les expose aussi à la volatilité qui caractérise les flux de portefeuille. Il est vraisemblable que le retrait attendu des mesures de relance monétaire dans les pays avancés entraîne des tensions sur les marchés financiers mondiaux pendant la période à venir. Étant donné que les pays de la région sont de plus en plus nombreux à s'intégrer davantage aux marchés de capitaux internationaux, cette évolution va revêtir une importance croissante (voir chapitre 3).

Encadré 1.2. Dette publique : risques anciens et nouveaux

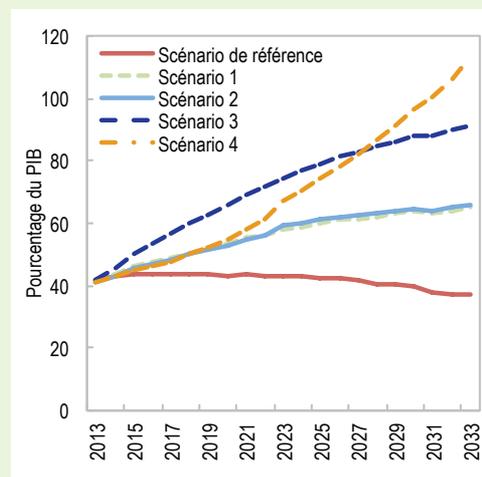
Dans l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, nous avons présenté un bref aperçu de l'évolution tendancielle de la dette publique dans les pays de la région. Plusieurs d'entre eux profitent des possibilités d'emprunt créées par les allègements de dette consentis au cours de la décennie écoulée. C'est ainsi que les ratios d'endettement sont en forte hausse : dans six pays¹, le ratio dette/PIB a augmenté d'au moins 5 points depuis que ces pays ont obtenu un allègement de dette, et il atteint 40 % ou plus.

Certains des nouveaux prêts ont été accordés à des conditions non concessionnelles, ce qui s'explique par l'émergence de nouveaux bailleurs de fonds et créanciers, et par un regain d'intérêt des investisseurs internationaux à l'égard de ces pays. Du point de vue des politiques du FMI en ce qui concerne l'endettement, les emprunts de ce type peuvent avoir lieu dans le cadre des programmes appuyés par le FMI à condition que cela n'ait d'incidence préoccupante ni sur la viabilité de la dette ni sur les capacités de l'État. L'accès à cette nouvelle forme de financement a permis aux gouvernements, entre autres choses, d'accélérer les investissements dans les infrastructures. Mais il les a aussi exposés à de nouveaux risques (en particulier une hausse des taux d'intérêt et les risques de refinancement).

Afin d'apprécier l'importance de ces risques pour la viabilité de la dette, nous avons examiné de façon plus détaillée le cas de deux des six pays susmentionnés, le Ghana et le Sénégal. Dans ces pays, la dynamique de la dette a été mue récemment par la hausse du déficit budgétaire. Au Sénégal, cela tient à la fois à la hausse tendancielle des investissements dans les infrastructures et aux mesures anticycliques prises par les pouvoirs publics face à la crise financière de 2008–09; au Ghana, c'est la hausse des dépenses courantes, en particulier au titre des salaires et des subventions, qui a joué un rôle déterminant. Nous avons examiné quatre scénarios de risque différents, qui tiennent compte à la fois des nouveaux facteurs de risque (hausse des taux d'intérêt mondiaux et risques de refinancement) et des risques «traditionnels» (creusement des déficits budgétaires et repli de la croissance économique).

Pour le Sénégal, il ressort de l'analyse du scénario que la croissance économique et les résultats budgétaires demeurent les principaux facteurs déterminants de la viabilité de la dette (graphique 1.2.1). Une croissance nettement plus faible que prévu actuellement ou l'absence de rééquilibrage des finances publiques, contrairement à l'hypothèse retenue

Graphique 1.2.1. Sénégal : valeur actualisée de la dette publique



Source : calculs des services du FMI.

Cet encadré a été préparé par John Wakeman-Linn et Borislava Mircheva.

¹Gambie, Ghana, Malawi, São Tomé-et-Príncipe, Sénégal et Tanzanie, à fin 2012.

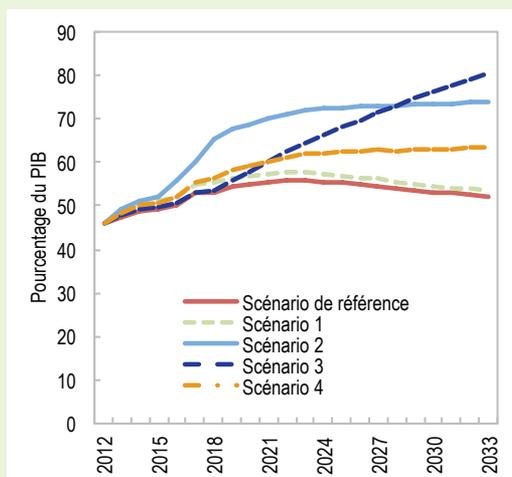
Encadré 1.2 (fin)

dans le scénario de référence, entraînerait une dynamique d'endettement intenable. Ces résultats concordent avec ceux des analyses de viabilité de la dette réalisées antérieurement et expliquent que les autorités aient placé la réduction du déficit budgétaire et une croissance soutenue au cœur de leur programme. Les nouveaux facteurs de risque (scénarios 1 et 2) ont aussi des effets déstabilisateurs, mais dans une moindre mesure, parce que, jusqu'à présent, le Sénégal n'a eu recours que de façon limitée à des prêts extérieurs non concessionnels. Ces risques pourraient toutefois s'accroître à moyen terme puisque le Sénégal aura vraisemblablement davantage recours aux marchés (internationaux ou régionaux) pour se financer. De ce point de vue, une gestion prudente des finances publiques et un nouveau renforcement des capacités de gestion de la dette demeurent hautement souhaitables.

Au Ghana, le rééquilibrage des finances publiques s'impose dans les années qui viennent (et c'est l'hypothèse retenue dans le scénario de référence), faute de quoi la dette du secteur public pourrait s'engager sur une trajectoire non soutenable (scénario 3; graphique 1.2.2). En outre, une hausse des taux d'intérêt mondiaux alourdirait le service de la dette, tandis qu'une perte d'intérêt persistante de la part des investisseurs internationaux pour les instruments de dette des «marchés pionniers» pourrait créer de graves problèmes. Selon ce scénario, le recours aux emprunts intérieurs, pour compenser la perte de financements extérieurs, accentuerait la hausse des taux d'intérêt intérieurs, et l'éviction des investisseurs privés qui en résulterait freinerait la croissance. Dans l'hypothèse d'une fermeture pendant trois ans de l'accès aux marchés internationaux (sans refinancement des titres nationaux) — un scénario extrême — et en l'absence de mesures compensatoires de la part des pouvoirs publics, le choc ferait chuter les réserves officielles à environ 1 mois d'importations à moyen terme, et la dette publique atteindrait plus de 70 % du PIB. Même si ce scénario décrit un événement qui a très peu de chances de se produire et qui susciterait normalement une réaction des pouvoirs publics, il illustre néanmoins à quel point le recours croissant aux flux de capitaux privés expose le Ghana à de nouveaux risques.

On le voit, si l'accès aux prêts non concessionnels s'est révélé utile pour beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, il expose aussi ces pays à de nouveaux risques qui peuvent jouer un rôle important. Les gouvernements doivent donc soigneusement évaluer ces risques et se munir d'amortisseurs pour y faire face s'ils venaient à se concrétiser.

Graphique 1.2.2. Ghana : valeur actualisée de la dette publique

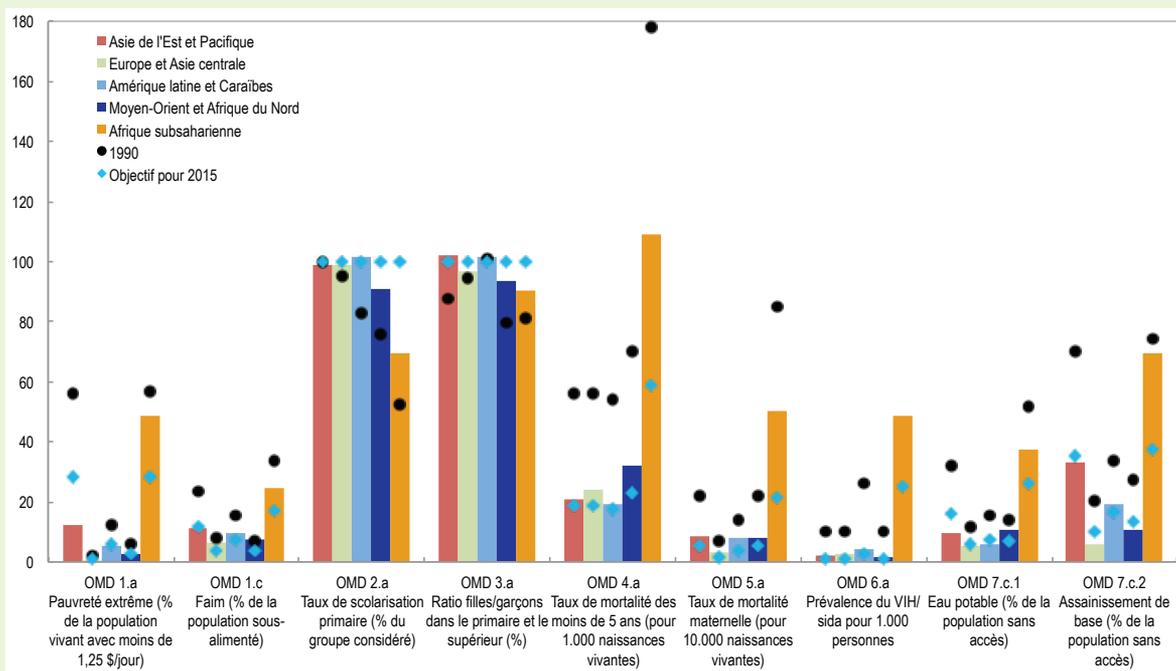


Source : calculs des services du FMI.

Encadré 1.3. La réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique subsaharienne

Tandis que l'horizon 2015 se rapproche, l'Afrique subsaharienne risque d'être la seule grande région en développement du monde à ne pas pouvoir atteindre les OMD dans les délais fixés (graphique 1.3.1). En particulier, alors que l'objectif de réduction de moitié de l'extrême pauvreté a déjà été atteint à l'échelle mondiale grâce aux progrès rapides accomplis dans les pays d'Asie de l'Est et du Pacifique, en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne a encore beaucoup de retard à cet égard. Cependant, dans certains domaines, elle a nettement progressé, au même titre que le reste du monde, notamment en ce qui concerne l'égalité femmes-hommes ainsi que l'accès à l'eau potable et l'assainissement.

Graphique 1.3.1. Principales régions : degré de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2010–11 (Pourcentage de pays par région)



Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

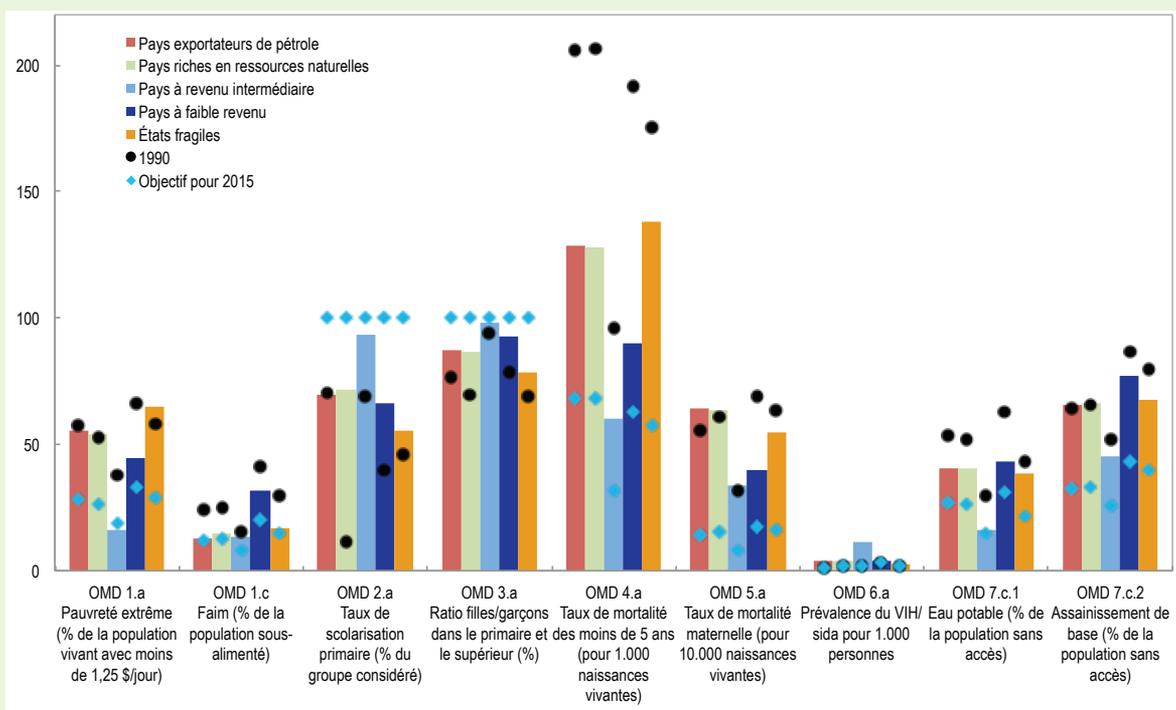
En Afrique subsaharienne, les indicateurs relatifs à la santé et à l'éducation s'améliorent moins vite qu'il ne le faudrait pour atteindre les objectifs de 2015. Il est peu probable que l'objectif consistant à donner à tous les enfants les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires soit atteint (il est actuellement hors d'atteinte dans plus de 55 % des pays d'Afrique subsaharienne). Bien que la réduction de la mortalité infantile et maternelle ait nettement progressé ces dernières années (57 % et 68 % des pays de la région, respectivement, sont en passe d'atteindre ces deux objectifs ou en bonne voie pour le faire), il faudra, pour y parvenir, mobiliser des ressources considérables et améliorer l'efficacité des dépenses de santé et d'éducation.

Cet encadré a été préparé par Dalmacio Benicio.

Encadré 1.3 (suite)

Les progrès de l'Afrique subsaharienne concernant la réalisation des OMD varient selon l'objectif, le pays et le groupe de pays considérés (graphiques 1.3.2 et 1.3.3). Globalement, le rythme de progrès s'accélère régulièrement; ainsi, les pays de la région qui ont progressé dans la réalisation d'au moins cinq des sept objectifs étaient au nombre de dix en 2012, alors qu'ils n'étaient que six en 2010. Les différents pays ne sont pas tous partis du même point, ce qui explique en partie que le rythme de progression des pays à revenu intermédiaire et des grands pays d'Afrique subsaharienne ait ralenti, alors qu'il s'est accéléré dans les pays à faible revenu et ceux qui ne sont pas tributaires des ressources naturelles. Dans ce second groupe de pays, huit figurent aujourd'hui parmi les pays de la région ayant le plus progressé dans la réalisation des OMD (Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Gambie, Malawi, Mali, Ouganda et Rwanda) alors qu'ils n'étaient que quatre (Burkina Faso, Éthiopie, Gambie et Ouganda) auparavant.

Graphique 1.3.2. Afrique subsaharienne : positions de départ et degré de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2010/11



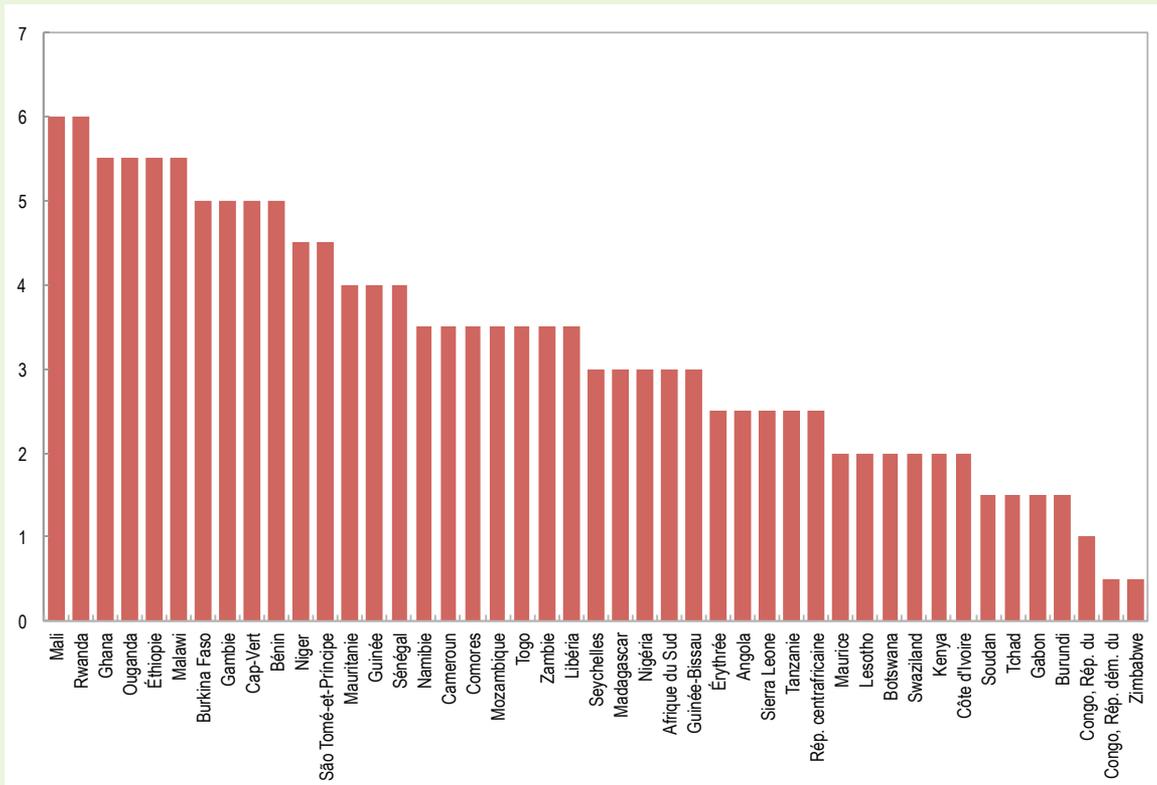
Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; estimations des services du FMI.

Pour atteindre ses objectifs, chaque pays a suivi une trajectoire unique déterminée par son point de départ, son rythme de croissance et la qualité de ses institutions. De façon générale, un PIB par habitant élevé en 1990 ainsi qu'une croissance plus forte et plus équilibrée les années suivantes sont associés à des progrès plus marqués dans la réalisation des OMD. En particulier, des politiques et des institutions de meilleure qualité (mesurée par le score EPIN de la Banque mondiale), conjuguées à une hausse des dépenses sociales, se sont révélées essentielles pour la réalisation des OMD liés à l'éducation et à la santé.

Encadré 1.3 (fin)

Une croissance plus rapide et dont les bienfaits sont mieux partagés est indispensable pour réduire la pauvreté de façon plus décisive. À l'échelle de la région, près de la moitié de la population vivait encore avec moins de 1,25 dollar par jour en 2011, malgré l'accélération de la croissance par rapport à la décennie précédente. Environ 19 seulement des 45 pays d'Afrique subsaharienne remplissent au moins une partie des critères nécessaires pour réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici à 2015. Cela semblerait indiquer que, dans un grand nombre de pays, notamment certains pays exportateurs de pétrole (Gabon, République du Congo, Tchad) et États fragiles (Burundi, République démocratique du Congo, Zimbabwe), la croissance économique doit s'accélérer et ses bienfaits doivent être mieux partagés.

Graphique 1.3.3. Afrique subsaharienne : classement des pays par le degré de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, 2012

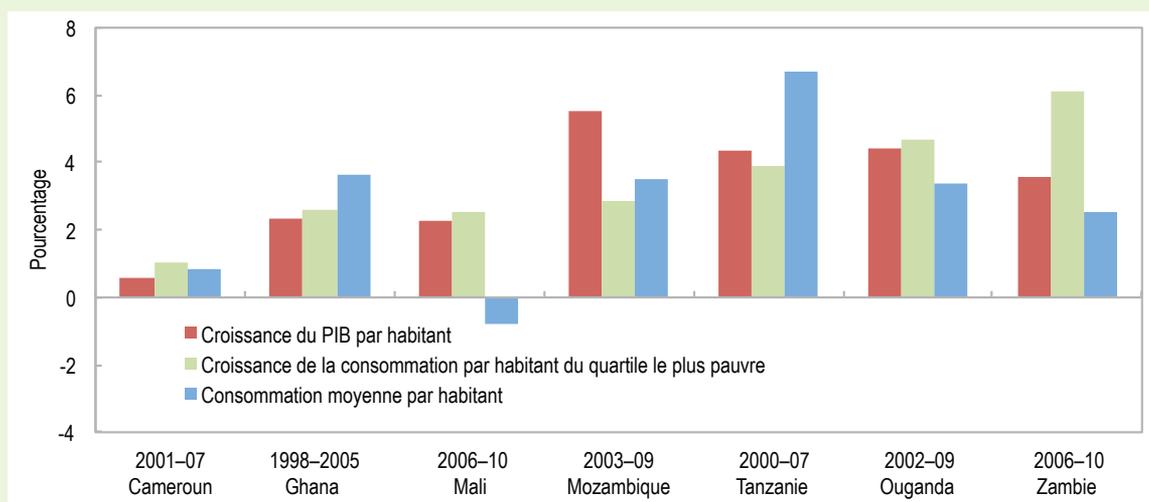


Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; Center for Global Development; estimations des services du FMI.
 Note : Le degré de réalisation des OMD est mesuré par un score global qui porte, pour chaque pays, sur les sept OMD. Plus précisément, il s'agit de la somme des résultats pour tous les objectifs (le score pour chaque pays allant de 0 à 7, qui est le progrès maximal), chaque objectif recevant l'une des trois valeurs possibles (0, 0,5 ou 1) en fonction des progrès réalisés par rapport à une trajectoire obligatoire prédéfinie.

Encadré 1.4. Les bienfaits de la croissance ont-ils été bien répartis en Afrique subsaharienne?

Une question qui revient souvent au sujet de l'accélération de la croissance en Afrique subsaharienne depuis le milieu des années 90 est celle de savoir dans quelle mesure les bienfaits de cette croissance ont été équitablement partagés et ont permis de relever le niveau de vie de la majorité de la population, en particulier des pauvres. L'édition d'octobre 2011 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* examinait l'expérience de six pays (Cameroun, Ghana, Mozambique, Ouganda, Tanzanie et Zambie) et concluait que la croissance économique avait bénéficié au quartile le plus pauvre de la population dans tous les pays à l'exception de la Zambie, encore que des données plus récentes indiquent que la situation se soit améliorée en Zambie aussi pendant la période 2006–10. Au cours de la période récente, la croissance a bénéficié davantage au quartile le plus pauvre qu'à la population considérée dans son ensemble au Cameroun, en Ouganda et en Zambie (la barre verte plus haute que la barre bleue sur le graphique 1.4.1).

Graphique 1.4.1. Afrique subsaharienne : répartition des bienfaits de la croissance selon le pays



Sources : enquêtes nationales sur les ménages; Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.

La mesure dans laquelle la croissance profite à l'ensemble de la population est un thème qui est abordé de plus en plus souvent lors des entretiens entre le FMI et les autorités des pays d'Afrique subsaharienne sur leur politique économique. En juillet 2013, vingt-trois équipes-pays du FMI avaient effectué une analyse diagnostique à ce sujet, en s'appuyant essentiellement sur des enquêtes auprès des ménages, pour déterminer dans quelle mesure les bienfaits de la croissance avaient été équitablement répartis dans les différents pays d'Afrique subsaharienne, en recensant les obstacles qui subsistent et en formulant des conseils adaptés pour progresser dans ce domaine. Prenons l'exemple de cinq pays.

- En République du Congo, pays producteur de pétrole, les bienfaits de la croissance n'ont pas été répartis de façon très équitable. Malgré l'abondance des recettes pétrolières (environ 1.000 dollars par habitant) et une croissance soutenue d'environ 4 % par an au cours des quinze dernières années, plus de la moitié de la population continue de vivre dans la pauvreté, et une forte proportion est exclue des activités génératrices de revenus. Le secteur pétrolier, par nature, ne profite pas également à tout le monde, et la di-

Cet encadré a été préparé par Isabell Adenauer, Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu et Alun Thomas.

Encadré 1.4 (fin)

versification de l'économie est entravée par un climat des affaires défavorable. De plus, les infrastructures en place (routes, énergie, eau) restent très déficientes. L'asymétrie entre les qualifications recherchées par les employeurs et celles des demandeurs d'emploi, qui résulte de la mauvaise qualité du secteur éducatif, se traduit par un niveau élevé de chômage et de sous-emploi. L'action des pouvoirs publics devrait viser à remédier à ces insuffisances, en donnant la priorité à l'investissement dans les infrastructures et au renforcement des capacités d'investissement, à l'amélioration du climat des affaires et au développement des secteurs à forte intensité de main-d'œuvre qui ne sont pas tributaires des ressources épuisables.

- Au Botswana, en Namibie et à Maurice, trois pays à revenu intermédiaire bien établis, les bienfaits de la croissance ont commencé récemment à être moins bien répartis, et ce pour diverses raisons. Au Botswana et en Namibie, le développement des programmes de protection sociale et l'augmentation du nombre de bénéficiaires avaient permis une nette diminution de la pauvreté et de l'inégalité de revenu pendant les années 90. Cependant, au cours de la première décennie 2000, les programmes publics sont devenus relativement moins ciblés sur les populations les plus pauvres, et la consommation du quartile inférieur a cessé de croître. À Maurice, les dépenses réelles par habitant des ménages les plus riches ont augmenté plus vite que celles de tous les autres groupes confondus entre 2001 et 2006, inversant les tendances observées précédemment. Cette régression, en termes relatifs, a été associée à des changements structurels au sein de l'économie, notamment la perte des préférences commerciales pour les textiles, qui a fait diminuer la demande de main-d'œuvre peu qualifiée. Dans ces trois pays, l'action des pouvoirs publics devrait viser à remédier aux inégalités en investissant dans la santé et l'éducation et en favorisant l'accès de tous au système financier. L'action des autorités devrait être ciblée directement sur les populations les plus pauvres et les plus vulnérables, par exemple au moyen de transferts monétaires.
- Au Mali, pays à faible revenu, les bienfaits de la croissance ont été bien répartis, en termes relatifs, puisque ce sont les populations les plus pauvres qui en ont le plus profité entre 2001 et 2010. Cette évolution tient à la vigueur de la croissance dans le secteur agricole, qui a créé des emplois pour les personnes peu qualifiées.

Ces analyses réalisées par les services du FMI appellent deux observations générales : la croissance s'est accompagnée d'une accentuation des inégalités dans un grand nombre des pays de l'échantillon, même lorsque la pauvreté a diminué; et la mesure dans laquelle la croissance a profité à la population semble dépendre du nombre relatif d'emplois créés dans le secteur agricole.

ANNEXE 1.1. LES DÉFIS STATISTIQUES DE L'AFRIQUE

Des données de bonne qualité apportent d'énormes avantages, surtout parce qu'elles offrent une base solide pour la prise de décisions économiques et parce qu'elles permettent d'évaluer l'impact de ces décisions. Par exemple, une évaluation plus précise de la production et de ses composantes peut améliorer le calcul des coefficients de pression fiscale et inciter les pays à prêter davantage attention au poids de l'impôt et à la politique fiscale. De même, il est indispensable d'établir des indicateurs à haute fréquence fiables pour améliorer le cadre de la politique monétaire. Des données de bonne qualité peuvent aussi aider à identifier les contraintes en matière de ressources et à déterminer précisément les mesures à prendre dans certains domaines.

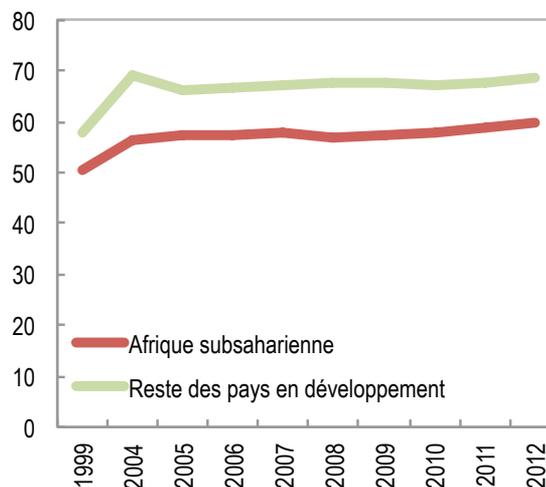
La croissance économique remarquable affichée par l'Afrique subsaharienne pendant la décennie écoulée a éveillé dernièrement un intérêt croissant pour la structure économique des pays de la région. Il en est résulté une demande accrue de statistiques sur ces pays. Malheureusement, en Afrique subsaharienne, les données économiques sont souvent déficientes du point de vue tant quantitatif que qualitatif, comme certains commentateurs l'ont récemment souligné (Devarajan *et al.*, 2013; Devarajan, 2012; Jerven, 2013). En effet, sur le plan qualitatif, l'indicateur de capacité statistique établi par la Banque mondiale place l'Afrique subsaharienne en dessous de la moyenne pour les pays en développement (graphique 1.18). Les données africaines sont déficientes du point de vue de leur exactitude, de leur périodicité et de leur actualité.

Le principal problème auquel se heurte la collecte de bonnes statistiques en Afrique subsaharienne reste celui de la médiocrité des sources de données. Les pays qui ont procédé à un recensement général de leur population au cours de ces dix dernières années ne représentent qu'environ 65 % de la population totale de la région et, pour certains d'entre eux, c'était la première fois qu'ils le faisaient (Éthiopie). Des enquêtes auprès des ménages, qui restent le

moyen le plus sûr d'estimer l'ampleur du secteur informel en Afrique subsaharienne, ont été effectuées dans 11 des 45 pays de la région entre 2008 et 2013 (contre 26 pays sur 37 dans la région Asie et Pacifique, voir tableau 1.6)¹. L'actualisation peu fréquente des enquêtes auprès des ménages et des entreprises, le manque d'enquêtes adaptées pour les besoins de la comptabilité nationale et les retards de traitement et de publication des données font qu'il est difficile d'actualiser régulièrement les années de base des comptes nationaux. Seuls quatre pays d'Afrique subsaharienne ont actualisé leur année de base en la portant à 2007 ou une année plus récente (Afrique du Sud, Cap-Vert, Malawi et Maurice), contre 6 sur 27 dans la région Hémisphère occidental. Comme cela est noté dans l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales*, le fait que les années de base ne sont pas actualisées assez souvent peut avoir des conséquences importantes pour la mesure des niveaux de production, mais l'effet sur l'estimation des taux de croissance est moins net.

L'une des raisons pour lesquelles les années de base sont actualisées si lentement pour le calcul du PIB est que les enquêtes sur le secteur agricole sont en

Graphique 18. Indicateur de capacité en statistiques
(Moyenne simple du score global)



Source : Banque mondiale, *Bulletin Board on Statistical Capacity*.

¹Afrique du Sud, Botswana, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Rwanda, São Tomé-et-Príncipe et Zambie.

Tableau 1.6. Principales régions : pourcentage des pays répondant à certains critères

	Afrique subsaharienne	Autres pays hors d'Afrique	Asie et Pacifique	Europe	Hémisphère occidental	Moyen-Orient et Asie centrale
Critère						
Enquête auprès des ménages depuis 2008	24,4	66,9	70,3	67,6	85,2	44,8
Année de base pour le PIB postérieure à 2007	8,9	10,8	13,5	2,7	22,2	6,9
Enquête agricole depuis 2008	31,1	57,7	45,9	86,5	40,7	51,7
Année de base pour l'IPC postérieure à 2007	35,6	42,3	51,4	27,0	51,9	41,4
Nombre de pays	45	130	37	37	27	29

Source : FMI, Département des statistiques.

général largement dépassées. Alors que l'agriculture représente plus de 30 % du PIB en moyenne dans les pays d'Afrique subsaharienne, 14 d'entre eux ont réalisé une enquête sur leur secteur agricole depuis 2008 (contre 15 pays sur 29 dans la région Moyen-Orient). En ce qui concerne les statistiques de prix, les années de base ont été actualisées plus récemment : la moitié environ des pays d'Afrique subsaharienne ont adopté une année de base pour l'indice des prix à la consommation qui remonte à moins de six ans (BAfD, 2013), ce qui est à peu près la moyenne pour les autres régions aussi.

De nombreuses raisons expliquent que l'établissement et la diffusion des statistiques soient de si mauvaise qualité en Afrique subsaharienne :

- *Manque de capacités dans beaucoup de pays.* Le nombre moyen par pays d'experts en comptabilité nationale est de huit, et plus de la moitié des pays africains ont moins de six professionnels travaillant dans le département de la comptabilité nationale au sein de leur office statistique national (Sanga, 2013). En outre, la faiblesse des salaires, les perspectives de carrière peu attrayantes et le manque de reconnaissance se traduisent par une forte rotation du personnel. Par exemple, au Rwanda, en raison des contraintes budgétaires, seuls deux agents établissent actuellement les comptes nationaux. Au Zimbabwe, le chef de l'unité des comptes nationaux est le seul statisticien qui se consacre à plein temps au calcul du PIB, ce qui oblige l'office statistique national à détacher temporairement des agents d'autres unités.
- *Insuffisance du financement et multiplicité des sources de financement.* En Afrique, le finan-

cement des agences statistiques au moyen des ressources budgétaires ordinaires est souvent insuffisant. Par conséquent, les statisticiens s'appuient sur des projets financés par des bailleurs qui peuvent avoir des objectifs différents et des financements différents des autorités nationales. Les projets ainsi financés obéissent aussi à des cycles, ce qui ne permet pas toujours d'assurer un budget fiable et continu pour maintenir les capacités statistiques au niveau voulu. En Tanzanie, par exemple, une décision délibérée a été prise, pour faire des économies lors de l'enquête de 2007 sur les entreprises familiales, de ne recueillir que des données sur le revenu total des entreprises familiales non agricoles, ce qui a engendré d'énormes lacunes dans le tableau des ressources et des emplois pour 2007.

- *Priorité relativement secondaire.* Les initiatives tendant à améliorer les statistiques économiques entrent en concurrence avec d'autres projets pour leur financement, car les ressources sont limitées, en l'occurrence pour leur financement et pour le temps consacré à leur gestion, les autres projets pouvant bénéficier d'une préférence à la marge. L'accent mis sur les objectifs du Millénaire pour le développement et le besoin de statistiques pour suivre l'application des stratégies de réduction de la pauvreté ont détourné des ressources au détriment des statistiques économiques.
- *Incertitude quant à l'entité responsable des services statistiques.* C'est souvent le ministère de la planification qui en est chargé, mais, lorsque l'amélioration des statistiques est financée en grande partie par des bailleurs de fonds, le partage de

responsabilité entre bailleurs de fonds et organismes nationaux devient flou.

- *Motivation insuffisante en dehors des administrations publiques.* Faute de bien comprendre l'importance des statistiques et de recevoir des assurances crédibles d'impartialité et de confidentialité, le secteur privé n'est guère motivé pour participer aux enquêtes, comme en témoigne le faible taux de réponse. Au Botswana, par exemple, le taux de réponse moyen lors du dernier recensement économique a été de l'ordre de 45 % à 50 %.

Il est généralement admis que la qualité des statistiques doit être améliorée en Afrique subsaharienne, et plusieurs initiatives dans ce sens ont été lancées :

- Le Programme de comparaison internationale (PCI) pour l'Afrique a été lancé en 2002 en tant qu'initiative conjointe de la Banque africaine de développement (BAfD), de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de la Banque mondiale visant à permettre l'établissement d'indicateurs comparables du niveau des prix et des agrégats économiques en termes réels. Le projet le plus récent a commencé en 2010, en même temps qu'un Programme de renforcement des capacités statistiques, et porte sur l'établissement des statistiques de prix et des comptes nationaux. Les résultats du PCI doivent être publiés d'ici à la fin de 2013.
- Le Réseau international d'enquêtes sur les ménages (International Household Survey Network) a été créé en 2004 pour améliorer la disponibilité, l'accessibilité et la qualité des données recueillies par voie d'enquêtes dans les pays en développement. Un programme connexe, le Programme statistique accéléré, a été mis au point pour encourager une meilleure utilisation des données existantes et aligner les enquêtes sur les besoins prioritaires en matière de données (27 pays d'Afrique subsaharienne participent à ce programme).
- La plateforme ouverte de données de la BAfD, qui offre un accès convivial aux données, des outils de recherche et des «tableaux de bord», est en cours de déploiement dans 54 pays africains.
- La Stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles et rurales a été approuvée en février 2010 par la Commission de statistique des Nations Unies. Elle fixe le cadre de l'amélioration qualitative des statistiques nationales sur l'alimentation et l'agriculture. Il s'agit d'un projet de longue haleine (avec un horizon de plus de quinze ans), mais les données nationales font d'ores et déjà l'objet d'évaluations dont les résultats devraient être disponibles d'ici fin 2013.

Cependant, une préoccupation souvent exprimée est que ces initiatives ne sont pas bien coordonnées, ce qui complique l'amélioration qualitative globale des statistiques. Cette préoccupation est d'autant plus justifiée que le profil temporel de l'indice de capacité statistique de la Banque mondiale ne fait guère apparaître d'amélioration qualitative des statistiques de l'Afrique subsaharienne. Comme le montre le graphique 1.18, l'Afrique subsaharienne n'est pas la seule région où la capacité statistique ne s'améliore guère, mais l'Afrique fait systématiquement moins bien que le reste des régions en développement à cet égard.

Deux pays subsahariens seulement ont souscrit à la norme spéciale de diffusion des données (NSDD) du FMI, ce qui est le taux de participation le plus faible de toutes les régions du monde. Cependant, la plupart des pays africains participent au système général de diffusion des données (SGDD) du FMI, lequel s'attache à aider les pays qui ne respectent pas la NSDD à élaborer un plan global mais ordonné en vue de l'amélioration de leurs pratiques en matière de collecte et de diffusion des données.

Le Département des statistiques du FMI aide les pays d'Afrique subsaharienne à dresser un diagnostic des déficiences de leurs statistiques du double point de vue de leur qualité et de la méthodologie utilisée pour les établir. Chaque année, il organise environ 200 missions d'assistance technique et de formation dans ces pays pour les aider à améliorer leurs méthodes d'établissement des statistiques macroéconomiques (statistiques relatives aux comptes nationaux, aux prix, à la balance des paiements, aux finances publiques, et statistiques monétaires et financières) (voir tableau 1.7). Ces missions sont menées par les experts du siège du FMI ou de l'un de ses centres régionaux d'assistance

Tableau 1.7. Missions d'assistance technique du Département des statistiques du FMI en Afrique subsaharienne

Missions d'assistance technique	Exercice 2011/12	Exercice 2012/13	Exercice 2013/14 (prévues)
Comptes nationaux et statistiques de prix	92	107	108
Balance des paiements	18	22	23
Statistiques de finances publiques	31	23	21
Statistiques monétaires et financières	16	15	17
Diffusion des données	1	1	7
Statistiques plurisectorielles	0	1	0
Total	158	169	176
Formation	Exercice 2011/12	Exercice 2012/13	Exercice 2013/14 (prévue)
Comptes nationaux et statistiques de prix	9	11	15
Balance des paiements	3	1	2
Statistiques de finances publiques	2	3	3
Statistiques monétaires et financières	4	3	8
Diffusion des données	0	0	1
Total	18	18	29

Source : FMI, Département des statistiques.

technique en Afrique (AFRITAC). Une vingtaine de pays devraient réviser leur année de base avec l'aide d'un AFRITAC d'ici fin 2014 (voir l'édition de mai 2013 des *Perspectives économiques régionales*).

Malgré les difficultés mentionnées, certains signes sont encourageants. Les hauts responsables se montrent plus intéressés par les statistiques écono-

miques. Plusieurs pays sont sur le point de lancer de nouvelles enquêtes sur le secteur agricole cette année (Mozambique, Rwanda), et les bailleurs de fonds s'efforcent de mieux coordonner leurs interventions. Au Mali, ceux-ci se réunissent chaque mois et prévoient de mettre en place un fonds statistique qui centralisera toutes les contributions des bailleurs destinées à financer les activités dans ce domaine. En Ouganda, des enquêtes sur les flux de capitaux vont être lancées, ce qui permettra de mieux estimer les composantes des revenus et transferts du compte courant dans les comptes nationaux.

L'amélioration de la capacité statistique est un travail de longue haleine, et il faudra du temps pour que les statistiques de la région s'améliorent durablement, tant sur le plan qualitatif que du point de vue de leur cohérence. Cependant, les autorités nationales sont aujourd'hui plus nombreuses à reconnaître l'importance de disposer de données macroéconomiques fiables et comprennent que, pour cela, il faut d'abord assurer la collecte de données cohérentes et effectuer fréquemment des enquêtes. Elles sont encouragées à y consacrer davantage de ressources. Des données de meilleure qualité permettront d'améliorer la politique économique et de montrer que la croissance économique rapide affichée par un grand nombre de pays d'Afrique subsaharienne ces quinze dernières années se traduit bien par une amélioration durable des niveaux de vie.

2. Les moteurs de la croissance dans les pays d'Afrique subsaharienne pauvres en ressources naturelles

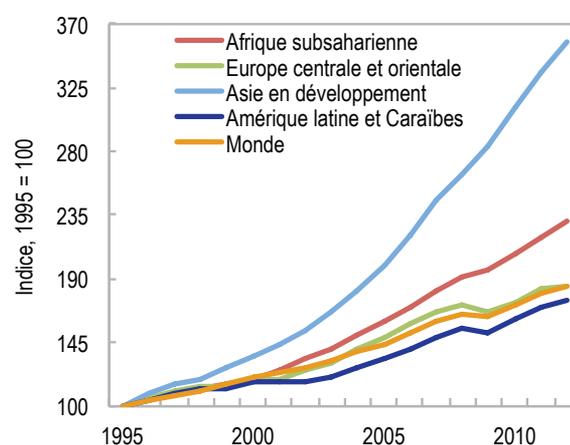
Le décollage de la croissance africaine observé depuis le milieu des années 90 n'est pas exclusivement imputable aux produits de base. Plusieurs pays ont enregistré des taux de croissance élevés qui n'étaient pas essentiellement liés à l'exploitation des richesses naturelles. Les expériences respectives des six pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles mais ayant enregistré les taux de croissance les plus élevés entre 1995 et 2010 révèlent un certain nombre de caractéristiques communes. Pour la plupart déjà identifiées comme décisives dans diverses études sur la croissance, ces caractéristiques qui aident les pays à enclencher un cercle vertueux sont les suivantes : une gestion macro-économique plus performante, des institutions plus fortes, des flux d'aide plus substantiels et des investissements plus massifs dans le capital physique et humain. Comme la croissance de ces pays a décollé alors qu'ils étaient dans une situation sinon pire du moins comparable à celle des pays à faible revenu pauvres en ressources à faible croissance, et même de certains pays actuellement considérés comme fragiles, leur exemple est riche d'enseignements pour le reste de la région.

L'Afrique subsaharienne affiche une croissance forte depuis le milieu des années 90 (graphique 2.1), ce que l'on attribue en général aux prix relativement élevés des produits de base — en particulier des ressources naturelles comme le pétrole et les minéraux — qui ont à la fois dopé les recettes et attiré des flux d'investissement substantiels. Bien que la croissance de certains pays de la région soit très dépendante des exportations de ressources naturelles, bon nombre de pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles ont aussi bénéficié d'une croissance rapide. De fait, huit des douze économies subsahariennes ayant eu la croissance la plus rapide depuis 1995 étaient des pays à faible revenu considérés comme pauvres en ressources naturelles durant cette période; en tant que groupe, ils ont connu une croissance un peu plus rapide que les exportateurs de pétrole (graphique 2.2). Certains

viennent de découvrir des gisements et devraient devenir producteurs de ressources à brève échéance.

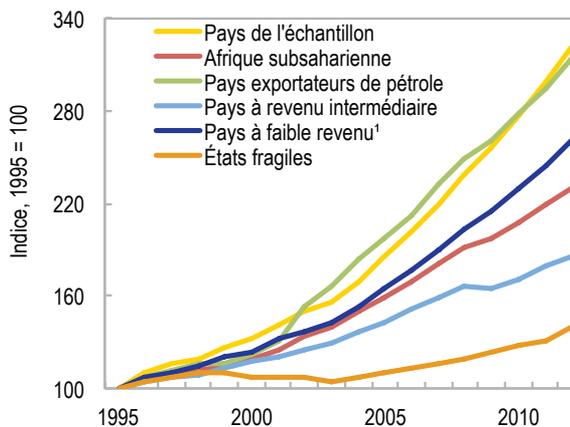
Le présent chapitre s'appuie sur les nombreuses études consacrées au décollage de la croissance, comme FMI (2008), Commission sur la croissance et le développement (2008), Salinas, Gueye et Korbut (2011), et Bluedorn *et al.* (2013). Il s'intéresse plus particulièrement à la trajectoire de la croissance dans les six pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne — Burkina Faso, Éthiopie,

Graphique 2.1. Principales régions : indice du PIB réel



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 2.2. Afrique subsaharienne : indice du PIB réel



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
¹ Les pays à faible revenu ne comprennent pas les États fragiles.

Ce chapitre a été préparé par Isabell Adenauer, Rodrigo Garcia-Verdu, Kareem Ismail, Alun Thomas et Masafumi Yabara, sous la direction de David Robinson, avec le concours de Cleary Haines en matière de recherche.

Mozambique, Ouganda, Rwanda et Tanzanie — qui ont enregistré la croissance la plus soutenue entre 1995 et 2010, alors qu'ils ne produisaient pas de ressources naturelles.

Même si chaque trajectoire est unique, un certain nombre de points communs apparaissent¹. Ils sont naturellement liés entre eux, mais nous ne tenterons pas ici d'établir des relations de causalité. Ces points communs sont également mis en évidence par une régression sur données de panel concernant la croissance dans les pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles (annexe 2.1). Les principales conclusions sont les suivantes :

- Tous les pays en question ont réussi à créer un cercle vertueux : des politiques avisées, inspirées par une vision à moyen terme, et d'importantes réformes structurelles ont stimulé les flux d'aide; conjugués à un allègement de la dette, ces flux ont créé un espace budgétaire qui a permis l'essor rapide des dépenses sociales et des dépenses d'équipement (pour l'infrastructure, par exemple), qui ont à leur tour dopé la croissance; cette évolution a parfois été observée après une guerre civile ou un changement de régime radical.
- Bien que les transformations structurelles demeurent limitées, l'agriculture a été un facteur de progrès dans certains pays et offre un potentiel très intéressant pour l'avenir. Les services ont aussi joué un rôle important; le secteur manufacturier, en revanche, voit sa croissance toujours entravée par la petite taille des marchés intérieurs et l'insuffisance des infrastructures.
- À l'avenir, il s'agira surtout de combler le déficit d'infrastructures et d'augmenter la productivité, en particulier dans le secteur agricole, qui emploie une majorité de la population. Ceci contribuerait non seulement à soutenir la croissance, mais aussi à en répartir plus équitablement les fruits.

¹Parmi les études déjà consacrées à la croissance de certains pays durant cette période, on peut citer : FMI, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2011, pour le Rwanda, l'Ouganda et la Tanzanie; d'autres travaux sur la Tanzanie de Nord *et al.* (2009) et Robinson, Gaertner et Papageorgiou (2011); des travaux sur l'industrie manufacturière en Éthiopie de Dinh *et al.* (2012) et sur le Mozambique, de Jones et Tarp (2013).

ÉVOLUTION GLOBALE DE LA CROISSANCE DANS LES PAYS DE L'ÉCHANTILLON

Tous les pays de l'échantillon, à savoir le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Mozambique, l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, enregistrent une croissance forte et soutenue depuis le milieu des années 90, sans pour autant avoir exploité leurs ressources naturelles à grande échelle au cours de cette période. Pour être retenus dans l'échantillon, les pays devaient avoir eu un taux de croissance de leur PIB réel de plus de 5 % en moyenne entre 1995 et 2010, ainsi qu'un taux de croissance du PIB réel par habitant supérieur à 3 %. Le Malawi est un cas limite, qui satisfait à presque tous ces critères. Le Burkina Faso et la Tanzanie produisent de l'or depuis quelque temps, et la Tanzanie est considérée aujourd'hui comme un pays riche en ressources naturelles. Le Mozambique va devenir un producteur important de charbon, de gaz et de pétrole. Néanmoins, quand leur croissance a commencé à décoller, entre le début et le milieu des années 90, aucun de ces pays n'était considéré comme riche en ressources naturelles. Il est possible qu'ils aient bénéficié indirectement des cours élevés des produits de base, car certains, comme le Mozambique, ont reçu d'importants flux de financement de l'étranger pour investir dans la production de ressources naturelles.

À l'époque de leur décollage, les pays de l'échantillon se trouvaient dans une situation qui, à certains égards, était pire que celles de pays subsahariens comparables à eux, mais qui ont connu une trajectoire de croissance moins favorable durant ces quinze dernières années. Au début des années 80, la Côte d'Ivoire et le Zimbabwe faisaient partie des économies les plus prometteuses de la région subsaharienne, mais les prévisions ne se sont jamais réalisées. Même au milieu des années 90, il était difficile de deviner que les six pays de notre étude seraient parmi ceux qui connaîtraient les plus forts taux de croissance au monde une quinzaine d'années plus tard.

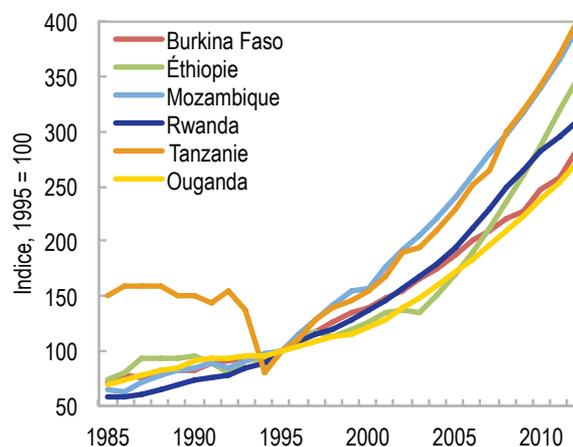
L'exactitude des statistiques de croissance économique des pays d'Afrique subsaharienne a été mise en doute. Faute d'enquêtes régulières et en raison de l'importance du secteur informel, les données de la comptabilité nationale se fondent parfois sur des mesures indirectes de l'activité économique et sur des évaluations qualitatives. De ce fait, certains observateurs

contestent leur utilité et leur pertinence pour l'analyse statistique et l'action publique. D'autres indicateurs, en revanche, paraissent globalement confirmer la forte croissance des six pays de l'échantillon, et tout porte à croire que les estimations de PIB qui sont effectuées sur de nouvelles bases dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne amèneront vraisemblablement à relever les estimations des niveaux de production moyens (voir l'encadré 2.1 et l'annexe 1.1).

S'agissant des principales caractéristiques de la croissance dans les six pays de l'échantillon, la présente analyse met en évidence des variations non négligeables d'un pays à l'autre (graphique 2.3, tableau 2.1). Toutefois, chaque pays avait défini une vision et un cadre stratégique globaux :

- Au Burkina Faso, le décollage de la croissance a été soutenu par la dévaluation du franc CFA, en 1994, par la décision prise très tôt par les pouvoirs publics de privilégier une planification macroéconomique à moyen terme, et par une meilleure gestion de la filière coton.
- L'Éthiopie, qui est de loin le plus peuplé des pays de l'échantillon, a dopé sa croissance en soutenant activement l'agriculture et certains produits et services d'exportation (fleurs coupées, tourisme, transport aérien).
- Le Mozambique a attiré d'importants flux d'investissement direct étranger (IDE) et d'autres capitaux extérieurs à la fin des années 90, qui lui ont permis de financer de très grands projets à forte intensité de capital dans le domaine de la production et du transport d'électricité (pour la production d'aluminium) et de gaz.
- L'Ouganda s'est engagé dans d'importantes réformes macroéconomiques et structurelles juste avant 1990, a stimulé l'investissement privé et lancé une diversification de sa base d'exportation, élargie aux produits non traditionnels.
- Le Rwanda a bénéficié d'un effet de rebond après avoir stabilisé sa situation politique en s'appuyant sur une stratégie de relance nationale judicieusement axée sur des secteurs spécifiques comme le tourisme ou la filière café.
- La Tanzanie a obtenu une croissance vigoureuse en lançant trois vagues de réformes

Graphique 2.3. Échantillon de pays subsahariens : indice du PIB réel



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Tableau 2.1. Échantillon de pays subsahariens : croissance du PIB réel et du PIB réel par habitant, moyenne 1995–2010 (Pourcentage)

	Croissance du PIB réel	Croissance du PIB réel par habitant
Burkina Faso	6,2	3,2
Éthiopie	7,3	4,6
Mozambique	8,1	5,9
Ouganda	7,4	4,0
Rwanda	9,6	5,2
Tanzanie	5,8	3,3

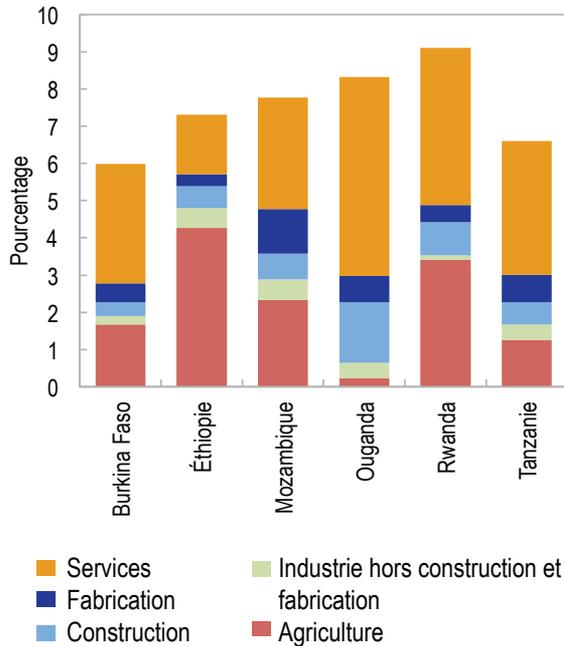
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

macroéconomiques et structurelles bien ordonnées et couvrant tous les secteurs.

S'agissant de la contribution des différents secteurs à la croissance, l'étude des pays de l'échantillon met en évidence le rôle essentiel des services et, dans certains cas, de l'agriculture (graphique 2.4).

La croissance du secteur agricole a considérablement stimulé la croissance globale en Éthiopie et au Rwanda, mais beaucoup moins dans les autres pays, en particulier en Ouganda. Dans tous les pays de l'échantillon, les services ont connu une croissance rapide, avec un taux pouvant atteindre 8 % à 10 % en moyenne par an dans les pays ayant enregistré la croissance la plus rapide. En Ouganda, la construction et les services ont contribué pour plus de 60 % au taux de croissance.

Graphique 2.4. Échantillon de pays subsahariens : contributions sectorielles à la croissance du PIB réel, moyenne 1995–2010



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La production manufacturière a augmenté dans tous les pays, mais son niveau initial était si bas que sa contribution à la croissance globale est demeurée limitée durant la période considérée (tableau 2.2). C'est en Éthiopie que sa part était la plus modeste, à 5 % du PIB. En Ouganda et au Rwanda, les parts étaient respectivement de 7 % et 8 % et donc comparables à la part médiane calculée pour les pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne. L'essor de l'industrie manufacturière continue de se heurter à des obstacles structurels comme le coût élevé des intrants et l'insuffisance des infrastructures. L'approvisionnement limité et coûteux en électricité, en particulier, constitue toujours un problème majeur.

Malgré une croissance soutenue, les transformations structurelles observées dans les pays de l'échantillon restent limitées. Au chapitre 3 de l'édition d'octobre 2012 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, la transformation structurelle est brièvement définie comme la migration des travailleurs des secteurs à faible productivité du travail (l'agriculture, en général) vers les secteurs à productivité du travail au dessus de la moyenne (industrie et certains

Tableau 2.2. Échantillon de pays subsahariens : contributions sectorielles à la croissance du PIB réel (Pourcentage)

	Agriculture			Fabrication			Construction		
	Part du PIB total 1995	Croissance 1995–2010	Contribution à la croissance totale 1995–2010	Part du PIB total 1995	Croissance 1995–2010	Contribution à la croissance totale 1995–2010	Part du PIB total 1995	Croissance 1995–2010	Contribution à la croissance totale 1995–2010
Burkina Faso	34,6	5,30	1,60	13,9	4,33	0,51	4,7	7,70	0,36
Éthiopie	73,5	6,14	4,26	5,4	11,51	0,32	3,2	17,00	0,58
Mozambique	40,2	7,02	2,32	6,5	12,26	1,19	2,8	19,89	0,69
Ouganda	47,2	1,18	0,22	7,1	9,08	0,70	7,1	16,61	1,62
Rwanda	43,8	8,37	3,40	7,8	6,62	0,46	4,9	21,19	0,89
Tanzanie ¹	33,0	4,32	1,26	9,0	7,86	0,73	5,7	9,42	0,59

	Industrie hors fabrication et construction			Services		
	Part du PIB total 1995	Croissance 1995–2010	Contribution à la croissance totale 1995–2010	Part du PIB total 1995	Croissance 1995–2010	Contribution à la croissance totale 1995–2010
Burkina Faso	1,4	14,64	0,33	45,4	6,93	3,21
Éthiopie	3,3	23,96	0,55	14,5	9,10	1,59
Mozambique	1,8	30,96	0,55	48,7	6,76	3,00
Ouganda	1,2	19,94	0,42	37,2	11,82	5,35
Rwanda	1,2	11,86	0,14	42,3	10,12	4,22
Tanzanie ¹	4,4	8,31	0,41	47,9	7,30	3,59

Source : FMI, bases de données du Département Afrique.

¹Dans le cas de la Tanzanie, les données se rapportent à la période 1999–2010.

Encadré 2.1. La réalité de la croissance. Références possibles pour évaluer les estimations du PIB

Dans la majorité des pays d'Afrique subsaharienne, les statistiques sur la croissance économique présentent des lacunes considérables. Des études récentes (Jerven, 2013; Young, 2012) consacrées à ce problème semblent montrer que les estimations du PIB établies par bon nombre de pays africains manquent de précision et de fiabilité. Faute de capacités et de moyens financiers suffisants, les données de comptabilité nationale n'offrent pas la qualité et la couverture souhaitées, car les enquêtes réalisées ne sont ni régulières ni fiables (chapitre 1, annexe 1.1). L'importance du secteur informel, y compris le rôle toujours prépondérant de l'agriculture de subsistance, constitue également un obstacle à l'obtention de données exactes, ce qui conduit certains observateurs à s'interroger sur leur utilité pour l'analyse statistique et le choix des politiques.

La comparaison entre les données relatives aux PIB et des indicateurs quantitatifs provenant d'autres sources et mesurés dans ces pays permet d'avoir une vision plus large du décollage de la croissance dans les pays de l'échantillon (graphique 2.1.1). Les six secteurs utilisés pour les comparaisons sont l'agriculture, la construction, les services d'utilité publique, l'hôtellerie-restauration, les transports et les communications, et les services financiers. Ils représentent l'essentiel de la production dans les pays étudiés (Burkina Faso, Éthiopie, Mozambique et Rwanda). Pour chaque secteur, les barres rouges correspondent aux taux de croissance issus des comptes nationaux, sur la base de la valeur ajoutée, tandis que les barres vertes correspondent à la production physique de certaines des composantes de chaque secteur. Il est normal que la somme des composantes ne soit pas égale aux totaux sectoriels en raison de bases différentes (production ou valeur ajoutée), mais on pourrait s'attendre à ce que les composantes soient généralement supérieures aux données des comptes nationaux.

Si l'on compare les données sur la production des principales cultures et les estimations des comptes nationaux pour le secteur agricole, il semble que, en Éthiopie et au Rwanda, les cultures vivrières aient enregistré une croissance bien plus rapide que le secteur agricole en général; le maïs a progressé très faiblement au Mozambique et le millet a peu progressé au Burkina Faso. Pour ce dernier pays, toutefois, la croissance sectorielle globale ne paraît pas trop en décalage. Au Mozambique, le taux de croissance officielle de l'agriculture est difficile à rapprocher parce que même les cultures commerciales n'ont pas eu une croissance très rapide. S'agissant du secteur de la construction, le taux de croissance de la consommation de ciment est comparable au taux de croissance sectoriel au Mozambique et au Rwanda, mais il lui est largement supérieur en Éthiopie. Quel que soit le pays considéré, les données sur les services d'utilité publique ne semblent pas être trop élevées. La production d'électricité a fortement progressé ces dernières années en Éthiopie et, dans une mesure légèrement moindre, au Mozambique et au Rwanda. Dans ce dernier pays, le taux de croissance élevé de la production électrique ne correspond pas à celui des services d'utilité publique en général parce qu'une partie importante des importations a servi au processus de production, si bien que la valeur ajoutée est faible.

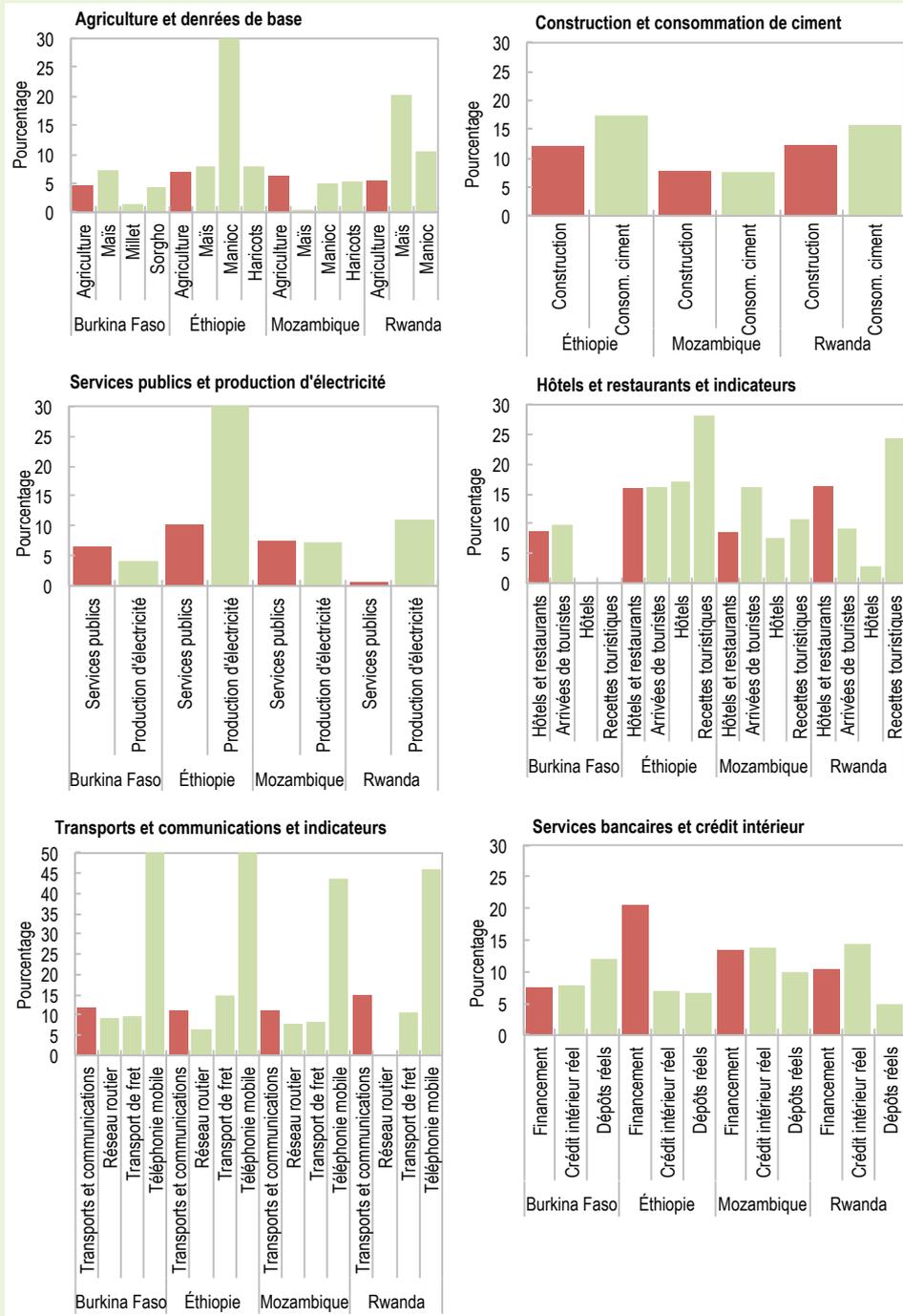
Pour les services aussi, la croissance figurant dans les comptes nationaux correspond aux valeurs d'autres indicateurs. La croissance de l'hôtellerie-restauration était globalement conforme à la celle des entrées touristiques, mais il faudrait davantage exploiter la durée des séjours pour établir un taux de croissance sectoriel de référence, car la longueur des séjours peut s'écarter de manière significative des entrées. À l'heure actuelle, le Mozambique est le seul pays à exploiter les informations sur les durées de séjour pour établir une référence. Dans les transports et les communications, la pénétration de la téléphonie mobile a été très forte dans les quatre pays, ce qui contribue à expliquer les taux de croissance sectoriels figurant dans les comptes nationaux, supérieurs aux taux de croissance modestes des transports routier et ferroviaire ainsi que du fret. Sauf en Éthiopie, la croissance réelle du crédit intérieur a été comparable à l'estimation de la croissance des services financiers, la croissance réelle des dépôts étant plus variable (cas du Burkina Faso et du Rwanda en particulier).

Globalement, les indicateurs sous-jacents corroborent donc les estimations de croissance élevée pour ces pays.

Cet encadré a été préparé par Alun Thomas.

Encadré 2.1 (fin)

Graphique 2.1.1. Afrique subsaharienne : comparaison entre les taux de croissance sectoriels et les indicateurs sous-jacents, 2000–11¹



Source : calculs des services du FMI d'après les données communiquées par les autorités nationales.

¹Dans le cas du Rwanda, les données se rapportent à 2000–12.

services). Une nouvelle base de données sur l'emploi élaborée à partir d'enquêtes effectuées auprès des ménages dans une trentaine de pays subsahariens permet d'évaluer le degré de transformation structurelle dans les pays de l'échantillon et de faire des comparaisons avec d'autres pays de la région (Fox *et al.*, 2013). Cette analyse montre que les migrations les plus importantes ont eu lieu au Rwanda et en Tanzanie, entraînant un recul substantiel de la part des emplois agricoles et de fortes hausses de l'emploi dans les services (tableau 2.3). De manière générale, les travailleurs des pays étudiés ont quitté le secteur agricole essentiellement pour rejoindre celui des services; cette évolution est comparable à celle qu'on observe dans le pays le plus peuplé de la région et également son premier producteur de pétrole, le Nigéria, mais aussi dans d'autres économies africaines plus avancées.

RÉSULTATS DES ÉTUDES DE CAS NATIONALES

Dans cette section, nous faisons une synthèse des résultats obtenus avec les études de cas détaillées sur les six pays de l'échantillon. L'un des points communs qui se dégage est que la stabilisation macroéconomique et la conduite de réformes structurelles décisives ont très largement contribué à jeter les bases d'une croissance soutenue. Plusieurs des pays de l'échantillon sortaient d'un conflit armé, ou avaient pratiqué le socialisme africain ou suivi des stratégies de développement pilotées par l'État après

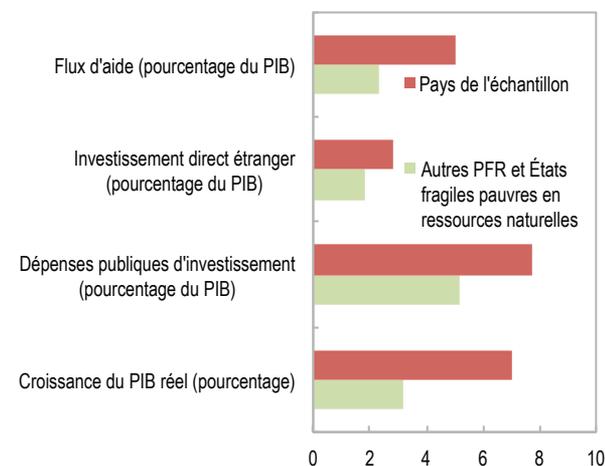
Tableau 2.3. Échantillon de pays subsahariens : variation annuelle de l'emploi par secteur jusqu'en 2010 (Pourcentage)

	Agriculture	Industrie	Services
Burkina Faso	-0,2	0,0	0,2
Éthiopie	-0,7	0,2	0,5
Mozambique	0,4	0,1	-0,5
Ouganda	-0,3	0,1	0,2
Rwanda	-1,3	0,3	1,1
Tanzanie	-1,5	0,4	1,2
Nigéria	-4,1	0,1	3,9

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; calcul des services du FMI.

Note : La période initiale pour le Burkina Faso et le Mozambique est 2003; pour le Rwanda, 1995; pour l'Ouganda et la Tanzanie, 2001; et pour l'Éthiopie et le Nigéria, 2005.

Graphique 2.5. Échantillon de pays subsahariens : le cercle vertueux, moyenne 1995–2010



Sources : FMI, base de données du Département Afrique et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : PFR = pays à faible revenu.

l'indépendance. Il leur a donc fallu s'attaquer à des déséquilibres macroéconomiques majeurs, souvent avec l'aide de programmes soutenus par le FMI.

En outre, dans les six pays de l'échantillon, les flux d'aide, l'IDE, l'allègement de la dette et les dépenses publiques d'équipement ont été plus importants que dans d'autres pays à faible revenu ou États fragiles pauvres en ressources naturelles (graphique 2.5)². Bien que les interactions entre investissement et croissance économique ne soient pas parfaitement claires, il est probable que le niveau d'investissement élevé et soutenu a contribué à la forte croissance des économies de l'échantillon³. Ce lien est également confirmé par les résultats de la décomposition de la croissance présentée dans l'encadré 2.2 et les données économétriques figurant à l'annexe 2.1.

C'est à la lumière de tous ces éléments que nous examinons en détail, dans les sections suivantes, plusieurs aspects de la croissance économique mesurée dans ces pays, en soulignant le rôle de l'environnement macroéconomique global et des réformes structurelles, de la gouvernance et des institutions, de la formation

²Le groupe témoin auquel sont comparés les pays de l'échantillon est la moyenne des pays subsahariens à faible revenu (y compris les États fragiles) dont les exportations de ressources naturelles représentent moins de 25 % du total des exportations (pondération en fonction des parités de pouvoir d'achat).

³Bond, Leblebicioglu et Schiantarelli (2010) établissent, sur la base de données empiriques, une relation positive entre l'investissement et le taux de croissance à long terme.

Encadré 2.2. Rôle de la productivité totale des facteurs dans l'accélération de la croissance des pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles

La croissance peut être alimentée de deux manières, soit en utilisant plus de facteurs de production ou d'intrants (travail et capital) pour augmenter le nombre de biens et de services que l'économie est capable de produire, soit en combinant les intrants de manière plus efficace pour produire davantage à quantité égale d'intrants. Faire la part entre ces deux sources de croissance aide à identifier les causes directes de la croissance.

Cet encadré présente les résultats d'un exercice de calcul portant sur la croissance augmentée grâce au capital humain dans nos six pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles. L'exercice s'inspire de la décomposition standard proposée par Solow (1957), qui décompose les taux de croissance du PIB réel et distingue entre ce qui est imputable aux intrants factoriels et ce qui procède d'une productivité résiduelle, communément appelée productivité totale des facteurs (PTF)¹. La PTF englobe l'utilisation de technologies nouvelles, plus efficaces, ainsi que toutes les améliorations apportées à la façon dont les intrants sont combinés (amélioration de la gouvernance, de la réglementation, du climat des affaires, etc.).

Comme les niveaux d'instruction ont considérablement augmenté en Afrique subsaharienne au cours des deux dernières décennies grâce au recentrage des ressources sur l'enseignement public, il importe de prendre en compte l'amélioration des compétences de la main-d'œuvre, faute de quoi la meilleure qualité de la main-d'œuvre est attribuée à tort à des hausses de la PTF. Pour ce faire, on se sert des données sur les niveaux d'instruction fournies par Barro et Lee (2012) pour ajuster la qualité du facteur travail².

Le tableau 2.2.1 présente les résultats de la décomposition. La première colonne montre le taux de croissance du PIB réel, les trois suivantes la contribution respective du capital, du travail et de l'éducation à la croissance, tandis que la dernière colonne indique le taux de croissance de la PTF. On le voit, la croissance du PIB réel a été plus rapide dans les années 90 que durant la décennie précédente (sauf en Tanzanie et au Rwanda, où elle n'a pratiquement pas varié); en outre, dans tous les pays à l'exception de l'Ouganda, le rythme a été plus soutenu pendant la première décennie 2000 que dans les années 90.

En outre, la PTF s'est accélérée dans la quasi-totalité des pays entre les années 80 et 90, ce qui indiquerait un effet de rebond de la croissance. Cette accélération reflète sans doute les innovations et les évolutions structurelles, qui ont contribué à une croissance plus soutenue du PIB réel en Éthiopie, au Mozambique et en Tanzanie pendant toute la première décennie 2000.

Cet encadré a été préparé par Rodrigo Garcia-Verdu et Alun Thomas.

¹Pour construire les séries temporelles relatives au capital, on utilise des données sur le taux d'investissement issues du Penn World Table, Version 8, ainsi que la méthode de l'inventaire perpétuel : l'accumulation de capital est calculée en attribuant une valeur au stock initial, en y ajoutant les investissements et en déduisant une dépréciation constante dans les années qui suivent. Pour le travail, l'exercice se fonde sur des estimations récentes du nombre de travailleurs que le FMI et la Banque mondiale établissent à partir des enquêtes sur les ménages réalisées ces vingt dernières années pour chacun des six pays. Comme on n'a pratiquement aucune donnée de ce type pour les années 80, on se sert des données contenues implicitement dans les séries de Penn World Table.

²L'exercice utilise en particulier la fonction de production proposée par Bosworth et Collins (2002), où le travail (L), mesuré par le nombre de travailleurs, est multiplié par une mesure du capital humain (H), que l'on obtient en combinant une estimation du taux de rendement de l'éducation (14 % par an) avec la durée moyenne de scolarisation des personnes de 25 ans et plus (données de Barro et Lee, 2012).

Encadré 2.2 (fin)**Tableau 2.2.1. Échantillon de pays subsahariens : décomposition de la croissance de la production**
(Contribution aux taux de croissance annuelle, en pourcentage)

Pays	Période	PIB réel	Stock de capital	Main-d'œuvre ajustée	Éducation	Productivité totale des facteurs
Burkina Faso	1980–90	2,3	2,6	1,0	0,6	-1,8
	1990–2000	4,6	1,7	1,3	0,6	1,0
	2000–10	5,5	1,9	2,8	0,4	0,4
Éthiopie	1980–90	2,2	1,7	0,8	0,7	-1,1
	1990–2000	2,9	0,7	1,0	0,4	0,9
	2000–10	8,1	2,4	2,1	0,3	3,4
Mozambique	1980–90	-0,1	0,7	0,6	-0,1	-1,4
	1990–2000	5,4	2,3	3,9	0,0	-0,8
	2000–10	7,9	2,4	1,9	0,4	3,2
Ouganda	1980–90	3,1	0,8	1,5	0,3	0,5
	1990–2000	7,2	2,1	1,2	0,2	3,7
	2000–10	6,4	3,1	1,7	0,2	1,4
Rwanda	1980–90	1,8	2,8	0,9	0,2	-2,1
	1990–2000	1,7	0,5	-2,2	0,3	3,1
	2000–10	7,7	2,4	2,3	0,2	2,8
Tanzanie	1980–90	3,5	-0,2	1,8	0,1	1,6
	1990–2000	3,3	1,2	1,4	0,1	0,6
	2000–10	6,8	2,5	1,6	0,2	2,6

Sources : calculs des services du FMI d'après Penn World Table, Version 8; données de Barro et Lee (2012) sur les niveaux d'éducation; enquêtes nationales sur les ménages.

L'exercice révèle aussi une plus grande contribution de l'accumulation de capital dans tous les pays pendant la première décennie 2000, ce qui concorde avec le fait que les taux d'investissement des pays de l'échantillon ont fortement augmenté, même par rapport au groupe des pays à faible revenu et des États fragiles pauvres en ressources naturelles. L'accumulation de capital n'a pas contribué également dans tous les pays : le capital physique a contribué dans tous les cas à l'accélération de la croissance du PIB réel pendant les années 90, mais cette contribution n'a été prononcée qu'au Burkina Faso, au Mozambique et en Ouganda.

En somme, l'accélération de la croissance dans les pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles a été due à une croissance plus forte de la PTF et à une accumulation plus rapide des facteurs. Dans la mesure où la population active continue d'augmenter dans la plupart des pays de la région, et où, par rapport aux autres pays à croissance rapide, le taux d'investissement est encore faible dans un grand nombre de pays (Éthiopie, Mozambique, Ouganda, Rwanda), les intrants productifs pourraient continuer à être des sources de croissance à l'avenir.

de capital humain, du secteur financier, ainsi que de l'aide et de l'investissement, et en identifiant les moteurs sectoriels de la croissance.

Élaboration de la politique macroéconomique et réformes structurelles

Tous les pays de l'échantillon ont su conduire des réformes macroéconomiques globales et mener des politiques axées sur la stabilité tout au long des années 90, ce qui leur a souvent permis de redresser leurs économies, caractérisées jusque-là par des phases alternantes d'accélération et de freinage. C'est le cas, notamment, de la Tanzanie, où trois phases de libéralisation très poussée se sont succédé (Nord *et al.*, 2009; Robinson, Gaertner et Papageorgiou, 2011). Après avoir mis fin au contrôle de l'économie par l'État et commencé à prendre des mesures pour se transformer en économie de marché, la Tanzanie a libéralisé son taux de change et les régimes appliqués aux échanges commerciaux et à la commercialisation des produits agricoles, et réformé considérablement son système financier jusqu'au milieu des années 90. Cependant, ces réformes n'ont porté leurs fruits qu'après 1996, quand la Tanzanie a privatisé certains des derniers organismes parapublics, poursuivi l'assainissement budgétaire et opté pour une politique monétaire plus indépendante. Le rythme de la croissance s'est singulièrement accéléré au milieu des années 90, puis s'est maintenu malgré divers chocs extérieurs (fluctuation des cours mondiaux des produits de base et effondrement de la demande mondiale) et intérieurs (sécheresses, par exemple). En préservant la stabilité macroéconomique en dépit d'une série de chocs extérieurs et intérieurs (flambée des cours mondiaux des produits alimentaires et énergétiques, chocs climatiques et troubles politiques dans la Côte d'Ivoire voisine, par exemple), le Burkina Faso a prouvé qu'il avait fait des choix de politique économique responsables et qu'il était stable sur le plan politique.

La majorité des pays de l'échantillon se sont reconstruits au terme de conflits violents. Après les conflits armés et les troubles qui ont eu lieu dans les années 80 ou au début de la décennie suivante, ils se trouvaient dans une situation très défavorable, leurs infrastructures étaient endommagées, mais ils se sont transformés en pays bien gérés, générant de la croissance économique et devançant leurs pairs. Au début des années 90, le Mozambique a engagé une première

vague de réformes structurelles et commencé à attirer des financements de donateurs et des flux d'IDE substantiels, qui ont été investis dans les infrastructures et de très grands projets.

En Ouganda, des réformes macroéconomiques bien ordonnées ont été engagées au sortir du conflit; elles visaient surtout à assouplir le contrôle des prix, à libéraliser puis laisser flotter le taux de change, à réformer la fonction publique et à privatiser des organismes parapublics.

Comme la période d'instabilité qui a précédé la phase de redressement, au milieu des années 90, s'était accompagnée d'une destruction du capital physique, d'une croissance faible ou nulle ou de baisses de la production par habitant, le décollage de la croissance peut effectivement être attribué en partie à un effet de rebond (encadré 2.2). Néanmoins, les pays de l'échantillon ont enregistré une croissance soutenue et de plus en plus rapide pendant plus de quinze ans, ce qui indiquerait que les mutations structurelles de l'économie ont été plus déterminantes que l'effet de rebond. Qui plus est, d'autres pays pauvres en ressources naturelles également victimes de guerres civiles n'ont pas réussi à obtenir une croissance forte ou soutenue (Burundi et Érythrée, par exemple).

L'allègement de la dette a été un autre facteur important de stabilité macroéconomique. La plupart des pays de l'échantillon ont pu en bénéficier au début des années 2000, au titre de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). L'allègement substantiel de leur dette a créé une marge de manœuvre budgétaire considérable. Ils ont été encouragés à mettre à profit cette marge sous forme de dépenses pour la réduction de la pauvreté. Cela s'est traduit par une évolution de la composition des dépenses au profit de l'éducation et de la santé. Cet espace budgétaire supplémentaire leur a aussi permis de constituer des marges de manœuvre budgétaire, sans lesquelles ils n'auraient pas pu prendre de mesures anticycliques pendant la crise financière mondiale, ni axer davantage sur le moyen terme leur stratégie de dépense.

L'amélioration de la gestion macroéconomique s'est accompagnée d'une accélération de la croissance, d'un recul de l'inflation, d'une baisse des déficits budgétaires et d'une accumulation des réserves internationales

Tableau 2.4. Échantillon de pays subsahariens : indicateurs économiques

	1980–94	1995–2010
	(Variation en pourcentage)	
Croissance du PIB réel		
Burkina Faso	3,3	6,2
Éthiopie	1,7	7,3
Mozambique	1,7	8,1
Ouganda	3,5	7,4
Rwanda	-2,0	9,6
Tanzanie	2,8	5,8
Moyenne du groupe	1,8	7,4
Moyenne pondérée du groupe	2,4	7,0
Inflation, moyenne pour la période		
Burkina Faso	5,0	3,1
Éthiopie	7,4	8,8
Mozambique	43,0	14,2
Ouganda	92,1	6,3
Rwanda	9,5	10,1
Tanzanie	29,7	9,6
Moyenne du groupe	31,1	8,7
Moyenne pondérée du groupe	27,8	8,5
	(Pourcentage du PIB)	
Solde budgétaire		
Burkina Faso	-2,2	-2,7
Éthiopie	-4,4	-4,0
Mozambique	-6,7	-3,3
Ouganda	...	-1,9
Rwanda	-5,8	-1,4
Tanzanie	-4,6	-2,4
Moyenne du groupe	-4,7	-2,6
Moyenne pondérée du groupe	-4,4	-2,9
Solde extérieur courant		
Burkina Faso	-3,0	-8,9
Éthiopie	-2,0	-3,5
Mozambique	-13,3	-13,3
Ouganda	-2,9	-6,0
Rwanda	-7,2	-3,9
Tanzanie	-5,1	-6,7
Moyenne du groupe	-5,6	-7,1
Moyenne pondérée du groupe	-4,3	-6,5
	(Mois d'importations)	
Couverture par les réserves		
Burkina Faso	4,3	5,2
Éthiopie	1,9	3,2
Mozambique	2,2	4,4
Ouganda	1,3	6,1
Rwanda	3,7	5,0
Tanzanie	0,7	4,7
Moyenne du groupe	2,4	4,8
Moyenne pondérée du groupe	1,8	4,6

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : ... = données non disponibles.

(tableau 2.4). Les déficits courants, au contraire, se sont creusés dans certains pays en raison du niveau élevé des investissements réalisés au cours de la période considérée et souvent financés par l'aide et l'IDE.

Gouvernance et institutions

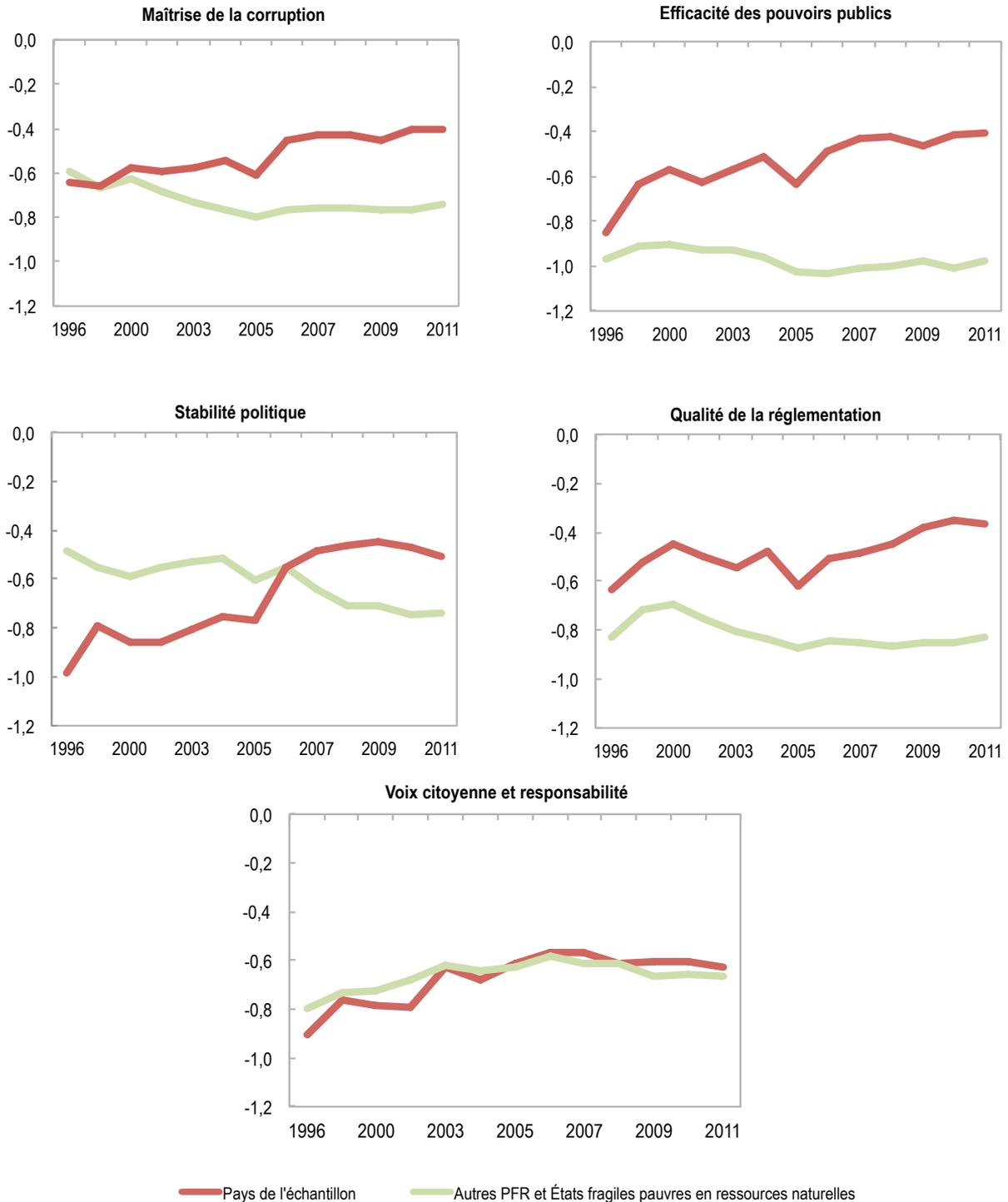
On peut évaluer la qualité de la gouvernance et des institutions selon de nombreux critères. Les pays de l'échantillon ont amélioré leur gouvernance par rapport au groupe témoin, pour quatre des cinq aspects pris en compte par les indicateurs de la gouvernance dans le monde établis par la Banque mondiale, à savoir la maîtrise de la corruption, l'efficacité des pouvoirs publics, la stabilité politique et l'absence de violence, et la qualité de la réglementation (graphique 2.6). Cette analyse semble montrer que les améliorations enregistrées sur ces plans et le fait d'avoir des institutions plus efficaces que les pays témoins pourraient avoir largement contribué à l'accélération plus forte de la croissance dans les pays étudiés. La régression sur données de panel (voir annexe 2.1) et les travaux empiriques antérieurs (Salinas, Gueye et Korbut, 2011) confirment d'ailleurs l'importance de ces facteurs institutionnels⁴. Tous les pays de l'échantillon ont également bénéficié d'une assistance technique approfondie destinée à améliorer la qualité de leurs institutions.

Les réformes structurelles décisives engagées dans les pays de l'échantillon et les mesures prises pour améliorer les capacités institutionnelles se sont doublées d'une amélioration du climat des affaires (tableau 2.5). Plusieurs règles applicables aux entreprises et citées dans la base de données *Doing Business* de la Banque mondiale témoignent que les pays à faible revenu à forte croissance et pauvres en ressources naturelles ont effectivement une meilleure réglementation que la moyenne du groupe témoin, et ce pour la plupart des indicateurs. Sont également indiquées à titre de référence au tableau 2.5 les moyennes pour tous les pays subsahariens et à revenu intermédiaire.

⁴Ce n'est pas parce que la dimension «voix citoyenne et responsabilité» ne figure pas parmi les causes possibles qu'il faut en conclure qu'elle est insignifiante en tant que déterminant de la croissance, car les pays à faible revenu à forte croissance auraient pu enregistrer une croissance encore plus élevée s'ils s'étaient améliorés sur ce point. Les résultats semblent simplement montrer que, pour ce qui concerne la période considérée, le gain de croissance ne peut pas être attribué à cette dimension, car l'écart par rapport au groupe témoin est relativement constant.

Graphique 2.6. Afrique subsaharienne : indicateurs de la gouvernance dans le monde

(Plus la valeur est élevée, meilleure est la gouvernance)



Source : estimations des services du FMI d'après les *Indicateurs de la gouvernance dans le monde*, établis par la Banque mondiale.
 Note : PFR = pays à faible revenu. Les indicateurs de la gouvernance dans le monde sont exprimés en unités d'une distribution normale standard, avec une moyenne de zéro, un écart-type de 1, avec des valeurs s'échelonnant d'environ -2.5 à 2.5, les valeurs les plus élevées dénotant une meilleure gouvernance.

Tableau 2.5. Afrique subsaharienne : indicateurs *Doing Business*

	Facilité de faire des affaires	Coût de construction d'un entrepôt	Coût de l'exécution des contrats	Coût du raccordement au réseau électrique	Coût d'enregistrement de la propriété	Coût de création d'une entreprise	Indice de protection des investisseurs
	(1 = plus facile; 185 = plus difficile)	(Pourcentage du revenu par habitant)	(Pourcentage de la créance)	(Pourcentage du revenu par habitant)	(Pourcentage de la valeur de la propriété)	(Pourcentage du revenu par habitant)	(0 = pas de protection; 10 = protection maximale)
	2011-12	2009-12	2009-12	2009-12	2009-12	2009-12	2009-12
Pays de l'échantillon	120,4	500,1	62,9	5.549	5,7	65,5	4,9
Autres PFR et États fragiles pauvres en ress. naturelles	158,7	894,1	49,9	8.024	9,6	105,4	4,1
Pays à revenu intermédiaire	89,8	499,2	29,5	1.549	8,2	20,4	5,3
Afrique subsaharienne	139,0	998,0	51,3	5.769	9,9	93,5	4,5

	Crédit : indice de fiabilité des droits légaux	Étendue de l'information sur le crédit	Taux d'imposition total ¹	Impôts et charges sociales ²	Capital minimum versé à la création d'une entreprise	Commerce : coût d'exportation	Commerce : coût d'importation
	(0 = faible; 10 = élevé)	(0 = faible; 6 = élevé)	(Pourcentage des bénéfices)	(Pourcentage)	(Pourcentage du revenu par habitant)	(Dollars par conteneur)	(Dollars par conteneur)
	2009-12	2009-12	2009-12	2012	2009-12	2009-12	2009-12
Pays de l'échantillon	5,4	2,5	37,1	10,7	125,6	2.182	2.961
Autres PFR et États fragiles pauvres en ress. naturelles	4,5	0,8	86,4	13,0	169,8	1.477	1.846
Pays à revenu intermédiaire	6,5	3,2	29,9	8,0	23,4	1.552	1.810
Afrique subsaharienne	5,3	1,8	64,4	13,1	130,6	1.964	2.495

Source : Banque mondiale, *Doing Business 2013*.

¹Le taux d'imposition total mesure la somme de toutes les différentes taxes et cotisations payables par l'entreprise pendant sa deuxième année d'exploitation (impôt sur le revenu ou sur les bénéfices des sociétés, cotisations sociales et charges payées par l'employeur, taxes foncières, taxes sur le chiffre d'affaires et autres taxes, tels que les droits municipaux ainsi que les taxes sur les véhicules et les carburants), compte tenu des déductions et des exonérations prévues.

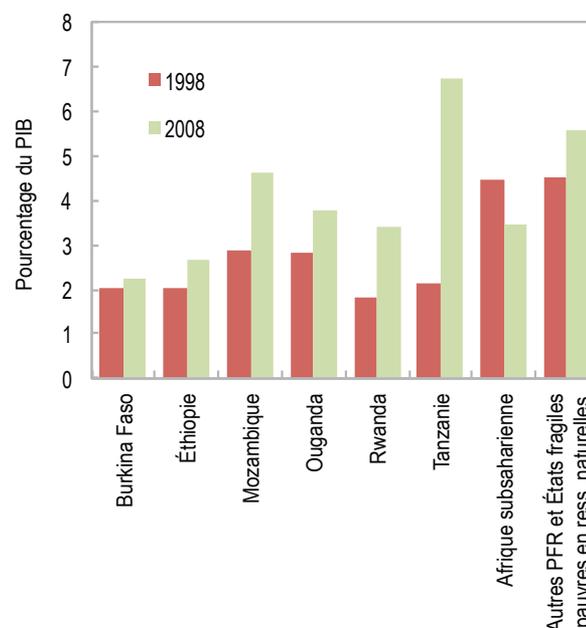
²Les impôts et charges sociales mesurent le montant des taxes et cotisations obligatoires sur le travail, telles que les prélèvements sur les salaires et les cotisations de sécurité sociale (même s'ils sont versés à une entité privée telle qu'un fonds de pension obligatoire), payées par l'entreprise et égales à un pourcentage de ses bénéfices commerciaux.

Formation de capital humain

Certains des pays de l'échantillon ont profité de leur espace budgétaire élargi pour investir dans l'éducation, comme l'attestent le montant des crédits affectés à ce poste (graphique 2.7) et l'augmentation de la durée moyenne de scolarisation par enfant. Les pays d'Afrique de l'Est arrivent en tête, avec des durées moyennes de scolarisation comprises entre cinq et six années pour l'Ouganda, le Rwanda et la Tanzanie, contre un peu plus d'un an pour le Burkina Faso.

Développement du secteur financier

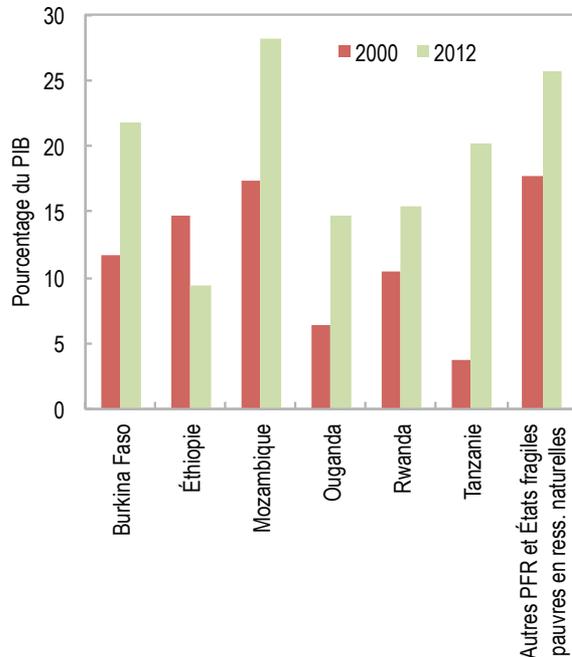
L'expérience des six pays de l'échantillon en ce qui concerne le secteur financier est contrastée. Tous les pays, quoiqu'à différents degrés, ont étoffé leur secteur financier durant la dernière décennie, y compris en modernisant les cadres de réglementation et de surveillance, en restructurant le système bancaire et en développant les établissements de microcrédit. Les systèmes bancaires n'ont cessé de se développer et sont restés en général bien capitalisés; le crédit au secteur privé, exprimé en pourcentage du PIB, a considérablement augmenté, sauf en

Graphique 2.7. Échantillon de pays subsahariens : dépenses d'éducation

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; base de données sur les dépenses publiques de santé et d'éducation du Département des finances publiques du FMI.

Note : PFR = pays à faible revenu.

Graphique 2.8. Échantillon de pays subsahariens : crédit au secteur privé



Sources : FMI, base de données du Département Afrique; base de données sur les dépenses publiques de santé et d'éducation du Département des finances publiques du FMI.

Note : PFR = pays à faible revenu.

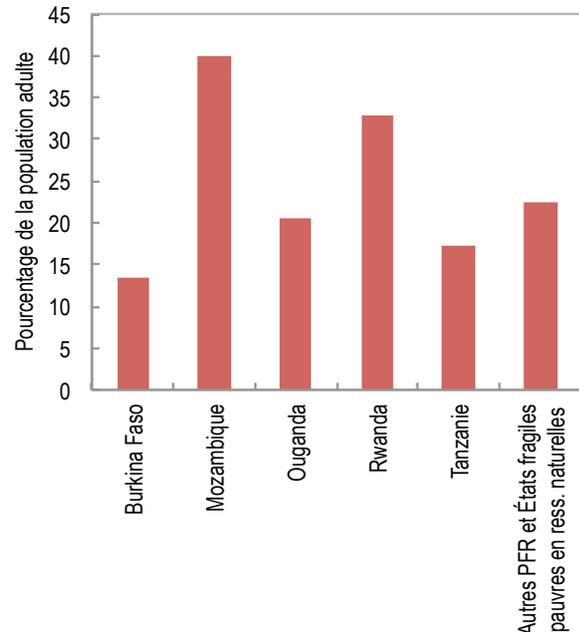
Éthiopie (graphique 2.8)⁵. Néanmoins, à part au Mozambique, l'activité d'intermédiation des banques commerciales demeure très inférieure à ce qu'on observe dans les pays dotés de structures économiques comparables, et l'accès aux services financiers reste assez limité (graphique 2.9).

Aide

Dans les pays de l'échantillon, l'efficacité accrue de la gestion macroéconomique a attiré des flux substantiels de financements de donateurs. Les dons qui ont transité par l'administration centrale équivalaient en moyenne à 6,4 % du PIB entre 1995 et 2010 pour les pays de ce groupe, contre 2,1 % du PIB pour les pays à faible revenu ou les États fragiles d'Afrique subsaharienne pauvres en ressources naturelles. Avec les prêts-programmes et les prêts-projets, les financements de donateurs aux pays à forte croissance ont encore ajouté 3,5 points de PIB, contre 1,5 point de PIB de

⁵En Éthiopie, les prêts accordés aux entreprises publiques par la banque d'État qui domine le marché et l'obligation faite aux banques privées d'acheter des bons du Trésor ont eu un effet d'éviction sur le crédit au secteur privé.

Graphique 2.9. Échantillon de pays subsahariens : adultes titulaires d'un compte dans un établissement financier officiel, 2011



Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; Banque mondiale, base de données sur le développement financier dans le monde.

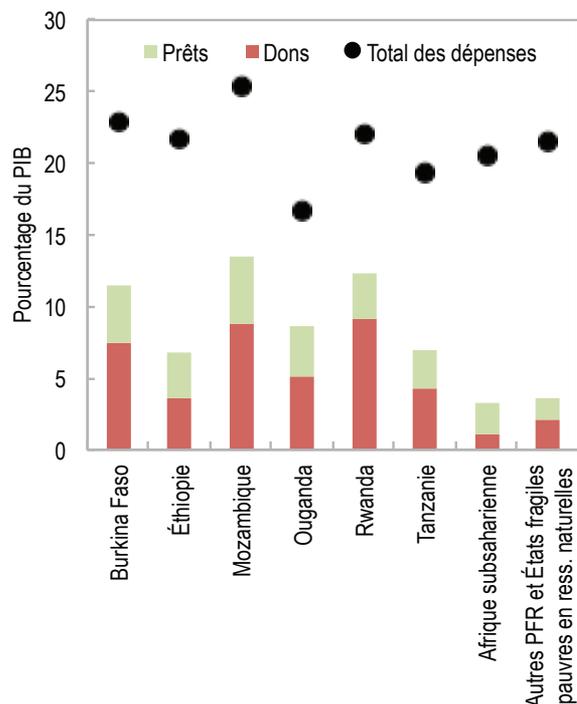
Note : PFR = pays à faible revenu.

plus pour le groupe témoin. Cette aide a financé une part plus importante des dépenses dans les pays de l'échantillon que dans les autres pays à faible revenu pauvres en ressources naturelles (graphique 2.10).

L'Éthiopie est le pays qui a reçu le moins; les flux d'aide de donateurs y ont représenté 7 % du PIB, soit tout de même le double des flux mesurés dans les groupes témoins. Les flux ont atteint l'équivalent de 14,5 % du PIB au Mozambique et de 11,5–12,5 % au Burkina Faso et au Rwanda. Comme le montre l'analyse de régression présentée à l'annexe 2.1, le ratio aide/PIB est clairement allé de pair avec la croissance dans les pays de l'échantillon.

L'augmentation des niveaux d'aide et l'évolution des modalités de fourniture ont souligné plus fortement l'importance d'une meilleure coordination des bailleurs de fonds, gage d'une prévisibilité accrue des flux tant à l'échelle d'un cycle budgétaire que pour la planification pluriannuelle. De nombreux pays ont instauré un dialogue permanent et structuré entre donateurs et pouvoirs publics afin que la fourniture de l'aide soit plus en rapport avec les stratégies nationales de

Graphique 2.10. Échantillon de pays subsahariens : financement des bailleurs, moyenne 1995–2010



Sources : FMI, base de données du Département Afrique et base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : PFR = pays à faible revenu.

réduction de la pauvreté, au prix toutefois de coûts de transaction parfois considérables pour les deux parties.

L'augmentation de l'aide peut compliquer la gestion macroéconomique en raison de la volatilité des entrées et de la capacité limitée des économies à absorber des volumes d'aide importants. Cela peut entraîner une surchauffe, une appréciation du taux de change et une perte de compétitivité (FMI, 2013b). Bien que les pays de l'échantillon puissent paraître vulnérables à ces effets négatifs de l'aide («mal hollandais») — rigidité de l'offre de produits non échangeables liée à la pénurie de travailleurs qualifiés, accès limité aux ports, goulets d'étranglement provoqués par le manque d'infrastructures (quatre des six pays sont enclavés) —, il n'y a guère de signes de distorsion majeure des taux de change réels dans ces pays. Dans certains cas, comme en Tanzanie, la correction des déséquilibres macroéconomiques et l'adoption de réformes favorisant les mécanismes du marché ont supprimé les distorsions de taux de change (graphique 2.11). La capacité des pays de l'échantillon

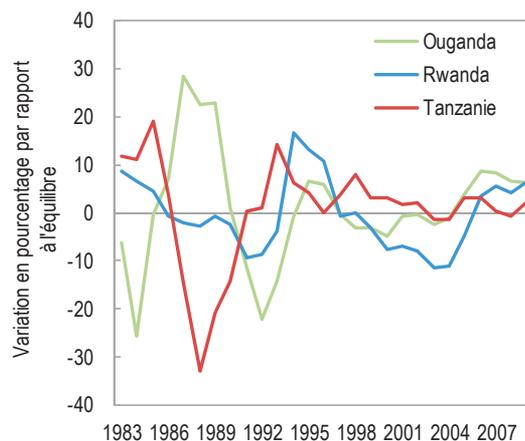
à gérer l'augmentation de l'aide reflète peut-être un meilleur usage des financements de donateurs et le fait que la plupart des pays ont ouvert leur secteur de la construction aux entreprises étrangères, et pas seulement chinoises, et atténué ainsi un problème de capacité potentiellement contraignant. Pour l'Ouganda, en revanche, Atingi-Ego (2006) fait état de pressions à la hausse sur les taux de change réels en 2003–04 qui reflètent une augmentation des dépenses publiques financées par les donateurs.

Investissement

Les taux d'investissement ont été supérieurs à la tendance régionale, elle-même en hausse. Sauf au Burkina Faso, distancé par les autres pays du groupe dans ce domaine, le taux d'investissement moyen du groupe a été d'environ 22 % du PIB entre 2000 et 2010, contre 18 % en moyenne pour les pays à faible revenu et les États fragiles subsahariens (graphique 2.12). Le taux a progressé de 4 points de PIB au cours de cette période, atteignant 25 %. Dans les pays de l'échantillon, l'intermédiation financière et le niveau de l'épargne intérieure restent assez faibles, malgré les progrès accomplis sur le plan de la mobilisation des ressources intérieures pendant la période étudiée.

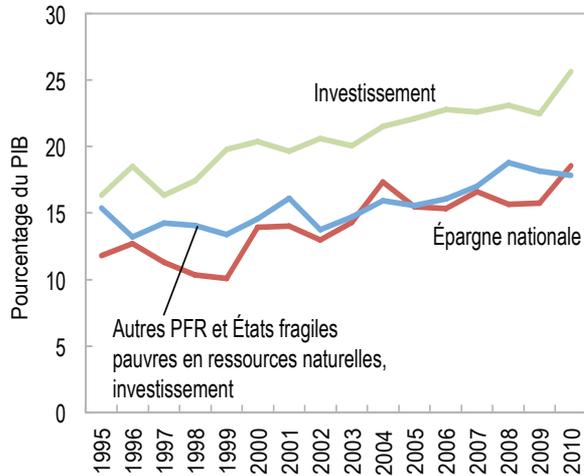
Les efforts précoces et déterminés déployés par les pays de l'échantillon pour renforcer la gestion des finances publiques ont abouti à une meilleure planification et exécution des dépenses d'investissement, et contribué ainsi à soutenir l'investissement public et à concentrer les flux d'aide sur les infrastructures

Graphique 2.11. Afrique subsaharienne : désalignement par rapport au taux de change d'équilibre



Source : *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*, avril 2011.

Graphique 2.12. Échantillon de pays subsahariens : épargne et investissement, 1995–2010



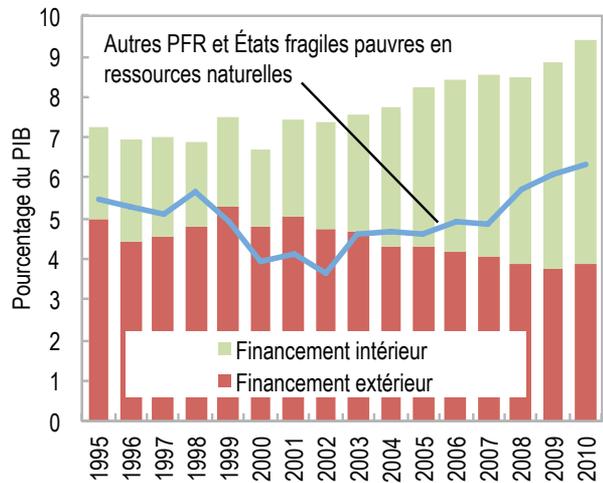
Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
 Note : PFR = pays à faible revenu.

(Dabla-Norris *et al.*, 2011)⁶. Parmi les pays subsahariens à faible revenu, le Burkina Faso a été l'un des premiers à se doter d'outils de planification à moyen terme, comme les cadres budgétaires et les cadres de dépense à moyen terme glissants. L'Éthiopie et le Rwanda ont également entrepris d'importantes réformes en matière de gestion des finances publiques, en inscrivant la politique budgétaire dans un cadre à moyen terme. Ces mesures ont contribué à ce que les crédits budgétaires soient en rapport avec les priorités identifiées dans les stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Dans tous les pays, enfin, les projets sont sélectionnés et réalisés suivant une méthode avancée de gestion de l'investissement public.

En outre, la coordination renforcée des donateurs a permis d'éviter des diminutions de l'aide en cours de cycle budgétaire et donc d'avoir à réduire les investissements publics intérieurs, qui sont souvent l'un des rares postes de dépenses discrétionnaires (graphique 2.13). Celasun et Walliser (2006) constatent que le manque à gagner de l'aide budgétaire entraîne généralement des coupes dans les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures. Ils comparent le cas du Burkina Faso, où une meilleure coordination des donateurs a permis de mieux prévoir les

⁶Dans tous les pays de l'échantillon, la valeur de l'indice d'efficacité de l'investissement public (Dabla-Norris *et al.*, 2011) est élevée, le Rwanda arrivant en tête des pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne, suivi de près par le Burkina Faso.

Graphique 2.13. Échantillon de pays subsahariens : dépenses publiques d'investissement, 1995–2010

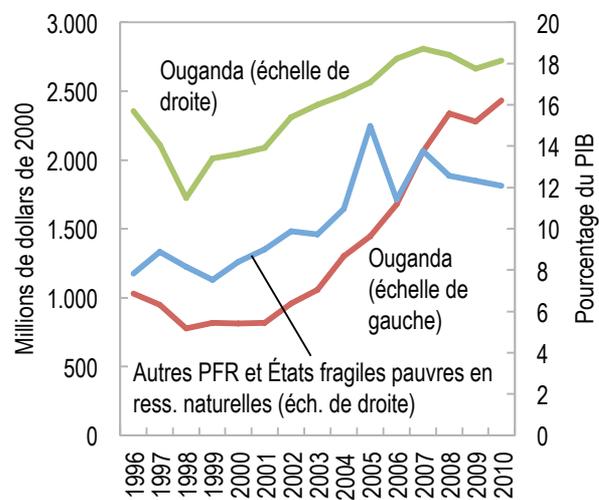


Source : FMI, base de données du Département Afrique.
 Note : PFR = pays à faible revenu.

flux d'aide et facilité l'exécution du budget, avec celui du Mali, où les donateurs étaient moins cordonnés et les décaissements d'aide plus aléatoires, ce qui a gêné l'exécution du budget, encore que la situation ait désormais évolué (voir annexe 1.1).

L'Ouganda s'est appuyé davantage sur le secteur privé pour relever son taux d'investissement (graphique 2.14). Dans ce pays, la formation brute de capital privé a été la plus élevée, selon les estimations, de tous les pays de l'échantillon entre 2000 et 2010, avec un taux de 18 % du PIB, soit plus de 4 points de PIB de plus que le Mozambique, situé en deuxième position. Bien que tous les pays de l'échantillon aient réussi à créer un environnement propice aux affaires, l'Ouganda se distingue favorablement du groupe sur ce plan. Dans les années 90, il s'est également lancé dans un programme ambitieux de privatisation des entreprises publiques et a libéralisé les marchés et les taux de prêt.

Globalement, les besoins d'investissement et de remise en état des infrastructures demeurent toutefois immenses dans tous les pays de l'échantillon. Le mauvais ciblage des subventions énergétiques maintient souvent les prix à un niveau artificiellement bas, et freine ainsi l'investissement dans le secteur. En même temps, l'approvisionnement limité en électricité et les pannes fréquentes gênent considérablement l'essor du secteur manufacturier et engendrent des surcoûts non négligeables pour les entreprises existantes

Graphique 2.14. Ouganda : investissement privé, 1996–2010

Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Note : PFR = pays à faible revenu.

(graphique 2.15) (Banque mondiale, 2011). La gouvernance médiocre des ports et les difficultés liées à la logistique des échanges sont également des obstacles importants. Même au Mozambique, où les efforts se sont concentrés sur les districts et les couloirs prioritaires (encadré 2.3), les liaisons entre zones urbaines et pôles économiques restent peu performantes : les couloirs relient les pôles aux ports, mais ne sont pas reliés entre eux. En Tanzanie, la couverture assurée par les réseaux électrique et routier est également très limitée, y compris selon les critères régionaux (Ter-Minassian, Hughes et Hajdenberg, 2008). Au Rwanda, les coûts de transport restent très élevés, ce qui constitue un frein même pour les secteurs qui ont été transformés récemment et qui contribuent à réduire la pauvreté, comme le secteur du café (Banque mondiale, 2011). De même, certains pays de l'échantillon tels que le Burkina Faso font partie des pays subsahariens qui disposent des réseaux d'électricité les moins développés et dont la production électrique ne couvre pas la demande croissante. En Éthiopie, toutefois, la situation devrait évoluer, car le pays va investir massivement dans l'hydroélectricité pour tirer parti d'une production électrique à bas coût.

Leviers sectoriels de la croissance

L'agriculture demeure un secteur important pour les pays de l'échantillon en raison de sa contribution à la production et parce qu'elle emploie une grande partie de la population active. Par conséquent, une croissance même modeste de ce secteur, qui représente

une part appréciable du PIB, peut influencer notablement sur la croissance globale (tableau 2.2). En Éthiopie et au Rwanda, la productivité et la production agricoles ont plus augmenté que dans l'Afrique subsaharienne en général entre 1995 et 2010; en revanche, en Ouganda la croissance du secteur a été relativement faible (graphique 2.16).

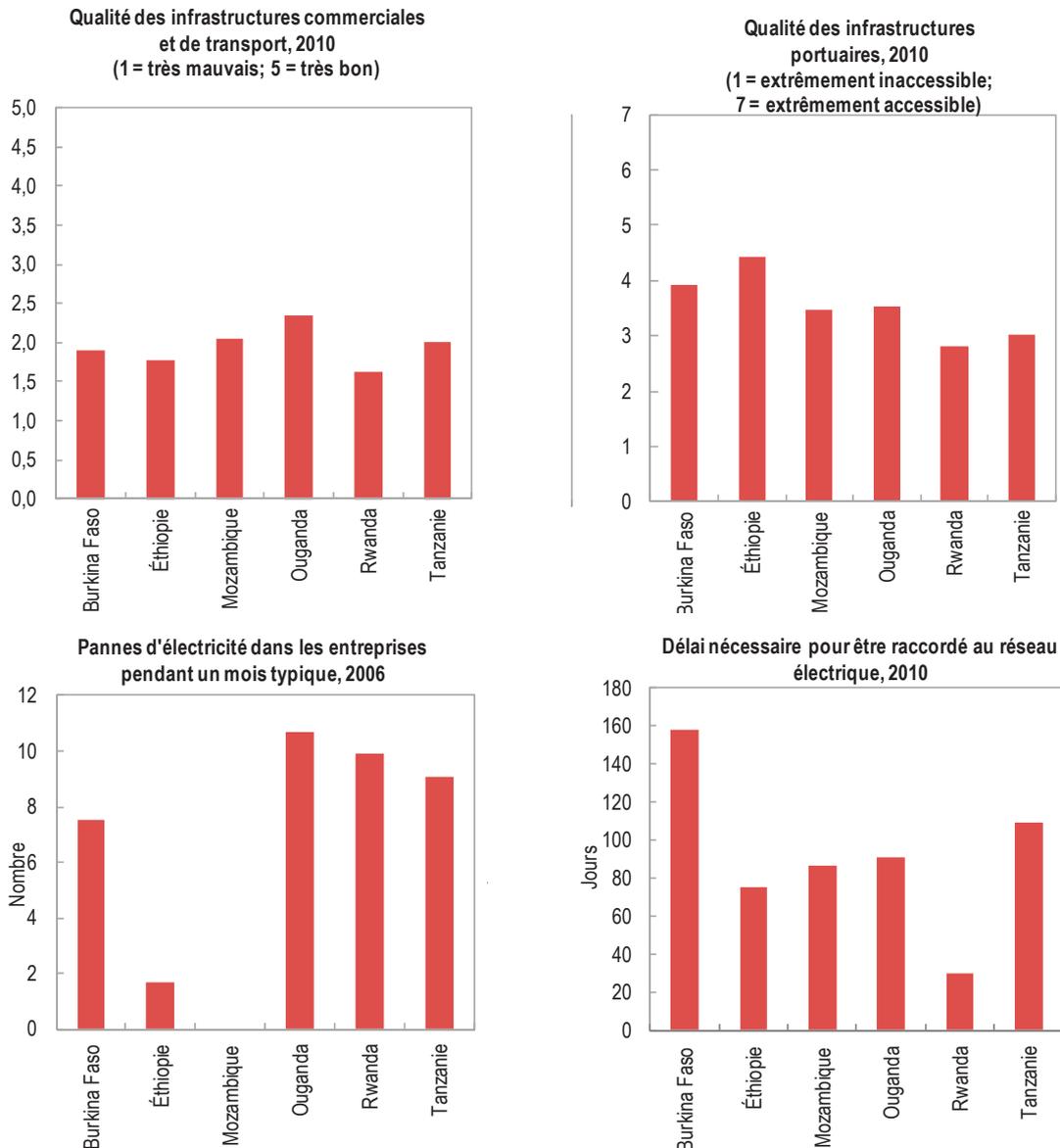
En Ouganda, cela s'expliquait principalement par la lenteur des gains de productivité dans l'agriculture, liée à des rendements céréaliers qui étaient déjà élevés en début de période selon des critères régionaux. Ailleurs, en particulier au Burkina Faso, la production agricole est pénalisée par la fréquence accrue des chocs météorologiques, la dégradation des sols et la désertification. Globalement, la croissance agricole a été plus instable que celle des autres secteurs, en raison de sa dépendance persistante vis-à-vis des conditions météorologiques et l'absence de systèmes d'irrigation et de méthodes agricoles avancées.

Les sources de la croissance agricole ont varié dans le temps et selon les pays du groupe. Le Burkina Faso s'est essentiellement appuyé sur un renforcement des facteurs de production — en particulier une augmentation des superficies agricoles pour ce qui concerne la filière du coton — avec à la clé des gains de productivité limités. Il a aussi été le premier pays à expérimenter avec succès, mais seulement vers la fin de la période étudiée, des semences de coton génétiquement modifiées visant à obtenir des hausses de rendement spectaculaires. Si, initialement, le Rwanda a misé lui aussi sur l'accroissement des facteurs de production, il a enregistré ensuite des progrès substantiels en termes de rendements et de productivité (encadré 2.4).

L'Éthiopie et le Mozambique se sont appuyés autant sur l'amélioration des rendements que sur l'extension des superficies agricoles. Parmi les pays de l'échantillon, c'est l'Ouganda qui a le moins augmenté sa superficie cultivable; de ce fait et en raison de la quasi-stagnation des rendements et du recul de la main-d'œuvre agricole, le secteur a enregistré des résultats relativement médiocres.

Les gains de productivité éventuellement observés dans le secteur agricole des pays de l'échantillon sont notamment le résultat des politiques publiques (réformes structurelles ou interventions plus directes). Au Burkina Faso, des réformes du marché décisives et bien ordonnées ont soutenu l'essor de la filière coton,

Graphique 2.15. Échantillon de pays subsahariens : indicateurs des infrastructures



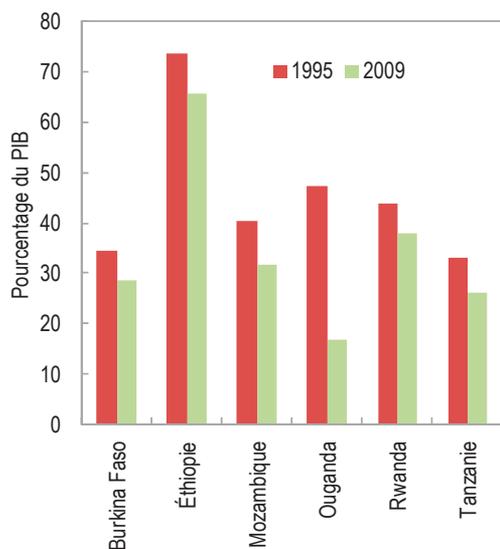
Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*; Forum économique mondial.

principal levier de la croissance agricole. L'introduction d'un prix à la production stable tout au long de la saison de plantation et garanti par un organisme parapublic spécifique s'est révélée efficace pour inciter les agriculteurs à produire du coton. Des mesures importantes ont aussi été prises pour renforcer le rôle des organisations de producteurs, auxquelles certaines fonctions économiques ont été transférées, et autoriser l'entrée d'opérateurs privés dans le secteur (tableau 2.6). Ces réformes ont entraîné une hausse significative de la production de coton au milieu de la

décennie 2000⁷. En Éthiopie et au Rwanda, des programmes nationaux destinés à améliorer ou subventionner l'accès aux engrais et à proposer des services de vulgarisation aux agriculteurs pauvres ont contribué à doper les rendements (encadré 2.4).

⁷Kaminski, Heady et Bernard (2011) estiment que les deux tiers du triplement de la production observé entre 1996 et 2006 sont imputables à ces réformes; en outre, ils soulignent que le modèle de réforme burkinabé est unique, dans la mesure où il remédie aux défaillances des pouvoirs publics et tient compte des réalités du terrain dans le cadre institutionnel existant.

Graphique 2.16. Échantillon de pays subsahariens : contribution de l'agriculture au PIB



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

Dans les pays de l'échantillon, la main-d'œuvre reste surtout concentrée dans le secteur agricole, et des gains de productivité plus substantiels seront indispensables pour promouvoir une croissance partagée par tous et permettre à un plus grand nombre de personnes de s'extraire de la pauvreté. Selon des estimations de 2010 (Fox *et al.*, 2013), la population active des pays de l'échantillon travaille essentiellement dans l'agriculture (environ 80–81 % au Mozambique et au Burkina Faso, 71 % en Ouganda et 65 % en Tanzanie). En outre, les plus pauvres survivent généralement grâce à l'agriculture de subsistance. Comme il en a été question plus haut, les progrès de la productivité du travail et de la productivité totale des facteurs dans le secteur agricole des pays de l'échantillon ont été insuffisants, ce qui a fait obstacle à une croissance plus équitable et à une réduction plus rapide de la pauvreté. Les obstacles structurels notables sont, entre autres, l'accès limité aux marchés (manque de routes), la recherche agronomique insuffisante, les difficultés d'accès aux intrants de qualité (semences, engrais, financements, etc.) et l'absence de droits de propriété, qui dissuade les agriculteurs et fait que des portions importantes du territoire agricole ne sont ni achetées ni exploitées.

À terme toutefois, tous les pays peuvent encore augmenter considérablement leur production agricole.

Les deux pays côtiers que sont le Mozambique et la Tanzanie sont ceux qui ont le plus de potentiel dans ce domaine, car ils disposent de vastes superficies en friche et leurs rendements céréaliers sont encore relativement faibles.

Là où la croissance agricole a été alimentée par les performances des cultures céréalières, les fruits de la croissance ont été mieux partagés, et la pauvreté en milieu rural a reculé de manière plus significative. Au Burkina Faso et au Mozambique, elle s'est appuyée essentiellement sur des cultures de rapport telles que le coton, le sucre et le tabac. En Éthiopie et au Rwanda, son principal moteur a plutôt été la production accrue d'aliments de base. L'essor des cultures de rapport a généré des recettes d'exportation, tandis que la production plus importante d'aliments de base a soutenu l'offre alimentaire intérieure et atténué la pauvreté. Alors que les taux de croissance moyens des secteurs agricoles étaient comparables, le taux de pauvreté est demeuré important dans les zones rurales du Burkina Faso et du Mozambique, à environ 50 % et 70 % respectivement, contre 30 % en Éthiopie (en recul de 15 % sur la période 1995–2010) et 49 % au Rwanda (en recul de 15 % également mais sur la période 2006–11)⁸.

Dans les pays de l'échantillon, le secteur des services a été le premier pilier de la croissance, sauf en Éthiopie. Une décomposition plus poussée montre que cette contribution se répartit de manière à peu près égale entre les différentes sous-catégories de services (graphique 2.17). Dans le secteur des services, les administrations publiques et le commerce ont été les principaux contributeurs, ce qui s'explique peut-être par l'augmentation de la masse salariale publique consécutive aux embauches dans la santé et l'éducation et par les estimations concernant les secteurs informels importants, où le commerce joue un rôle. Les contributions les plus modestes ont été celles des services financiers et bancaires, sauf au Mozambique, ce qui est sans doute lié aux flux d'IDE considérables que ce pays a attirés. Les transports et les télécommunications ont également joué un rôle prépondérant, notamment le marché de la téléphonie mobile, qui a enregistré une croissance exponentielle dans tous les pays et soutenu la croissance (annexe 2.1).

⁸Burkina Faso, document de stratégie de réduction de la pauvreté (2009); enquêtes nationales de l'Éthiopie et du Rwanda sur les ménages; et analyse de la Banque mondiale consacrée au Mozambique.

Encadré 2.3. L'investissement au Mozambique

Le Mozambique est le pays de l'échantillon qui a attiré le plus de flux d'investissement direct étranger (IDE) (14 % de son PIB en 2010). Après une phase de stabilisation macroéconomique et le lancement d'une première vague de réformes structurelles au début des années 90, le Mozambique a commencé à attirer des flux d'IDE, qui ont servi à financer des mégaprojets et à développer les infrastructures¹. D'après la Banque mondiale (2011), à la fin de la décennie 2000, le Mozambique consacrait chaque année en moyenne 10 % de son PIB aux infrastructures. Il faut notamment citer la fonderie d'aluminium Mozal, qui est le projet phare du couloir de développement de Maputo reliant le port de Maputo à de grandes villes d'Afrique du Sud. Ce projet, considéré comme une réussite, aurait fourni environ 7 % de la production mondiale d'aluminium en 2005 (Commission économique pour l'Afrique, 2004). Pour attirer l'IDE, les autorités ont lancé une vaste série d'incitations fiscales à l'intention des investisseurs étrangers et créé des zones industrielles. Enfin, elles ont également créé plusieurs institutions spécifiquement destinées à promouvoir l'investissement et proposé des garanties aux investisseurs étrangers.

Le Mozambique a été aussi l'un des premiers pays à faible revenu d'Afrique subsaharienne à s'appuyer sur des partenariats public-privé (PPP) pour développer ses infrastructures. Cette formule permet aux secteurs public et privé de partager les coûts et les risques afférents aux grands projets d'infrastructure, pour peu qu'ils soient bien conçus et réalisés dans un souci d'efficacité accrue. De surcroît, en règle générale, un opérateur privé est plus en mesure d'apporter un savoir-faire technique important et possède de meilleures compétences en matière d'exécution de projets que les pouvoirs publics. Après quelques difficultés initiales rencontrées dans le cadre de certains PPP et liées à des fréquentations d'usagers plus modestes que prévu, les autorités n'ont eu qu'à se féliciter des PPP qui ont été créés pour exploiter de grandes liaisons ferroviaires et améliorer l'efficacité des ports. Le secteur privé participe à l'exploitation de six des sept ports maritimes du Mozambique. Le pays a aussi étoffé son réseau routier en accordant des concessions, mais la qualité des voies reste médiocre, à l'exception de la route à péage qui relie Maputo à l'Afrique du Sud.

Cet encadré a été préparé par Isabell Adenauer.

¹Au Mozambique, l'IDE est passé d'en moyenne 1,5 % du PIB sur la période 1993–98 à 5,4 % sur la période 1995–2010 (Banque mondiale, 2011; estimations des services du FMI).

Tableau 2.6. Burkina Faso : réformes de la filière coton, 1992–2008

Année	Étapes
1992	Engagement formel de la Société Burkinabé des Fibres et des Textiles (SOFITEX), la société cotonnière parapublique nationale, de laisser les représentants des producteurs participer au débat sur la réforme.
1999	L'État se retire partiellement du secteur en privatisant une partie de la SOFITEX.
2000–06	Les activités économiques — notamment l'apport de crédits pour les intrants céréaliers; l'aide à la gestion des groupes de producteurs; et la participation à la valorisation de la qualité, à la gestion financière et aux négociations de prix — sont progressivement déléguées par la SOFITEX et l'État à l'union des producteurs de coton.
2002–06	De nouveaux acteurs — à savoir des fournisseurs privés d'intrants, de nouveaux monopsones régionaux (SOCOMA, FASOCOTON) et des compagnies de transport privées — commencent à opérer dans le secteur.
2006–08	Le mécanisme de fixation des prix est modifié de manière à mieux tenir compte du niveau des prix internationaux; un nouveau fonds de lissage des prix géré par une organisation indépendante devient opérationnel en 2008.

Source : Kaminski, Heady et Bernard (2011).

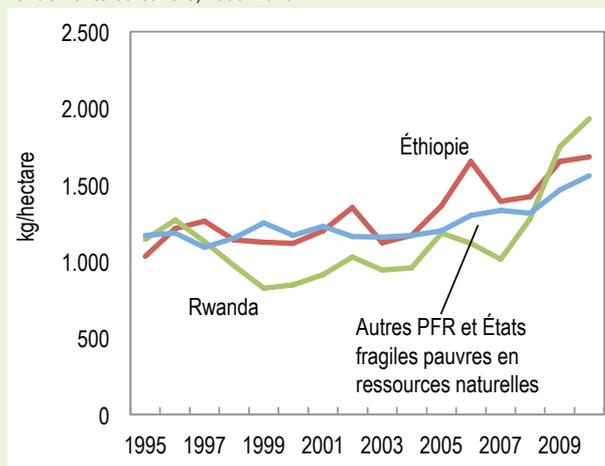
Encadré 2.4. Exemples de programmes nationaux destinés à stimuler les rendements

En Éthiopie et au Rwanda, les pouvoirs publics ont activement contribué au relèvement des rendements agricoles, y compris en proposant des services de vulgarisation aux petits agriculteurs et en intervenant sur le marché des engrais (graphique 2.4.1).

En 1994, l'Éthiopie a lancé un programme national pour promouvoir l'utilisation de semences améliorées et d'engrais. Le National Agricultural Extension Intervention Program (NAEIP) a permis à près de 40 % des agriculteurs de bénéficier d'un accès global aux semences, aux engrais et au crédit pendant dix ans. L'utilisation de semences améliorées et d'engrais a ainsi progressé d'environ 50 % et 30 % respectivement entre 1998 et 2008 (Speilman, Kelemwork et Alemu, 2011). Néanmoins, malgré les succès initiaux, les gains de rendement ont été volatils, et la montée en puissance du programme n'a pas permis d'atteindre l'objectif escompté, à savoir un doublement des rendements. Cette relative inefficacité s'explique par le fait que les pouvoirs publics ont dominé le secteur privé pour la fourniture des services de vulgarisation. À l'avenir, le défi consistera à distribuer des intrants agricoles de manière plus ciblée, tout en incitant le secteur privé à jouer le rôle d'intermédiaire afin d'augmenter l'efficacité et de limiter les coûts pour la collectivité.

Au Rwanda, le secteur agricole a enregistré une croissance appréciable depuis 2006, soutenue par la hausse des rendements et l'augmentation des surfaces cultivées. C'est le résultat, notamment, d'un programme de réforme approfondi (Programme d'intensification des cultures) visant à régionaliser les cultures (faire en sorte que les cultures admissibles à des subventions correspondent aux conditions agroécologiques de la région concernée), augmenter l'utilisation d'engrais, procéder au remembrement des terres et protéger les terres arables de l'érosion, mais aussi fournir des variétés de semences à plus haut rendement et des services de vulgarisation. Ces mesures ont permis d'enregistrer une hausse notable des rendements : le Rwanda, qui était un des derniers dans ce domaine, est remonté presque en tête du classement des pays subsahariens. Contrairement à d'autres, le programme rwandais prévoyait l'abandon progressif des subventions aux engrais. Entre le début et la fin du programme, l'utilisation d'engrais a augmenté de 300 % (Druilhe et Barreiro-Hurlé, 2012).

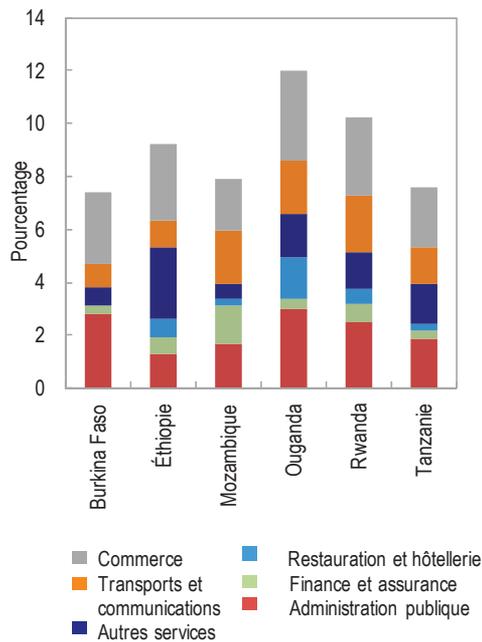
Graphique 2.4.1. Afrique subsaharienne : rendements céréaliers, 1995–2010



Source : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*.
Note : PFR = pays à faible revenu.

Cet encadré a été préparé par Kareem Ismail.

Graphique 2.17. Échantillon de pays subsahariens : contributions sectorielles à la croissance des services, moyenne 2000–11



Source : FMI, base de données du Département Afrique.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Les études par pays présentées dans ce chapitre font ressortir à la fois les points communs et les différences dans les trajectoires empruntées par les six économies pauvres en ressources naturelles connaissant la plus forte croissance de l'Afrique subsaharienne. L'expérience démontre qu'un changement d'orientation des politiques macroéconomiques, conjugué à des réformes structurelles approfondies et des flux soutenus de financements extérieurs, peut créer une marge de manœuvre budgétaire permettant de financer des investissements productifs et générer de la croissance. Ces composantes sont clairement liées entre elles et ont joué un rôle dans la réussite de tous ces pays, même si chacun est entré à sa manière dans ce cercle vertueux.

L'analyse de ces pays appelle toutefois plusieurs commentaires d'ordre général :

Stabilité macroéconomique. Il ressort de l'étude de tous ces pays que l'amélioration des politiques macroéconomiques, le lancement de réformes structurelles et une stabilité globale accrue sont nécessaires à la croissance économique. Une marge de manœuvre plus

confortable — reflétant une hiérarchisation des dépenses par ordre de priorité et l'effet cumulé d'un allègement de la dette, des flux d'aide et d'une meilleure mobilisation des recettes intérieures — peut se traduire par une hausse des dépenses sociales et d'équipement favorisant la croissance à court et moyen terme. Une inflation réduite et un environnement économique plus prévisible atténuent les risques et abaissent les coûts de transaction, ce qui encourage l'activité du secteur privé. L'amélioration des politiques macroéconomiques contribue également à attirer les financements étrangers, sous forme d'aide extérieure ou de ressources privées (IDE, par exemple).

Utilisation efficace de l'aide extérieure. Le niveau et la prévisibilité accrus de l'aide étrangère ont permis d'axer davantage la planification sur le moyen terme et de mieux la faire coïncider avec la stratégie nationale de réduction de la pauvreté.

Solidité des institutions chargées d'élaborer la politique économique. Identifier la marge de manœuvre budgétaire dégagée et la convertir en croissance durable nécessite de s'appuyer sur des politiques macroéconomiques efficaces et des institutions solides, en particulier en termes de capacité de gestion des finances publiques.

Niveaux d'investissement élevés. Le maintien de l'investissement à un niveau élevé est essentiel pour accroître le stock de capital et doper la productivité globale. Les investissements dans les infrastructures sont particulièrement importants, car ils favorisent l'essor du secteur privé en abaissant les coûts globaux pour les entreprises. L'absence d'infrastructures de transport appropriées peut empêcher de larges pans de la population d'accéder aux marchés, en particulier dans les zones rurales, où se concentre la pauvreté.

Approfondissement des marchés financiers. L'approfondissement des marchés financiers soutient la croissance en stimulant l'épargne intérieure qui finance l'investissement. Le développement de l'accès de tous aux services financiers a eu tendance à prendre du retard et pourrait, notamment par la mise en œuvre de technologies nouvelles, devenir une priorité afin que la croissance soit mieux partagée par tous.

La situation initiale n'est pas si déterminante. La majorité des pays étudiés sont enclavés et, au début des années 90, beaucoup sortaient d'un conflit. Les États fragiles, notamment après un conflit, peuvent renouer

avec une croissance rapide dès lors qu'une vision claire est formulée, puis mise en œuvre de manière cohérente.

À terme, il s'agit de savoir si la croissance vigoureuse de ces six pays peut durer. Même à l'issue d'un épisode de forte croissance, ils sont encore loin d'avoir exploité tout leur potentiel : la productivité et les stocks de capital demeurent relativement faibles, des déficits d'infrastructure considérables persistent, les exportations sont peu diversifiées, le commerce avec les autres pays subsahariens reste peu développé, et la transformation structurelle des économies demeure limitée. Il reste donc un travail substantiel à accomplir, qui ouvrira d'importantes perspectives de croissance.

ANNEXE 2.1. ÉVALUATION QUANTITATIVE DES FACTEURS INFLUENÇANT L'ENVOLÉE DE LA CROISSANCE

Pour quantifier l'importance des facteurs identifiés dans les études de cas, la présente annexe examine une spécification économétrique de base des déterminants de la croissance du PIB réel par habitant pour

des pays à faible revenu considérés comme pauvres en ressources naturelles (tableau 2.7). L'échantillon comprend des pays à faible revenu et à revenu intermédiaire inférieur (revenu par habitant 2010, définition de la Banque mondiale), dont les exportations de ressources naturelles représentent moins de 20 % du total des exportations. Les petits États ne sont pas pris en compte. Sont couverts environ 40 pays, dont 20 pays subsahariens, parmi lesquels les 6 pays faisant l'objet de ce chapitre. La période étudiée est 1990–2011.

Les études de cas ont permis d'identifier quelques caractéristiques communes ayant stimulé dernièrement le taux de croissance de chacun des six pays. Il s'agit des conditions initiales (mesurées par le PIB ou la production agricole par habitant), du niveau d'instruction, du taux d'investissement, de l'aide extérieure et des très grands projets (en particulier pour le Mozambique).

Obtenus avec la méthode des moindres carrés ordinaires, les résultats indiquent une relation inverse entre la croissance du PIB réel par habitant et le niveau initial de la productivité agricole : les pays qui avaient la productivité agricole la plus faible en début

Tableau 2.7. Déterminants de la croissance réelle de la production par habitant

Variable dépendante : croissance réelle de la production par habitant	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]
Production initiale par habitant	-0,003	0,001	-0,003	-0,006 *	-0,004	-0,006 *	-0,008 **
Production agricole initiale par habitant	-0,045 ***	-0,043 ***	-0,038 ***	-0,039 ***	-0,043 ***	-0,039 ***	-0,042 ***
Taux de change réel (log)	-0,014 *	-0,011	-0,009	-0,015 *	-0,013 *	-0,014 *	-0,006
Scolarisation (log)	0,005	0,003	0,007 *	0,008 *	0,004	0,008 *	0,006
Taux d'investissement public		0,046					
Taux d'investissement	0,049 ***	-0,01	0,023	0,023	0,042 **	0,024	-0,02
Ratio de l'aide	0,031	0,082 ***	0,066 **	0,061 *	0,035	0,060 *	0,102 ***
Ratio de l'IDE	-0,035	-0,136	-0,152 **				
Ratio de la dette extérieure	-0,005 ***	-0,01 *	-0,012 **	-0,014 ***	-0,005 ***	-0,014 **	-0,013 **
Croissance réelle de la production manufacturière (Mozambique)			0,25 ***	0,279 ***		0,275 ***	0,192 ***
Abonnements téléphonie mobile						0,002	0,002
Efficacité des pouvoirs publics							0,013 **
Nombre d'observations	708	331	564	591	737	536	398
R ²	0,22	0,24	0,27	0,5	0,46	0,34	0,27

Source : calculs des services du FMI.

Note : * signification à 10 %, ** signification à 5 %, *** signification à 1 %.

IDE = investissement direct étranger.

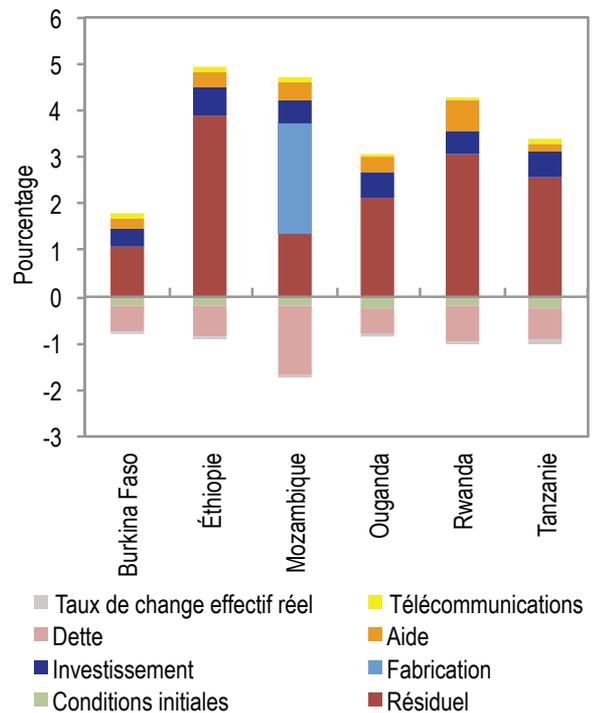
de période ont enregistré des taux de croissance supérieurs (on obtient des résultats comparables avec le modèle à effets aléatoires). Cela s'explique à la fois par les bons résultats agricoles obtenus sur les deux décennies (la convergence est plus rapide dans le secteur agricole que dans l'économie en général) et par les effets de contagion entre le secteur agricole et d'autres secteurs. Cela peut paraître surprenant, compte tenu de la taille restreinte de l'échantillon de pays ayant des PIB par habitant comparables.

Néanmoins, en 1990, un petit nombre de pays affichaient des taux de production agricole par habitant relativement élevés et ont vu leurs perspectives de croissance se réduire sensiblement (Burundi, Haïti, Madagascar et Moldova). En outre, certains pays ayant connu une croissance rapide par la suite avaient au départ des niveaux de productivité agricole relativement bas (Cambodge, Égypte, Éthiopie, Ghana et Malawi).

Le taux d'investissement (investissement public en particulier) paraît un levier efficace de la production dans la plupart des pays à faible revenu, même si l'aide joue aussi un rôle capital. Parmi les autres déterminants importants de la croissance par habitant, on peut citer le taux de change réel et le ratio de la dette extérieure. Étonnamment, peut-être, l'IDE ne semble pas avoir joué de rôle décisif dans l'envolée de la croissance.

L'industrie manufacturière est un déterminant important de la croissance de la production au Mozambique, avec un rôle prépondérant des très grands projets tels que la fonderie d'aluminium Mozal. En outre, il se confirme qu'elle joue un rôle non négligeable dans l'évolution de la croissance de certains pays (graphique 2.18 illustrant la spécification n° 6). S'agissant du Mozambique, l'effet extrêmement prononcé du secteur manufacturier est en partie un effet global, car les autres variables ne peuvent expliquer à elles seules la poussée de la croissance. La dépréciation des taux de change réels a eu également une incidence positive sur la croissance, de même que la diminution de la dette extérieure.

Graphique 2.18. Principaux pays : contributions à la croissance du PIB réel par habitant, 2000–11



Source : calculs des services du FMI.

Le secteur des télécommunications, mesuré par l'utilisation du téléphone mobile, contribue également à la croissance. Cette variable pourrait aussi rendre compte plus généralement de l'impact du progrès technologique sur la croissance de la production, ce qui confirmerait un aspect évoqué dans l'encadré 2.2, à savoir le rôle de l'accélération de croissance de la PTF dans la croissance du PIB. Toutefois, le résidu est assez important pour la plupart des pays. On voit donc que la spécification du modèle ne capte pas tous les facteurs spécifiquement nationaux. Pour finir, un indicateur de l'efficacité des pouvoirs publics fondé sur des enquêtes de perception revêt un pouvoir explicatif élevé, bien que son inclusion entraîne une perte considérable d'observations. Cela montre que la qualité des institutions publiques peut modifier de façon non négligeable la trajectoire de croissance d'un pays.

3. La gestion des flux de capitaux volatils : expérience et leçons des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne

Tout au long de ces trois dernières années, les entrées de capitaux de portefeuille ont régulièrement progressé dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne¹. Pendant les années 2000, ces économies ont suscité un intérêt croissant des investisseurs étrangers, mais l'aversion accrue pour le risque due à la Grande récession les a amenés à se retirer provisoirement. Depuis 2010, la persistance de résultats macroéconomiques positifs, couplée à la conduite de politiques monétaires plus accommodantes dans les économies avancées, a entraîné un vaste regain d'intérêt des investisseurs étrangers qui a abouti à une plus grande intégration des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne aux marchés de capitaux internationaux. Le nombre de pays d'Afrique subsaharienne ayant une notation de crédit internationale a augmenté, beaucoup ont émis des obligations souveraines — dans bien des cas pour la première fois — et les investisseurs étrangers sont devenus des participants actifs à certains marchés d'obligations et d'actions de la région.

Bien que cette progression des entrées de capitaux étrangers puisse compléter le financement interne des investissements, elle pose aussi des problèmes. Comparés aux investissements directs étrangers (IDE), les flux de capitaux de portefeuille et les prêts bancaires transfrontaliers tendent à être plus instables et plus sensibles à l'évolution de la situation des marchés financiers internationaux. Jusqu'à présent, la plupart des marchés pionniers d'Afrique

Ce chapitre a été rédigé par Cheikh Anta Gueye, Javier Arze del Granado, Rodrigo Garcia-Verdu, Mumtaz Hussain, Byung Kyoong Jang, Sebastian Weber et Juan Sebastian Corrales, sous la supervision de Trevor Alleyne et Mauro Mecagni, et avec les conseils d'Anne-Marie Gulde-Wolf.

¹ Dans ce chapitre, la définition de marché pionnier d'Afrique subsaharienne est relativement large. Les critères de sélection utilisés sont la dynamique récente et les perspectives de la croissance, l'évolution du marché financier, la situation générale sur le plan institutionnel et son évolution, la situation et les perspectives politiques. Même si certains de ces pays ne sont pas inclus dans les indices des banques d'investissement, l'intérêt que leur porte les investisseurs étrangers depuis cinq à dix ans justifie qu'ils figurent ici. La liste est la suivante : Ghana, Kenya, Maurice, Mozambique, Nigéria, Ouganda, Sénégal, Tanzanie et Zambie (édition d'avril 2011 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*).

subsaharienne ont été largement épargnés par les turbulences financières dont les pays émergents et les pays en développement ont souffert ces derniers mois. Cependant, le risque existe encore qu'à l'avenir, des flux de capitaux volatils déstabilisent leurs marchés financiers, qui sont relativement peu profonds, et mettent à l'épreuve la capacité d'ajustement des politiques macroéconomiques. Ces pays doivent donc mettre en place ou renforcer les dispositifs permettant de gérer leur vulnérabilité à des retournements soudains dans l'hypothèse où le risque en question se réaliserait.

Dans ce contexte, le présent chapitre examine l'évolution des flux de capitaux dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne depuis 2010, en particulier les flux de portefeuille et les flux bancaires transfrontaliers². Il présente les politiques macroéconomiques et macroprudentielles que ces pays ont conçues ou appliquées pour atténuer les aléas découlant de la volatilité inhérente à ces flux, puis s'interroge sur la nécessité éventuelle de renforcer ces politiques au fur et à mesure que les pays s'intègrent au système financier mondial. Il examine aussi le rôle qu'il convient de réserver aux mesures de gestion des flux de capitaux (MFC). Ce faisant, il actualise une partie des travaux réalisés depuis l'édition d'avril 2011, tout en complétant l'analyse des questions relatives aux nouveaux placements internationaux d'obligations souveraines par les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, qui figure dans l'édition d'avril 2013.

Il ressort de l'analyse effectuée dans ce chapitre que les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne devraient renforcer le cadre des politiques publiques pour garantir que l'accès aux marchés de capitaux ait un effet bénéfique. Plus précisément, au fur et à mesure que ces pays s'intègrent au système financier mondial, ils doivent réduire les risques à court et à long terme liés à l'essor des mouvements de capitaux et à leur volatilité. Les recommandations suivantes sont donc

² L'évolution des flux de capitaux en Afrique subsaharienne jusqu'en 2009 a été analysée dans l'édition d'avril 2011 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne*.

formulées à l'intention des pays pionniers d'Afrique subsaharienne :

- *Améliorer les données statistiques.* La première mesure à prendre pour pouvoir gérer les mouvements de capitaux est de se donner les moyens d'un suivi efficace à l'aide de données disponibles en temps utile et de bonne qualité. Les rapports établis par le FMI au titre de l'article IV pour la plupart des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont déjà souligné la nécessité d'améliorer les données de balance des paiements, notamment par la prise en compte des flux et des stocks de capitaux privés transfrontaliers³.
- *Améliorer la politique macroéconomique et financière.* La gestion des flux de capitaux a plus de chances d'être couronnée de succès si elle s'appuie sur des politiques monétaire, budgétaire et de change saines ainsi que sur l'existence d'amortisseurs adéquats en matière de finances publiques et de réserves internationales.
- *Se doter des moyens nécessaires pour assurer l'efficacité des mesures macroprudentielles.* Dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, les ressources affectées à la supervision — notamment le personnel qualifié, les données à haute fréquence et les outils analytiques permettant d'évaluer les risques systémiques — sont limitées et devront être accrues pour que la politique macroprudentielle soit efficace.
- *Ne recourir qu'avec précaution à des mesures de gestion des flux de capitaux.* Étant donné que l'adoption de nouvelles MFC risque de compromettre l'approfondissement du système financier, elle doit être considérée comme une disposition temporaire dans le contexte d'une crise ou d'une quasi-crise (FMI, 2013e).

³ Les problèmes de qualité des données mentionnés dans les rapports établis au titre de l'article IV sont les suivants : 1) ampleur du poste erreurs et omissions dans la balance des paiements publiée; 2) persistance de difficultés pour la collecte des données concernant les opérations sur titres des non-résidents; 3) manque de fiabilité de la répartition de l'aide étrangère entre transferts courants et transferts en capital, et absence de données détaillées sur le coût des ambassades à l'étranger; 4) couverture insuffisante des bénéfices réinvestis; 5) incohérence entre les données sur l'encours des dettes et les remboursements de capital; 6) caractère incomplet du compte financier, car les opérations sur actifs de montant élevé ne sont pas enregistrées; 7) nécessité d'ajuster fréquemment les flux et les stocks de réserves de change brutes ainsi que la position des avoirs extérieurs nets.

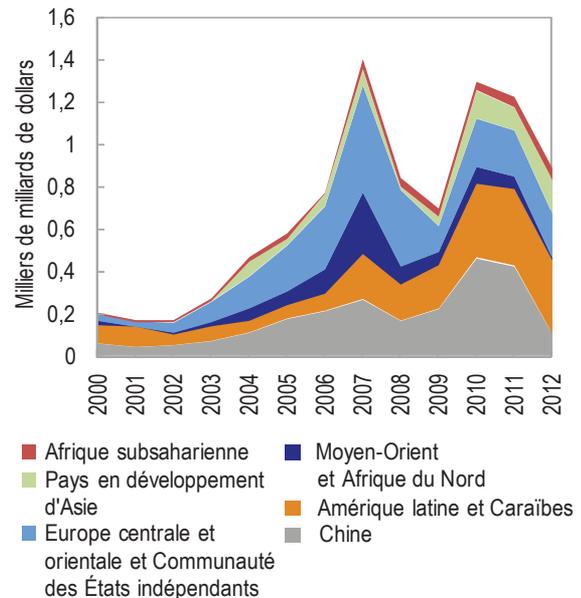
ENTRÉES DE CAPITAUX À COURT TERME DANS LES MARCHÉS PIONNIERS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Nature et caractéristiques des flux de capitaux

Les flux de capitaux privés à destination de l'Afrique subsaharienne ont énormément augmenté pendant la décennie écoulée. Dans le passé, l'Afrique était obligée de recourir massivement à des ressources officielles pour couvrir les déficits des balances de paiements. Depuis 2010, en revanche, l'abondance de liquidités mondiales, conjuguée à une croissance durablement forte et à l'amélioration des perspectives économiques, a engendré une forte hausse des entrées de capitaux privés dans les pays d'Afrique subsaharienne (encadré 3.1 et graphique 3.1). Au cours des années 2010–12, les entrées nettes, dont le niveau était relativement bas, ont doublé par rapport à la période 2000–07; toutefois, dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, elles ont quintuplé.

Les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont été les principaux bénéficiaires de la poussée récente des entrées de capitaux privés. Si l'investissement direct étranger (IDE) a grandement contribué à cette

Graphique 3.1. Entrées de capitaux dans plusieurs régions, 2000–12



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.
Note : Les entrées de capitaux sont définies comme le volume agrégé d'investissements directs étrangers, d'investissements de portefeuille et d'autres engagements.

Encadré 3.1. Les déterminants des flux de portefeuille vers les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne

Des facteurs d'impulsion et d'attraction ont contribué à la montée en flèche des entrées de capitaux financiers privés dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne entre 2011 et le premier trimestre 2013. Les facteurs d'impulsion sont la faible croissance économique, l'excès de liquidité et les bas rendements obligataires dans les économies avancées. Les facteurs d'attraction sont les perspectives économiques plus favorables dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne. L'amélioration des politiques macroéconomiques, l'endettement limité et les réformes structurelles, notamment en ce qui concerne le développement des marchés de capitaux et de titres, ont encouragé les investissements étrangers. Certains facteurs, comme la surabondance de liquidités à l'échelle mondiale, sont de nature cyclique; d'autres, tels que l'écart positif de croissance potentielle entre les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne et les économies avancées, sont structurels et pourraient persister. Un facteur important — l'aversion des investisseurs pour le risque — est très volatil et peut changer soudainement en réaction à des événements politiques ou économiques.

Une analyse économétrique des déterminants des entrées nettes de capitaux de portefeuille dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne n'a pas donné de résultats convaincants. Alors que la variable globale d'aversion pour le risque (indice VIX) était négative, significative et robuste dans de nombreuses spécifications des modèles, aucun des autres facteurs d'impulsion ou d'attraction n'était statistiquement significatif, probablement pour un ensemble de raisons, notamment la qualité médiocre des données statistiques (annexe 3.1).

Tableau 3.1.1. Exemples de facteurs agissant sur les flux de capitaux

	Cycliques	Structurels
Impulsion (donnée par les pays hors Afrique subsaharienne)	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'intérêt dans les économies avancées • Aversion générale pour le risque 	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification internationale des portefeuilles • Écart de croissance potentielle entre les économies avancées et les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne
Attraction (vers l'Afrique subsaharienne)	<ul style="list-style-type: none"> • Prix des produits de base • Taux d'intérêt internes • Inflation interne • Stabilité du taux de change 	<ul style="list-style-type: none"> • Comptes budgétaires et externes • Ouverture commerciale et autres • Ouverture du compte de capital

Cet encadré a été réalisé par Javier Arze del Granado, Mumtaz Hussain et Juan Sebastian Corrales.

tendance, les flux de portefeuille et les flux bancaires transfrontaliers ont aussi pris de l'ampleur (graphique 3.2) au point de dépasser 17 milliards de dollars en 2012. Le Ghana, le Nigéria et la Zambie ont été les principaux destinataires parmi les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne (tableau 3.1)⁴. D'après les estimations, les flux de portefeuille à destination de ces pays ont atteint respectivement à peu près 1,9 %, 2,7 % et 1,6 % du PIB. Les flux de portefeuille à destination des autres marchés pionniers d'Afrique subsaharienne restent d'un montant très modeste. Les prêts bancaires transfrontaliers aux marchés pionniers d'Afrique subsaharienne se sont également accrues (tableau 3.2), mais les dépôts nets des banques sont restées stables, les dépôts dans les banques étrangères

⁴ Les flux de capitaux enregistrés par le Sénégal depuis 2010 sont essentiellement, sinon exclusivement, liés à l'émission d'euro-obligations de 2011, qui a servi en partie à rembourser par anticipation une émission d'euro-obligations effectuée en 2009 (ce qui explique peut-être le chiffre négatif du poste «autres» au tableau 3.1).

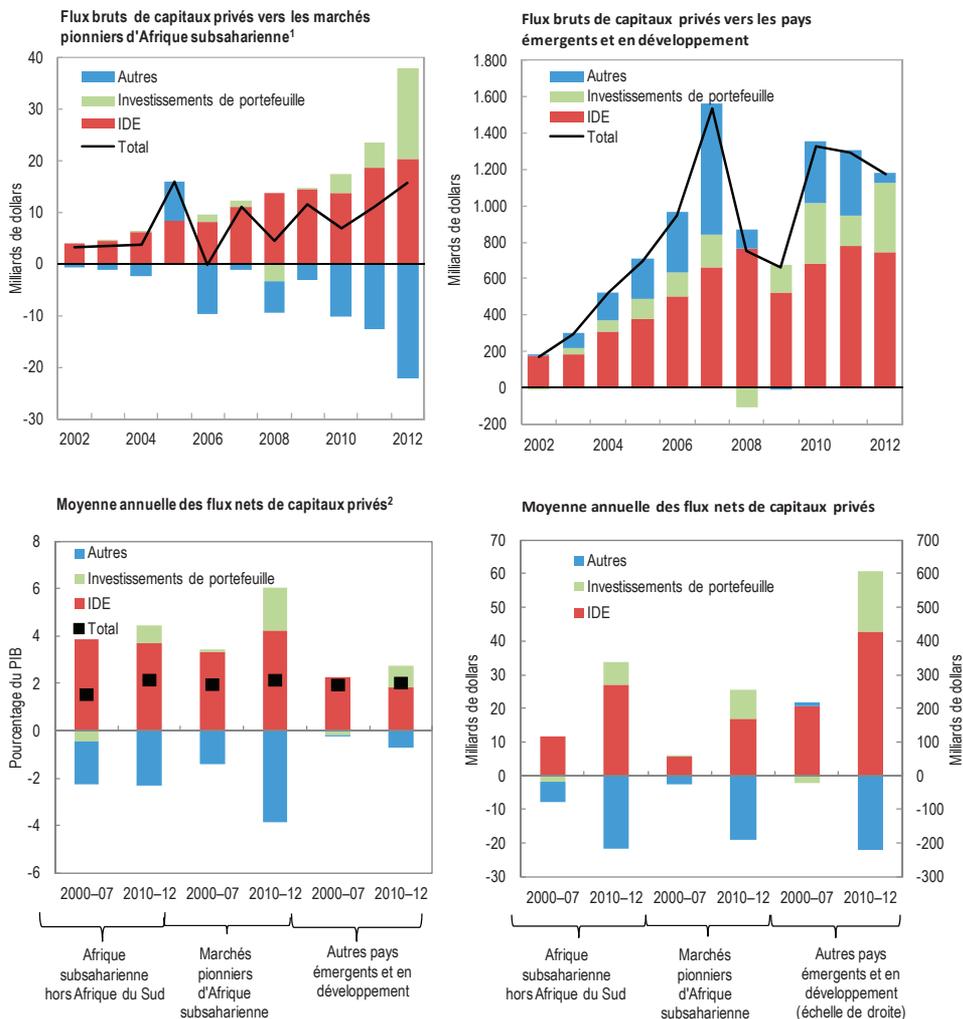
ayant augmenté régulièrement (graphique 3.3). En outre, les flux d'actions et d'obligations ont augmenté (graphique 3.4).

Bien que les flux de capitaux de portefeuille vers les marchés pionniers de l'Afrique subsaharienne demeurent très faibles par rapport aux flux vers les autres économies émergentes et en développement, leur ampleur par rapport à la taille de ces pays est à peu près égale. Pendant la période 2010–12, les flux nets de portefeuille vers le premier groupe représentaient encore une fraction limitée du total de ces flux à destination des pays émergents et en développement. Elle n'en a pas moins presque doublé par rapport à la période 2000–07, et il y a un fait plus important encore : en 2010–12, les flux nets de portefeuille vers les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne exprimés en pourcentage du PIB ont dépassé les flux à destination des économies émergentes et en développement (1,8 % environ contre 0,9 %).

À partir de juin 2013, les flux de capitaux dans les économies de marché émergentes sont devenus particulièrement instables. Après l'annonce en mai par le président de la Banque de réserve fédérale américaine d'un éventuel arrêt progressif de sa politique monétaire non conventionnelle, les retraits sur les fonds communs de placement investis dans ces pays jusqu'à la mi-septembre 2013 ont atteint 50 milliards de dollars (3,9 % du total), dont 23 milliards de dollars environ sur les

fonds de placement en obligations. Alors que les ventes intervenues sur les marchés émergents en juin 2013 avaient un caractère assez général, le regain de volatilité observé en août, après une certaine stabilisation en juillet, a été plus sélectif. C'est dans les pays dont les paramètres économiques fondamentaux sont les moins bons, par exemple l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde et la Turquie (graphiques 3.5 et 3.6), que les dépréciations et l'instabilité du taux de change — mesurée par

Graphique 3.2. Investissements privés dans plusieurs régions



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Note : IDE = investissement direct étranger.

¹Les flux bruts de capitaux privés sont définis comme le volume agrégé d'engagements liés à l'investissement direct étranger, aux investissements de portefeuille et autres investissements. Ceux-ci correspondent à une catégorie résiduelle qui comprend les prêts à court et long terme, les dépôts, les crédits commerciaux et les autres transactions financières qui ne relèvent ni de l'investissement direct, ni de l'investissement de portefeuille, ni des avoirs de réserve. Les engagements envers les créanciers officiels sont exclus.

²La base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* suit la convention utilisée dans le *Manuel de la balance des paiements*, cinquième édition, en vertu de laquelle une augmentation des avoirs financiers (sortie) est enregistrée avec un signe négatif. À l'inverse, une augmentation des engagements financiers (entrée) est enregistrée avec un signe positif. Autrement dit, les flux nets sont la somme des avoirs et des engagements. La catégorie «autres» exclut les engagements des créanciers officiels.

Tableau 3.1. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : moyenne de l'investissement privé
(Pourcentage du PIB)

	Période	Total	IDE	Portefeuille ¹	Autres ²
Ghana	2000–07	-3,1	1,4	0,0	-4,5
	2010–12	7,3	8,1	1,9	-2,7
Kenya	2000–07	1,9	1,2	-0,1	0,8
	2010–12	8,2	2,3	0,0	6,0
Maurice	2000–07	2,0	1,4	-0,6	1,2
	2010–12	10,7	2,4	0,0	8,4
Mozambique	2000–07	8,2	4,8	-0,4	3,8
	2010–12	23,8	23,8	0,0	0,1
Nigéria	2000–07	1,1	4,0	0,2	-3,0
	2010–12	-2,5	2,5	2,7	-7,7
Sénégal	2000–07	4,3	1,2	0,2	2,9
	2010–12	3,0	2,0	3,5	-2,5
Ouganda	2000–07	4,1	3,9	0,1	0,1
	2010–12	7,2	5,4	0,3	1,5
Tanzanie	2000–07	4,7	3,9	0,0	0,7
	2010–12	6,9	5,3	0,0	1,6
Zambie	2000–07	9,9	6,4	0,3	3,2
	2010–12	-5,6	5,0	1,6	-12,2
Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne	2000–07	2,0	3,3	0,1	-1,4
	2010–12	2,2	4,2	1,8	-3,9
Autres pays émergents et en développement	2000–07	2,0	2,2	-0,2	-0,1
	2010–12	2,1	1,9	0,9	-0,7

Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

¹Les investissements de portefeuille comprennent, outre les actions et titres de dette sous la forme de bons et d'obligations, les instruments du marché monétaire et les dérivés financiers, tels que les options.

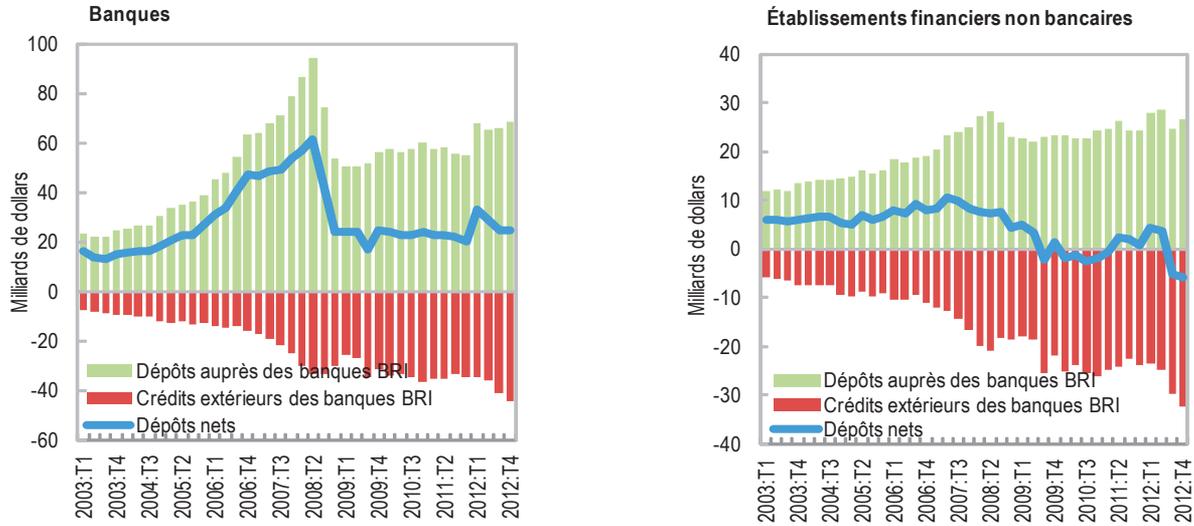
²Les autres investissements représentent une catégorie résiduelle qui comprend les transactions financières non couvertes par les investissements directs, investissements de portefeuille ou avoirs de réserve. Cette catégorie exclut les engagements des créanciers officiels.

Tableau 3.2. Afrique subsaharienne : flux transfrontaliers de nature bancaire
(Milliards de dollars)

	Total crédits		Crédits aux établissements financiers non bancaires	
	2000–04	2010–12	2000–04	2010–12
	Afrique subsaharienne	50	109	39
Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	35	82	28	39
Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne	8	36	6	25
Autres pays d'Afrique subsaharienne (hors Afrique du Sud)	28	46	22	14

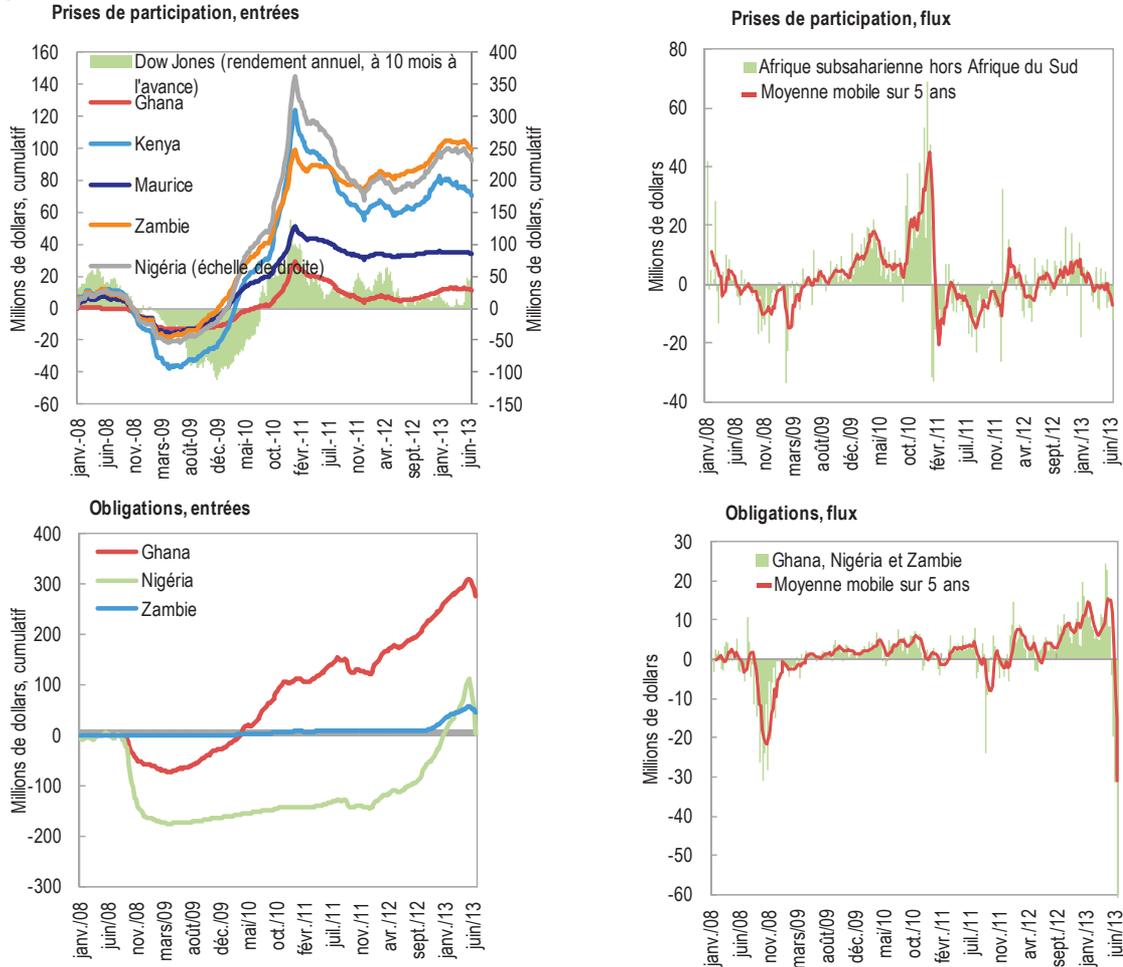
Source : Banque de règlements internationaux (BRI), Locational banking statistics.

Graphique 3.3. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : crédits extérieurs et dépôts auprès des banques déclarantes BRI



Source : Banque des règlements internationaux (BRI), Locational banking statistics.

Graphique 3.4. Afrique subsaharienne : tendances et fluctuations des flux liés aux prises de participation et obligations



Source : EPFR Global.

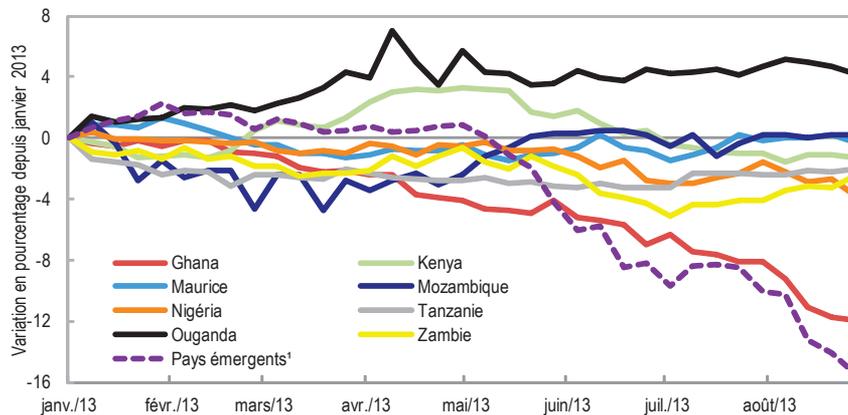
la variation en pourcentage du cours de leur monnaie en dollar — ont été les plus fortes, que le recul des marchés boursiers a été le plus marqué, que l'élargissement des écarts de rendement sur la dette souveraine et le rendement des obligations locales ont été le plus prononcés et que, en général, les retraits sur les fonds de placement en obligations ont été les plus élevés.

Jusqu'à présent, la plupart des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont échappé aux difficultés éprouvées par les économies émergentes et en développement. Globalement, leur dette libellée en dollars n'a pas fait l'objet de ventes aussi massives que celles qu'on a pu observer sur les marchés plus liquides des économies émergentes et en développement. Du 22 mai à fin août, l'indice le plus représentatif des marchés obligataires émergents (EMBIG) a perdu 8,5 %, alors que le cours moyen des obligations des marchés pionniers

a reculé de 5 % (MCM, MGM, 23 août). De même, les monnaies des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, à l'exception du cedi ghanéen, ont été beaucoup moins sous pression que celles de certaines économies émergentes (graphiques 3.5 et 3.6). Néanmoins, quelques pays, par exemple le Ghana et la Tanzanie, ont vu les écarts de rendements obligataires augmenter dans des proportions comparables à ceux des marchés émergents (graphique 3.7).

L'incidence relativement réduite sur les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne s'explique peut-être par leur situation de liquidité. Ils représentent une faible proportion du portefeuille total des investisseurs se consacrant aux marchés émergents et sont très illiquides. Par conséquent, quand ces investisseurs ont eu besoin de fonds, ils ont peut-être été contraints de céder d'abord leurs actifs les plus

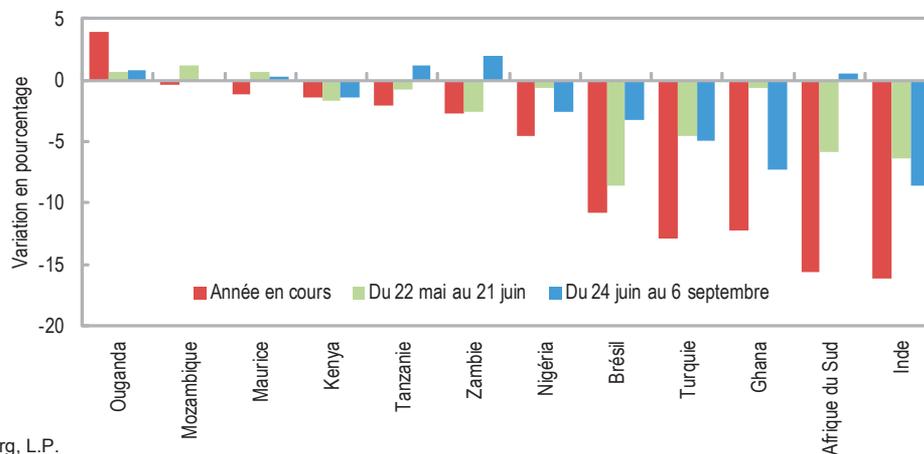
Graphique 3.5. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : dépréciation du taux de change, 2013



Source : Bloomberg, L.P.

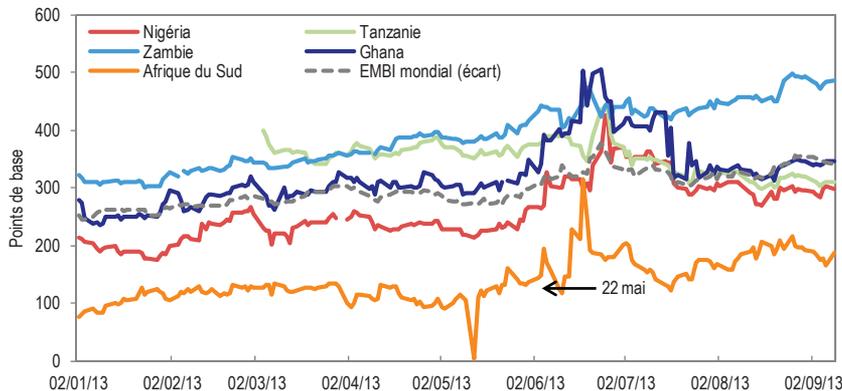
¹Moyenne pondérée de l'Afrique du Sud, du Brésil, de l'Inde et de la Turquie.

Graphique 3.6. Afrique subsaharienne : volatilité du taux de change, 2013



Source : Bloomberg, L.P.

Graphique 3.7. Afrique subsaharienne : écarts de rendement des titres d'État à échéance par rapport aux bons du Trésor des États-Unis à 10 ans, 2013



Sources : Bloomberg, L.P.; calculs des services du FMI.

liquides. La tendance est de conserver plus longtemps les positions prises sur les marchés pionniers. Mais, si les investisseurs étrangers les liquident effectivement, l'effet est peut-être amplifié parce qu'il n'y a pas assez de participants nationaux pour se substituer à eux.

Là où la situation en matière de liquidité le permettait, les investisseurs ont adopté un comportement différencié à l'égard des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne en fonction des paramètres fondamentaux de leur économie. Les monnaies les plus liquides ont subi relativement plus de tensions pendant la deuxième phase de vente massive (24 juin à mi-septembre) que pendant la première (22 mai au 21 juin). La monnaie du Ghana (encadré 3.1), pays confronté à une inflation supérieure à 10 % ainsi qu'à une dégradation du solde budgétaire et dont les réserves de change sont assez faibles, s'est moins bien comportée que certaines autres monnaies des marchés pionniers pendant la période considérée (graphiques 3.5 et 3.6). Au Nigéria, seul marché pionnier d'Afrique subsaharienne figurant dans les grands indices d'obligations d'État des pays émergents, le naira a été quelque peu sous pression (encadré 3.1). Après le 22 mai, il s'est légèrement déprécié (graphiques 3.5 et 3.6) et les rendements des obligations d'État se sont tendus (graphique 3.7). Toutefois, les tensions semblent s'être atténuées; la stratégie des autorités, consistant à utiliser leurs amples réserves de change pour maintenir une certaine stabilité du naira et les bonnes perspectives des prix du pétrole ont jusqu'à présent calmé les investisseurs.

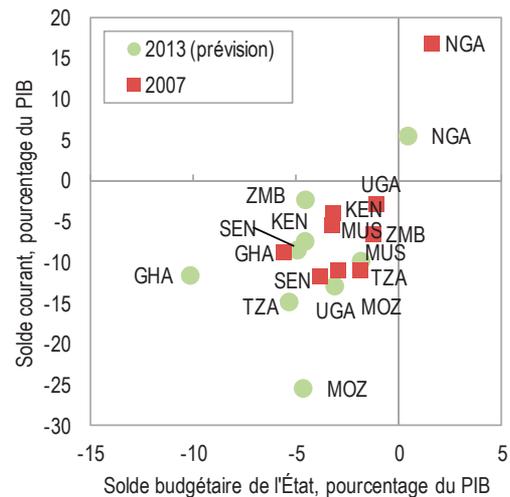
Les effets jusqu'ici plutôt modérés sur les autres marchés pionniers d'Afrique subsaharienne risquent de

ne pas durer si l'agitation persiste sur les marchés financiers des pays émergents. Le Ghana, le Kenya, la Tanzanie et la Zambie semblent les plus exposés aux changements d'humeur des investisseurs étrangers qui pourraient se détourner des actifs à risque, étant donné le montant relativement élevé de leurs déficits extérieurs courants, de la dégradation de leurs soldes budgétaires ou des deux à la fois (graphique 3.8).

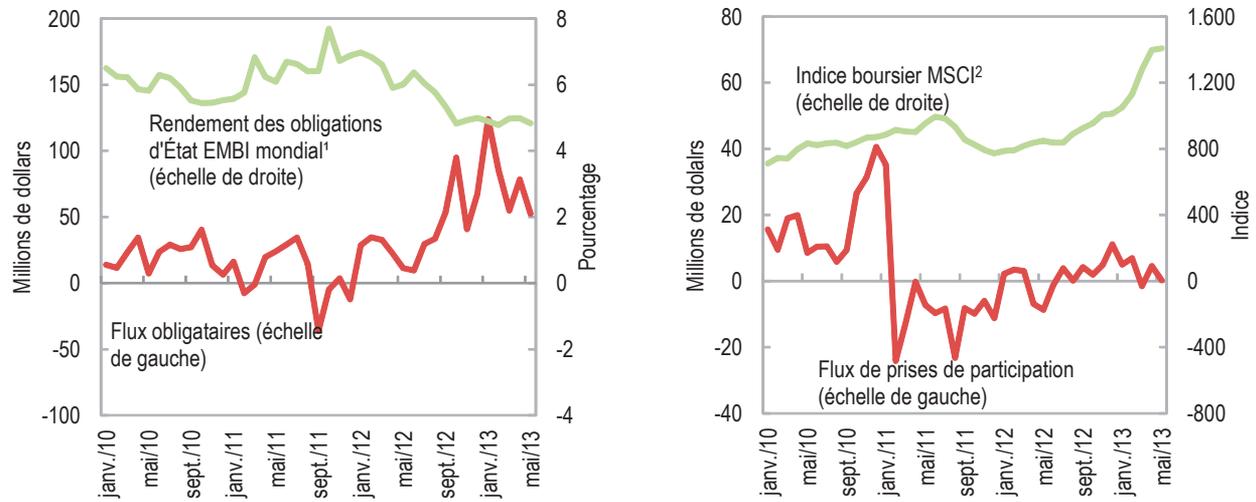
Incidences macroéconomiques des récents flux de capitaux de portefeuille

L'afflux d'investissements de portefeuille dans certains marchés pionniers d'Afrique subsaharienne de 2011 jusqu'au premier trimestre 2013 a eu des effets

Graphique 3.8. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : déficits jumeaux



Source : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Graphique 3.9. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : flux d'investissement de portefeuille

Sources : EPFR Global; Thomson Reuters.

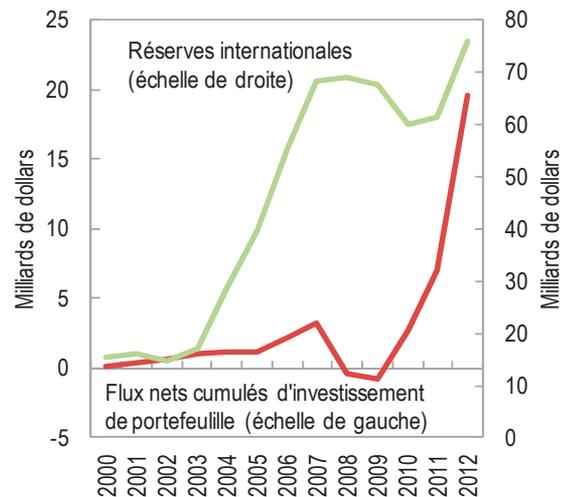
¹Le rendement des obligations d'État EMBI mondial est la moyenne pour le Ghana, le Nigéria, le Sénégal et la Zambie.

²L'indice boursier MSCI est la moyenne pour le Ghana, le Kenya, Maurice, le Nigéria et le Zimbabwe.

macroéconomiques importants. Sauf au Nigéria, au Kenya et à Maurice, la plupart des investissements de portefeuille ont pu contribuer à des politiques budgétaires expansionnistes (graphique 3.8). En général, ces entrées ont aussi entraîné une baisse du rendement des obligations d'État (graphique 3.9) et financé des achats de ces titres. Au Nigéria et au Kenya, elles ont aussi financé l'acquisition d'actions et d'obligations privées, d'où une envolée des cours de bourse supérieure à la hausse moyenne observée sur les marchés boursiers des économies émergentes ou avancées (encadré 3.3). Dans certains pays, les entrées de capitaux sous forme de prêts bancaires transfrontaliers ont alimenté l'expansion du crédit. Néanmoins, la progression du crédit au secteur privé dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne est restée en général comparable à la croissance du PIB en termes nominaux.

Les autorités des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont utilisé une partie de ces entrées de capitaux pour reconstituer les réserves de change et empêcher une forte appréciation de leur monnaie (graphique 3.10). Au Nigéria, les réserves ont fortement progressé, passant de 5 à 6,8 mois d'importations de la fin de 2011 au premier trimestre de 2013, tandis que le naira s'est apprécié de quelque 3 % seulement par rapport au dollar. Dans certains pays, la banque centrale a dû faire en sorte que le gonflement de la liquidité découlant des entrées de capitaux ne

compromette ni les objectifs d'inflation, ni les autres objectifs de politique monétaire. Ainsi, au Nigéria, les taux d'intérêt directeurs n'ont pas été modifiés, mais les autorités ont relevé le coefficient de réserves obligatoires. Dans un certain nombre de pays, la banque centrale a dû aussi accroître ses opérations de marché pour stériliser les entrées de capitaux. Toutefois, préoccupés par les coûts élevés de stérilisation (Maurice) et par la faiblesse des fonds propres de la banque

Graphique 3.10. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : flux nets d'investissement de portefeuille et réserves internationales brutes

Sources : FMI, base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*; FMI, *International Financial Statistics*.

centrale (Zambie), certains pays ont parfois toléré l'accumulation de liquidités excédentaires.

ACTIONS PUBLIQUES FACE AUX ENTRÉES DE CAPITAUX DANS LES MARCHÉS PIONNIERS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

La gestion des mouvements de capitaux instables n'a pas encore posé de sérieux problèmes de politique économique à la plupart des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne. Mais, à l'avenir, compte tenu de leur intégration croissante aux marchés financiers internationaux, ces pays vont probablement devenir de plus en plus vulnérables à des chocs financiers mondiaux. Dans ces conditions, la nécessité de cadres macroéconomiques cohérents, crédibles et faisant l'objet d'une bonne communication, paraît incontournable. L'expérience des pays les plus en difficulté et les discussions avec les autorités des banques centrales subsaharienne d'Afrique de l'Est sur un retrait progressif par la Banque fédérale de réserve des États-Unis des mesures non conventionnelles mettent en évidence la nécessité d'assurer la clarté du dispositif de politique monétaire, en évitant les déclarations vagues à propos de l'imposition d'un contrôle des mouvements de capitaux, qui risqueraient de porter atteinte à la confiance et d'aggraver la situation.

Dans quelle mesure les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne sont-ils prêts à affronter les conséquences d'une plus grande intégration aux marchés de capitaux internationaux? La gestion des flux de capitaux volatils exige normalement une action sur trois plans : 1) la politique macroéconomique, qui doit être le principal moyen d'ajustement; 2) la politique macroprudentielle et les instruments conçus pour limiter le risque financier systémique; 3) les mesures de gestion des flux de capitaux (MFC), qui ne doivent pas se substituer à l'ajustement de la politique économique, mais peuvent jouer un rôle temporaire en permettant de gagner du temps avant un ajustement plus fondamental. La nature spécifique du dosage dépend, entre autres facteurs, de la situation macroéconomique du moment, de la qualité de la réglementation prudentielle interne et de l'évolution institutionnelle qui y est liée.

Politique macroéconomique

À chaque fois que cela est faisable, la politique macroéconomique doit être le principal instrument utilisé

pour réduire autant que possible les éventuels effets macroéconomiques indésirables de la volatilité des mouvements de capitaux (FMI, 2013e). Toutefois, une flexibilité maximale en ce domaine nécessite le maintien de la stabilité macroéconomique globale et l'existence d'amortisseurs adéquats. Comme ces conditions ne sont pas toujours réunies, le dosage souhaitable de politique macroéconomique diffère probablement selon les pays. Ainsi, il y a des points vulnérables sur le plan macroéconomique dans certains marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : le manque de profondeur des marchés financiers et de crédit limite les options de politique monétaire. En outre, il est indispensable d'agir au moment opportun en s'appuyant sur des données appropriées et disponibles en temps utile concernant les sources et la nature des flux de capitaux ainsi que sur d'autres indicateurs macroéconomiques. Les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne devront donc investir dans la constitution de capacités de collecte et d'analyse des données concernant les flux de capitaux ainsi que plus généralement le compte de capital et le compte financier de la balance des paiements, sans oublier les prix des actifs, en particulier ceux de l'immobilier.

Quand on cherche la riposte économique appropriée pour un pays donné, il faut tenir compte de plusieurs facteurs, à savoir : 1) une évaluation du niveau du taux de change et de la compétitivité au moment présent; 2) l'adéquation des réserves de change — tant pour la couverture des importations que celle de l'endettement à court terme et des autres engagements — et la conformité du taux de change aux paramètres fondamentaux de l'économie⁵ (tableau 3.3); 3) la situation conjoncturelle du pays, notamment l'écart de production, ainsi que le degré de tension inflationniste; 4) les risques de formation de bulles d'actifs; 5) une évaluation de la situation des bilans des banques, des entreprises et des intermédiaires financiers. Ainsi, le Nigéria, dont les réserves internationales sont confortables et le taux de change en général conforme aux paramètres économiques fondamentaux, peut choisir

⁵ À quelques exceptions près, les taux de change réels des marchés pionniers sont restés conformes aux paramètres économiques fondamentaux malgré la forte progression des entrées de capitaux. Jusqu'à la fin de 2012, seul le Ghana semble avoir eu un taux de change surévalué, alors que l'on ne constate pas d'autres tendances à l'appréciation dans le reste des marchés pionniers subsahariens. Au demeurant, les taux de change réels se sont récemment affaiblis dans la plupart des marchés pionniers.

Tableau 3.3. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : taux de change réel et réserves internationales

Pays	Évaluation du taux de change 2012	Réserves en mois d'importations, fin 2012
Ghana	+	2,8
Kenya	0	3,8
Maurice	0	4,3
Mozambique	0	3,3
Nigéria	0	5,7
Sénégal ¹	0	5,2
Ouganda	0	4,2
Tanzanie	0	3,4
Zambie	0	3,3

Sources : FMI, base de données du Département Afrique; rapports des services du FMI.

Note : + dénote une surévaluation de la monnaie nationale et 0 signale que le taux de change réel est aligné sur les fondamentaux économiques.

¹Réserves de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) en mois d'importations, hors commerce intrarégional.

d'intervenir sur les marchés de change dans le cadre de sa stratégie de gestion des sorties de capitaux causées par ce qui est perçu comme une phase temporaire d'aversion générale pour le risque (FMI, 2012c). Sa solide croissance économique et son inflation encore élevée incitent aussi à penser qu'un certain resserrement des conditions monétaires pourrait être opéré. En revanche, le Ghana, dont les réserves de change sont très inférieures et qui accuse un lourd déficit du budget et des paiements courants, devrait laisser sa monnaie s'ajuster de façon à atténuer les sorties de capitaux tout en durcissant sensiblement la politique monétaire et budgétaire pour réduire ses besoins de financement externe (FMI, 2013f).

Mesures macroprudentielles

Outre qu'elle complique la gestion macroéconomique, la volatilité des mouvements de capitaux est de nature à accroître les risques pesant sur le système financier. Un afflux de capitaux peut menacer la stabilité du système bancaire s'il facilite une expansion excessive du crédit ou entraîne une asymétrie entre la composition en devises de l'actif et celle du passif des bilans. Il arrive aussi qu'un afflux de fonds entraîne la formation de bulles des prix d'actifs (par exemple dans l'immobilier ou sur les marchés d'actions). Au Nigéria, la crise bancaire de 2009 résultait en partie d'emprunts des banques à l'étranger dont le produit était investi sur le marché des actions.

Lorsque la bulle boursière a éclaté, un certain nombre de banques sont devenues insolubles. La politique macroprudentielle a donc aussi un rôle important à jouer dans la gestion des flux de capitaux.

La politique macroéconomique peut limiter l'incidence négative de la volatilité des flux de capitaux, mais elle ne peut pas mettre les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne complètement à l'abri de chocs financiers majeurs à l'échelle mondiale. Des mesures favorisant la solidité et la stabilité du système financier interne sont nécessaires pour limiter les retombées indésirables. Un système bancaire sain jouerait un rôle d'amortisseur, comme on l'a vu après la crise financière mondiale. À cet égard, les ratios d'adéquation des fonds propres déclarés sont supérieurs aux normes réglementaires dans la plupart des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, alors que le montant des prêts reconnus comme improductifs est relativement faible par rapport aux autres pays à faible revenu. Néanmoins, au fur et à mesure que les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne s'intégreront davantage au système financier international, les gouvernements et les autorités de supervision devront adapter les règles prudentielles pour faire face aux risques systémiques découlant de cette intégration et se doter des moyens de surveiller et d'évaluer les risques liés aux activités transfrontalières.

Les instruments macroprudentiels peuvent être groupés en trois grandes catégories : 1) ceux qui ont pour but de contrer la menace d'une expansion excessive du crédit (obligations de fonds propres à caractère anticyclique, provisionnement dynamique, pondération accrue des risques); 2) ceux qui permettent de faire face aux principales conséquences du risque financier systémique (plafonnement des prêts en devises, limitation de l'asymétrie des échéances et des positions de change nettes non couvertes); 3) ceux qui visent à atténuer les faiblesses structurelles et les répercussions des difficultés bancaires (obligations en cas de faillite des banques, communication d'informations à l'intention des marchés et des institutions concernant les risques systémiques).

Les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont commencé à adopter à des degrés divers des mesures macroprudentielles (encadré 3.4). Au Nigéria, les autorités ont récemment réexaminé la pondération des risques liés à certains engagements sectoriels pour

le calcul du ratio d'adéquation des fonds propres et limité les investissements des banques sur le marché boursier. En Ouganda, elles mettent actuellement au point des plans d'urgence pour contrer l'afflux excessif de capitaux par des moyens macroprudentiels. Toutefois, comme les systèmes financiers des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne deviennent plus complexes, les autorités vont devoir renforcer les capacités techniques et améliorer l'information pour donner un caractère effectif aux mesures macroprudentielles. Ainsi, dans ces pays, comme dans les économies émergentes et en développement, les institutions financières non bancaires (par exemple les fonds de pension et les compagnies d'assurance) prennent progressivement une importance systémique; elles peuvent représenter une part significative des actifs totaux du système financier et constituer une source de financement des banques. Les liens entre les institutions financières se développent et gagnent en complexité; elles s'intègrent de plus en plus à l'économie mondiale et les activités bancaires transfrontalières s'accroissent rapidement. Or, la supervision se concentre traditionnellement sur le respect de la réglementation par chaque établissement bancaire au lieu de surveiller les risques systémiques. En outre, les ressources affectées à cette activité, notamment le personnel qualifié et les outils analytiques, sont restreintes (Beck *et al.*, 2011). Enfin, le nombre limité de données statistiques à haute fréquence sur la concentration des risques au sein du système fait obstacle à un suivi efficace des faiblesses systémiques.

Pour renforcer les moyens de supervision en vue d'un usage accru de la politique macroprudentielle, il faudrait prendre les mesures suivantes : 1) développer les moyens de surveiller l'apparition de risques; 2) mettre en place des indicateurs et des outils analytiques pour identifier quand des risques sont susceptibles de se réaliser; 3) employer les outils macroprudentiels au moment approprié (FMI, 2011c). Par exemple, le récent programme d'évaluation du secteur financier du Nigéria recommandait aux autorités de continuer à renforcer la supervision consolidée des entités financières et d'augmenter les moyens de la surveillance transfrontalière face au développement des opérations externes des banques nigérianes et régionales. Maurice a aussi lancé récemment des exercices de supervision conjointe pour des institutions financières importantes et sensiblement amélioré la couverture

et la qualité des statistiques de la balance des paiements, avec une meilleure prise en compte des flux liés au secteur bancaire extraterritorial. Plusieurs pays ont mis au point des indicateurs à haute fréquence de l'activité économique dans le cadre du perfectionnement de leur cadre de politique monétaire, mais il n'existe pratiquement pas de données similaires et d'obligations de déclarer les caractéristiques des flux de capitaux (par exemple origine, destination, type d'investissement, échéance, etc.), ce qui serait pourtant essentiel pour surveiller étroitement et analyser les risques en gestation⁶.

Dans certaines circonstances, la tentative d'appliquer des mesures macroprudentielles plus perfectionnées avec des moyens limités peut avoir des effets dommageables. Ainsi, imposer une obligation de provisionnement anticyclique en l'absence de données à haute fréquence ou une limitation de la position de change nette des banques en l'absence de statistiques disponibles en temps utile et de bonne qualité sur la nature et l'échéance des avoirs et des engagements en devises des banques pourraient accentuer le cycle conjoncturel et créer une pénurie de liquidité en devises préjudiciable à la stabilité bancaire.

Mesures de gestion des flux de capitaux

Compte tenu des tendances récentes des flux de capitaux, le FMI a réexaminé la panoplie des outils permettant de faire face aux risques liés à de fortes fluctuations. Dans une note sur la «position institutionnelle» (FMI, 2013e), le FMI indique que, dans certaines circonstances, les MFC peuvent jouer un rôle complémentaire en appuyant l'ajustement de la politique macroéconomique et en contribuant au maintien de la stabilité financière. En particulier, les MFC peuvent se justifier temporairement si la possibilité d'ajuster la politique monétaire, budgétaire et de change est réduite, parce que la marge de manœuvre macroéconomique est limitée ou en raison d'éventuels effets stabilisateurs sur les bilans du secteur financier. Les MFC peuvent aussi permettre de gagner du temps quand les ajustements de politique économique exigent de longs délais. Toutefois, elles

⁶ Lors des consultations de 2012 au titre de l'article IV, les autorités nigérianes ont fait savoir qu'elles étaient conscientes du risque de retournement des mouvements de capitaux et qu'elles surveillaient donc de près l'afflux massif de capitaux, en prêtant notamment attention à la structure des échéances des titres acquis.

doivent avoir un caractère temporaire et ne pas servir de substitut à l'ajustement macroéconomique ou aux mesures de stabilisation financière nécessaires.

La plupart des pays d'Afrique subsaharienne n'ont que partiellement libéré leur compte de capital et les restrictions qui subsistent peuvent influencer sur les flux de capitaux même si elles n'ont pas été conçues à cette fin (encadré 3.5). Les mesures en vigueur dans les marchés pionniers consistent à limiter les flux de capitaux en fonction de la résidence ou de la monnaie utilisée (fiscalité ou réglementation). En Tanzanie, par exemple, l'acquisition de titres du Trésor par des non-résidents est interdite, tandis que le Ghana et le Kenya ne leur permettent d'acquérir que des titres à échéance assez longue. Il existe aussi des restrictions sur les sorties de capitaux, en général antérieures à la crise mondiale de 2008–09. Bien que les contrôles applicables aux sorties de capitaux effectuées par des non-résidents soient généralement moins lourds que ceux qui s'appliquent aux résidents, ce n'est pas toujours le cas. Au Sénégal, par exemple, la plupart des sorties de capitaux dans le cadre de opérations avec des non-résidents sont subordonnées à une autorisation préalable. La Tanzanie impose une période de détention minimum de trois mois pour toutes les actions acquises sur place par des non-résidents.

L'existence de restrictions aux mouvements de capitaux peut rendre plus difficile le recours à des MFC supplémentaires. Si le cadre réglementaire est déjà complexe, de nouvelles dispositions risquent d'avoir des retombées négatives sur la confiance des investisseurs. C'est la raison pour laquelle, lorsque des marchés pionniers sont confrontés à un afflux de capitaux, ils auraient peut-être intérêt à tenir compte de ces inconvénients éventuels et évaluer soigneusement les coûts et les avantages des MFC. Les coûts peuvent prendre la forme d'effets dommageables sur les entrées de fonds futures et sur la réputation du pays concernant le climat d'investissement. Ces inconvénients éventuels seront particulièrement prononcés là où les MFC limiteraient les sorties de capitaux⁷. Le coût de l'instauration de nouvelles MFC peut donc

⁷ Par exemple, il n'est pas recommandé de contrôler les sorties de capitaux au moyen de restrictions sur les dépôts bancaires dans un contexte de faibles capacités, car cela risque de perturber gravement l'activité économique, d'ébranler la confiance dans le système financier et de restreindre les perspectives d'approfondissement des marchés financiers.

être relativement élevé dans les marchés pionniers connus pour l'ouverture relative de leur compte de capital (le Nigéria et Maurice par exemple) et dans les autres marchés pionniers d'Afrique subsaharienne souhaitant acquérir la même réputation.

Même quand des MFC seraient souhaitables, des problèmes d'application se posent. Leur efficacité dépend du cadre de politique économique et de l'organisation institutionnelle propres à chaque pays. Ainsi, dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, dont les structures financières sont relativement peu sophistiquées, les contrôles peuvent en fait s'avérer plus efficaces que sur des marchés financiers plus développés, où la complexité des instruments peut permettre de contourner plus facilement les contrôles. En revanche, les contraintes en matière de capacités institutionnelles et d'information s'opposent dans les marchés pionniers au suivi et à l'application efficaces des restrictions aux mouvements de capitaux, et sont donc susceptibles de réduire sensiblement l'intérêt éventuel des MFC.

Tant l'incidence des MFC sur le climat d'investissement que les contraintes liées à leur application incitent à n'en faire qu'un usage très restreint⁸ dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne. Il est généralement recommandé que toute nouvelle MFC soit temporaire et atténuée quand les mouvements de capitaux diminuent. En outre, il faut éviter que les MFC conduisent à des arriérés de paiement envers les créanciers extérieurs ou à une défaillance, surtout sur la dette souveraine, au risque de nuire aux relations avec les créanciers ainsi que de porter préjudice au système international des échanges et des paiements. Dans les situations de crise ou de quasi-crise, il serait possible d'adopter à titre temporaire des MFC visant les sorties de capitaux dans le cadre d'un dispositif plus large destiné à s'attaquer aux causes sous-jacentes de la crise.

⁸ Il peut arriver que les MFC et les mesures macroprudentielles se chevauchent. Un instrument de politique économique peut être considéré à la fois comme une MFC et comme un élément de la politique macroprudentielle. Ainsi, une restriction des emprunts des banques à l'étranger au moyen d'un prélèvement sur les entrées de devises ou par l'imposition de réserves obligatoires sur leurs engagements en devises a pour but de limiter les entrées de capitaux ou de freiner la progression du crédit intérieur. En tout état de cause, de telles mesures doivent être considérées comme contribuant à une supervision efficace et comme compléments d'une politique macroéconomique avisée et bien conçue (FMI, 2013d).

CONCLUSION

Au cours des trois dernières années, les entrées de capitaux de portefeuille en Afrique subsaharienne ont énormément augmenté. Les marchés pionniers de la région en ont été les principaux bénéficiaires et l'épisode actuel de turbulence sur les marchés financiers internationaux a relativement épargné la plupart d'entre eux, ce qui tient en partie au caractère assez illiquide de leurs marchés financiers, mais aussi à des données économiques fondamentales et des perspectives encore favorables. Toutefois, cette situation pourrait ne pas durer : le risque existe d'une contagion et d'un retournement des mouvements de capitaux si les tensions financières internationales persistent. Au cours de la période à venir, compte tenu de la tendance manifeste à une plus grande intégration aux marchés financiers internationaux, les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne vont sans doute devenir plus vulnérables aux chocs financiers mondiaux. Le dosage approprié de politiques publiques pour faire face à ce risque dépend des particularités nationales, la panoplie des instruments devant comprendre des mesures macroéconomiques et prudentielles. Des actions s'imposent donc dans les domaines suivants :

- *Améliorer les données statistiques.* Un thème récurrent de ce chapitre est la nécessité de rehausser la qualité et l'actualité des statistiques. Dans un certain nombre de pays, les chiffres officiels sur les flux et les stocks de capitaux financiers sont tirés d'enquêtes peu fiables, dont la couverture est parfois déficiente (par exemple omission des non-banques) ou qui sont d'une qualité médiocre (par exemple, validation inadéquate des opérations déclarées par les banques). Les rapports établis à l'occasion des consultations au titre de l'article IV pour la plupart des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne ont montré la nécessité d'améliorer les données de balance des paiements, notamment par la prise en compte des flux et des stocks de capitaux privés transfrontaliers.
- *Renforcer les politiques macroéconomiques et financières.* La gestion des mouvements de capitaux a plus de chances de réussir si elle s'appuie sur des politiques budgétaires, monétaires et de change saines ainsi que sur des « amortisseurs » adéquats en matière de finances publiques et de réserves internationales. Ces mesures donnent une plus grande marge aux autorités pour atténuer les effets

macroéconomiques négatifs que peuvent avoir les entrées et les sorties massives de capitaux, comme cela a été le cas jusqu'à présent au Nigéria. En outre, dans la phase actuelle de perturbations sur les marchés financiers internationaux, les investisseurs ont tendance à pénaliser davantage les pays — y compris les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne — dont les paramètres économiques fondamentaux sont les moins bons.

- *Se doter des moyens nécessaires pour assurer l'efficacité des mesures macroprudentielles.* Les mesures macroprudentielles sont très utiles pour prévenir l'apparition dans le secteur financier de risques systémiques dus à la volatilité des flux de capitaux. Les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne en appliquent certaines, telles que la limitation des positions de change ouvertes des banques. Toutefois, pour que la politique macroprudentielle soit efficace, il faut se doter des moyens de surveiller la formation de risques systémiques et utiliser les instruments macroprudentiels au moment opportun. Dans les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, les ressources affectées à la supervision — notamment le personnel qualifié, les données à haute fréquence et les outils analytiques permettant d'évaluer les risques systémiques — sont limitées et devront être accrues.
- *Améliorer la panoplie des mesures de gestion des flux de capitaux.* Selon le FMI, lorsqu'il y a peu de marge pour ajuster la politique macroéconomique, des MFC peuvent être envisagées afin d'atténuer la volatilité. Mais, dans le cas des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, une application efficace supposerait une nette amélioration des moyens institutionnels disponibles pour surveiller les flux et faire respecter la réglementation, sachant que les dispositifs en place pour contrôler les mouvements de capitaux sont souvent défectueux. À cela s'ajoute une considération encore plus importante : l'imposition de nouvelles MFC, visant en particulier les sorties de fonds, nécessiterait l'évaluation des effets négatifs que ces mesures pourraient avoir sur les entrées futures, notamment en freinant la poursuite de l'approfondissement des marchés financiers et l'amélioration des relations avec les investisseurs internationaux. Dans ces conditions, tout nouveau contrôle des sorties de capitaux doit être considéré comme une mesure à prendre en dernier ressort face à une crise financière.

Encadré 3.2. Les mesures de gestion des flux de capitaux appliquées par les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne

La nature et l'importance des mesures de gestion des flux de capitaux varient beaucoup en fonction de la situation spécifique de chaque pays. Voici des exemples de celles qui sont utilisées :

Mesures de gestion des entrées de capitaux

Restriction de l'acquisition de titres d'État par des non-résidents. Un seul des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne applique des restrictions à toutes les acquisitions de titres d'État par des non-résidents (Tanzanie); un autre ne limite que les acquisitions de titres à échéance inférieure à trois ans (Ghana); deux autres (Nigéria et Kenya) appliquent des restrictions sélectives à ces opérations.

Plafonnement de la participation de non-résidents à l'émission d'obligations. Au Zimbabwe, la fraction souscrite par des non-résidents est limitée à 35 %.

Plafonnement des participations de non-résidents au capital de sociétés locales. Trois pays appliquent des mesures de ce type : le Kenya (60 %), la Tanzanie (60 %) et le Zimbabwe (35 % lors de l'introduction en bourse et autorisation requise pour prendre une participation sur le marché secondaire).

Plafonnement des participations acquises par des investisseurs individuels. En Tanzanie, un investisseur n'a pas le droit d'acquérir plus de 1 % des titres émis et les investisseurs institutionnels ne peuvent acquérir plus de 10 %.

Période de détention minimale. En Tanzanie, les actions et tous les autres titres acquis sur le marché local par des non-résidents doivent être conservés pendant au moins trois mois.

Limitation de l'exposition directe ou indirecte au risque de change. En Tanzanie, du fait de la réglementation édictée par la banque centrale (octobre 2011), les banques n'ont plus le droit d'effectuer des opérations de *swap* ou de vente à terme avec des non-résidents, et même les opérations de change au comptant doivent être justifiées par un motif économique. Au Kenya, les opérations de *swap* ne peuvent porter que sur des échéances supérieures à un mois.

Autorisation préalable des opérations financières avec des non-résidents. Au Mozambique, toutes les opérations effectuées avec des non-résidents sont soumises à l'autorisation de la banque centrale. Le Zimbabwe exige une autorisation de l'office des changes pour investir de nouvelles entrées de fonds en instruments du marché monétaire.

Mesures de gestion des sorties de capitaux

Autorisation préalable des opérations. Dans l'un des marchés pionniers d'Afrique subsaharienne (Sénégal), presque toutes les sorties de capitaux doivent être autorisées par le ministère des finances, à l'exception de celles qui sont associées à l'amortissement de dettes et au remboursement de prêts à court terme. Comme cela est mentionné plus haut, en limitant les sorties de capitaux, cette politique risque aussi de décourager les entrées.

Demande de documents comptables et/ou fiscaux. Deux pays — Tanzanie et Zambie — exigent la présentation de comptes audités et/ou de documents attestant le respect des obligations fiscales pour pouvoir rapatrier des capitaux et les revenus afférents.

Cet encadré a été préparé par Javier Arze del Granado et Rodrigo Garcia-Verdu.

Encadré 3.3. Exemples de mesures macroprudentielles

Tableau 3.3.1. Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne : exemples de politiques macroprudentielles

Pays	Politiques macroprudentielles
Ghana	<p>En 2009</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les dépôts en devises et monnaie nationale sont assujettis à des réserves obligatoires de 9 % en monnaie nationale. - Le solde de réserves doit être tenu auprès de la Bank of Ghana. - La limite d'engagements journaliers en une seule devise a été réduite de 15 % à 10 % des fonds propres de référence.
Kenya	<ul style="list-style-type: none"> - Le niveau minimum de fonds propres est relativement élevé afin de protéger les banques contre l'ensemble des risques. - Les ménages n'empruntent pas en devises, excepté sur un petit segment du marché hypothécaire.
Mozambique	Les entrées de capitaux privés n'ont eu qu'un impact limité sur les conditions globales de liquidité, et donc il n'a pas été nécessaire d'adopter des mesures macroprudentielles particulières.
Nigéria	Si les engagements envers un sous-secteur particulier dépassent 20 % des facilités de crédit d'une banque, la pondération du risque de l'ensemble du portefeuille dans ce sous-secteur est de 150 %.
Sénégal	Aucune réglementation macroprudentielle classique n'a été utilisée.
Ouganda	Des travaux sont en cours pour élaborer des plans de secours afin de parer aux entrées excessives au moyen d'outils macroprudentiels.
Tanzanie	À la fin 2011, la position ouverte nette en devises a été réduite.

Source : autorités nationales.

Cet encadré a été préparé par Cheikh Anta Gueye.

Encadré 3.4. Nigéria : flux de capitaux et riposte des pouvoirs publics

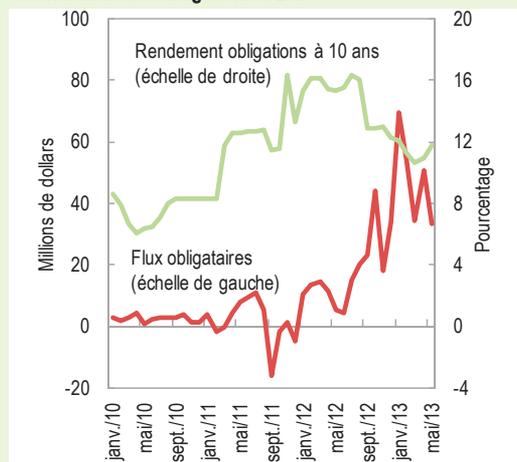
Dans cet encadré, nous évoquons l'évolution des flux de capitaux, l'évolution macroéconomique et la riposte des autorités.

D'après les estimations, les flux bruts de capitaux privés se sont élevés à 12,3 milliards de dollars en 2012 (4,6 % du PIB) contre 7,8 milliards (3,4 % du PIB) en 2010. La décomposition des données de 2011 montre que les placements sur le marché financier ont représenté 51 % du total des fonds importés (IDE, investissements de portefeuille et autres engagements d'investissement).

Ce phénomène a contribué à une forte hausse des réserves internationales (passées de 32 milliards de dollars fin 2011 à 49 milliards à la mi-mars 2013), les autorités ayant stabilisé le taux de change du naira par rapport au dollar. Les entrées de capitaux ont aussi entraîné une baisse du rendement des obligations d'État (graphique 3.4.1) et financé des achats de ces titres. Elles ont également financé l'acquisition d'actions et d'obligations privées, d'où une envolée des cours de bourse (graphique 3.4.2) supérieure à la hausse moyenne observée sur les marchés boursiers des économies émergentes ou avancées.

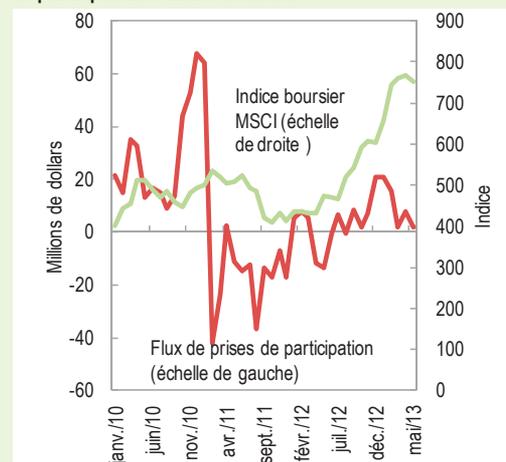
Récemment, toutefois, sous l'effet d'une certaine désaffection des investisseurs à l'égard des pays émergents et en développement, le naira s'est affaibli par rapport au dollar et la banque centrale a annoncé son intention d'intervenir davantage sur les marchés de change dans les prochains mois pour stabiliser la monnaie. Elle a renforcé sa politique de défense du naira lors de ses adjudications bihebdomadaires de devises; toutefois, l'affaiblissement du naira et le léger recul (en juin et juillet) de l'indice boursier national pourraient laisser penser que l'opinion des investisseurs est en train de changer. En outre, les données EPFR indiquent des sorties de capitaux (graphique 3.4).

Graphique 3.4.1. Nigéria : flux obligataires et rendement des obligations d'État



Sources : EPFR Global; Thomson Reuters.

Graphique 3.4.2. Nigéria : flux de prises de participation et indice boursier



Sources : EPFR Global; Thomson Reuters.

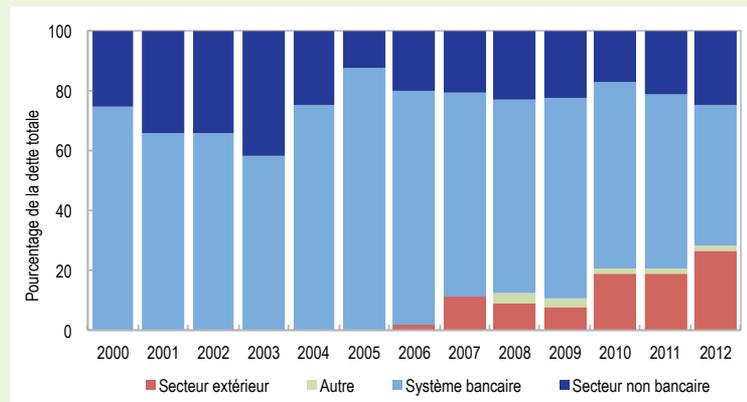
Cet encadré a été réalisé par Cheikh Anta Gueye.

Encadré 3.5. L'expérience récente du Ghana en matière de flux de portefeuille

Le Ghana a attiré des investissements directs étrangers (IDE) d'un montant élevé et stable, de l'ordre de 8 % du PIB, en raison de la découverte de pétrole en 2011, puis de son extraction. Les flux d'IDE liés au pétrole constituent les deux tiers du total. Les investissements de portefeuille, qui ont représenté 2,8 % du PIB en 2012, se développent. Il s'agit surtout d'investissements à moyen terme, car les non-résidents ne sont autorisés à acquérir que des obligations à échéance d'au moins trois ans. Le Ghana a placé en août 2013 un milliard de dollars de titres d'État à 10 ans avec un rendement de 8 %. Celui-ci était supérieur aux rendements offerts par d'autres pays africains qui ont émis des euro-obligations en début d'année et l'offre non satisfaite a été inférieure, peut-être en raison de la dégradation de la situation financière. En 2007, lors de la première émission d'euro-obligations à 10 ans du Ghana, la demande avait été quatre fois supérieure à l'offre et le rendement ne dépassait pas 4,5 % en avril 2013.

Bien que les entrées de capitaux de portefeuille soient encouragées par de bonnes perspectives de croissance, l'évolution que l'on vient de décrire est le signe d'une sensibilité à la dégradation du déficit budgétaire et des paiements courants du pays ainsi qu'aux facteurs dissuasifs à l'échelle internationale qui ont entraîné des tensions sur les marchés obligataires émergents à la mi-2013. Le niveau élevé des taux d'intérêt a attiré des étrangers sur le compartiment à moyen terme (ils détiennent à peu près un tiers de la dette intérieure)¹. Leur participation accrue au marché des obligations d'État pourrait constituer un autre point vulnérable du fait des risques de refinancement. Certes, le marché secondaire est assez illiquide, mais un remboursement anticipé de titres à 3 et 5 ans non encore arrivés à échéance est possible. Bien qu'étant restées à peu près stables ces derniers mois, les réserves de change sont tombées en deçà du niveau optimal estimé en pourcentage des importations de 2012.

Graphique 3.5.1. Ghana : dette publique par détenteur



Sources : autorités nationales; calculs des services du FMI.

Cet encadré a été préparé par Sebastian Weber.

¹ Le taux de change moyen s'est déprécié de quelque 17 % au cours du premier semestre 2012. Cela a amené la banque centrale du Ghana à prendre un certain nombre de mesures pour réduire la liquidité interne. Ces mesures ont permis de stabiliser le taux de change, mais au prix de taux d'intérêt réels supérieurs à 10 %.

Encadré 3.6. Zambie : le cuivre et les mouvements de capitaux

Après une forte baisse en 2009, les entrées de capitaux ont augmenté, principalement sous l'effet d'investissements directs étrangers (IDE) dans le secteur minier, et sont passés de 0,4 milliard de dollars en 2009 à 1 milliard (5 % du PIB) en 2012. Les entrées d'IDE s'expliquent par la hausse du prix du cuivre, mais aussi par le climat d'affaires relativement favorable en Zambie par rapport à d'autres pays de la région. En septembre 2012, le pays a effectué avec succès sa première émission d'euro-obligations souveraines (sous forme de titres sans amortissement libellés en dollars à échéance de 10 ans pour un montant de 750 millions de dollars). En outre, les placements étrangers en titres d'État sur le marché interne se sont accélérés à la mi-2012 jusqu'à atteindre 250 millions de dollars en mai 2013 (soit quelque 10 % des réserves de change du pays); cela a porté la proportion de ces titres détenue par des étrangers de 2,5 % à quelque 8 % pour les échéances inférieures à un an. Les entrées de capitaux destinées au marché des actions restent faibles.

L'essentiel de l'augmentation des placements étrangers en titres d'État a porté sur les échéances courtes, c'est-à-dire sur des bons du Trésor. Elle s'explique par la recherche du rendement et par un goût accru pour le risque. La conjonction de la hausse des taux d'intérêt sur les titres d'État depuis septembre 2012 et de la stabilité relative du taux de change a suscité l'intérêt des investisseurs en l'absence de contrôles significatifs sur les flux bancaires et de portefeuille. En raison du montant encore limité des entrées de capitaux à court terme, aucune mesure n'a été prise en réaction à leur hausse récente. Toutefois, la Banque centrale de Zambie a démontré sa volonté d'agir en instaurant, pendant la crise financière mondiale, une limitation des emprunts à court terme en monnaie locale par des étrangers.

Tableau 3.6.1. Émissions d'obligations d'État

Date	Émetteur	Notation	Taille (millions de dollars)	Échéance (années)	Coupon (pourcentage)	Rendement à échéance (pourcentage)
Oct. 2011	Namibie	BBB-	500	10	5,500	5,835
Sept. 2011	Zambie	B+	750	10	5,375	5,625
Mai 2013	Rwanda	B	400	10	6,625	6,875
Juil. 2013	Nigéria	BB-	500	10	6,375	6,625
Août 2013	Ghana	B+	1.000	10	7,875	8,000

Source : Bloomberg, L.P.

Cet encadré a été préparé par Sebastian Weber.

ANNEXE 3.1. ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DES DÉTERMINANTS DES ENTRÉES DE CAPITAUX DE PORTEFEUILLE DANS LES MARCHÉS PIONNIERS D'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les régressions présentées au tableau 3.4 ont été effectuées sur un panel de données annuelles couvrant la période 1991–2012 pour certains pays émergents et marchés pionniers. La variable dépendante est le rapport entre les engagements de portefeuille (achats nets d'actifs locaux par des non-résidents) et le PIB. L'utilisation d'estimateurs retardés permet de minimiser une possible endogénéité. La régression inclut des variables servant à appréhender des facteurs

d'attraction comme les taux d'intérêt des bons du Trésor américain et le risque global (VIX) ainsi que des facteurs d'impulsion tels que le niveau d'inflation, le solde budgétaire, la dette publique brute, la croissance de la production, la variation des réserves de change et l'évolution du marché boursier. On a suivi une démarche étape par étape pour rechercher la signification d'autres variables d'attraction (nombre d'entre elles sont probablement colinéaires). On a utilisé différents effets aléatoires pour permettre l'inclusion d'une variable muette pour les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne. Si l'on effectue les régressions pour les seuls marchés pionniers d'Afrique subsaharienne, on n'obtient pas de corrélation statistique significative, probablement du fait de la faible qualité des données et de la taille réduite de l'échantillon.

Tableau 3.4. Déterminants des flux bruts d'investissement de portefeuille

	Marchés émergents et pionniers				Marchés pionniers				Afrique subsaharienne		
	[1]	[2]	[3]	[4]	[5]	[6]	[7]	[8]	[9]	[10]	[11]
Rendement bons du Trésor EU 10 ans	-0,438*** (-2,867)	-0,388** (-2,064)	-0,394** (-2,060)	-0,251 (-1,003)	-0,310 (-1,424)	-0,320 (-1,000)	-0,315 (-0,984)	-0,420 (-0,820)	-0,054 (-0,519)	0,016 (0,118)	0,018 (0,144)
VIX (aversion au risque)	-0,055*** (-3,621)	-0,062*** (-3,572)	-0,063*** (-3,547)	-0,059*** (-2,916)	-0,065*** (-2,690)	-0,081** (-2,552)	-0,082** (-2,547)	-0,095** (-2,208)	-0,015 (-1,559)	-0,008 (-0,980)	-0,007 (-0,920)
Taux d'intérêt intérieur (en dollars)	0,262 (0,254)	0,446 (0,344)	0,459 (0,355)	1,970 (1,618)	-1,943* (-1,706)	-2,154 (-1,236)	-2,292 (-1,334)	-1,396 (-0,579)	0,110 (0,110)	2,500* (1,671)	2,500* (1,677)
Croissance par rapport à croissance moyenne du G-7	-0,006 (-0,101)	0,026 (0,385)	0,032 (0,460)	0,031 (0,414)	0,020 (0,246)	0,048 (0,506)	0,067 (0,690)	0,072 (0,536)	-0,031 (-1,455)	-0,066** (-2,002)	-0,067** (-1,990)
Taux d'inflation (t-1)		-0,020 (-1,299)	-0,020 (-1,346)	-0,003 (-0,192)		-0,009 (-0,484)	-0,008 (-0,427)	0,020 (0,904)		-0,007*** (-3,040)	-0,007*** (-3,020)
Ratio dette totale/PIB (t-1)		-0,010* (-1,739)	-0,010* (-1,732)	-0,019*** (-3,070)		-0,007 (-0,969)	-0,006 (-0,814)	-0,010 (-0,884)		-0,009 (-1,627)	-0,009 (-1,630)
Ratio solde budgétaire/PIB (t-1)		-7,328* (-1,818)	-7,355* (-1,821)	-4,649 (-1,346)		-3,986 (-1,083)	-3,419 (-0,816)	-0,970 (-0,383)		0,959 (1,271)	0,976 (1,242)
Variation des réserves extérieures (t-1)			0,001 (0,887)	0,005*** (3,826)			0,061 (1,542)	0,010 (0,296)			0,009 (0,074)
Développement du marché boursier				0,679*** (3,187)				0,135 (0,549)			
Marchés pionniers d'Afrique subsaharienne (fictive)									0,588* (1,715)	0,272 (1,400)	0,271 (1,300)
Constante	3,594*** (5,009)	3,910*** (5,093)	3,934*** (5,060)	3,650*** (3,487)	3,153*** (3,375)	3,848*** (3,160)	3,781*** (3,129)	4,295** (2,268)	0,470 (0,758)	0,878** (1,960)	0,878** (1,965)
R carré dans	0,054	0,058	0,058	0,034	0,054	0,066	0,072	0,063	0,004	0,008	0,008
R carré entre	0,003	0,212	0,227	0,552	0,029	0,199	0,174	0,424	0,037	0,314	0,310
Nombre de pays	43	40	40	37	23	20	20	17	36	36	36
Observations	496	436	436	346	264	212	212	148	419	380	380

Sources : calculs des services du FMI basés sur la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale* du FMI et *International Financial Statistics* du FMI; Banque mondiale, base de données Financial Development and Structure.

Note : G-7 désigne le Groupe des Sept. La période retenue couvre 2001–12. La variable dépendante est le ratio investissement–engagements de portefeuille/PIB. Statistique *t* signalée entre parenthèses, et ***, ** et * dénotent un résultat significatif à l'intervalle de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement. Estimations obtenues à partir d'une estimation à effets aléatoires. Les taux d'intérêt intérieurs sont corrigés des variations de taux de change. La croissance par rapport à celle du G-7 est définie comme l'écart entre la croissance projetée un an à l'avance moins la croissance moyenne des pays du G-7.

Une autre série de régressions sur les marchés pionniers d'Afrique subsaharienne a été effectuée en utilisant des données trimestrielles et en décomposant les flux de portefeuille en flux d'actions et d'obligations (tableau 3.5). Les variables dépendantes sont basées sur des données EPFR Global, définies pour chaque pays comme les flux d'actions et d'obligations divisés par le stock en début de trimestre. Une variable muette de crise est égale à 1 à

partir du quatrième trimestre de 2008. L'estimation est limitée par le fait que la plupart des données sur les facteurs d'attraction ne sont pas disponibles trimestriellement. La croissance trimestrielle de la production n'était disponible que pour trois pays de l'échantillon. On a sélectionné le Ghana et le Nigéria en tant que sous-échantillon parce que ces pays ont connu les entrées de capitaux les plus importantes.

Tableau 3.5. Déterminants des flux de prises de participation et d'obligations en Afrique subsaharienne

	Investissement de portefeuille				Prises de participation				Obligations		
	Afrique subsaharienne		Nigéria et Ghana		Afrique subsaharienne		Nigéria et Ghana		Afrique subsaharienne	Nigéria et Ghana	
VIX	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***	-.***
Variable fictive crise (à partir de 2008 : T4)		+.***		+.***		+		+.***			+.***
Croissance de la production									-		+
Constante	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***	+.***
<i>R carré</i>	0,22	0,27	0,29	0,34	0,02	0,02	0,23	0,30	0,17	0,20	0,29
Pays	5	5	2	2	11	11	2	2	5	2	2
Observations	126	126	53	53	478	478	92	47	160	66	60

Source : calculs des auteurs.

Note : +, - désignent le signe du coefficient; ***, ** et * dénotent un résultat significatif à l'intervalle de 1 %, 5 % et 10 %, respectivement.

Appendice statistique

Sauf indication contraire, les données et projections utilisées dans ce rapport reposent sur les estimations des services du FMI au 8 octobre 2013 et correspondent à celles qui ont servi pour l'édition d'octobre 2013 des *Perspectives de l'économie mondiale*.

La base de données et les projections couvrent 45 pays d'Afrique subsaharienne qui relèvent du Département Afrique. Les données obéissent, dans la mesure du possible, aux méthodes statistiques internationalement reconnues; toutefois, le manque de données limite dans certains cas la portée des comparaisons internationales.

GROUPES DE PAYS

Comme dans les éditions précédentes des *Perspectives économiques régionales*, les pays sont répartis en quatre groupes distincts : pays exportateurs de pétrole, pays à revenu intermédiaire, pays à faible revenu et États fragiles (voir les tableaux de l'appendice). La composition de ces groupes de pays s'appuie sur les données les plus récentes relatives au revenu national brut par habitant (moyenne sur trois ans) et l'indice d'allocation des ressources de l'Association internationale de développement 2011.

- Les huit pays exportateurs de pétrole sont les pays où les exportations nettes de pétrole représentent au moins 30 % des exportations totales. Hormis l'Angola, le Nigéria et le Soudan du Sud, ils appartiennent à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Les pays exportateurs de pétrole sont classés comme tels même s'ils pourraient appartenir à un autre groupe.
- Les 11 pays à revenu intermédiaire qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant qui dépassait 1.021,66 dollars en 2010–12, selon les calculs de la Banque mondiale fondés sur la méthode Atlas.

- Les 14 pays à faible revenu qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole ou États fragiles avaient un revenu national brut par habitant égal ou inférieur à 1.021,66 dollars en 2010–12 (Banque mondiale, méthode Atlas) et ont obtenu une note supérieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.
- Les 12 États fragiles qui ne sont pas classés comme exportateurs de pétrole avaient une note égale ou inférieure à 3,2 selon l'indice d'allocation des ressources de l'IDA.

À la page 78, les pays sont groupés en fonction des grands organes de coopération régionale auxquels ils appartiennent : zone franc, qui comprend l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et la CEMAC; le Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA); la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5); la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO); la Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC); et l'Union douanière d'Afrique australe (SACU). Les données agrégées relatives à la CAE-5 comprennent des données afférentes au Rwanda et au Burundi, qui sont devenus membres en 2007.

MÉTHODES D'AGRÉGATION

Pour les tableaux AS1–AS3, AS6, AS7, AS13, AS15, AS22 et AS23, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat (PPA) et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Pour les tableaux AS8–AS12, AS16–AS20 et AS23–AS26, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la moyenne arithmétique des données de chaque pays, pondérée par le PIB

Tableau AS MN 1. Afrique subsaharienne : pays membres des groupements régionaux

Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA)	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC)	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA)	Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE-5)	Communauté du développement de l'Afrique australe (SADC)	Union douanière d'Afrique australe (SACU)	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
Bénin	Cameroun	Burundi	Burundi	Afrique du Sud	Afrique du Sud	Bénin
Burkina Faso	Congo, Rép. du	Comores	Kenya	Angola	Botswana	Burkina Faso
Côte d'Ivoire	Gabon	Congo, Rép. dém. du	Ouganda	Botswana	Lesotho	Cap-Vert
Guinée Bissau	Guinée équatoriale	Érythrée	Rwanda	Congo, Rép. dém. du	Namibie	Côte d'Ivoire
Mali	République centrafricaine	Éthiopie	Tanzanie	Lesotho	Swaziland	Gambie
Niger		Kenya		Madagascar		Ghana
Sénégal	Tchad	Madagascar		Malawi		Guinée
Togo		Malawi		Maurice		Guinée Bissau
		Maurice		Mozambique		Libéria
		Ouganda		Namibie		Mali
		Rwanda		Seychelles		Niger
		Seychelles		Swaziland		Nigéria
		Swaziland		Tanzanie		Sénégal
		Zambie		Zambie		Sierra Leone
		Zimbabwe		Zimbabwe		Togo

converti en dollars aux taux de change du marché et exprimé en pourcentage du PIB du groupe considéré.

Pour les tableaux AS4, AS5 et AS14, les chiffres composites des groupes de pays correspondent à la

moyenne géométrique des données de chaque pays, pondérée par le PIB calculé à parité de pouvoir d'achat et exprimé en pourcentage du PIB du groupe de pays considéré. Les pondérations afférentes à la PPA sont tirées de la base de données des *Perspectives de l'économie mondiale*.

Liste des tableaux

AS1.	Croissance du PIB réel	81
AS2.	Croissance du PIB réel, hors pétrole	82
AS3.	Croissance du PIB réel par habitant	83
AS4.	Prix à la consommation, variation annuelle.....	84
AS5.	Prix à la consommation, fin de période.....	85
AS6.	Investissement total.....	86
AS7.	Épargne nationale brute	87
AS8.	Solde budgétaire global, dons compris.....	88
AS9.	Solde budgétaire global, hors dons	89
AS10.	Recettes publiques, hors dons.....	90
AS11.	Dépenses publiques.....	91
AS12.	Dettes publiques	92
AS13.	Masse monétaire au sens large.....	93
AS14.	Expansion de la masse monétaire au sens large.....	94
AS15.	Créances sur le secteur privé non financier	95
AS16.	Exportations de biens et de services.....	96
AS17.	Importations de biens et de services.....	97
AS18.	Balance commerciale, marchandises.....	98
AS19.	Solde extérieur courant.....	99
AS20.	Investissement direct étranger net	100
AS21.	Dons officiels.....	101
AS22.	Taux de change effectifs réels	102
AS23.	Taux de change effectifs nominaux	103
AS24.	Dettes extérieures envers les créanciers publics	104
AS25.	Termes de l'échange, marchandises.....	105
AS26.	Réserves	106

Liste des sources et notes des tableaux AS1—26

Tableaux AS1–AS3, AS6–AS18, AS20, AS24–AS26

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (8 octobre 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (8 octobre 2013).

¹ Hors États fragiles.

² Données de l'exercice budgétaire.

³ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁴ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS4–5

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (8 octobre 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (8 octobre 2013).

¹ Hors États fragiles.

² En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

³ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS19

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (8 octobre 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (8 octobre 2013).

¹ Dons compris.

² Hors États fragiles.

³ Données de l'exercice budgétaire.

⁴ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁵ Hors Soudan du Sud.

Tableau AS21

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (8 octobre 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (8 octobre 2013).

¹ Hors États fragiles.

² Avant 2010, la composante «développement» des sommes reçues de la SACU était enregistrée au compte de capital. À compter de 2010, les chiffres relatifs aux dons officiels incluent le montant total des transferts de la SACU.

³ Données de l'exercice budgétaire.

⁴ En dollars constants de 2009. Le dollar du Zimbabwe a cessé de circuler au début de 2009. Les données sont basées sur les estimations par les services du FMI de l'évolution des prix et des taux de change en dollars. Les estimations des services du FMI peuvent différer de celles des autorités.

⁵ Hors Soudan du Sud.

Tableaux AS22–23

Sources : FMI, bases de données du Département Afrique (8 octobre 2013) et des *Perspectives de l'économie mondiale* (8 octobre 2013).

¹ Une augmentation indique une appréciation.

² Hors États fragiles.

³ Hors Soudan du Sud.

Note : ... indique que les données ne sont pas disponibles.

Tableau AS1. Croissance du PIB réel
(En pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	8,5	11,1	7,4	7,5	9,3	7,2	4,9	6,7	6,1	5,3	6,1	7,7
Hors Nigéria	10,8	11,9	10,6	9,5	12,9	9,0	1,8	4,7	3,9	3,2	5,8	8,3
Angola	17,8	11,2	20,6	20,7	22,6	13,8	2,4	3,4	3,9	5,2	5,6	6,3
Cameroun	3,1	3,7	2,3	3,2	2,8	3,6	1,9	3,3	4,1	4,6	4,6	4,9
Congo, Rép. Du	4,3	3,5	7,8	6,2	-1,6	5,6	7,5	8,8	3,4	3,8	5,8	4,8
Gabon	1,4	1,1	1,5	-1,9	5,2	1,0	-2,9	6,7	7,1	5,6	6,6	6,8
Guinée équatoriale	16,3	38,0	9,7	1,3	18,7	13,8	-3,6	-2,6	4,6	5,3	-1,5	-1,9
Nigéria	7,0	10,6	5,4	6,2	7,0	6,0	7,0	8,0	7,4	6,6	6,2	7,4
Soudan du Sud	-47,6	24,7	43,0
Tchad	9,7	33,6	7,9	0,6	3,3	3,1	4,2	13,5	0,1	8,9	3,9	10,5
Pays à revenu intermédiaire¹	5,1	4,7	5,1	5,6	5,7	4,1	-0,8	4,0	4,8	3,4	3,0	3,6
Hors Afrique du Sud	5,5	5,2	4,7	5,8	6,4	5,7	1,5	6,7	8,6	5,7	5,6	5,1
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,5	2,5	2,0	2,9
Botswana	5,6	2,7	4,6	8,0	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,1	4,2	3,9	4,1
Cap-Vert	7,1	4,9	5,8	9,1	9,2	6,7	-1,3	1,5	4,0	2,5	1,5	4,4
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	8,0	15,0	7,9	7,9	6,1
Lesotho	4,0	2,8	2,9	4,1	4,9	5,1	4,8	6,3	5,7	4,5	4,1	5,0
Maurice	4,3	4,3	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	3,8	3,3	3,4	4,4
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5,0	4,4	4,0
Sénégal	4,5	5,9	5,6	2,4	5,0	3,7	2,2	4,3	2,6	3,5	4,0	4,6
Seychelles	4,8	-2,9	9,0	9,4	10,1	-1,9	-0,2	5,6	5,0	2,9	3,3	3,9
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	1,9	0,3	-1,5	0,0	0,3
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,2	6,0	6,5
Pays à faible revenu et États fragiles	6,3	5,6	6,7	6,1	6,6	6,3	4,7	6,5	5,7	6,3	6,2	7,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,3	6,6	7,9	7,2	7,6	7,3	5,1	7,1	6,5	6,2	6,3	6,9
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,5	5,4	5,0	4,8
Burkina Faso	5,9	4,5	8,7	6,3	4,1	5,8	3,0	8,4	5,0	9,0	6,5	6,4
Éthiopie ²	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	10,6	11,4	8,5	7,0	7,5
Gambie	3,3	7,0	-0,9	1,1	3,6	5,7	6,4	6,5	-4,3	5,3	6,4	8,5
Kenya	5,2	5,1	5,9	6,3	7,0	1,5	2,7	5,8	4,4	4,6	5,9	6,2
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-4,1	0,4	1,8	1,9	2,6	3,8
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,3	1,9	5,0	6,1
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	-1,2	4,8	7,4
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,4	7,0	8,5
Niger	4,7	-0,8	8,4	5,8	0,6	9,6	-1,0	10,7	2,2	11,2	6,2	6,3
Ouganda	8,3	5,8	10,0	7,0	8,1	10,4	4,1	6,2	6,2	2,8	5,6	6,5
Rwanda	9,0	7,4	9,4	9,2	7,6	11,2	6,2	7,2	8,2	8,0	7,5	7,5
Sierra Leone	5,7	6,6	4,5	4,2	8,0	5,2	3,2	5,3	6,0	15,2	13,3	14,0
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0	7,2
États fragiles	2,5	2,5	2,9	2,3	2,8	2,2	3,3	4,2	2,4	7,0	5,4	7,2
Burundi	4,7	3,8	4,4	5,4	4,8	5,0	3,5	3,8	4,2	4,0	4,5	4,7
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	4,0
Congo, Rép. dém. du	6,5	6,6	7,8	5,6	6,3	6,2	2,8	7,2	6,9	7,2	6,2	10,5
Côte d'Ivoire	1,6	1,6	1,9	0,7	1,6	2,3	3,7	2,4	-4,7	9,8	8,0	8,0
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,1	1,9
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,9	3,9	2,9	5,2
Guinée Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	5,3	-1,5	3,5	2,7
Libéria	7,6	4,1	5,9	8,9	13,2	6,2	5,3	6,1	7,9	8,3	8,1	6,8
République centrafricaine	3,3	2,6	2,5	4,8	4,6	2,1	1,7	3,0	3,3	4,1	-14,5	0,2
São Tomé-et-Príncipe	6,0	4,5	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	4,0	4,5	5,5
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,5	4,0	4,8	5,6	5,5	5,9
Zimbabwe ³	-7,3	-6,1	-5,6	-3,4	-3,7	-17,8	8,9	9,6	10,6	4,4	3,2	3,6
Afrique subsaharienne	6,5	7,0	6,3	6,4	7,1	5,7	2,6	5,6	5,5	4,9	5,0	6,0
<i>Médiane</i>	5,0	4,5	4,9	5,3	5,3	5,2	3,1	5,8	4,7	4,8	4,9	5,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,2	7,1	7,2	6,9	8,2	6,9	3,3	6,1	5,9	5,4	6,0	7,0
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,1	5,8	5,8	6,1	5,0	1,5	5,1	5,2	4,6	4,4	5,1
Hors Afrique du Sud	6,1	5,5	6,2	6,0	6,5	6,1	3,9	6,6	6,5	6,1	6,0	6,5
Zone franc	4,7	7,5	4,7	2,7	4,2	4,6	2,1	5,3	2,6	6,0	4,9	5,9
UEMOA	3,7	2,9	4,7	3,3	3,2	4,4	2,9	5,0	1,3	6,5	6,0	6,4
CEMAC	5,7	12,1	4,7	2,0	5,1	4,8	1,3	5,7	3,9	5,5	3,8	5,4
CAE-5	6,8	6,2	7,5	6,8	7,3	6,2	4,4	6,3	5,7	5,2	6,3	6,7
CEDEAO	6,1	7,9	5,2	5,4	6,0	5,8	5,5	7,1	6,8	6,8	6,4	7,1
SADC	6,5	5,4	6,6	7,2	7,7	5,4	0,1	4,0	4,2	3,7	3,4	4,3
Union douanière d'Afrique australe	5,0	4,6	5,1	5,7	5,7	3,6	-1,7	3,4	3,6	2,7	2,2	3,0
COMESA (pays membres d'AFSS)	6,9	6,3	7,2	6,9	7,7	6,5	5,1	6,9	6,9	5,5	5,7	6,6
IADM	6,7	6,0	7,0	6,4	6,5	7,4	4,8	6,9	7,4	6,3	6,2	6,7
Pays à régime de parité fixe classique	4,7	7,4	4,5	2,9	4,2	4,3	2,0	5,3	2,8	5,8	4,7	5,7
Pays sans régime de parité fixe classique	6,9	6,9	6,7	7,1	7,7	6,1	2,7	5,7	6,0	5,0	4,9	5,7
Afrique subsaharienne⁴	6,5	7,0	6,3	6,4	7,1	5,7	2,6	5,6	5,5	5,1	4,8	5,7

Voir sources et notes page 80.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS2. Croissance du PIB réel, hors pétrole
(En pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	10,8	11,1	8,1	11,8	13,0	10,0	7,7	7,9	8,4	7,0	7,1	7,2
Hors Nigéria	12,3	7,4	9,9	15,2	17,3	11,7	6,8	7,0	7,7	5,8	6,4	6,9
Angola	18,0	9,0	14,1	27,6	24,4	15,0	8,1	7,6	9,5	5,6	7,1	7,9
Cameroun	3,7	4,9	3,2	2,9	3,6	4,0	2,8	4,1	4,6	4,6	4,6	4,7
Congo, Rép. du	5,7	5,0	5,4	5,9	6,6	5,4	3,9	6,5	7,4	9,7	8,8	7,6
Gabon	3,4	1,2	4,0	2,8	6,8	2,1	-2,4	7,2	12,2	7,8	9,4	9,9
Guinée équatoriale	32,2	28,4	22,8	29,8	48,1	31,9	23,7	-2,9	7,5	3,2	4,3	-0,5
Nigéria	9,8	13,3	7,0	9,6	10,1	8,9	8,3	8,5	8,8	7,7	7,5	7,4
Soudan du Sud	-6,4	5,0	8,5
Tchad	6,3	2,1	11,0	3,2	6,9	8,4	6,4	17,2	0,2	11,6	4,0	6,6
Pays à revenu intermédiaire¹	5,1	4,7	5,1	5,6	5,7	4,1	-0,8	3,9	4,3	3,4	2,8	3,6
Hors Afrique du Sud	5,5	5,2	4,7	5,8	6,4	5,7	1,5	6,2	6,5	5,6	4,8	5,1
Afrique du Sud	4,9	4,6	5,3	5,6	5,5	3,6	-1,5	3,1	3,5	2,5	2,0	2,9
Botswana	5,6	2,7	4,6	8,0	8,7	3,9	-7,8	8,6	6,1	4,2	3,9	4,1
Cap-Vert	7,1	4,9	5,8	9,1	9,2	6,7	-1,3	1,5	4,0	2,5	1,5	4,4
Ghana	6,5	5,3	6,0	6,1	6,5	8,4	4,0	6,5	9,4	7,8	5,9	6,0
Lesotho	4,0	2,8	2,9	4,1	4,9	5,1	4,8	6,3	5,7	4,5	4,1	5,0
Maurice	4,3	4,3	1,5	4,5	5,9	5,5	3,0	4,1	3,8	3,3	3,4	4,4
Namibie	6,1	12,3	2,5	7,1	5,4	3,4	-1,1	6,3	5,7	5,0	4,4	4,0
Sénégal	4,5	5,9	5,6	2,4	5,0	3,7	2,2	4,3	2,6	3,5	4,0	4,6
Seychelles	4,8	-2,9	9,0	9,4	10,1	-1,9	-0,2	5,6	5,0	2,9	3,3	3,9
Swaziland	2,6	2,3	2,2	2,9	2,8	3,1	1,2	1,9	0,3	-1,5	0,0	0,3
Zambie	5,8	5,4	5,3	6,2	6,2	5,7	6,4	7,6	6,8	7,2	6,0	6,5
Pays à faible revenu et États fragiles	6,2	5,6	6,5	6,1	6,7	6,3	4,7	6,6	5,7	6,2	6,2	7,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	7,3	6,6	7,9	7,2	7,6	7,3	5,1	7,1	6,5	6,0	6,3	6,9
Bénin	3,9	3,1	2,9	3,8	4,6	5,0	2,7	2,6	3,5	5,4	5,0	4,8
Burkina Faso	5,9	4,5	8,7	6,3	4,1	5,8	3,0	8,4	5,0	9,0	6,5	6,4
Éthiopie ²	11,8	11,7	12,6	11,5	11,8	11,2	10,0	10,6	11,4	8,5	7,0	7,5
Gambie	3,3	7,0	-0,9	1,1	3,6	5,7	6,4	6,5	-4,3	5,3	6,4	8,5
Kenya	5,2	5,1	5,9	6,3	7,0	1,5	2,7	5,8	4,4	4,6	5,9	6,2
Madagascar	5,7	5,3	4,6	5,0	6,2	7,1	-4,1	0,4	1,8	1,9	2,6	3,8
Malawi	5,6	5,5	2,6	2,1	9,5	8,3	9,0	6,5	4,3	1,9	5,0	6,1
Mali	4,6	2,3	6,1	5,3	4,3	5,0	4,5	5,8	2,7	-1,2	4,8	7,4
Mozambique	7,8	7,9	8,4	8,7	7,3	6,8	6,3	7,1	7,3	7,4	7,0	8,5
Niger	4,7	-0,8	8,4	5,8	0,6	9,6	-1,0	10,7	2,2	6,3	5,6	5,7
Ouganda	8,3	5,8	10,0	7,0	8,1	10,4	4,1	6,2	6,2	2,8	5,6	6,5
Rwanda	9,0	7,4	9,4	9,2	7,6	11,2	6,2	7,2	8,2	8,0	7,5	7,5
Sierra Leone	5,7	6,6	4,5	4,2	8,0	5,2	3,2	5,3	6,0	15,2	13,3	14,0
Tanzanie	7,3	7,8	7,4	6,7	7,1	7,4	6,0	7,0	6,4	6,9	7,0	7,2
États fragiles	2,4	2,5	1,8	2,3	3,4	2,2	3,3	4,5	2,3	7,1	5,4	7,2
Burundi	4,7	3,8	4,4	5,4	4,8	5,0	3,5	3,8	4,2	4,0	4,5	4,7
Comores	1,3	-0,2	4,2	1,2	0,5	1,0	1,8	2,1	2,2	3,0	3,5	4,0
Congo, Rép. dém. du	6,1	6,6	3,6	6,4	8,0	6,0	2,7	7,8	6,6	6,8	6,2	10,5
Côte d'Ivoire	1,5	1,6	1,3	0,0	2,1	2,5	3,7	2,9	-4,9	10,0	8,1	7,9
Érythrée	-1,1	1,5	2,6	-1,0	1,4	-9,8	3,9	2,2	8,7	7,0	1,1	1,9
Guinée	2,9	2,3	3,0	2,5	1,8	4,9	-0,3	1,9	3,9	3,9	2,9	5,2
Guinée-Bissau	3,1	2,8	4,3	2,1	3,2	3,2	3,0	3,5	5,3	-1,5	3,5	2,7
Libéria	7,6	4,1	5,9	8,9	13,2	6,2	5,3	6,1	7,9	8,3	8,1	6,8
République centrafricaine	3,3	2,6	2,5	4,8	4,6	2,1	1,7	3,0	3,3	4,1	-14,5	0,2
São Tomé-et-Principe	6,0	4,5	1,6	12,6	2,0	9,1	4,0	4,5	4,9	4,0	4,5	5,5
Togo	2,4	2,1	1,2	4,1	2,3	2,4	3,5	4,0	4,8	5,6	5,5	5,9
Zimbabwe ³	-7,3	-6,1	-5,6	-3,4	-3,7	-17,8	8,9	9,6	10,6	4,4	3,2	3,6
Afrique subsaharienne	7,2	7,0	6,4	7,7	8,3	6,6	3,6	6,0	6,0	5,4	5,2	5,8
<i>Médiane</i>	5,4	4,6	4,6	5,5	6,0	5,3	3,5	6,0	5,0	4,8	4,9	5,8
Hors Afrique du Sud et Nigéria	7,6	6,0	6,9	8,3	9,4	7,6	4,6	6,6	6,3	6,0	6,0	6,6
Pays importateurs de pétrole	5,5	5,1	5,7	5,8	6,1	5,0	1,5	5,0	4,9	4,6	4,2	5,0
Hors Afrique du Sud	6,0	5,5	6,0	6,0	6,6	6,1	3,9	6,5	5,9	6,1	5,8	6,5
Zone franc	5,9	4,6	5,9	4,9	7,4	6,6	4,2	5,7	3,6	6,5	5,7	6,0
UEMOA	3,7	2,9	4,5	3,1	3,4	4,4	2,9	5,1	1,2	6,1	6,0	6,3
CEMAC	8,1	6,4	7,4	6,7	11,4	8,7	5,6	6,4	6,0	6,9	5,5	5,8
CAE-5	6,8	6,2	7,5	6,8	7,3	6,2	4,4	6,3	5,7	5,2	6,3	6,7
CEDEAO	7,7	9,6	6,1	7,4	7,9	7,6	6,3	7,3	7,1	7,4	7,0	7,1
SADC	6,5	5,3	5,9	7,9	8,0	5,5	0,8	4,6	4,8	3,7	3,6	4,6
Union douanière d'Afrique australe	5,0	4,6	5,1	5,7	5,7	3,6	-1,7	3,4	3,6	2,7	2,2	3,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	6,9	6,3	6,9	6,9	7,9	6,5	5,1	7,0	6,9	5,5	5,7	6,6
IADM	6,7	6,2	6,8	6,4	6,9	7,4	4,8	6,7	6,8	6,4	6,0	6,7
Pays à régime de parité fixe classique	5,7	4,9	5,6	4,9	7,0	6,1	3,9	5,6	3,7	6,2	5,5	5,8
Pays sans régime de parité fixe classique	7,6	7,5	6,7	8,3	8,6	6,8	3,5	6,0	6,5	5,3	5,2	5,8
Afrique subsaharienne⁴	7,2	7,0	6,4	7,7	8,3	6,6	3,6	6,0	6,0	5,5	5,2	5,8

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS3. Croissance du PIB réel par habitant
(En pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	5,6	8,1	4,5	4,6	6,4	4,4	2,2	3,9	3,3	2,5	3,3	4,9
Hors Nigéria	7,8	8,9	7,5	6,6	9,9	6,3	-0,7	2,0	1,2	0,5	3,2	5,6
Angola	14,6	8,0	17,2	17,4	19,3	10,9	-0,2	0,4	0,9	2,1	2,5	3,2
Cameroun	0,3	0,9	-0,5	0,4	0,0	0,8	-0,9	0,8	1,6	2,0	2,0	2,4
Congo, Rép. du	1,4	0,6	4,7	3,2	-4,4	2,6	4,4	5,7	0,5	0,9	3,5	2,6
Gabon	-0,9	-1,3	-1,0	-4,3	2,6	-0,5	-4,3	5,2	5,5	4,0	5,1	5,3
Guinée équatoriale	12,9	33,9	6,5	-1,7	15,3	10,7	-6,2	-5,2	1,7	2,4	-4,1	-4,5
Nigéria	4,2	7,6	2,6	3,4	4,1	3,1	4,1	5,1	4,5	3,7	3,4	4,5
Soudan du Sud	-50,0	22,2	40,2
Tchad	7,0	30,4	5,3	-1,8	0,8	0,5	1,7	10,8	-2,4	6,2	1,4	7,8
Pays à revenu intermédiaire¹	3,5	3,5	3,9	4,3	3,0	2,9	-1,9	2,9	3,8	1,9	1,5	2,1
Hors Afrique du Sud	3,6	3,2	2,7	3,7	4,6	3,6	-0,5	4,6	6,5	3,6	3,5	3,0
Afrique du Sud	3,5	3,5	4,3	4,5	2,4	2,6	-2,4	2,3	2,8	1,3	0,8	1,7
Botswana	4,2	1,5	3,3	6,5	7,2	2,5	-9,1	7,2	4,9	3,0	2,7	2,9
Cap-Vert	6,4	3,5	4,7	8,4	8,8	6,4	-1,5	1,1	-3,3	1,7	0,3	3,2
Ghana	3,8	2,7	3,4	3,5	3,8	5,7	1,4	5,3	12,1	5,2	5,2	3,4
Lesotho	3,9	2,5	2,7	4,7	4,6	4,9	4,5	6,0	5,4	4,3	3,8	4,7
Maurice	3,6	3,4	0,6	3,7	4,9	5,2	2,3	3,6	3,4	2,7	2,9	3,8
Namibie	4,3	10,4	0,7	5,2	3,5	1,5	-2,9	5,4	4,8	4,2	3,5	3,1
Sénégal	1,7	3,0	2,8	-0,3	2,2	0,9	-0,5	1,5	-0,1	0,8	1,3	1,9
Seychelles	3,7	-2,5	8,5	7,1	9,5	-4,0	-0,5	2,7	3,8	1,7	2,2	2,7
Swaziland	3,8	1,7	1,2	1,7	12,7	1,9	0,1	0,8	-0,9	-2,7	-1,2	-0,9
Zambie	3,0	2,8	2,6	3,4	3,3	2,7	3,3	4,4	3,6	3,9	2,7	3,1
Pays à faible revenu et États fragiles	3,4	2,7	4,0	3,3	3,7	3,5	2,0	3,8	3,0	3,6	3,4	4,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	4,5	3,8	5,1	4,3	4,7	4,5	2,4	4,3	3,8	3,4	3,5	4,1
Bénin	0,6	-0,3	-0,4	0,5	1,5	1,9	-0,3	-0,3	0,6	2,6	2,2	2,1
Burkina Faso	2,8	1,5	5,5	3,2	1,1	2,7	-0,1	5,3	1,9	6,5	4,1	4,0
Éthiopie ²	9,2	9,0	10,0	9,0	9,3	8,8	7,7	8,2	9,0	6,0	4,5	4,9
Gambie	0,4	3,9	-3,8	-1,7	0,8	2,8	3,6	3,7	-6,9	2,4	3,6	5,5
Kenya	2,1	2,0	2,8	3,2	3,9	-1,4	-0,3	2,8	1,4	1,6	2,9	3,3
Madagascar	2,8	2,4	1,8	2,2	3,4	4,3	-6,6	-2,2	-0,8	-0,6	0,1	1,3
Malawi	3,0	3,3	0,5	-0,8	6,5	5,4	6,0	3,6	1,4	-1,0	2,0	3,1
Mali	1,4	-0,9	2,9	2,0	1,1	1,8	1,3	2,7	-0,4	-4,2	1,6	4,1
Mozambique	5,7	5,8	6,3	6,6	5,2	4,7	4,2	5,0	5,2	5,3	4,9	6,4
Niger	1,3	-3,8	5,2	2,2	-2,9	5,8	-4,3	7,3	-0,9	7,9	3,0	3,1
Ouganda	4,8	2,4	6,5	3,6	4,6	6,9	0,8	2,8	2,8	-0,5	2,3	3,1
Rwanda	7,0	5,9	7,5	7,3	5,4	8,9	4,0	5,0	6,0	5,8	5,3	5,3
Sierra Leone	2,4	2,4	0,8	1,0	5,1	2,6	0,7	2,7	-3,3	12,2	10,4	11,1
Tanzanie	4,7	5,5	5,1	3,8	4,3	4,7	3,4	4,4	3,9	4,4	3,9	4,1
États fragiles	-0,2	-1,0	0,3	-0,2	0,2	-0,5	0,6	1,5	-0,2	4,2	2,6	4,4
Burundi	2,5	1,7	2,3	3,3	2,7	2,6	1,0	1,4	1,7	1,6	2,0	2,3
Comores	-0,7	-2,3	2,1	-0,8	-1,6	-1,1	-0,3	0,0	0,1	0,8	1,4	1,8
Congo, Rép. dém. du	3,4	3,5	4,7	2,5	3,2	3,1	-0,2	4,1	3,8	4,0	3,1	7,3
Côte d'Ivoire	-1,7	-3,3	-0,8	-2,2	-1,4	-0,7	0,7	-0,5	-7,5	6,6	4,9	4,9
Érythrée	-4,7	-2,7	-1,4	-4,5	-2,0	-12,7	0,6	-1,1	5,2	3,6	-2,1	-1,4
Guinée	0,8	0,4	1,0	0,4	-0,4	2,6	-2,7	-0,6	1,4	1,4	0,4	2,6
Guinée-Bissau	1,1	0,8	2,3	0,1	1,1	1,1	0,9	1,3	3,2	-3,5	1,4	0,6
Libéria	3,8	2,3	3,0	4,7	8,1	1,0	1,0	1,8	5,1	5,6	5,4	4,1
République centrafricaine	1,5	0,9	0,7	2,9	2,7	0,1	-0,2	1,1	1,3	2,1	-16,2	-1,8
São Tomé-et-Príncipe	3,9	2,5	-0,4	10,5	0,0	7,0	2,1	2,6	3,1	-7,5	2,4	3,4
Togo	-0,2	-0,5	-1,4	1,5	-0,2	-0,1	1,3	1,8	2,6	3,4	3,3	3,7
Zimbabwe ³	-7,8	-7,1	-6,6	-3,3	-3,9	-18,3	8,1	8,8	9,7	3,6	2,1	2,4
Afrique subsaharienne	4,1	4,7	4,1	4,1	4,3	3,5	0,5	3,5	3,4	2,6	2,7	3,7
<i>Médiane</i>	3,0	2,4	2,7	3,0	3,2	2,6	0,7	2,7	2,8	2,7	2,6	3,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,6	4,3	4,6	4,2	5,5	4,2	0,8	3,5	3,3	2,8	3,3	4,3
Pays importateurs de pétrole	3,5	3,1	3,9	3,9	3,3	3,1	-0,3	3,3	3,5	2,6	2,3	3,0
Hors Afrique du Sud	3,5	2,8	3,6	3,4	4,0	3,5	1,3	4,0	4,0	3,6	3,4	3,9
Zone franc	1,8	4,2	1,9	-0,2	1,3	1,8	-0,6	2,6	0,0	3,4	2,3	3,3
UEMOA	0,6	-0,7	1,8	0,3	0,2	1,3	0,0	2,0	-1,6	3,6	3,1	3,6
CEMAC	3,0	9,1	1,9	-0,7	2,3	2,2	-1,2	3,3	1,5	3,1	1,5	3,1
CAE-5	3,9	3,4	4,6	3,8	4,2	3,2	1,5	3,4	2,9	2,3	3,2	3,6
CEDEAO	3,2	4,9	2,4	2,6	3,1	3,0	2,7	4,3	4,0	3,9	3,6	4,2
SADC	4,7	4,0	5,1	5,6	4,9	3,8	-1,4	2,6	2,8	2,0	1,6	2,6
Union douanière d'Afrique australe	3,5	3,6	4,1	4,6	2,8	2,6	-2,6	2,6	2,9	1,5	1,0	1,8
COMESA (pays membres d'AfSS)	4,3	3,6	4,5	4,2	5,3	3,9	2,5	4,3	4,3	2,9	3,0	3,9
IADM	3,9	3,3	4,2	3,5	3,7	4,6	2,1	4,2	4,6	3,6	3,5	3,9
Pays à régime de parité fixe classique	1,9	4,3	1,8	0,2	1,7	1,6	-0,6	2,7	0,4	3,3	2,3	3,2
Pays sans régime de parité fixe classique	4,7	4,9	4,7	5,0	4,8	4,0	0,7	3,6	3,9	2,8	2,6	3,4
Afrique subsaharienne⁴	4,1	4,7	4,1	4,1	4,3	3,5	0,5	3,5	3,4	2,9	2,5	3,4

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS4. Prix à la consommation
 (Pourcentage moyen de variation annuelle)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	10,6	14,5	14,7	8,0	5,5	10,5	11,0	11,3	9,6	10,6	8,1	7,2
Hors Nigéria	9,1	13,6	9,6	7,7	5,7	8,9	8,8	7,4	7,5	8,2	5,4	5,7
Angola	20,9	43,6	23,0	13,3	12,2	12,5	13,7	14,5	13,5	10,3	9,2	8,5
Cameroun	2,7	0,3	2,0	4,9	1,1	5,3	3,0	1,3	2,9	2,4	2,5	2,5
Congo, Rép. du	3,9	3,7	2,5	4,7	2,6	6,0	4,3	5,0	1,8	5,0	5,3	2,8
Gabon	2,1	0,4	1,2	-1,4	5,0	5,3	1,9	1,4	1,3	2,7	-1,5	2,5
Guinée équatoriale	4,4	4,2	5,6	4,5	2,8	4,7	5,7	5,3	4,8	3,4	5,0	5,4
Nigéria	11,6	15,0	17,9	8,2	5,4	11,6	12,5	13,7	10,8	12,2	9,9	8,2
Soudan du Sud	45,1	2,8	7,2
Tchad	1,5	-4,8	3,7	7,7	-7,4	8,3	10,1	-2,1	1,9	7,7	2,6	3,9
Pays à revenu intermédiaire¹	6,5	3,0	4,8	5,5	7,5	11,8	8,0	4,9	5,6	6,0	6,3	5,9
Hors Afrique du Sud	9,3	8,1	9,1	8,1	8,6	12,6	10,6	6,7	7,3	6,8	7,5	6,9
Afrique du Sud	5,6	1,4	3,4	4,7	7,1	11,5	7,1	4,3	5,0	5,7	5,9	5,5
Botswana	9,4	7,0	8,6	11,6	7,1	12,6	8,1	6,9	8,5	7,5	6,8	5,8
Cap-Vert	2,9	-1,9	0,4	4,8	4,4	6,8	1,0	2,1	4,5	2,5	3,3	2,7
Ghana	13,0	12,6	15,1	10,2	10,7	16,5	19,3	10,7	8,7	9,2	11,0	9,8
Lesotho	6,9	4,6	3,6	6,3	9,2	10,7	5,9	3,4	6,0	5,6	6,5	6,2
Maurice	7,3	4,5	4,8	8,7	8,6	9,7	2,5	2,9	6,5	3,9	4,7	4,7
Namibie	5,7	4,1	2,3	5,1	6,7	10,4	8,8	4,5	5,0	6,5	6,4	6,2
Sénégal	3,2	0,5	1,7	2,1	5,9	5,8	-1,7	1,2	3,4	1,4	1,2	1,6
Seychelles	9,0	3,9	0,6	-1,9	5,3	37,0	31,7	-2,4	2,6	7,1	4,9	3,4
Swaziland	6,2	3,4	1,8	5,2	8,1	12,7	7,4	4,5	6,1	8,9	7,2	6,5
Zambie	13,7	18,0	18,3	9,0	10,7	12,4	13,4	8,5	8,7	6,6	7,1	7,3
Pays à faible revenu et États fragiles	9,3	6,5	8,3	8,7	5,7	17,5	9,3	6,4	14,5	11,3	6,2	5,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	9,5	5,6	8,6	8,0	7,6	17,4	8,6	5,9	15,7	13,1	6,4	5,7
Bénin	3,7	0,9	5,4	3,8	1,3	7,4	0,9	2,2	2,7	6,7	2,8	2,8
Burkina Faso	3,8	-0,4	6,4	2,4	-0,2	10,7	2,6	-0,6	2,8	3,8	2,0	2,0
Éthiopie	18,0	3,2	11,7	13,6	17,2	44,4	8,5	8,1	33,2	24,1	7,2	8,2
Gambie	6,2	14,3	5,0	2,1	5,4	4,5	4,6	5,0	4,8	4,6	6,0	6,0
Kenya	8,3	8,4	7,8	6,0	4,3	15,1	10,6	4,3	14,0	9,4	5,4	5,0
Madagascar	12,5	14,0	18,4	10,8	10,4	9,2	9,0	9,3	10,0	5,8	6,9	7,3
Malawi	11,5	11,5	15,4	13,9	8,0	8,7	8,4	7,4	7,6	21,3	26,0	8,4
Mali	3,1	-3,1	6,4	1,5	1,5	9,1	2,2	1,3	3,1	5,3	0,1	0,5
Mozambique	10,2	12,6	6,4	13,2	8,2	10,3	3,3	12,7	10,4	2,1	5,5	5,6
Niger	3,8	0,4	7,8	0,1	0,1	10,5	1,1	0,9	2,9	0,5	2,1	2,7
Ouganda	7,5	3,7	8,6	7,2	6,1	12,0	13,1	4,0	18,7	14,0	5,0	4,9
Rwanda	10,9	12,0	9,1	8,8	9,1	15,4	10,3	2,3	5,7	6,3	5,7	6,7
Sierra Leone	12,5	14,2	12,0	9,5	11,6	14,8	9,2	17,8	18,5	13,8	10,3	7,7
Tanzanie	6,6	4,1	4,4	7,3	7,0	10,3	12,1	7,2	12,7	16,0	8,5	5,8
États fragiles	8,9	9,4	7,1	11,1	-0,9	17,7	12,3	8,5	9,7	4,4	5,2	4,8
Burundi	12,5	11,8	1,2	9,1	14,4	26,0	4,6	4,1	14,9	11,8	10,0	5,7
Comores	4,0	4,5	3,0	3,4	4,5	4,8	4,8	3,9	6,8	6,3	4,1	3,2
Congo, Rép. dém. du	14,7	4,0	21,4	13,2	16,7	18,0	46,2	23,5	15,5	2,1	4,4	6,0
Côte d'Ivoire	3,2	1,5	3,9	2,5	1,9	6,3	1,0	1,4	4,9	1,3	2,9	2,5
Érythrée	16,4	25,1	12,5	15,1	9,3	19,9	33,0	12,7	13,3	12,3	12,3	12,3
Guinée	25,0	17,5	31,4	34,7	22,9	18,4	4,7	15,5	21,4	15,2	12,7	8,6
Guinée Bissau	4,0	0,8	3,2	0,7	4,6	10,4	-1,6	1,1	5,1	2,1	2,6	2,5
Libéria	9,8	3,6	6,9	9,5	11,4	17,5	7,4	7,3	8,5	6,8	7,7	6,6
République centrafricaine	3,5	-2,2	2,9	6,7	0,9	9,3	3,5	1,5	1,2	5,2	6,8	6,9
São Tomé-et-Príncipe	20,8	13,3	17,2	23,1	18,6	32,0	17,0	13,3	14,3	10,6	8,6	7,5
Togo	3,8	0,4	6,8	2,2	0,9	8,7	3,8	1,4	3,6	2,6	3,2	3,1
Zimbabwe ²	39,9	113,6	-31,5	33,0	-72,7	157,0	6,2	3,0	3,5	3,7	2,6	3,3
Afrique subsaharienne	8,5	7,5	8,7	7,1	6,4	12,9	9,4	7,4	9,3	9,0	6,9	6,3
<i>Médiane</i>	7,1	4,1	6,0	6,9	6,4	10,6	6,7	4,3	6,0	6,3	5,6	5,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,2	8,5	8,8	8,3	6,3	14,2	9,4	6,7	11,2	9,6	6,2	5,9
Pays importateurs de pétrole	7,6	4,3	6,1	6,7	6,8	14,0	8,5	5,5	9,2	8,2	6,3	5,7
Hors Afrique du Sud	9,3	6,9	8,5	8,5	6,5	16,1	9,7	6,5	12,5	10,1	6,5	5,9
Zone franc	3,1	0,3	3,7	3,1	1,4	6,9	2,7	1,4	3,0	3,4	2,3	2,7
UEMOA	3,4	0,3	4,7	2,2	2,0	7,8	1,0	1,1	3,6	2,8	2,0	2,1
CEMAC	2,7	0,2	2,6	4,1	0,8	5,9	4,6	1,7	2,5	3,9	2,5	3,2
CAE-5	7,8	6,3	6,8	6,9	6,1	13,1	11,5	5,0	14,1	12,5	6,5	5,4
CEDEAO	9,9	11,0	14,2	7,4	5,6	11,4	10,2	10,4	9,2	9,8	8,3	7,1
SADC	7,8	6,5	6,1	6,9	7,0	12,2	9,2	6,7	7,4	7,1	6,8	6,1
Union douanière d'Afrique australe	5,8	1,8	3,6	5,0	7,1	11,6	7,2	4,4	5,2	5,8	5,9	5,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	11,5	8,9	9,6	10,1	6,8	22,2	12,2	7,1	17,7	13,0	6,7	6,5
IADM	9,2	5,4	9,0	8,0	8,0	15,3	9,8	6,7	12,4	10,4	6,5	5,9
Pays à régime de parité fixe classique	3,5	0,9	3,7	3,5	2,1	7,4	3,5	1,8	3,4	3,8	2,8	3,1
Pays sans régime de parité fixe classique	9,6	8,6	10,1	7,8	7,9	13,6	10,5	8,5	10,5	9,9	7,8	6,9
Afrique subsaharienne³	8,5	7,5	8,7	7,1	6,4	12,9	9,4	7,4	9,3	8,9	6,9	6,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS5. Prix à la consommation
(Fin de période, variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	9,6	10,6	10,0	7,6	6,7	12,9	11,4	10,3	9,2	9,8	8,2	6,3
Hors Nigéria	8,4	11,6	7,5	6,1	6,8	9,7	7,7	8,0	7,5	6,5	5,7	5,3
Angola	17,3	31,0	18,5	12,2	11,8	13,2	14,0	15,3	11,4	9,0	8,9	8,0
Cameroun	3,1	1,0	3,5	2,4	3,4	5,3	0,9	2,6	2,7	2,5	2,5	2,5
Congo, Rép. du	4,4	1,1	3,1	8,1	-1,7	11,4	2,5	5,4	1,8	7,5	4,6	2,7
Gabon	2,3	-0,5	1,1	-0,7	5,9	5,6	0,9	0,7	2,3	2,2	-2,2	2,5
Guinée équatoriale	4,3	5,1	3,2	3,8	3,7	5,5	5,0	5,4	4,9	2,5	5,2	5,1
Nigéria	10,4	10,0	11,6	8,5	6,6	15,1	13,9	11,7	10,3	12,0	9,7	7,0
Soudan du Sud	25,2	10,4	5,0
Tchad	3,2	9,2	-3,4	-0,9	1,7	9,7	4,7	-2,2	10,8	2,1	5,0	3,0
Pays à revenu intermédiaire¹	7,2	4,6	5,0	6,4	9,1	10,9	6,7	4,3	6,4	5,9	5,9	5,6
Hors Afrique du Sud	9,8	8,3	9,5	8,4	9,6	13,5	7,8	6,7	7,2	6,6	6,5	6,1
Afrique du Sud	6,4	3,5	3,6	5,8	9,0	10,1	6,3	3,5	6,1	5,6	5,7	5,4
Botswana	9,9	7,9	11,3	8,5	8,1	13,7	5,8	7,4	9,2	7,4	6,1	5,5
Cap-Vert	3,5	-0,3	1,8	5,8	3,4	6,7	-0,4	3,4	3,6	4,1	2,2	3,1
Ghana	13,7	11,8	14,8	10,9	12,7	18,1	16,0	8,6	8,6	8,8	8,1	8,1
Lesotho	7,2	3,6	5,1	5,9	10,6	10,5	3,8	3,6	7,2	5,0	5,2	5,1
Maurice	7,3	5,5	3,8	11,6	8,6	6,8	1,5	6,1	4,9	3,2	5,5	5,1
Namibie	6,4	4,3	3,5	6,0	7,1	10,9	7,0	3,1	7,2	6,4	6,4	6,1
Sénégal	3,5	1,7	1,4	3,9	6,2	4,3	-3,4	4,3	2,7	1,1	1,6	1,6
Seychelles	16,5	3,9	-1,6	0,2	16,7	63,3	-2,6	0,4	5,5	5,8	4,7	3,1
Swaziland	7,7	3,2	7,6	4,8	9,8	12,9	4,5	4,5	7,8	8,3	9,5	1,7
Zambie	13,4	17,5	15,9	8,2	8,9	16,6	9,9	7,9	7,2	7,3	7,5	7,0
Pays à faible revenu et États fragiles	10,2	8,6	7,8	9,6	7,8	17,1	8,0	7,4	16,8	8,3	6,3	5,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	10,1	8,5	7,1	9,3	8,1	17,4	7,2	7,2	18,9	9,1	6,6	5,5
Bénin	4,1	2,7	3,7	5,3	0,3	8,4	-0,5	4,0	1,8	6,8	3,0	2,8
Burkina Faso	4,1	0,7	4,5	1,5	2,3	11,6	-0,3	-0,3	5,1	1,6	2,0	2,0
Éthiopie	19,3	7,9	12,3	18,5	18,4	39,2	7,1	14,6	35,9	14,9	8,1	8,0
Gambie	5,2	8,1	4,8	0,4	6,0	6,8	2,7	5,8	4,4	4,9	7,0	5,0
Kenya	9,0	11,8	4,9	7,3	5,6	15,5	8,0	4,5	18,6	7,0	7,0	5,0
Madagascar	13,6	27,3	11,5	10,8	8,2	10,1	8,0	10,2	7,5	5,8	8,9	6,5
Malawi	11,6	13,7	16,6	10,1	7,5	9,9	7,6	6,3	9,8	34,6	14,2	7,0
Mali	3,7	1,5	3,4	3,6	2,6	7,4	1,7	1,9	5,3	2,4	1,8	3,3
Mozambique	9,2	9,1	11,1	9,4	10,3	6,2	4,2	16,6	5,5	2,2	6,1	5,4
Niger	4,5	3,7	4,2	0,4	4,7	9,4	-0,6	2,7	1,4	0,7	3,2	1,1
Ouganda	8,4	8,0	3,7	10,9	5,2	14,3	11,0	3,1	27,0	5,3	4,6	5,1
Rwanda	11,4	10,2	5,6	12,1	6,6	22,3	5,7	0,2	8,3	3,9	7,5	6,0
Sierra Leone	12,4	14,4	13,1	8,3	13,8	12,2	10,8	18,4	16,9	12,0	9,0	7,5
Tanzanie	7,1	4,1	5,0	6,7	6,4	13,5	12,2	5,6	19,8	12,1	7,0	5,0
États fragiles	10,4	8,9	10,4	10,6	6,3	15,7	11,0	7,8	8,5	4,9	5,3	4,5
Burundi	12,5	11,8	1,2	9,1	14,4	26,0	4,6	4,1	14,9	11,8	10,0	5,7
Comores	4,4	3,3	7,2	1,7	2,2	7,4	2,2	6,6	7,0	1,0	3,2	3,2
Congo, Rép. dém. du	17,2	9,2	21,3	18,2	10,0	27,6	53,4	9,8	15,4	2,7	6,0	6,0
Côte d'Ivoire	3,9	4,4	2,5	2,0	1,5	9,0	-1,7	5,1	2,0	3,4	2,0	2,5
Érythrée	17,5	17,4	18,5	9,0	12,6	30,2	22,2	14,2	12,3	12,3	12,3	12,3
Guinée	24,6	27,6	29,7	39,1	12,8	13,5	7,9	20,8	19,0	12,8	11,8	7,0
Guinée-Bissau	4,6	2,9	-1,0	3,2	9,3	8,7	-6,4	5,7	3,4	1,6	1,7	2,8
Libéria	9,5	7,5	7,0	11,9	11,7	9,4	9,7	6,6	11,4	7,7	8,0	6,0
République centrafricaine	4,7	-0,3	2,2	7,1	-0,2	14,5	-1,2	2,3	4,3	1,7	12,0	2,3
São Tomé-et-Príncipe	21,9	15,2	17,2	24,6	27,6	24,8	16,1	12,9	11,9	10,4	8,0	6,0
Togo	4,9	3,9	5,5	1,5	3,4	10,3	0,6	3,7	1,5	2,9	3,4	3,0
Zimbabwe ²	-7,7	3,2	4,9	2,9	3,1	4,0
Afrique subsaharienne	8,7	7,5	7,3	7,6	8,0	13,2	8,6	7,1	10,1	7,9	6,8	5,8
<i>Médiane</i>	7,3	5,5	4,9	7,1	7,1	10,9	4,7	5,2	7,2	5,5	6,1	5,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	9,6	9,3	8,1	8,5	7,9	14,4	7,9	7,4	12,4	7,5	6,2	5,5
Pays importateurs de pétrole	8,3	6,1	6,1	7,6	8,6	13,3	7,2	5,6	10,6	6,9	6,1	5,5
Hors Afrique du Sud	10,1	8,5	8,3	9,3	8,3	16,1	7,9	7,2	14,1	7,8	6,4	5,5
Zone franc	3,6	2,6	2,3	2,5	2,9	7,7	0,6	2,7	3,6	2,8	2,5	2,6
UEMOA	3,9	2,8	3,0	2,7	2,9	8,3	-1,1	3,3	3,0	2,6	2,2	2,3
CEMAC	3,3	2,5	1,7	2,2	2,9	7,0	2,3	2,1	4,2	3,0	2,8	2,9
CAE-5	8,5	8,4	4,6	8,2	6,0	15,2	9,8	4,2	20,1	8,2	6,5	5,1
CEDEAO	9,4	8,8	10,0	7,8	6,5	13,7	10,3	9,6	8,7	9,5	7,9	6,1
SADC	8,2	7,0	6,4	7,3	9,1	11,3	8,5	6,0	8,1	6,8	6,5	5,8
Union douanière d'Afrique australe	6,6	3,7	4,0	5,9	8,9	10,3	6,3	3,7	6,3	5,8	5,8	5,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	12,7	11,1	9,2	11,9	9,9	21,4	10,1	7,9	20,3	9,2	7,3	6,3
IADM	9,8	7,3	8,3	9,0	8,2	16,1	8,4	7,2	14,0	7,9	6,2	5,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,1	2,9	2,8	2,9	3,5	8,3	1,3	2,9	4,0	3,3	3,0	2,9
Pays sans régime de parité fixe classique	9,7	8,5	8,3	8,6	8,9	14,2	10,1	8,0	11,3	8,7	7,5	6,3
Afrique subsaharienne³	8,7	7,5	7,3	7,6	8,0	13,2	8,6	7,1	10,1	7,8	6,8	5,8

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS6. Investissement total
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	22,1	22,3	20,6	21,9	24,2	21,7	28,7	24,3	21,7	22,6	23,8	23,6
Hors Nigéria	19,3	20,7	18,0	19,4	18,9	19,4	23,8	21,9	20,2	22,2	22,5	21,8
Angola	12,8	9,9	8,8	15,4	13,5	16,2	16,1	13,5	12,9	15,1	13,8	14,5
Cameroun	16,8	20,4	16,8	14,3	15,0	17,5	16,3	16,4	19,1	19,3	19,3	19,6
Congo, Rép. du	20,9	22,5	20,2	21,6	21,8	18,3	22,5	20,5	25,3	26,0	26,0	28,2
Gabon	24,7	25,5	23,1	25,6	26,3	23,0	32,5	30,0	30,8	31,0	32,1	33,0
Guinée équatoriale	43,5	51,7	49,3	39,8	41,2	35,3	69,4	62,5	50,5	55,9	61,3	58,6
Nigéria	24,0	23,3	22,2	23,5	27,7	23,3	31,9	25,8	22,6	22,8	24,6	24,7
Soudan du Sud	10,2	12,3	23,8	12,6
Tchad	22,6	25,9	20,7	22,2	22,3	21,9	30,2	34,5	28,5	28,7	28,0	26,5
Pays à revenu intermédiaire¹	21,2	19,5	19,5	20,6	22,4	23,7	21,2	20,9	20,9	21,1	21,0	21,0
Hors Afrique du Sud	25,0	24,0	24,5	23,6	26,1	26,7	26,0	25,7	24,7	25,4	25,6	25,3
Afrique du Sud	19,9	18,1	18,0	19,7	21,2	22,7	19,5	19,2	19,5	19,4	19,2	19,3
Botswana	29,9	31,5	27,1	25,9	30,8	34,4	37,9	35,4	38,7	39,3	38,3	36,4
Cap-Vert	36,7	35,7	32,1	34,1	41,3	40,4	36,5	37,7	37,2	36,8	35,8	36,3
Ghana	22,8	22,8	23,8	21,7	22,9	23,0	23,8	23,0	18,5	18,8	20,3	20,9
Lesotho	25,5	26,3	23,5	23,7	25,9	27,9	28,8	28,7	33,1	36,5	38,9	35,5
Maurice	25,6	24,4	22,7	26,7	26,9	27,3	21,3	23,6	25,7	24,7	25,1	25,3
Namibie	22,0	19,1	19,7	22,3	23,7	25,4	22,3	21,1	20,0	23,4	20,8	20,3
Sénégal	30,1	26,0	28,5	28,2	34,0	33,8	29,3	29,7	29,1	30,1	30,3	30,4
Seychelles	28,6	21,1	35,7	30,4	29,0	26,9	27,3	36,6	35,1	39,0	38,0	33,7
Swaziland	10,1	1,4	15,9	6,8	12,4	13,9	14,4	11,8	8,9	9,2	10,4	9,2
Zambie	22,7	24,9	23,7	22,1	22,0	20,9	21,0	22,6	25,0	26,4	25,7	24,5
Pays à faible revenu et États fragiles	20,2	19,3	19,5	19,9	20,5	22,0	21,0	23,2	24,6	27,2	27,2	27,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	22,0	21,0	21,2	21,8	22,4	23,7	23,0	25,1	26,9	29,1	28,8	28,1
Bénin	18,3	19,3	16,4	17,2	20,1	18,4	20,9	17,6	18,7	17,7	19,0	19,4
Burkina Faso	18,5	16,2	20,3	17,1	18,9	20,1	18,0	18,0	15,6	21,3	17,1	17,1
Éthiopie ²	22,7	25,1	22,4	23,9	20,8	21,2	21,5	23,6	27,2	34,6	32,6	27,2
Gambie	20,9	24,2	22,0	24,3	19,1	15,0	19,6	21,4	19,2	23,1	17,3	17,8
Kenya	18,0	17,1	16,9	17,9	19,0	19,2	19,9	20,9	20,7	21,4	20,9	22,6
Madagascar	28,8	25,8	23,8	25,0	28,3	41,0	34,1	28,6	25,7	23,4	24,5	26,1
Malawi	23,7	18,2	22,7	25,7	26,5	25,7	25,6	26,0	15,3	17,1	22,0	23,1
Mali	27,7	28,1	26,6	24,6	26,7	32,8	25,5	33,2	24,0	16,1	22,2	24,9
Mozambique	17,2	18,3	17,7	17,0	15,3	17,6	14,9	21,3	36,0	48,3	48,7	50,2
Niger	23,3	14,6	23,1	23,6	23,1	32,3	32,6	45,4	45,7	38,0	36,0	37,5
Ouganda	21,5	21,7	21,6	20,7	23,0	20,4	22,0	23,1	25,0	25,2	27,2	28,3
Rwanda	20,8	20,0	21,0	19,5	20,4	23,0	22,3	21,7	22,2	22,9	24,2	25,0
Sierra Leone	10,0	9,9	11,2	9,9	9,5	9,6	9,2	31,1	42,1	26,6	15,8	16,1
Tanzanie	26,9	22,6	25,1	27,6	29,6	29,8	29,0	32,0	36,7	36,9	36,7	35,3
États fragiles	13,5	13,4	13,4	12,4	13,0	15,2	13,1	15,1	14,8	19,3	20,7	25,3
Burundi	18,1	17,3	17,8	18,1	18,4	18,8	19,0	19,2	19,3	19,5	19,6	19,6
Comores	10,7	9,4	9,3	9,6	11,2	14,3	12,4	15,4	14,9	16,8	19,2	19,7
Congo, Rép. dém. du	16,1	12,8	13,8	13,2	18,2	22,4	18,0	23,5	20,5	26,0	28,1	31,2
Côte d'Ivoire	9,7	10,8	9,7	9,3	8,7	10,1	8,9	9,0	8,2	13,7	17,9	18,7
Érythrée	15,9	20,3	20,3	13,7	12,7	12,7	9,3	9,3	10,0	9,5	8,8	8,0
Guinée	17,8	20,7	19,5	17,2	14,2	17,5	11,4	10,6	14,6	25,6	19,2	51,1
Guinée Bissau	8,2	7,6	6,6	6,4	11,7	8,7	10,1	9,8	10,1	7,5	7,8	9,0
Libéria
République centrafricaine	10,1	6,9	9,9	10,2	10,7	12,7	13,2	14,3	12,2	15,0	7,6	9,5
São Tomé-et-Príncipe	49,3	44,5	79,3	39,6	53,5	29,5	48,6	48,4	49,7	46,9	47,7	41,2
Togo	15,9	14,5	16,3	16,8	14,7	17,3	18,0	18,9	18,8	19,3	20,5	21,3
Zimbabwe ³	15,1	24,3	25,6	24,8	25,9	25,8
Afrique subsaharienne	21,2	20,4	19,9	20,8	22,5	22,6	23,6	22,7	22,2	23,3	23,7	23,8
<i>Médiane</i>	21,2	20,6	20,9	21,6	21,5	21,6	21,3	23,0	22,6	23,4	24,2	24,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	21,0	20,6	20,2	20,5	21,2	22,3	22,7	23,4	23,5	25,6	25,7	25,6
Pays importateurs de pétrole	20,8	19,4	19,5	20,3	21,7	23,0	21,1	21,8	22,4	23,6	23,7	23,9
Hors Afrique du Sud	21,6	20,6	20,9	20,9	22,0	23,3	22,3	23,8	24,6	26,7	26,8	26,9
Zone franc	21,2	21,8	20,9	19,9	21,3	21,9	24,8	25,3	24,0	24,9	25,8	26,0
UEMOA	19,3	17,7	18,8	18,1	19,9	21,9	19,8	21,8	20,2	21,0	22,2	23,0
CEMAC	23,1	25,9	23,0	21,8	22,8	21,9	30,0	28,8	27,8	28,9	29,4	29,1
CAE-5	21,8	20,0	20,8	21,7	23,3	23,1	23,5	25,0	27,0	27,5	27,8	28,3
CEDEAO	22,5	21,7	21,4	21,8	24,9	22,7	27,6	24,4	21,7	22,1	23,4	24,2
SADC	20,3	18,4	18,3	20,1	21,4	23,2	20,7	20,7	21,4	22,3	22,2	22,4
Union douanière d'Afrique australe	20,4	18,6	18,4	19,9	21,7	23,3	20,5	20,0	20,5	20,5	20,3	20,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	21,1	20,5	20,3	20,8	21,4	22,5	21,5	22,9	23,6	26,3	26,4	25,6
IADM	22,0	21,5	21,5	21,3	22,3	23,5	22,7	24,4	25,4	27,3	27,4	27,0
Pays à régime de parité fixe classique	21,1	21,3	20,8	19,8	21,3	22,0	24,4	24,7	23,5	24,6	25,2	25,4
Pays sans régime de parité fixe classique	21,3	20,1	19,7	21,0	22,7	22,7	23,5	22,3	22,1	23,1	23,4	23,6
Afrique subsaharienne⁴	21,2	20,4	19,9	20,8	22,5	22,6	23,6	22,7	22,3	23,3	23,7	23,9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS7. Épargne nationale brute
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	33,5	23,9	29,3	42,5	38,7	33,2	31,1	28,8	26,7	28,2	26,4	26,5
Hors Nigéria	26,2	15,1	26,4	32,5	29,9	26,9	17,1	24,1	27,4	24,7	24,1	23,5
Angola	28,3	13,6	27,0	41,0	33,4	26,5	6,2	21,6	25,5	24,3	20,9	19,0
Cameroun	15,8	17,0	13,4	15,9	16,4	16,3	13,0	13,4	16,2	15,6	15,2	15,9
Congo, Rép. du	19,8	16,8	23,9	25,2	15,3	17,8	16,5	24,3	31,1	24,7	33,6	33,2
Gabon	41,3	35,6	43,5	39,7	41,3	46,3	40,1	38,9	44,9	44,2	41,9	39,3
Guinée équatoriale	35,5	24,9	41,6	38,7	38,2	34,2	51,6	38,5	39,9	43,3	46,1	41,6
Nigéria	38,1	29,0	31,1	48,8	44,5	37,4	40,2	31,7	26,2	30,3	27,8	28,3
Soudan du Sud	27,5	-15,4	8,9	21,3
Tchad	18,3	-18,4	21,7	27,2	31,7	29,1	27,1	30,4	27,6	27,3	22,6	24,2
Pays à revenu intermédiaire¹	16,4	16,5	16,3	16,4	16,6	16,4	16,8	16,8	17,3	16,6	14,2	14,5
Hors Afrique du Sud	21,8	21,2	22,0	22,8	23,8	18,9	20,5	20,0	18,1	17,2	17,0	17,6
Afrique du Sud	14,7	15,0	14,5	14,4	14,3	15,5	15,5	16,4	16,1	13,2	13,2	13,2
Botswana	40,7	34,3	42,4	44,3	47,8	34,7	27,6	29,9	38,5	34,5	36,5	35,2
Cap-Vert	27,2	22,7	29,0	29,2	28,4	26,6	21,9	25,3	20,9	25,3	25,9	26,7
Ghana	14,7	18,1	16,8	13,4	14,2	11,0	18,4	14,6	9,4	6,6	7,5	10,2
Lesotho	33,3	34,4	24,9	35,2	34,1	37,8	29,0	16,8	11,1	22,9	25,4	22,1
Maurice	19,3	22,6	17,7	17,6	21,5	17,2	13,9	13,3	12,5	14,5	15,2	16,2
Namibie	29,5	26,0	24,4	36,1	32,9	28,1	21,2	19,3	16,4	20,8	17,4	15,2
Sénégal	20,0	19,1	19,6	19,0	22,4	19,7	22,6	25,3	21,2	19,8	20,8	21,9
Seychelles	12,6	11,8	13,1	14,3	13,5	10,3	17,5	13,6	12,4	17,3	13,9	13,4
Swaziland	6,3	4,5	11,8	-0,6	10,1	5,8	0,3	1,3	-0,1	13,0	9,2	5,9
Zambie	16,3	13,7	15,2	23,3	15,4	13,8	25,2	29,6	28,7	26,5	21,9	20,7
Pays à faible revenu et États fragiles	14,8	15,6	14,4	14,5	15,3	14,0	14,4	16,1	15,7	16,2	16,5	16,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	16,0	16,6	15,8	15,6	16,7	15,2	15,3	17,8	17,2	17,9	17,6	16,9
Bénin	11,0	12,6	9,9	12,2	9,9	10,3	11,9	8,9	10,9	9,3	10,9	11,2
Burkina Faso	8,1	5,2	8,7	7,6	10,6	8,6	13,3	15,8	14,4	19,2	11,9	9,0
Éthiopie ²	21,2	24,7	20,1	18,3	23,7	19,3	19,0	20,7	27,3	28,1	26,2	21,6
Gambie	12,4	19,7	11,6	17,4	10,8	2,7	7,3	5,4	3,7	6,1	1,1	2,2
Kenya	15,6	15,7	17,2	16,8	15,4	12,8	13,8	15,0	10,4	12,1	13,1	15,2
Madagascar	15,7	15,3	12,1	15,1	15,6	20,4	13,0	18,9	18,8	15,1	18,7	22,1
Malawi	15,1	7,0	10,7	14,4	27,4	16,0	20,7	24,7	9,4	12,7	18,9	18,1
Mali	20,2	20,6	18,5	20,9	20,3	20,6	18,2	20,6	18,0	12,7	14,8	14,7
Mozambique	4,9	6,7	0,5	8,4	4,4	4,7	2,7	9,6	11,7	11,8	8,6	8,5
Niger	14,1	7,3	14,2	15,0	14,8	19,4	7,8	25,5	21,0	22,2	17,6	17,6
Ouganda	16,6	18,2	19,0	16,5	17,5	11,7	14,7	12,0	12,5	14,7	15,2	14,4
Rwanda	19,2	22,1	22,4	15,1	18,1	18,0	15,0	16,2	14,9	11,4	12,6	13,5
Sierra Leone	4,6	5,5	5,9	5,7	5,3	0,7	2,8	11,4	-2,8	-10,1	-0,7	7,2
Tanzanie	17,8	19,2	18,3	16,8	15,6	19,2	19,9	24,1	20,4	21,6	21,7	21,2
États fragiles	10,2	12,2	9,3	10,3	9,7	9,3	10,8	9,2	9,2	9,1	11,4	12,2
Burundi	12,2	13,7	15,1	-1,5	14,6	19,0	21,8	7,8	6,3	2,5	4,2	3,0
Comores	3,6	4,8	1,9	3,6	5,4	2,1	4,6	9,7	5,5	9,5	9,3	8,7
Congo, Rép. dém. du	8,6	9,8	0,5	10,5	17,1	4,9	7,4	15,4	9,5	16,4	15,2	14,2
Côte d'Ivoire	11,1	12,4	10,0	12,1	8,5	12,5	16,5	11,4	21,1	12,4	15,0	16,2
Érythrée	12,7	18,9	20,8	10,2	6,4	7,2	1,7	3,7	10,8	12,2	8,8	7,2
Guinée	11,8	18,3	18,5	12,6	2,6	7,0	2,9	-0,9	-5,8	-8,4	3,3	4,7
Guinée-Bissau	5,3	9,1	4,5	0,8	8,2	3,9	3,4	1,3	9,0	1,0	1,7	4,2
Libéria
République centrafricaine	4,6	5,1	3,3	7,2	4,5	2,8	4,0	4,1	4,6	8,8	2,0	3,7
São Tomé-et-Principe	19,4	20,6	55,4	5,1	21,6	-5,5	24,9	25,9	22,1	25,5	30,0	22,5
Togo	8,0	6,2	8,2	9,0	6,0	10,5	11,3	12,6	8,0	7,2	9,7	11,0
Zimbabwe ³	4,6	-4,4	-25,6	-1,4	4,3	9,1
Afrique subsaharienne	21,5	18,6	19,9	24,2	23,4	21,2	20,9	20,9	19,8	19,6	19,1	19,1
Médiane	15,7	16,3	17,0	15,1	15,5	15,8	15,0	15,8	14,4	14,7	15,2	15,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	19,1	16,7	19,0	20,8	20,9	18,5	16,3	18,9	19,3	18,6	18,6	18,3
Pays importateurs de pétrole	15,8	16,2	15,6	15,7	16,1	15,5	15,8	16,8	16,2	15,1	15,2	15,1
Hors Afrique du Sud	16,7	17,2	16,5	16,8	17,7	15,4	16,0	17,1	16,3	16,5	16,6	16,4
Zone franc	18,7	14,2	19,1	19,9	19,9	20,5	20,9	21,2	23,1	21,5	21,3	21,0
UEMOA	13,4	12,9	12,8	13,7	13,4	14,4	15,7	16,7	17,7	15,0	14,9	15,0
CEMAC	24,0	15,6	25,4	26,2	26,4	26,6	26,1	25,7	28,5	27,8	27,8	27,1
CAE-5	16,6	17,6	18,2	16,2	16,1	15,1	16,3	17,1	14,4	15,6	16,2	16,7
CEDEAO	28,7	23,4	24,4	35,1	32,4	28,0	31,0	25,6	21,4	23,1	21,8	22,6
SADC	17,3	15,7	16,3	18,6	18,3	17,6	14,7	18,1	17,8	16,4	16,0	15,8
Union douanière d'Afrique australe	16,4	16,2	16,1	16,3	16,5	16,8	16,1	17,0	17,0	14,5	14,5	14,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	16,5	17,3	16,1	16,0	18,4	14,7	15,3	16,7	16,2	18,1	18,1	17,2
IADM	15,6	16,4	15,1	15,4	16,5	14,7	15,9	18,0	17,3	17,1	17,0	16,5
Pays à régime de parité fixe classique	19,1	14,9	19,3	20,3	20,3	20,6	20,3	20,4	21,9	21,2	20,8	20,3
Pays sans régime de parité fixe classique	21,9	19,4	20,0	25,0	23,9	21,4	21,1	21,0	19,5	19,6	18,9	18,9
Afrique subsaharienne⁴	21,5	18,6	19,9	24,2	23,4	21,2	20,9	20,9	19,8	19,8	19,2	19,1

Voir sources et notes page 80.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS8. Solde budgétaire global, dons compris

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	7,5	5,9	11,3	11,9	3,7	4,8	-7,4	-2,7	3,2	-0,4	-1,0	-1,0
Hors Nigéria	7,4	2,3	8,7	16,5	6,6	2,8	-4,9	3,0	5,9	1,3	0,0	-0,1
Angola	4,6	1,4	9,4	11,8	4,7	-4,5	-8,3	4,6	8,7	4,5	1,2	-0,8
Cameroun	8,5	-0,5	3,6	32,8	4,7	2,2	-0,1	-1,1	-2,7	-1,1	-3,3	-3,5
Congo, Rép. du	13,5	3,6	14,6	16,6	9,4	23,4	4,8	16,1	16,4	6,4	14,3	15,5
Gabon	8,4	6,8	7,8	8,3	8,0	10,9	6,8	2,7	2,4	1,5	-2,3	-2,6
Guinée équatoriale	20,9	12,9	22,8	28,3	21,8	18,7	-9,4	-6,1	1,0	-9,7	-4,7	-4,4
Nigéria	7,6	8,1	13,0	8,9	1,6	6,3	-9,4	-6,7	0,8	-1,8	-1,8	-1,8
Soudan du Sud	4,4	-16,0	-9,0	8,1
Tchad	1,2	-2,4	-0,1	2,2	2,5	3,6	-9,2	-4,2	2,4	0,5	-2,4	-0,7
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,1	-1,4	-0,1	1,6	0,8	-1,3	-5,5	-5,4	-4,1	-4,7	-4,9	-4,7
Hors Afrique du Sud	-1,0	-2,2	-0,5	3,2	-1,3	-4,0	-5,5	-6,5	-4,4	-4,6	-5,0	-4,6
Afrique du Sud	0,2	-1,2	0,0	1,2	1,4	-0,4	-5,5	-5,1	-4,0	-4,8	-4,9	-4,7
Botswana	4,5	1,3	10,2	13,0	5,5	-7,5	-13,5	-7,5	-0,1	0,2	0,2	1,5
Cap-Vert	-3,3	-3,7	-6,0	-5,1	-0,9	-0,6	-5,9	-10,7	-7,7	-9,9	-8,1	-8,4
Ghana	-4,9	-3,0	-2,8	-4,7	-5,6	-8,4	-7,0	-9,4	-5,5	-9,3	-7,0	-7,3
Lesotho	9,3	7,6	4,5	14,3	11,1	8,9	-4,0	-5,1	-10,6	5,3	2,0	2,2
Maurice	-3,9	-4,6	-4,7	-4,4	-3,3	-2,8	-3,6	-3,2	-3,2	-1,8	-1,7	-1,6
Namibie	1,9	-2,8	-0,5	2,9	5,9	4,2	-0,1	-4,6	-6,6	-3,0	-4,2	-1,6
Sénégal	-3,8	-2,3	-2,8	-5,4	-3,8	-4,7	-4,9	-5,2	-6,3	-5,6	-5,3	-4,6
Seychelles	-2,5	-2,2	-0,3	-6,1	-9,5	5,5	2,8	-0,8	2,5	2,4	2,8	3,0
Swaziland	0,2	-4,7	-2,0	10,1	-1,6	-0,7	-6,0	-11,5	-5,6	3,7	-2,6	-7,2
Zambie	2,5	-2,9	-2,8	20,2	-1,3	-0,8	-2,5	-3,0	-2,2	-3,1	-7,8	-6,6
Pays à faible revenu et États fragiles	-1,9	-2,5	-3,0	0,7	-2,2	-2,6	-3,6	-3,2	-3,7	-3,3	-3,6	-3,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	-1,6	-2,4	-2,7	2,0	-2,3	-2,7	-3,7	-3,7	-3,6	-3,5	-3,7	-4,0
Bénin	-0,7	-1,1	-2,3	-0,2	0,3	-0,1	-3,3	-0,4	-1,4	-0,3	-0,4	-1,5
Burkina Faso	-1,0	-4,7	-5,5	16,1	-6,7	-4,3	-5,3	-4,6	-2,4	-3,2	-2,3	-3,2
Éthiopie ²	-3,5	-2,7	-4,2	-3,9	-3,6	-2,9	-0,9	-1,3	-1,6	-1,2	-2,8	-3,1
Gambie	-3,2	-4,1	-5,9	-5,1	0,4	-1,3	-2,7	-5,4	-4,7	-4,4	-2,7	-2,0
Kenya	-2,4	-0,1	-1,8	-2,5	-3,2	-4,4	-5,4	-5,5	-5,1	-6,3	-5,8	-4,2
Madagascar	-2,5	-5,0	-3,0	-0,5	-2,7	-1,1	-3,1	-1,5	-4,8	-2,9	-2,7	-3,0
Malawi	-3,2	-6,1	-2,5	0,7	-3,5	-4,5	-4,4	2,6	-5,3	-4,0	-2,7	-2,1
Mali	4,0	-2,6	-3,1	31,3	-3,2	-2,2	-4,2	-2,7	-3,7	-1,1	-2,5	-3,0
Mozambique	-3,3	-4,4	-2,8	-4,1	-2,9	-2,5	-5,5	-4,3	-5,0	-4,0	-4,6	-7,2
Niger	7,1	-3,5	-2,0	40,3	-1,0	1,5	-5,4	-2,4	-1,5	-2,6	-4,4	-4,0
Ouganda	-0,9	0,4	-0,2	-0,8	-1,1	-2,7	-2,3	-6,7	-3,1	-3,5	-1,8	-6,0
Rwanda	0,2	0,9	0,9	0,2	-1,8	1,0	0,3	0,4	-2,2	-1,8	-2,8	-2,9
Sierra Leone	2,2	-2,4	-1,9	-1,6	20,1	-3,5	-2,3	-5,0	-4,6	-5,2	-3,1	-4,0
Tanzanie	-3,3	-3,7	-4,0	-4,5	-1,9	-2,6	-6,0	-6,5	-5,0	-5,0	-5,3	-4,5
États fragiles	-2,7	-3,0	-3,8	-2,4	-1,8	-2,3	-3,1	-1,8	-3,8	-2,7	-3,2	-3,1
Burundi	-2,7	-3,6	-3,6	-1,0	-2,5	-2,7	-5,3	-3,6	-4,0	-3,7	-1,7	-2,5
Comores	-1,7	-1,7	0,1	-2,6	-2,0	-2,5	0,6	7,0	1,4	3,4	18,6	-0,8
Congo, Rép. dém. du	-3,8	-3,2	-4,3	-3,6	-3,8	-3,8	-2,6	4,9	-1,8	-0,1	-2,8	-3,4
Côte d'Ivoire	-1,3	-1,7	-1,7	-1,8	-0,8	-0,6	-1,6	-2,3	-5,7	-3,4	-3,1	-3,5
Érythrée	-17,9	-16,6	-22,2	-14,1	-15,7	-21,1	-14,7	-16,0	-16,2	-13,5	-12,5	-11,6
Guinée	-2,2	-5,4	-1,6	-3,1	0,3	-1,3	-7,1	-14,0	-1,3	-3,3	-4,8	-2,2
Guinée Bissau	-7,0	-8,7	-7,6	-5,5	-10,6	-2,4	1,6	-2,1	-2,1	-3,1	-0,1	-1,7
Libéria	-0,4	0,0	0,0	4,8	3,0	9,8	-10,0	-5,7	-3,1	-1,6	-5,5	-5,3
République centrafricaine	0,5	-2,1	-4,6	9,1	1,2	-1,0	-0,1	-1,4	-2,4	0,0	-1,6	-1,3
São Tomé-et-Príncipe	27,4	-17,0	27,2	-12,7	125,4	14,2	-18,4	-11,0	-12,0	-10,8	-8,0	-8,5
Togo	-1,4	1,0	-2,4	-2,8	-1,9	-0,9	-2,8	-1,6	-2,9	-6,9	-6,0	-4,1
Zimbabwe ³	-4,4	...	-8,1	-3,2	-3,9	-2,7	-2,8	0,9	-1,7	-0,7	-0,7	1,3
Afrique subsaharienne	2,0	0,3	2,6	4,8	1,2	0,8	-5,7	-4,0	-1,3	-2,8	-3,1	-3,0
<i>Médiane</i>	-0,9	-2,4	-2,0	-0,7	-1,2	-1,3	-4,1	-3,9	-3,0	-3,0	-2,8	-3,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	1,1	-1,2	0,8	6,0	0,8	-1,0	-4,4	-1,9	-0,4	-2,0	-2,6	-2,7
Pays importateurs de pétrole	-0,7	-1,7	-1,0	1,4	-0,2	-1,8	-4,8	-4,7	-4,0	-4,2	-4,4	-4,3
Hors Afrique du Sud	-1,6	-2,4	-2,2	1,5	-1,9	-3,0	-4,1	-4,2	-3,9	-3,7	-4,0	-4,0
Zone franc	4,8	0,1	2,6	13,6	3,2	4,7	-2,2	-0,9	-0,4	-2,0	-1,9	-1,8
UEMOA	-0,5	-2,3	-2,7	6,8	-2,4	-1,8	-3,5	-3,0	-4,2	-3,3	-3,3	-3,4
CEMAC	9,9	2,6	7,8	20,0	8,4	10,4	-0,9	1,2	2,8	-0,9	-0,5	-0,3
CAE-5	-2,2	-1,2	-2,0	-2,5	-2,3	-3,1	-4,5	-5,6	-4,4	-5,0	-4,5	-4,5
CEDEAO	4,1	3,6	6,9	6,8	0,1	2,9	-7,5	-6,3	-1,1	-2,9	-2,7	-2,8
SADC	0,3	-1,4	0,4	2,7	1,4	-1,5	-5,8	-3,3	-1,9	-2,6	-3,4	-3,6
Union douanière d'Afrique australe	0,5	-1,2	0,4	1,8	1,7	-0,5	-5,6	-5,3	-4,0	-4,4	-4,6	-4,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	-2,3	-2,4	-3,2	0,1	-3,0	-2,9	-3,0	-2,7	-3,3	-2,9	-3,7	-3,9
IADM	0,0	-2,3	-1,5	6,3	-1,3	-1,4	-3,1	-2,6	-2,5	-3,2	-3,4	-3,8
Pays à régime de parité fixe classique	4,3	-0,4	2,0	12,2	3,2	4,3	-2,4	-1,7	-1,4	-2,1	-2,1	-2,1
Pays sans régime de parité fixe classique	1,5	0,5	2,9	3,5	0,8	0,0	-6,4	-4,5	-1,4	-2,8	-3,2	-3,4
Afrique subsaharienne⁴	2,0	0,3	2,6	4,8	1,2	0,8	-5,7	-4,0	-1,4	-2,7	-3,0	-3,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS9. Solde budgétaire global, hors dons*(En pourcentage du PIB)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	6,9	5,7	11,1	9,7	3,6	4,7	-7,5	-2,8	2,9	-0,7	-1,3	-1,3
Hors Nigéria	5,9	1,9	8,2	10,9	6,3	2,5	-5,3	2,8	5,5	0,7	-0,6	-0,6
Angola	4,4	1,0	9,1	11,8	4,6	-4,5	-8,3	4,6	8,7	4,5	1,2	-0,8
Cameroun	2,3	-0,8	3,0	4,4	3,5	1,3	-0,9	-1,8	-3,2	-1,6	-3,7	-3,8
Congo, Rép. du	13,2	3,3	14,5	16,5	9,0	22,7	4,5	16,0	15,9	6,3	13,3	14,3
Gabon	8,3	6,7	7,7	8,3	8,0	10,9	6,8	2,7	2,4	1,5	-2,3	-2,6
Guinée équatoriale	20,9	12,9	22,8	28,3	21,8	18,7	-9,4	-6,1	1,0	-9,7	-4,7	-4,4
Nigéria	7,6	8,1	13,0	8,9	1,6	6,3	-9,4	-6,7	0,8	-1,8	-1,8	-1,8
Soudan du Sud	1,5	-22,7	-16,1	2,4
Tchad	-0,7	-5,0	-3,0	0,6	1,3	2,4	-11,9	-5,5	0,8	-2,1	-4,1	-2,2
Pays à revenu intermédiaire¹	-0,7	-1,9	-0,5	0,5	0,3	-1,8	-6,1	-8,2	-4,4	-5,1	-5,3	-5,0
Hors Afrique du Sud	-3,8	-4,5	-2,5	-2,2	-3,7	-6,1	-7,8	-8,2	-5,8	-6,1	-6,3	-5,7
Afrique du Sud	0,2	-1,2	0,0	1,2	1,4	-0,4	-5,5	-5,1	-4,0	-4,8	-4,9	-4,7
Botswana	3,8	0,5	10,0	12,2	4,7	-8,3	-14,5	-7,8	-0,7	0,1	-0,1	1,1
Cap-Vert	-9,0	-11,8	-11,9	-10,4	-5,5	-5,4	-11,0	-17,0	-10,6	-11,6	-11,2	-10,4
Ghana	-8,3	-6,9	-6,1	-8,1	-9,3	-11,2	-10,0	-11,7	-7,5	-10,9	-8,5	-8,4
Lesotho	7,5	5,3	2,5	13,4	9,5	6,7	-7,0	-12,4	-18,4	-3,1	-5,4	-0,1
Maurice	-4,2	-4,9	-4,9	-4,6	-3,4	-3,4	-5,2	-3,9	-3,9	-2,5	-2,4	-2,1
Namibie	1,8	-3,0	-0,6	2,9	5,8	4,1	-0,4	-4,7	-6,7	-3,1	-4,2	-1,6
Sénégal	-5,8	-4,4	-4,4	-6,9	-6,4	-7,0	-8,0	-7,8	-8,5	-8,5	-8,0	-7,3
Seychelles	-3,6	-2,2	-0,5	-7,4	-9,8	2,0	-1,2	-1,7	0,1	-2,6	-0,9	0,9
Swaziland	-0,5	-5,5	-3,0	9,3	-1,8	-1,3	-6,7	-11,7	-5,8	3,5	-2,7	-7,3
Zambie	-6,8	-8,4	-8,4	-6,3	-5,8	-4,9	-5,4	-4,8	-2,9	-5,2	-9,0	-8,1
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,8	-6,8	-7,2	-6,9	-6,5	-6,5	-7,5	-7,3	-7,2	-6,4	-6,9	-6,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	-7,3	-7,3	-7,6	-7,5	-7,4	-6,9	-7,9	-7,6	-7,1	-6,4	-6,8	-7,0
Bénin	-3,0	-3,7	-4,4	-2,5	-2,7	-1,8	-6,5	-1,9	-4,0	-2,3	-2,9	-3,5
Burkina Faso	-10,5	-9,3	-10,1	-11,7	-13,2	-8,2	-11,2	-9,1	-7,6	-8,2	-7,8	-7,7
Éthiopie ²	-7,7	-7,4	-8,5	-7,5	-8,1	-7,0	-5,3	-4,6	-4,9	-2,9	-4,8	-4,6
Gambie	-4,7	-7,2	-7,1	-6,1	-0,5	-2,5	-6,9	-9,4	-9,9	-13,4	-7,7	-7,1
Kenya	-3,6	-1,3	-3,0	-3,6	-4,3	-5,4	-6,2	-6,3	-5,6	-6,8	-6,9	-5,7
Madagascar	-9,3	-13,2	-10,5	-10,3	-7,0	-5,4	-4,2	-1,5	-4,8	-3,8	-4,3	-5,2
Malawi	-15,6	-15,1	-13,1	-15,5	-17,4	-16,6	-13,7	-10,1	-10,1	-16,6	-18,9	-13,3
Mali	-6,9	-6,5	-7,1	-7,6	-7,9	-5,6	-8,8	-5,5	-7,5	-1,4	-6,0	-7,1
Mozambique	-11,3	-11,7	-8,8	-12,0	-12,2	-11,9	-15,0	-13,3	-12,9	-9,5	-9,7	-12,0
Niger	-7,7	-9,3	-9,5	-6,8	-8,2	-4,4	-9,8	-7,0	-5,3	-9,1	-11,8	-11,8
Ouganda	-5,9	-8,0	-6,2	-5,3	-4,7	-5,4	-5,0	-9,6	-5,1	-5,7	-3,0	-7,5
Rwanda	-10,3	-9,3	-11,1	-9,8	-11,0	-10,1	-11,4	-13,1	-13,1	-12,1	-11,9	-12,3
Sierra Leone	-7,5	-9,0	-9,3	-7,7	-4,6	-7,0	-8,4	-10,3	-10,1	-9,0	-6,2	-6,6
Tanzanie	-8,9	-8,4	-10,0	-9,7	-7,9	-8,5	-10,9	-11,2	-9,7	-9,1	-9,3	-8,0
États fragiles	-5,3	-5,5	-6,4	-5,4	-4,1	-5,1	-6,3	-6,7	-7,6	-6,2	-7,1	-6,4
Burundi	-18,7	-14,3	-11,9	-13,9	-25,5	-27,7	-24,5	-26,4	-24,7	-20,8	-17,1	-17,0
Comores	-7,8	-4,5	-4,2	-7,6	-9,7	-13,0	-9,1	-7,8	-6,0	-6,2	-10,2	-9,9
Congo, Rép. dém. du	-8,2	-7,0	-11,1	-10,3	-6,1	-6,4	-10,1	-9,1	-10,2	-8,3	-10,3	-8,8
Côte d'Ivoire	-2,3	-2,6	-2,8	-2,4	-1,3	-2,3	-2,2	-2,8	-6,1	-4,1	-4,8	-5,7
Érythrée	-24,8	-31,7	-31,5	-18,2	-18,8	-24,0	-17,3	-21,3	-19,4	-14,7	-13,0	-12,1
Guinée	-3,2	-6,5	-2,3	-4,6	-0,5	-1,8	-7,5	-14,4	-4,7	-6,0	-7,8	-5,2
Guinée-Bissau	-15,9	-17,6	-14,3	-11,9	-18,8	-16,9	-14,2	-11,8	-9,7	-9,0	-5,1	-6,4
Libéria	-0,6	-0,2	0,0	4,7	2,9	-10,4	-12,4	-7,5	-4,7	-4,1	-9,0	-8,9
République centrafricaine	-5,5	-5,6	-8,7	-4,4	-2,9	-5,8	-5,4	-7,0	-4,9	-4,9	-5,9	-6,0
São Tomé-et-Príncipe	-13,9	-36,8	10,8	-28,4	-0,4	-14,7	-33,0	-30,8	-30,2	-28,2	-28,6	-22,9
Togo	-2,7	0,2	-3,6	-4,2	-3,6	-2,3	-4,3	-3,7	-6,1	-8,6	-9,4	-8,3
Zimbabwe ³	-4,4	...	-8,1	-3,2	-3,9	-2,7	-3,4	0,9	-1,7	-0,7	-0,7	1,3
Afrique subsaharienne	0,5	-0,9	1,5	2,0	0,0	-0,3	-6,9	-5,1	-2,3	-3,7	-4,1	-4,0
<i>Médiane</i>	-5,1	-5,6	-4,7	-5,7	-4,1	-5,4	-8,2	-7,3	-5,7	-5,5	-6,0	-6,5
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-2,3	-4,1	-1,9	-0,5	-1,8	-3,3	-6,9	-4,3	-2,3	-3,9	-4,6	-4,5
Pays importateurs de pétrole	-2,6	-3,3	-2,5	-1,8	-1,9	-3,5	-6,6	-6,3	-5,3	-5,6	-5,9	-5,7
Hors Afrique du Sud	-5,8	-6,0	-5,7	-5,3	-5,6	-6,4	-7,6	-7,6	-6,7	-6,3	-6,7	-6,5
Zone franc	1,2	-1,5	0,9	2,3	1,3	3,0	-4,2	-2,3	-1,9	-3,4	-3,8	-3,8
UEMOA	-5,1	-4,8	-5,3	-5,5	-5,4	-4,6	-6,5	-5,3	-6,7	-5,6	-6,6	-6,9
CEMAC	7,3	2,0	7,1	9,7	7,7	9,8	-1,7	0,6	2,3	-1,5	-1,2	-0,9
CAE-5	-6,3	-5,7	-6,5	-6,2	-6,2	-7,1	-8,0	-9,4	-7,7	-8,0	-7,4	-7,4
CEDEAO	2,5	2,3	5,8	3,7	-1,2	1,9	-8,7	-7,0	-1,9	-3,6	-3,7	-3,7
SADC	-0,7	-2,2	-0,5	1,2	0,6	-2,4	-6,7	-4,2	-2,5	-3,3	-4,2	-4,2
Union douanière d'Afrique australe	0,4	-1,2	0,3	1,8	1,6	-0,5	-5,7	-5,3	-4,1	-4,5	-4,7	-4,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	-6,7	-6,9	-7,3	-6,3	-6,4	-6,3	-6,6	-6,6	-6,1	-5,6	-6,4	-6,2
IADM	-5,9	-6,6	-5,8	-5,6	-6,0	-5,3	-7,3	-6,7	-5,9	-6,2	-6,5	-6,6
Pays à régime de parité fixe classique	0,9	-2,1	0,3	2,3	1,4	2,7	-4,3	-3,2	-2,9	-3,5	-4,1	-4,0
Pays sans régime de parité fixe classique	0,4	-0,6	1,9	2,0	-0,3	-1,0	-7,5	-5,5	-2,2	-3,6	-4,0	-4,1
Afrique subsaharienne⁴	0,5	-0,9	1,5	2,0	0,0	-0,3	-6,9	-5,1	-2,3	-3,5	-4,0	-4,0

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS10. Recettes publiques, hors dons
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	33,7	31,7	34,6	34,7	31,1	36,1	23,6	26,1	33,6	30,5	28,8	28,1
Hors Nigéria	35,0	25,9	32,0	38,5	37,0	41,4	30,6	35,1	38,0	36,9	34,4	34,4
Angola	45,5	36,7	43,9	50,2	45,8	50,9	34,5	43,5	48,8	45,9	41,1	39,8
Cameroun	18,2	15,2	17,6	19,0	19,1	20,0	17,6	16,8	18,2	18,3	18,6	18,6
Congo, Rép. du	39,6	30,0	38,6	44,3	38,9	46,4	29,1	37,4	42,0	42,5	45,6	46,7
Gabon	28,1	27,0	28,0	28,7	27,3	29,6	29,7	25,5	28,1	28,1	26,3	25,5
Guinée équatoriale	43,5	34,6	40,2	51,8	46,7	44,1	48,6	35,7	36,3	35,4	38,7	36,7
Nigéria	32,6	35,4	36,3	32,3	26,9	32,0	17,8	20,0	29,9	25,5	24,5	23,1
Soudan du Sud	21,7	12,0	14,1	34,8
Tchad	14,1	7,7	8,5	14,6	18,5	21,3	12,3	18,9	23,2	20,9	18,1	18,3
Pays à revenu intermédiaire¹	27,1	24,8	26,2	28,1	28,4	28,0	26,1	26,0	27,0	27,0	26,6	26,6
Hors Afrique du Sud	23,4	23,1	23,6	24,1	23,5	22,5	21,9	21,3	23,2	24,1	23,4	23,6
Afrique du Sud	28,2	25,3	26,9	29,2	29,8	29,8	27,4	27,3	28,1	27,9	27,8	27,8
Botswana	41,3	39,8	43,3	44,5	40,5	38,6	36,4	32,1	35,9	35,8	33,1	33,0
Cap-Vert	22,7	20,6	21,7	23,0	24,0	24,3	21,9	21,7	22,7	20,7	21,8	22,3
Ghana	13,6	13,6	13,5	13,7	13,8	13,2	13,4	14,4	17,1	17,5	18,7	19,8
Lesotho	58,7	50,9	51,3	65,1	61,5	64,9	60,7	45,3	44,6	57,0	56,2	52,4
Maurice	19,4	19,0	19,4	18,9	19,4	20,5	21,2	21,2	20,7	20,7	21,5	21,0
Namibie	28,2	25,1	26,2	28,4	30,3	30,9	31,0	28,0	29,4	32,3	29,3	28,4
Sénégal	19,5	18,3	19,2	19,7	21,1	19,2	18,6	19,4	20,2	20,4	20,7	20,1
Seychelles	36,5	40,3	39,2	39,7	31,7	31,4	32,9	34,1	35,8	37,6	36,4	35,6
Swaziland	36,4	31,4	32,2	41,9	36,9	39,8	35,4	24,6	25,4	37,9	35,7	32,8
Zambie	18,1	18,2	17,6	17,2	18,4	18,9	16,0	17,8	20,9	21,0	19,7	20,7
Pays à faible revenu et États fragiles	15,5	15,0	15,2	15,5	15,9	16,1	16,1	17,7	18,1	18,7	19,2	19,2
Pays à faible revenu hors États fragiles	15,6	15,2	15,1	15,6	16,1	16,0	15,8	17,1	17,3	17,5	18,1	18,1
Bénin	18,2	16,7	16,9	16,9	20,8	19,6	18,5	18,6	17,6	18,7	18,9	18,4
Burkina Faso	13,1	13,5	12,7	12,9	13,6	12,9	13,7	15,3	16,1	17,7	18,3	17,8
Éthiopie ²	14,2	16,2	14,8	15,0	12,8	12,1	12,1	14,2	13,7	14,0	13,2	12,9
Gambie	15,9	14,5	14,6	16,4	17,4	16,3	16,2	14,9	16,1	16,4	17,1	17,7
Kenya	21,5	21,4	21,2	21,1	22,0	21,8	21,9	23,8	23,2	22,9	23,4	24,2
Madagascar	11,8	12,0	10,9	11,2	11,7	13,3	11,1	12,3	11,3	11,1	11,5	11,5
Malawi	21,0	18,8	21,5	20,7	21,3	22,5	24,0	27,5	25,0	26,0	28,3	27,2
Mali	16,9	17,3	17,5	17,3	16,6	15,5	17,1	17,3	17,2	17,3	18,0	18,4
Mozambique	14,8	13,1	14,1	15,0	15,9	15,9	17,6	19,6	20,7	23,5	26,7	23,5
Niger	13,7	11,4	10,6	13,0	15,2	18,4	14,5	13,6	14,3	16,0	16,9	17,5
Ouganda	12,1	11,8	11,8	12,2	12,4	12,3	12,1	12,5	14,8	13,4	14,9	14,0
Rwanda	13,1	12,4	12,8	12,4	12,7	15,1	12,7	13,1	13,9	14,9	15,3	15,2
Sierra Leone	8,8	9,1	8,7	8,9	8,3	9,2	9,1	9,9	11,5	11,4	10,8	10,4
Tanzanie	13,7	11,4	12,2	13,6	15,2	16,0	16,1	16,3	17,3	17,9	19,1	19,9
États fragiles	15,4	14,7	15,3	15,2	15,4	16,3	17,0	19,4	20,3	22,2	22,1	22,2
Burundi	13,9	14,6	14,2	13,7	13,5	13,4	14,2	14,6	15,4	14,8	13,0	13,1
Comores	14,1	15,6	15,7	13,6	12,7	13,1	13,9	14,3	16,1	19,3	14,9	14,8
Congo, Rép. dém. du	13,4	9,5	11,4	12,8	14,7	18,5	16,8	18,9	18,8	22,8	23,6	24,3
Côte d'Ivoire	18,2	17,5	17,0	18,4	19,2	18,9	18,9	19,2	19,9	20,2	19,9	19,7
Érythrée	22,3	23,2	25,9	23,0	21,2	18,2	13,3	13,3	14,2	16,0	16,8	16,9
Guinée	14,1	11,5	14,5	14,4	14,3	15,6	16,2	15,3	16,8	20,1	17,7	19,4
Guinée Bissau	9,0	8,6	9,2	10,2	8,0	9,2	9,0	10,8	11,5	11,0	11,8	12,0
Libéria	15,1	11,8	11,5	15,1	18,5	18,4	20,4	25,0	24,4	26,3	25,3	24,6
République centrafricaine	9,4	8,4	8,3	9,6	10,3	10,4	10,8	11,6	10,8	11,5	10,3	10,3
São Tomé-et-Principe	28,7	15,0	55,1	18,2	38,6	16,5	16,6	18,2	18,8	16,1	17,1	17,0
Togo	16,4	16,8	15,7	17,0	16,8	15,6	16,9	18,9	18,2	18,9	19,4	20,0
Zimbabwe ³	7,8	...	15,3	9,3	3,8	2,9	15,2	29,6	32,9	35,7	36,9	35,4
Afrique subsaharienne	26,8	24,6	26,3	27,7	26,7	28,5	22,8	24,3	27,6	26,5	25,7	25,4
<i>Médiane</i>	17,5	16,7	17,0	17,1	18,5	18,4	17,0	18,9	19,3	20,3	19,6	20,0
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,3	19,7	21,7	24,4	24,3	26,2	21,8	24,0	26,3	26,1	25,2	25,2
Pays importateurs de pétrole	23,4	22,0	22,9	24,2	24,4	23,6	22,4	23,3	24,1	24,0	23,7	23,7
Hors Afrique du Sud	18,1	17,7	17,9	18,3	18,3	18,1	17,8	18,9	19,8	20,4	20,4	20,5
Zone franc	21,8	18,3	20,3	23,0	23,1	24,4	21,3	21,6	23,4	23,5	23,5	22,9
UEMOA	17,2	16,5	16,3	17,2	18,2	17,6	17,4	17,8	18,2	18,9	19,1	19,0
CEMAC	26,2	20,3	24,1	28,6	27,7	30,5	25,4	25,2	28,0	27,5	27,7	26,8
CAE-5	16,5	15,6	15,8	16,5	17,4	17,5	17,3	18,3	18,8	18,7	19,6	20,0
CEDEAO	26,3	26,9	28,2	26,6	23,3	26,6	17,2	18,9	25,7	23,2	22,5	21,8
SADC	28,7	24,9	26,9	29,7	30,1	31,6	27,1	28,5	30,4	30,4	29,6	29,3
Union douanière d'Afrique australe	28,9	26,0	27,6	30,0	30,5	30,5	28,0	27,6	28,5	28,6	28,3	28,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	17,0	17,3	17,1	17,0	16,7	17,1	16,6	18,7	19,1	19,6	19,6	19,7
IADM	16,1	14,7	15,5	16,5	16,6	17,2	15,7	17,1	18,3	18,6	19,2	19,2
Pays à régime de parité fixe classique	23,0	19,6	21,4	24,3	24,3	25,3	22,5	22,3	24,0	24,6	24,3	23,6
Pays sans régime de parité fixe classique	27,7	25,7	27,5	28,6	27,4	29,3	22,9	24,6	28,4	26,9	26,0	25,5
Afrique subsaharienne⁴	26,8	24,6	26,3	27,7	26,7	28,5	22,8	24,3	27,7	26,6	25,8	25,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS11. Dépenses publiques
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	26,7	26,0	23,5	25,0	27,6	31,5	31,1	28,9	30,7	31,2	30,1	29,3
Hors Nigéria	29,0	24,1	23,8	27,7	30,7	38,8	35,9	32,3	32,5	36,1	35,1	35,1
Angola	41,1	35,7	34,7	38,4	41,2	55,4	42,9	38,9	40,2	41,5	40,0	40,6
Cameroun	15,9	16,0	14,6	14,6	15,6	18,6	18,5	18,6	21,4	19,9	22,4	22,5
Congo, Rép. du	26,4	26,7	24,2	27,8	29,9	23,6	24,7	21,4	26,1	36,2	32,4	32,4
Gabon	19,8	20,2	20,3	20,3	19,3	18,7	22,8	22,9	25,7	26,6	28,6	28,1
Guinée équatoriale	22,6	21,7	17,4	23,5	25,0	25,4	58,0	41,8	35,3	45,1	43,4	41,1
Nigéria	25,0	27,2	23,3	23,3	25,3	25,7	27,2	26,7	29,1	27,3	26,3	24,9
Soudan du Sud	20,2	34,7	30,2	32,3
Tchad	14,9	12,8	11,6	14,0	17,1	18,9	24,2	24,4	22,4	23,0	22,2	20,4
Pays à revenu intermédiaire¹	27,8	26,7	26,7	27,6	28,2	29,8	32,2	31,8	31,4	32,1	31,9	31,6
Hors Afrique du Sud	27,2	27,5	26,2	26,3	27,2	28,7	29,7	29,4	28,9	30,2	29,8	29,3
Afrique du Sud	28,0	26,5	26,9	28,0	28,4	30,2	32,9	32,5	32,1	32,7	32,7	32,5
Botswana	37,5	39,3	33,4	32,3	35,8	46,9	50,9	39,9	36,5	35,7	33,2	31,8
Cap-Vert	31,7	32,4	33,5	33,3	29,5	29,6	32,8	38,7	33,3	32,3	32,9	32,7
Ghana	21,9	20,5	19,5	21,8	23,1	24,4	23,4	26,1	24,6	28,4	27,2	28,2
Lesotho	51,2	45,6	48,8	51,7	52,0	58,1	67,7	57,7	63,0	60,1	61,7	52,5
Maurice	23,7	23,9	24,4	23,5	22,8	23,8	26,3	25,1	24,7	23,3	23,9	23,0
Namibie	26,3	28,1	26,8	25,5	24,6	26,8	31,3	32,7	36,2	35,4	33,5	30,1
Sénégal	25,3	22,7	23,6	26,6	27,5	26,3	26,6	27,2	28,6	28,8	28,7	27,5
Seychelles	40,0	42,5	39,7	47,1	41,5	29,4	34,1	35,8	35,7	40,2	37,3	34,7
Swaziland	36,9	36,9	35,2	32,6	38,7	41,1	42,1	36,4	31,2	34,4	38,4	40,2
Zambie	24,8	26,6	26,1	23,5	24,3	23,8	21,3	22,6	23,9	26,3	28,7	28,9
Pays à faible revenu et États fragiles	22,3	21,8	22,4	22,4	22,3	22,5	23,6	25,1	25,3	25,1	26,1	26,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	22,9	22,5	22,7	23,1	23,4	22,9	23,8	24,7	24,4	23,9	24,9	25,1
Bénin	21,2	20,4	21,3	19,4	23,4	21,4	25,0	20,4	21,6	21,0	21,8	21,9
Burkina Faso	23,6	22,8	22,7	24,6	26,8	21,1	24,9	24,4	23,6	25,9	26,1	25,4
Éthiopie ²	21,9	23,6	23,3	22,5	20,9	19,1	17,4	18,8	18,5	16,9	18,0	17,6
Gambie	20,5	21,7	21,7	22,6	17,9	18,8	23,1	24,3	26,0	29,8	24,9	24,8
Kenya	25,0	22,7	24,2	24,7	26,3	27,3	28,1	30,1	28,9	29,8	30,3	29,9
Madagascar	21,1	25,3	21,4	21,5	18,7	18,6	15,3	13,8	16,0	14,9	15,8	16,7
Malawi	36,5	33,9	34,6	36,3	38,7	39,1	37,7	37,6	35,1	42,5	47,2	40,5
Mali	23,8	23,8	24,6	24,9	24,5	21,2	25,9	22,8	24,7	18,7	24,1	25,5
Mozambique	26,1	24,8	22,9	27,0	28,1	27,8	32,6	32,9	33,6	32,9	36,3	35,5
Niger	21,4	20,7	20,2	19,7	23,4	22,8	24,3	20,7	19,6	25,1	28,6	29,3
Ouganda	18,0	19,9	18,0	17,5	17,1	17,7	17,1	22,2	19,9	19,1	17,9	21,6
Rwanda	23,4	21,7	23,9	22,2	23,7	25,3	24,1	26,2	27,1	27,0	27,2	27,6
Sierra Leone	16,4	18,1	18,0	16,6	13,0	16,2	17,5	20,2	21,6	20,4	17,0	17,0
Tanzanie	22,6	19,9	22,2	23,2	23,1	24,5	27,0	27,5	26,9	26,9	28,4	28,0
États fragiles	20,7	20,2	21,7	20,6	19,5	21,4	23,3	26,1	27,9	28,5	29,2	28,6
Burundi	32,6	28,9	26,2	27,6	39,0	41,2	38,8	41,0	40,0	35,6	30,1	30,1
Comores	21,9	20,1	19,9	21,2	22,3	26,0	23,0	22,1	22,1	25,5	25,2	24,6
Congo, Rép. dém. du	21,6	16,5	22,5	23,1	20,8	24,9	26,9	28,1	29,0	31,2	33,9	33,1
Côte d'Ivoire	20,5	20,1	19,9	20,8	20,5	21,1	21,1	22,0	25,9	24,2	24,7	25,4
Érythrée	47,1	54,8	57,5	41,2	39,9	42,1	30,6	34,6	33,6	30,7	29,8	29,0
Guinée	17,2	17,9	16,9	19,0	14,8	17,5	23,7	29,7	21,5	26,1	25,5	24,6
Guinée-Bissau	24,9	26,2	23,5	22,0	26,9	26,1	23,2	22,5	21,2	20,0	16,9	18,5
Libéria	15,7	12,0	11,5	10,4	15,6	28,8	32,8	32,5	29,1	30,4	34,3	33,5
République centrafricaine	14,9	14,0	17,0	14,0	13,2	16,2	16,2	18,6	15,7	16,4	16,3	16,3
São Tomé-et-Principe	42,6	51,8	44,3	46,5	39,0	31,2	49,6	49,1	49,0	44,3	45,7	39,9
Togo	19,1	16,6	19,3	21,2	20,4	17,9	21,2	22,5	24,3	27,4	28,8	28,3
Zimbabwe ³	12,3	...	23,4	12,5	7,6	5,6	18,7	28,7	34,6	36,4	37,5	34,1
Afrique subsaharienne	26,3	25,5	24,9	25,7	26,7	28,8	29,7	29,4	29,9	30,2	29,8	29,4
<i>Médiane</i>	23,5	22,8	23,3	23,3	24,0	24,7	25,5	26,4	26,5	27,9	28,6	28,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	25,6	23,8	23,7	24,9	26,1	29,4	28,7	28,3	28,7	29,9	29,9	29,7
Pays importateurs de pétrole	26,0	25,3	25,4	26,0	26,3	27,2	29,0	29,6	29,4	29,6	29,6	29,4
Hors Afrique du Sud	23,9	23,7	23,6	23,7	23,9	24,4	25,4	26,4	26,5	26,7	27,2	27,0
Zone franc	20,6	19,9	19,3	20,7	21,8	21,4	25,5	23,9	25,3	26,9	27,3	26,8
UEMOA	22,3	21,3	21,6	22,7	23,6	22,2	23,9	23,1	24,9	24,4	25,7	25,8
CEMAC	19,0	18,3	17,0	18,9	20,0	20,7	27,2	24,5	25,6	29,0	28,8	27,7
CAE-5	22,9	21,3	22,3	22,7	23,6	24,5	25,3	27,6	26,6	26,7	27,0	27,5
CEDEAO	23,8	24,6	22,4	22,9	24,4	24,6	25,9	26,0	27,6	26,8	26,2	25,4
SADC	29,3	27,1	27,4	28,6	29,6	34,1	33,7	32,7	32,9	33,7	33,8	33,5
Union douanière d'Afrique australe	28,5	27,2	27,3	28,2	28,8	31,0	33,7	32,9	32,5	33,1	33,0	32,6
COMESA (pays membres d'AfSS)	23,7	24,2	24,4	23,3	23,1	23,4	23,2	25,3	25,2	25,1	26,0	26,0
IADM	22,0	21,3	21,4	22,1	22,6	22,6	23,0	23,7	24,2	24,9	25,6	25,8
Pays à régime de parité fixe classique	22,1	21,8	21,1	22,1	22,9	22,7	26,8	25,5	26,8	28,2	28,4	27,6
Pays sans régime de parité fixe classique	27,3	26,3	25,6	26,5	27,6	30,3	30,4	30,1	30,6	30,5	30,0	29,6
Afrique subsaharienne⁴	26,3	25,5	24,9	25,7	26,7	28,8	29,7	29,4	30,0	30,2	29,8	29,3

Voir sources et notes page 80.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS12. Dette publique

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	29,3	56,8	35,8	18,0	18,1	17,8	21,8	20,5	20,1	20,9	22,8	23,8
Hors Nigéria	37,7	63,2	46,7	27,5	25,3	25,8	29,8	27,9	23,5	24,2	27,0	28,3
Angola	34,7	54,1	44,8	21,6	21,4	31,6	36,5	37,6	31,5	30,2	33,2	35,1
Cameroun	30,1	61,6	51,5	15,9	12,0	9,5	10,6	12,1	13,8	16,2	19,3	21,9
Congo, Rép. du	114,4	198,7	108,3	98,8	98,0	68,1	61,6	22,9	30,2	26,2	21,8	21,7
Gabon	40,2	58,5	48,1	38,1	39,5	16,7	23,3	20,3	17,3	21,3	24,2	26,7
Guinée équatoriale	3,1	7,6	3,7	2,0	1,3	0,8	6,0	6,0	9,0	7,8	5,8	3,3
Nigéria	23,5	52,7	28,6	11,8	12,8	11,6	15,2	15,5	17,2	18,3	19,6	20,3
Soudan du Sud	0,0	3,5	20,4	17,5
Tchad	24,7	30,2	26,6	26,5	21,1	18,9	23,3	26,3	31,3	27,8	28,1	26,2
Pays à revenu intermédiaire¹	32,0	37,0	35,2	31,7	28,4	28,0	31,6	35,6	38,8	41,6	42,7	44,2
Hors Afrique du Sud	32,7	41,2	37,1	28,2	28,6	28,4	32,4	34,9	35,9	39,6	41,7	43,0
Afrique du Sud	31,9	35,9	34,7	32,6	28,3	27,8	31,3	35,8	39,6	42,3	43,0	44,7
Botswana	8,0	10,6	7,4	6,0	8,2	7,6	17,8	19,4	19,4	18,1	15,9	13,8
Cap-Vert	74,0	83,7	85,3	77,7	65,0	58,2	64,6	73,0	77,8	85,9	93,2	97,4
Ghana	39,3	57,4	48,2	26,2	31,0	33,6	36,2	46,3	43,7	50,2	51,6	53,8
Lesotho	59,1	56,9	61,6	64,4	60,4	52,2	37,8	35,4	37,8	38,9	38,8	37,3
Maurice	49,5	51,7	53,5	51,0	47,3	44,0	50,6	50,6	51,0	50,3	50,5	50,6
Namibie	22,8	27,5	26,0	23,8	19,1	17,7	16,1	15,7	22,9	26,9	30,4	27,1
Sénégal	32,5	47,5	45,7	21,8	23,5	23,9	34,2	35,7	40,0	41,7	45,5	47,3
Seychelles	140,1	163,2	144,1	132,5	130,7	130,0	123,5	81,6	74,3	82,7	73,1	65,7
Swaziland	17,5	18,5	16,5	17,3	18,4	16,6	12,6	17,1	18,3	19,1	21,4	27,9
Zambie	24,3	22,0	19,4	29,8	26,7	23,5	26,9	25,8	27,2	32,4	36,2	38,9
Pays à faible revenu et États fragiles	66,5	88,2	78,8	61,8	53,1	50,9	48,1	43,3	44,5	37,9	38,7	39,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	48,0	70,3	64,1	39,5	33,7	32,6	33,3	35,6	35,7	34,9	36,3	37,2
Bénin	26,8	32,8	40,6	12,5	21,2	26,9	27,3	30,2	31,9	29,1	28,4	28,3
Burkina Faso	32,6	45,8	44,1	22,6	25,4	25,2	28,6	29,3	29,7	27,3	31,4	31,7
Éthiopie ²	58,1	106,6	76,7	39,4	37,2	30,8	25,3	27,9	26,2	21,2	22,5	24,1
Gambie	108,6	133,2	132,4	142,6	63,0	72,0	69,0	70,5	76,6	79,2	79,5	72,6
Kenya	49,3	57,1	50,8	46,8	46,0	45,6	47,5	49,8	48,2	48,7	49,4	48,9
Madagascar	55,1	90,9	82,2	37,0	33,5	31,9	36,0	36,1	37,4	38,1	37,2	39,0
Malawi	79,4	139,6	141,2	36,4	35,4	44,6	43,4	37,4	42,1	54,9	47,7	40,3
Mali	32,7	46,4	53,1	20,4	21,1	22,6	24,7	28,7	29,2	29,7	29,8	30,7
Mozambique	57,9	70,7	81,0	53,6	41,9	42,1	45,6	46,1	39,3	42,2	45,7	49,1
Niger	43,1	75,6	66,3	27,1	25,4	21,3	28,1	24,0	27,7	28,8	38,7	38,1
Ouganda	38,8	62,4	52,8	35,5	21,9	21,4	21,4	26,7	28,9	29,7	32,0	34,7
Rwanda	48,3	92,4	72,3	27,2	27,6	21,8	22,9	23,1	23,9	24,1	24,6	25,1
Sierra Leone	94,0	151,6	130,9	103,1	42,2	42,4	48,1	46,8	44,4	36,7	35,2	33,8
Tanzanie	42,5	56,3	56,0	42,6	28,4	29,2	32,6	37,7	40,6	40,8	42,5	43,6
États fragiles	113,6	132,8	113,0	116,2	103,6	102,4	91,0	64,1	68,0	46,6	45,5	44,4
Burundi	123,7	152,8	121,0	112,7	129,6	102,5	25,6	39,8	37,0	35,7	32,8	31,4
Comores	65,1	72,8	67,5	65,7	61,8	57,5	53,5	50,3	46,1	42,5	18,1	16,9
Congo, Rép. dém. du	157,1	196,0	147,9	162,0	136,3	143,0	146,4	42,6	35,5	35,4	38,1	38,6
Côte d'Ivoire	81,3	84,9	86,3	84,2	75,6	75,3	66,5	66,4	94,9	45,8	41,5	39,8
Érythrée	156,0	140,8	156,2	151,6	156,7	174,9	144,6	143,8	133,0	125,8	126,2	125,3
Guinée	117,9	119,8	150,2	137,1	92,4	90,2	89,3	99,6	77,8	35,4	36,9	36,8
Guinée-Bissau	201,3	224,1	227,3	208,7	178,6	167,5	157,9	54,0	49,7	58,4	59,2	57,1
Libéria	608,4	829,9	734,9	665,5	495,9	315,7	171,4	31,6	29,8	29,1	26,9	30,4
République centrafricaine	93,3	103,9	108,8	94,7	79,1	80,2	36,8	32,3	32,6	30,5	34,8	33,6
São Tomé-et-Principe	211,6	327,8	300,3	265,9	104,1	60,0	69,2	78,2	73,7	77,2	67,9	61,3
Togo	94,0	99,6	82,2	91,3	107,8	89,0	73,4	47,3	45,3	42,0	41,5	39,5
Zimbabwe ³	65,4	...	48,6	57,4	65,1	90,6	90,8	78,3	64,2	59,7	58,7	55,2
Afrique subsaharienne	38,0	53,2	44,6	33,3	30,0	29,1	32,2	31,8	33,0	33,0	33,9	34,8
<i>Médiane</i>	52,3	70,7	64,0	41,0	38,3	37,9	36,3	36,0	37,2	35,6	36,6	37,1
Hors Afrique du Sud et Nigéria	50,2	70,4	60,3	43,8	38,9	37,6	39,3	36,6	35,1	33,5	35,3	36,2
Pays importateurs de pétrole	42,7	51,9	48,3	40,9	36,3	36,3	37,7	38,1	40,6	40,3	41,1	42,2
Hors Afrique du Sud	55,6	72,8	65,4	50,8	45,2	43,9	43,6	40,6	41,7	38,5	39,6	40,3
Zone franc	47,3	67,2	57,5	40,9	38,3	32,7	34,0	29,8	34,7	27,6	28,6	29,1
UEMOA	54,4	65,8	65,6	48,3	46,7	45,9	45,0	43,2	52,7	37,3	38,0	37,7
CEMAC	40,8	68,8	49,5	34,1	30,5	21,1	22,3	17,1	19,1	19,1	19,9	20,8
CAE-5	46,7	61,9	55,7	43,7	36,8	35,4	35,4	39,2	39,8	40,3	41,7	42,4
CEDEAO	37,1	62,8	46,0	26,6	25,9	24,1	27,3	26,0	28,9	26,1	27,5	28,1
SADC	36,4	43,1	40,6	35,2	30,6	32,3	36,0	36,2	37,5	39,1	40,1	41,4
Union douanière d'Afrique australe	30,7	34,6	33,4	31,4	27,4	26,8	30,3	34,5	38,2	40,7	41,3	42,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	60,8	84,4	68,3	54,6	49,2	47,3	46,5	39,8	38,5	37,8	38,7	39,6
IADM	56,1	83,0	70,3	47,5	41,3	38,3	37,5	32,4	32,8	33,5	35,1	36,6
Pays à régime de parité fixe classique	46,8	64,5	56,1	41,4	38,5	33,4	34,4	30,7	35,5	29,8	30,9	31,4
Pays sans régime de parité fixe classique	36,1	50,8	42,1	31,5	28,1	27,8	31,3	31,7	32,9	33,6	34,4	35,5
Afrique subsaharienne⁴	38,0	53,2	44,6	33,3	30,0	29,1	32,2	31,8	33,5	33,2	34,0	35,0

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS13. Masse monétaire au sens large
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	22,1	17,8	16,8	19,8	24,2	32,1	38,0	31,2	32,6	34,2	37,1	39,0
Hors Nigéria	18,0	15,1	15,0	17,0	18,6	24,2	30,3	27,4	28,4	28,3	31,0	33,0
Angola	22,2	17,7	17,5	20,5	22,2	33,2	42,5	36,0	37,4	35,9	40,3	43,4
Cameroun	19,3	18,1	17,9	18,3	20,8	21,7	23,5	24,6	25,2	23,8	23,5	23,5
Congo, Rép. du	16,0	13,4	14,0	16,4	17,7	18,3	22,5	23,8	27,9	33,0	37,3	41,9
Gabon	16,7	15,6	16,3	17,7	17,5	16,2	20,5	19,3	19,9	21,7	22,8	24,1
Guinée équatoriale	8,3	9,1	7,8	7,7	8,9	8,3	15,3	16,5	13,6	18,7	21,2	21,9
Nigéria	24,8	19,4	17,9	21,5	27,9	37,5	42,9	33,5	35,2	37,7	40,6	42,5
Soudan du Sud
Tchad	7,2	5,1	5,1	7,3	7,7	10,9	11,1	11,5	12,1	12,2	13,1	12,5
Pays à revenu intermédiaire¹	66,8	58,1	62,0	67,1	72,3	74,6	71,7	69,6	68,2	66,5	66,4	66,4
Hors Afrique du Sud	39,2	37,8	36,7	38,3	40,0	43,2	44,3	44,6	43,1	43,3	43,8	44,1
Afrique du Sud	75,7	64,6	70,1	76,3	82,7	84,8	81,0	78,3	77,3	75,2	75,2	75,2
Botswana	46,5	46,9	44,4	41,6	48,0	51,7	53,5	46,6	43,4	46,9	47,4	48,1
Cap-Vert	75,1	68,8	74,9	78,6	77,6	75,6	77,5	80,1	78,5	79,0	79,3	78,2
Ghana	22,8	20,4	19,3	22,6	24,8	26,9	28,0	29,9	30,4	30,9	32,2	33,3
Lesotho	33,6	29,7	29,6	35,8	35,9	36,8	39,2	40,5	36,4	35,4	33,3	25,9
Maurice	98,5	98,3	99,0	97,2	98,1	100,0	105,0	106,8	103,4	100,3	100,8	100,8
Namibie	44,4	37,1	37,6	41,7	40,0	65,6	65,9	65,7	62,5	62,5	62,5	62,5
Sénégal	34,7	34,1	33,8	35,8	36,5	33,5	36,9	39,9	39,8	40,3	40,5	40,7
Seychelles	84,6	104,2	96,8	89,8	67,0	65,4	55,5	61,9	57,9	52,5	51,3	50,2
Swaziland	23,7	21,5	21,6	24,0	25,4	26,0	30,9	30,8	29,2	30,2	29,4	29,3
Zambie	21,4	21,5	18,0	21,5	22,5	23,4	21,4	23,1	23,4	24,2	25,1	25,5
Pays à faible revenu et États fragiles	27,8	27,0	26,5	27,9	29,0	28,5	29,4	32,5	33,2	32,5	33,3	33,5
Pays à faible revenu hors États fragiles	28,4	27,7	27,4	28,7	29,5	28,8	29,2	32,0	32,6	32,1	32,8	33,0
Bénin	33,2	26,5	30,1	32,7	35,9	41,1	41,7	44,5	45,8	44,6	46,5	48,9
Burkina Faso	24,0	25,1	21,4	22,3	25,9	25,1	28,1	29,6	30,4	30,9	32,2	32,2
Éthiopie ²	35,2	39,4	38,4	36,4	33,4	28,4	25,3	27,5	28,6	25,6	27,7	29,4
Gambie	39,0	31,3	34,5	42,2	41,6	45,7	48,7	49,9	55,7	54,6	51,7	51,1
Kenya	41,0	40,1	39,4	40,3	42,4	42,8	44,2	49,8	49,7	50,2	52,1	50,1
Madagascar	19,7	21,3	18,0	19,2	20,4	19,7	20,9	20,8	22,4	21,7	22,0	22,0
Malawi	20,4	19,8	20,2	18,1	20,5	23,2	24,4	28,5	35,7	36,6	36,2	36,2
Mali	28,8	29,1	29,6	29,1	29,7	26,2	28,1	27,7	29,7	32,5	32,5	32,5
Mozambique	19,7	17,7	18,4	19,5	20,6	22,4	27,2	27,1	28,9	32,8	34,8	35,4
Niger	15,7	15,2	14,0	15,2	17,5	16,6	18,8	20,4	20,4	23,9	26,3	26,6
Ouganda	18,4	17,3	17,3	18,0	18,9	20,5	20,1	25,2	22,7	22,6	22,5	23,3
Rwanda	17,2	15,8	15,6	17,2	18,8	18,5	17,7	18,8	20,5	20,4	20,6	20,5
Sierra Leone	16,7	14,6	15,9	16,1	17,6	19,2	22,6	23,5	23,2	22,0	20,4	19,8
Tanzanie	26,4	21,2	22,2	28,8	29,7	30,1	31,1	34,1	34,7	32,9	31,5	31,2
États fragiles	25,6	24,6	23,5	25,3	27,0	27,6	30,4	34,2	35,6	34,5	35,3	35,3
Burundi	22,3	21,5	21,3	23,0	22,5	23,2	24,8	25,4	22,6	20,8	20,8	20,8
Comores	25,6	23,1	23,3	26,0	27,2	28,5	30,4	34,1	34,9	38,3	37,7	37,7
Congo, Rép. dém. du	10,8	8,3	7,8	10,4	12,4	15,3	16,6	16,5	16,7	18,5	19,2	19,2
Côte d'Ivoire	26,3	23,7	24,1	25,3	29,9	28,6	32,3	36,8	41,4	39,0	40,7	41,2
Érythrée	130,2	129,0	129,3	123,9	127,7	141,3	121,6	123,2	114,7	110,4	115,0	117,0
Guinée	20,2	18,2	19,0	21,5	19,6	22,7	26,9	38,2	33,6	28,9	26,9	26,0
Guinée-Bissau	19,4	15,7	17,3	18,2	21,6	24,4	24,4	30,1	37,6	38,7	38,3	39,2
Libéria	19,3	15,3	16,9	19,2	20,7	24,6	30,9	35,2	41,7	36,5	34,3	35,0
République centrafricaine	16,2	16,6	18,2	16,1	14,6	15,5	16,8	18,2	19,9	21,1	21,8	22,0
São Tomé-et-Príncipe	34,2	27,2	33,2	32,9	39,1	38,8	35,5	38,0	35,7	36,8	36,7	40,3
Togo	33,4	29,9	28,1	33,4	38,0	37,5	41,3	45,6	47,8	46,5	47,9	47,8
Zimbabwe ³	13,8	20,6	10,9	19,4	11,3	6,9	22,5	31,3	35,0	37,7	37,8	37,8
Afrique subsaharienne	42,2	37,1	38,4	41,8	45,4	48,5	49,0	46,5	46,5	46,0	47,0	47,4
<i>Médiane</i>	23,2	21,4	20,7	22,5	25,1	26,1	28,1	31,1	34,8	34,2	34,6	35,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	27,7	26,4	25,8	27,4	28,5	30,3	32,6	33,6	34,0	33,7	34,9	35,5
Pays importateurs de pétrole	51,6	46,1	48,2	51,9	55,4	56,4	54,5	54,2	53,6	52,2	52,2	52,0
Hors Afrique du Sud	30,9	30,0	29,3	30,8	32,0	32,6	33,4	35,7	35,9	35,5	36,2	36,3
Zone franc	21,4	20,0	19,9	21,2	23,1	22,8	25,8	27,4	28,6	29,2	30,5	31,1
UEMOA	27,9	26,3	26,1	27,5	30,4	29,4	32,2	34,8	36,7	36,7	37,9	38,3
CEMAC	14,8	13,8	13,7	14,7	15,7	16,3	19,4	19,9	20,6	21,7	23,0	23,7
CAE-5	29,4	27,3	27,2	29,8	31,1	31,4	32,0	36,2	35,7	35,3	35,4	34,8
CEDEAO	25,4	21,3	20,3	23,3	28,1	34,1	38,5	33,7	35,1	36,6	38,7	40,1
SADC	58,9	51,7	54,8	59,2	63,0	65,9	64,6	62,2	61,6	59,9	60,2	60,2
Union douanière d'Afrique australe	72,7	62,4	67,3	73,0	79,1	81,8	78,5	75,7	74,5	72,7	72,7	72,7
COMESA (pays membres d'AfSS)	33,8	35,0	33,4	33,7	33,8	33,1	32,8	35,7	35,6	34,7	35,7	35,8
IADM	24,0	22,7	22,4	24,2	25,3	25,3	26,1	28,1	28,9	28,7	29,4	30,1
Pays à régime de parité fixe classique	24,7	23,1	23,0	24,4	26,1	27,1	29,7	31,1	31,9	32,4	33,5	34,0
Pays sans régime de parité fixe classique	45,9	40,2	41,9	45,5	49,4	52,8	52,8	49,5	49,3	48,6	49,5	50,0
Afrique subsaharienne⁴	42,2	37,1	38,4	41,8	45,4	48,5	49,0	46,5	46,5	46,0	47,0	47,4

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS14. Expansion de la masse monétaire au sens large
 (En pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	36,6	17,4	22,6	46,7	38,8	57,4	15,6	9,9	18,8	14,8	17,8	16,2
Hors Nigéria	36,3	23,5	33,7	37,2	30,2	56,7	13,4	14,7	24,5	12,2	15,3	13,0
Angola	64,5	49,8	59,7	59,6	49,3	104,1	21,5	7,1	34,0	7,8	23,1	19,6
Cameroun	10,5	7,3	4,2	9,3	18,6	13,4	6,9	11,3	10,6	1,4	5,6	7,2
Congo, Rép. du	28,7	15,9	36,3	47,9	6,9	36,4	5,0	38,9	34,5	21,1	14,8	10,3
Gabon	14,2	11,6	26,0	17,4	7,2	8,8	2,2	19,2	26,5	15,7	11,2	10,8
Guinée équatoriale	30,7	33,5	34,7	14,1	40,4	30,7	29,9	33,5	7,7	57,8	6,1	-2,3
Nigéria	37,2	14,0	16,2	53,1	44,8	57,9	17,1	6,9	15,4	16,4	19,4	18,0
Soudan du Sud
Tchad	33,2	3,3	32,0	59,2	13,3	58,5	-4,6	25,3	14,2	15,8	10,4	9,3
Pays à revenu intermédiaire¹	19,5	14,6	18,0	23,2	23,8	18,1	4,5	10,3	10,4	8,0	11,2	10,8
Hors Afrique du Sud	21,6	19,2	10,5	25,1	24,5	28,9	13,1	20,8	16,4	15,9	17,7	14,8
Afrique du Sud	18,9	13,1	20,5	22,5	23,6	14,8	1,8	6,9	8,3	5,2	8,8	9,2
Botswana	17,4	10,7	14,4	9,0	31,2	21,7	-1,3	12,4	4,3	13,3	16,7	12,5
Cap-Vert	12,5	10,6	15,8	18,0	10,8	7,6	3,5	5,4	4,6	6,3	5,0	5,4
Ghana	31,3	25,9	14,3	38,8	35,9	41,3	25,9	34,6	32,2	24,3	27,6	22,2
Lesotho	16,8	3,4	9,1	35,3	16,4	19,7	17,7	14,5	1,6	7,0	7,5	-10,0
Maurice	13,0	18,9	6,6	9,5	15,3	14,6	8,1	7,6	4,6	3,5	8,9	9,2
Namibie	31,7	16,2	9,7	29,6	10,2	92,9	3,4	7,5	7,7	17,1	11,1	10,6
Sénégal	9,5	12,9	7,4	12,7	12,7	1,7	10,9	14,1	6,7	6,8	6,8	7,5
Seychelles	7,9	14,0	1,7	3,0	-8,0	29,0	7,0	13,5	4,5	-2,3	5,7	5,3
Swaziland	16,4	10,4	9,7	25,1	21,5	15,4	26,8	7,9	1,2	10,4	4,2	6,5
Zambie	25,6	32,0	3,3	44,0	25,3	23,2	7,7	29,9	21,7	17,9	17,9	16,6
Pays à faible revenu et États fragiles	18,3	15,4	13,1	23,1	20,2	19,9	21,2	24,3	21,0	16,9	16,2	13,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	17,7	11,5	14,5	21,6	20,9	20,2	18,0	23,0	22,0	18,6	17,1	14,4
Bénin	15,6	-6,7	21,8	16,5	17,6	28,8	6,2	11,6	9,1	8,9	12,3	13,0
Burkina Faso	6,9	-7,0	-3,9	10,0	23,8	11,7	18,2	19,1	13,8	15,9	11,4	7,8
Éthiopie ²	18,0	10,3	19,6	17,4	19,7	22,9	19,9	24,3	39,2	30,3	28,5	22,0
Gambie	16,5	18,3	13,1	26,2	6,7	18,4	19,4	13,7	11,0	7,8	7,0	13,1
Kenya	14,9	13,4	9,2	17,0	19,1	15,9	16,0	21,6	19,1	14,1	17,2	8,5
Madagascar	17,1	19,4	4,6	24,9	24,2	12,6	10,5	8,6	18,2	6,0	11,9	10,6
Malawi	26,9	31,9	16,2	16,5	36,9	33,1	23,9	33,9	35,7	22,9	26,3	13,8
Mali	5,6	-2,4	11,7	8,8	9,3	0,5	16,0	9,0	15,3	14,7	6,9	9,5
Mozambique	22,2	14,7	22,7	26,0	21,6	26,0	34,6	17,6	23,9	25,6	19,0	16,6
Niger	15,7	20,3	6,6	16,2	23,0	12,2	18,3	22,0	6,2	31,2	19,0	10,4
Ouganda	19,1	8,8	17,2	16,9	22,0	30,8	16,6	39,8	10,6	15,2	11,0	16,1
Rwanda	23,0	12,1	16,7	31,3	30,8	24,1	13,0	16,9	26,8	14,0	15,5	15,5
Sierra Leone	24,5	18,6	32,8	18,7	26,1	26,1	31,3	28,5	22,6	22,5	14,8	17,8
Tanzanie	24,8	18,5	19,6	45,4	20,5	19,8	17,7	25,4	18,2	13,1	10,7	12,4
États fragiles	20,6	29,3	8,9	28,4	17,7	18,6	34,5	29,4	17,0	9,8	12,6	11,7
Burundi	21,1	26,0	18,7	17,0	9,5	34,2	19,8	19,4	6,1	10,3	16,9	12,9
Comores	8,1	-4,4	7,4	15,0	11,0	11,5	13,3	19,4	9,6	16,0	5,2	7,3
Congo, Rép. dém. du	52,5	72,9	24,2	60,4	49,5	55,7	50,4	30,8	23,2	21,3	13,9	14,5
Côte d'Ivoire	11,3	9,5	7,4	10,3	23,6	5,7	17,2	19,0	12,5	4,4	15,8	12,0
Érythrée	11,2	11,7	10,7	5,7	12,1	15,9	15,7	15,6	14,6	14,1	15,8	14,2
Guinée	35,5	37,0	37,2	59,4	4,7	39,0	25,9	74,4	9,4	1,0	7,0	7,3
Guinée Bissau	25,7	44,0	20,3	5,3	30,2	28,6	4,4	29,6	37,8	-5,3	3,2	6,0
Libéria	33,5	36,5	28,2	27,9	35,6	39,5	30,2	27,4	41,4	-1,4	7,3	12,1
République centrafricaine	7,9	14,2	16,5	-4,2	-3,6	16,5	13,7	14,2	15,0	13,1	-4,9	8,9
São Tomé-et-Príncipe	29,8	1,0	45,1	27,9	38,1	36,8	8,2	25,1	10,4	18,4	14,7	25,9
Togo	15,7	18,2	2,3	22,7	19,7	15,6	16,2	16,3	15,9	8,9	13,0	9,2
Zimbabwe ³	1,4	85,9	-47,9	61,3	-44,4	-48,0	340,0	68,6	33,1	19,1	7,1	8,0
Afrique subsaharienne	24,3	15,7	18,1	30,1	27,4	30,2	12,5	13,8	16,0	12,7	14,9	13,5
<i>Médiane</i>	17,7	14,1	16,0	18,4	20,1	22,3	16,1	19,1	14,4	14,0	11,3	10,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	23,3	18,1	17,3	26,9	23,6	30,5	17,5	21,1	20,9	15,5	16,3	13,8
Pays importateurs de pétrole	19,1	14,9	16,1	23,1	22,4	18,8	11,0	15,9	14,7	11,7	13,3	12,1
Hors Afrique du Sud	19,2	16,5	12,4	23,7	21,3	22,3	19,0	23,3	19,7	16,6	16,6	14,1
Zone franc	14,7	8,7	13,8	17,3	17,4	16,2	10,8	18,9	14,1	13,3	10,2	8,8
UEMOA	10,6	5,9	7,5	12,1	18,9	8,7	14,6	16,3	11,5	10,7	11,9	10,0
CEMAC	19,1	11,5	20,6	22,9	16,0	24,2	6,9	21,6	16,7	15,9	8,5	7,5
CAE-5	19,5	14,2	14,9	26,1	20,6	21,5	16,6	26,5	16,9	13,9	13,4	12,1
CEDEAO	29,2	13,8	14,4	40,0	35,8	41,9	17,7	13,0	16,4	15,7	18,3	16,5
SADC	23,9	18,7	20,8	28,2	25,8	25,9	8,9	10,5	13,4	8,1	11,9	11,4
Union douanière d'Afrique australe	19,0	13,0	19,7	22,1	23,5	16,6	2,0	7,3	7,9	5,9	9,2	9,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	19,1	19,4	11,0	22,7	20,6	21,8	21,1	24,7	23,1	18,5	18,3	15,0
IADM	20,4	16,0	14,4	25,2	22,8	23,6	18,2	24,0	22,2	17,7	16,6	15,1
Pays à régime de parité fixe classique	15,4	9,0	13,5	18,1	17,0	19,2	10,8	17,9	13,3	13,3	10,2	8,6
Pays sans régime de parité fixe classique	26,4	17,0	19,7	32,6	30,1	32,8	12,3	12,9	16,5	12,6	15,8	14,5
Afrique subsaharienne⁴	24,3	15,7	18,1	30,1	27,4	30,2	12,5	13,8	16,0	12,7	14,9	13,5

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS15. Créances sur le secteur privé non financier
(Variation en pourcentage)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	42,4	25,2	29,3	34,3	66,2	56,9	25,8	4,3	11,0	12,4
Hors Nigéria	36,3	23,1	29,7	39,7	38,8	50,4	31,4	21,6	24,3	20,8
Angola	72,4	66,7	55,2	98,2	76,2	65,7	59,5	25,0	30,4	22,4
Cameroun	8,2	1,4	10,9	3,2	5,9	19,6	9,1	8,2	28,3	2,6
Congo, Rép. du	26,6	...	5,6	9,0	8,2	83,4	30,4	49,3	42,3	44,3
Gabon	10,0	-11,2	14,5	22,5	18,0	6,0	-7,9	1,9	42,0	24,1
Guinée équatoriale	50,1	22,4	46,8	34,4	40,3	106,7	13,8	30,6	30,7	-13,6
Nigéria	47,1	26,4	29,1	31,0	87,3	61,5	22,2	-5,2	3,0	7,4
Soudan du Sud	-34,0
Tchad	17,3	9,5	21,9	-3,5	15,5	43,0	21,0	30,2	24,4	32,1
Pays à revenu intermédiaire¹	20,2	16,6	19,2	25,4	24,8	15,1	4,3	6,5	10,0	13,2
Hors Afrique du Sud	28,3	23,4	26,2	25,5	33,9	32,4	8,4	16,4	22,6	24,3
Afrique du Sud	17,8	14,6	17,0	25,4	22,0	10,0	3,0	3,3	5,7	9,3
Botswana	21,2	24,1	8,8	20,7	25,7	26,6	10,3	11,1	21,8	21,9
Cap-Vert	20,4	9,6	9,1	29,6	26,8	26,8	11,8	9,0	13,3	-0,4
Ghana	44,1	23,6	48,0	42,5	59,1	47,4	15,4	25,7	29,0	32,9
Lesotho	30,7	31,1	50,8	15,9	32,0	23,6	27,1	18,0	22,5	40,6
Maurice	15,4	11,9	8,8	9,7	19,6	27,0	0,5	12,5	12,3	17,4
Namibie	16,9	29,3	20,1	9,6	13,5	11,8	10,0	11,1	9,3	16,9
Sénégal	13,1	9,2	24,6	4,0	10,7	17,1	3,8	10,1	19,0	10,0
Seychelles	21,9	17,2	7,6	1,6	34,5	48,5	-9,2	23,6	5,2	3,4
Swaziland	21,4	29,5	26,4	22,5	22,0	6,6	13,1	-0,5	26,0	-1,7
Zambie	43,2	50,5	17,7	52,3	45,4	50,3	-5,7	15,4	28,2	37,0
Pays à faible revenu et États fragiles	24,3	17,5	17,4	28,7	21,9	35,8	17,7	22,5	23,6	18,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	25,0	15,0	20,9	29,0	23,9	36,1	14,8	22,0	23,5	20,0
Bénin	16,4	8,6	17,6	11,3	24,6	20,1	11,9	8,5	11,5	9,4
Burkina Faso	14,4	12,0	24,4	14,1	0,8	20,8	1,7	14,7	23,5	24,1
Éthiopie ²	24,9	3,7	31,4	28,1	27,2	33,9	11,1	28,9	25,8	38,8
Gambie	13,2	-12,5	16,2	26,8	15,4	20,3	10,3	14,8	8,8	4,3
Kenya	19,9	24,7	9,3	14,3	22,6	28,6	13,9	20,3	30,9	10,4
Madagascar	24,6	35,0	23,7	18,5	17,4	28,6	6,1	11,5	3,4	8,0
Malawi	41,2	38,9	41,8	54,1	27,1	44,2	39,5	28,0	-3,0	25,2
Mali	7,2	6,9	-6,6	19,4	7,5	8,6	11,0	13,5	24,1	4,8
Mozambique	27,5	-4,4	46,9	32,6	16,6	45,9	58,6	18,3	19,4	16,0
Niger	26,1	21,7	20,0	31,7	20,2	36,8	18,4	11,7	16,0	24,2
Ouganda	29,4	14,9	16,1	33,8	29,3	53,0	17,6	36,6	28,0	11,9
Rwanda	30,2	10,7	21,8	23,7	21,0	73,6	5,7	9,9	28,5	34,1
Sierra Leone	35,5	45,2	17,8	18,5	39,4	56,8	45,4	31,5	21,8	6,3
Tanzanie	36,6	16,2	23,6	62,1	36,4	44,6	9,6	20,0	27,2	18,2
États fragiles	22,0	25,7	6,7	28,0	15,0	34,7	29,5	24,6	24,3	13,4
Burundi	8,4	1,2	-1,6	17,0	12,1	13,4	25,5	30,2	39,3	12,4
Comores	11,4	-15,0	30,5	0,5	13,6	27,3	44,1	25,9	8,4	21,7
Congo, Rép. dém. du	91,1	105,3	58,3	76,4	72,8	142,7	41,1	19,0	16,7	25,0
Côte d'Ivoire	9,4	7,4	1,3	8,5	17,8	12,1	10,4	8,6	4,8	8,6
Érythrée	6,3	15,2	13,8	4,6	-13,1	11,2	1,2	2,4	4,1	7,1
Guinée	19,2	8,9	47,1	37,3	-1,6	4,1	15,8	43,8	93,4	-3,2
Guinée Bissau	50,9	-15,1	49,7	87,8	60,4	71,5	24,9	58,2	46,7	27,2
Libéria	36,0	34,6	20,6	41,7	39,2	44,1	31,5	40,1	32,4	11,2
République centrafricaine	8,9	21,2	-2,4	5,8	7,1	13,0	-0,8	41,5	17,6	8,0
São Tomé-et-Príncipe	53,5	83,9	81,9	45,0	33,9	22,8	39,3	35,8	15,4	9,2
Togo	8,4	4,4	12,0	0,6	29,9	-4,6	21,3	21,6	41,1	18,9
Zimbabwe ³	5,8	71,6	-73,8	56,1	-66,0	41,1	388,2	143,3	62,8	30,0
Afrique subsaharienne	27,9	19,5	21,8	29,0	35,9	33,1	14,7	9,9	13,9	14,4
<i>Médiane</i>	21,3	15,2	20,0	22,5	22,0	27,9	13,4	18,7	23,0	14,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	28,0	20,0	22,1	30,7	28,5	38,8	19,1	21,0	23,6	20,4
Pays importateurs de pétrole	21,7	17,0	18,5	26,7	23,6	22,9	9,6	12,9	15,5	15,5
Hors Afrique du Sud	25,3	19,1	19,8	27,8	25,1	34,9	15,1	20,8	23,3	20,2
Zone franc	14,4	6,0	14,0	11,0	14,4	26,5	9,9	15,5	24,1	13,4
UEMOA	12,7	9,0	11,7	12,3	14,3	16,5	9,3	11,8	16,6	13,0
CEMAC	16,2	2,8	16,4	9,8	14,5	37,5	10,5	19,2	31,9	13,8
CAE-5	27,2	18,3	15,6	32,9	27,9	41,3	13,1	23,4	29,0	14,8
CEDEAO	36,4	21,2	26,5	27,4	60,5	46,5	18,5	2,8	10,1	11,0
SADC	25,9	22,1	20,5	34,7	28,2	23,8	13,2	9,8	12,2	13,8
Union douanière d'Afrique australe	18,0	15,6	17,0	24,6	22,0	10,8	3,7	3,9	6,8	10,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	27,2	24,7	16,7	28,4	24,2	41,9	16,2	24,3	23,6	22,6
IADM	27,8	16,8	25,0	29,9	27,3	40,2	14,8	21,6	24,3	22,1
Pays à régime de parité fixe classique	14,7	8,1	15,0	11,3	14,3	25,0	10,2	14,7	22,9	13,4
Pays sans régime de parité fixe classique	31,0	21,7	24,4	32,9	41,6	34,6	15,0	8,7	12,9	14,1
Afrique subsaharienne⁴	27,9	19,5	21,8	29,0	35,9	33,1	14,7	9,9	14,6	14,0

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS16. Exportations de biens et de services

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	52,2	49,3	54,1	51,5	51,9	54,1	42,5	44,1	50,0	45,8	42,7	41,1
Hors Nigéria	65,6	57,7	66,9	67,7	66,9	68,7	51,6	57,3	62,1	57,7	55,0	54,1
Angola	79,2	75,6	86,0	79,8	76,4	78,1	55,0	61,4	65,4	63,6	59,7	56,4
Cameroun	27,7	22,7	24,5	29,3	31,0	31,1	23,5	25,5	29,5	29,2	27,9	28,0
Congo, Rép. du	79,1	73,3	84,5	87,4	78,5	71,8	70,5	82,9	83,8	80,9	74,8	71,6
Gabon	58,3	55,8	57,9	56,2	58,1	63,7	52,5	53,7	57,8	56,4	54,9	50,8
Guinée équatoriale	104,9	111,5	108,1	106,5	102,5	95,9	83,1	85,5	86,7	87,2	84,7	84,0
Nigéria	42,9	44,0	45,7	41,1	41,0	42,8	35,0	35,2	39,6	36,4	33,0	31,0
Soudan du Sud	69,1	10,2	30,2	64,7
Tchad	45,7	45,6	48,0	47,6	44,5	42,7	35,1	36,8	38,9	35,7	31,3	34,2
Pays à revenu intermédiaire¹	31,9	28,9	29,6	32,0	33,2	36,0	29,3	29,7	32,2	31,7	34,2	33,6
Hors Afrique du Sud	38,3	38,7	38,2	39,2	39,2	36,3	36,0	37,9	41,7	42,6	40,3	39,8
Afrique du Sud	30,2	26,4	27,4	30,0	31,5	35,9	27,3	27,4	29,3	28,3	31,9	31,2
Botswana	51,0	49,6	53,1	52,3	55,0	45,0	36,3	35,8	45,4	43,6	41,8	41,2
Cap-Vert	36,1	28,9	33,7	40,4	37,7	39,6	33,3	38,4	42,3	42,9	42,9	42,5
Ghana	23,8	23,4	22,5	24,2	24,3	24,8	29,5	29,3	37,7	41,6	33,3	31,6
Lesotho	53,3	55,4	49,4	53,9	53,3	54,2	45,4	42,5	44,1	43,4	42,7	45,2
Maurice	55,6	52,4	58,0	59,6	56,7	51,1	47,0	50,9	51,8	53,0	56,3	55,9
Namibie	38,2	34,7	34,1	39,9	39,9	42,2	42,4	42,4	40,2	35,9	42,9	42,9
Sénégal	26,3	27,1	27,0	25,6	25,5	26,1	24,4	25,0	26,2	26,2	26,1	25,4
Seychelles	88,9	74,0	78,3	84,4	99,3	108,3	121,8	101,9	102,1	105,5	89,4	86,0
Swaziland	75,4	90,1	76,0	72,9	74,6	63,2	63,1	55,9	54,8	57,1	50,8	49,5
Zambie	37,9	38,2	35,1	39,0	41,4	35,9	35,6	47,7	47,0	48,0	48,4	50,8
Pays à faible revenu et États fragiles	26,9	25,5	26,3	27,2	28,0	27,3	24,6	29,3	32,0	29,3	27,9	27,9
Pays à faible revenu hors États fragiles	21,3	20,5	21,1	21,9	21,8	21,3	19,6	22,6	24,8	23,8	23,0	23,1
Bénin	14,9	14,1	12,5	13,3	17,0	17,8	16,5	19,1	16,8	15,9	15,9	16,0
Burkina Faso	10,6	11,3	9,8	11,4	10,6	9,9	12,6	21,0	26,9	28,5	25,3	22,6
Éthiopie ²	13,7	15,0	15,2	14,0	12,9	11,6	10,6	13,8	17,0	14,0	13,0	13,8
Gambie	30,6	34,2	32,8	33,8	28,9	23,5	25,3	23,5	28,9	28,6	31,4	31,8
Kenya	27,0	26,9	28,5	26,6	25,9	27,2	24,1	27,6	28,9	26,4	24,0	23,3
Madagascar	29,3	32,6	26,9	29,9	30,5	26,6	22,4	24,1	26,1	26,9	30,3	30,5
Malawi	21,8	20,6	20,2	19,3	24,5	24,4	20,9	25,2	25,1	32,6	39,5	37,4
Mali	27,1	24,3	24,5	29,9	27,4	29,2	23,7	26,0	26,3	30,7	25,6	24,3
Mozambique	33,7	30,9	31,7	38,4	35,4	32,3	27,7	31,2	30,7	29,8	32,3	34,9
Niger	17,7	18,3	16,8	16,4	17,6	19,5	20,6	22,2	22,2	25,4	25,4	26,0
Ouganda	16,0	13,4	15,4	15,6	17,5	18,4	20,0	19,8	23,3	22,6	22,1	21,4
Rwanda	12,8	13,3	12,9	11,5	11,4	14,9	11,0	11,3	14,1	14,3	14,2	14,8
Sierra Leone	16,0	17,2	17,7	16,8	15,2	13,4	13,2	16,4	18,6	29,0	36,3	39,8
Tanzanie	22,6	18,0	21,3	24,2	25,5	24,0	25,3	27,9	31,6	29,4	28,1	28,4
États fragiles	40,6	36,0	38,5	40,2	44,1	44,4	39,0	47,7	51,1	45,2	41,9	41,3
Burundi	7,8	7,0	8,2	7,3	7,3	9,5	6,8	8,9	9,6	8,8	6,5	6,8
Comores	14,8	15,1	14,1	14,9	15,3	14,5	14,5	15,7	16,2	14,5	14,9	15,2
Congo, Rép. dém. du	45,0	30,7	33,6	34,2	65,2	61,3	45,1	68,2	69,9	54,9	50,3	49,8
Côte d'Ivoire	49,8	48,6	51,1	52,7	47,8	48,8	51,0	54,2	57,7	54,8	50,7	49,1
Érythrée	5,8	5,8	6,2	6,9	5,8	4,4	4,5	4,8	14,4	19,1	17,1	18,8
Guinée	32,7	24,6	34,8	40,6	28,8	34,7	27,8	29,1	31,6	29,7	26,5	24,5
Guinée Bissau	16,2	15,9	17,3	14,8	17,3	15,9	15,5	16,5	26,5	17,3	20,0	22,0
Libéria	56,9	53,7	50,9	65,5	57,6	56,5	40,1	42,2	46,4	46,9	44,9	47,0
République centrafricaine	13,2	13,9	12,8	14,3	14,1	11,0	9,5	10,6	12,1	11,8	9,4	8,4
São Tomé-et-Principe	11,5	13,6	12,9	11,9	9,4	9,5	10,0	12,6	11,8	11,2	10,6	10,5
Togo	38,3	38,6	40,1	38,2	39,2	35,5	36,7	40,2	41,5	40,5	40,4	40,2
Zimbabwe ³	35,3	31,9	31,4	35,1	37,5	40,5	29,3	47,6	53,8	44,2	40,9	40,8
Afrique subsaharienne	37,4	33,6	36,1	37,5	38,6	41,1	32,7	34,8	38,7	36,6	36,1	35,2
<i>Médiane</i>	30,4	28,0	30,0	31,9	30,7	31,7	27,5	28,5	31,2	30,2	32,1	31,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,0	36,5	40,2	42,1	42,9	43,5	35,3	40,1	44,9	41,8	39,6	39,1
Pays importateurs de pétrole	30,3	27,9	28,6	30,5	31,5	32,8	27,6	29,6	32,1	30,9	31,8	31,3
Hors Afrique du Sud	30,5	29,7	30,1	31,1	31,6	30,1	27,8	32,1	35,2	33,4	31,6	31,4
Zone franc	43,2	39,2	42,8	44,9	43,9	45,0	38,5	42,9	46,3	45,7	42,5	40,7
UEMOA	31,4	31,3	31,5	32,5	30,7	31,1	31,0	33,9	35,6	35,6	33,4	32,5
CEMAC	54,4	47,9	53,9	56,7	56,2	57,4	46,4	51,5	55,6	54,5	51,0	48,7
CAE-5	22,1	20,1	22,2	22,2	22,7	23,2	22,3	24,4	26,8	25,1	23,7	23,4
CEDEAO	37,9	37,6	39,4	37,5	36,7	38,2	33,1	34,2	38,3	36,7	33,2	31,5
SADC	37,6	31,6	34,2	37,5	40,2	44,3	33,5	35,3	38,3	37,5	39,6	38,7
Union douanière d'Afrique australe	31,8	28,3	29,1	31,6	33,1	36,8	28,5	28,4	30,5	29,4	32,9	32,2
COMESA (pays membres d'AfSS)	29,6	29,2	29,0	29,0	31,5	29,3	25,1	31,8	34,4	30,9	29,6	29,6
IADM	26,7	24,2	25,3	27,7	28,8	27,8	25,0	30,2	33,6	32,3	30,3	30,0
Pays à régime de parité fixe classique	43,1	39,7	42,5	44,8	43,8	44,8	38,7	42,5	45,4	44,6	42,2	40,6
Pays sans régime de parité fixe classique	36,2	32,3	34,9	36,1	37,5	40,4	31,5	33,2	36,8	35,3	34,9	33,7
Afrique subsaharienne⁴	37,4	33,6	36,1	37,5	38,6	41,1	32,7	34,8	38,3	36,8	36,1	34,9

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS17. Importations de biens et de services
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	34,0	35,3	33,5	30,3	33,7	37,2	38,7	35,0	37,8	34,6	35,1	34,0
Hors Nigéria	41,9	43,3	41,8	38,6	41,0	44,9	49,6	42,7	40,3	41,9	41,6	40,7
Angola	49,1	58,3	53,6	39,0	43,5	51,2	55,4	42,9	42,2	42,2	42,1	41,7
Cameroun	28,3	24,5	26,4	27,7	29,5	33,1	28,3	28,9	32,2	31,9	31,4	31,2
Congo, Rép. du	50,9	46,3	46,7	49,4	53,5	58,4	57,0	57,4	56,8	55,6	50,9	49,8
Gabon	27,4	28,7	25,3	27,6	28,3	26,9	35,0	31,6	30,3	31,0	32,5	32,4
Guinée équatoriale	54,9	68,0	53,9	56,4	54,4	41,7	69,1	64,1	48,9	56,7	60,6	58,2
Nigéria	28,5	30,2	28,0	24,9	28,3	31,2	29,7	29,9	35,6	28,8	30,0	28,9
Soudan du Sud	28,9	43,5	43,8	39,2
Tchad	42,3	47,3	37,9	48,3	40,2	37,6	42,0	43,5	41,8	39,1	36,9	36,4
Pays à revenu intermédiaire¹	35,4	30,6	31,5	35,2	37,5	42,1	33,0	32,2	35,1	37,2	40,3	39,4
Hors Afrique du Sud	47,4	46,1	45,7	45,3	48,8	51,2	48,8	48,2	52,4	55,4	54,1	52,5
Afrique du Sud	32,0	26,7	27,9	32,5	34,2	38,9	28,2	27,6	29,9	31,3	35,2	34,4
Botswana	40,3	40,3	34,8	33,2	43,3	49,9	52,4	45,6	52,4	59,8	53,7	52,4
Cap-Vert	64,8	62,9	59,3	65,1	68,4	68,4	63,5	66,9	73,9	65,8	62,0	60,3
Ghana	40,0	36,8	38,0	40,6	40,7	44,0	42,6	43,5	50,3	54,4	50,3	46,9
Lesotho	120,5	129,2	121,4	118,9	117,2	115,7	114,4	110,7	108,4	109,6	107,6	100,6
Maurice	64,2	54,7	63,8	70,5	66,6	65,3	57,5	63,1	65,7	65,8	68,3	67,2
Namibie	40,8	38,2	37,2	37,5	40,8	50,4	55,5	50,7	49,6	48,1	54,8	55,0
Sénégal	45,1	39,8	42,4	43,1	47,8	52,4	41,3	40,5	44,4	47,3	45,7	44,1
Seychelles	102,7	81,6	100,0	100,5	110,0	121,3	131,7	122,6	123,3	127,9	111,2	103,5
Swaziland	86,5	91,7	91,0	85,7	85,5	78,6	79,5	71,1	70,8	71,4	65,8	64,0
Zambie	37,2	42,6	36,7	30,1	39,2	37,4	32,2	34,9	39,3	44,7	48,1	50,2
Pays à faible revenu et États fragiles	37,8	33,5	36,6	38,0	39,3	41,6	37,8	43,4	46,6	45,7	44,0	43,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	34,2	30,5	33,1	34,9	35,3	37,5	34,8	38,4	42,0	41,6	40,8	40,2
Bénin	27,2	24,8	23,4	23,9	32,6	31,1	29,8	31,1	27,7	27,7	27,3	27,1
Burkina Faso	25,5	25,6	25,3	25,3	24,8	26,3	23,3	28,4	33,6	35,4	35,3	34,6
Éthiopie ²	33,1	29,1	35,8	36,9	32,4	31,4	29,0	33,3	32,1	32,2	29,7	30,3
Gambie	45,5	48,8	49,6	47,2	42,1	39,9	41,7	42,1	47,2	50,7	51,3	51,3
Kenya	36,7	32,9	36,0	36,3	37,0	41,2	37,2	41,6	46,8	43,5	39,5	38,1
Madagascar	45,8	48,2	41,5	42,0	46,5	50,9	46,0	37,5	37,2	38,3	38,2	37,6
Malawi	44,3	41,1	46,3	44,8	40,3	48,9	39,0	44,9	39,8	54,1	64,4	59,4
Mali	37,9	34,1	34,8	36,8	37,8	46,1	34,5	43,0	36,2	37,7	50,4	42,8
Mozambique	44,9	41,8	43,9	47,2	45,2	46,4	45,1	48,9	60,4	71,3	76,0	78,7
Niger	31,3	29,4	31,1	29,5	30,2	36,4	47,5	49,2	50,7	45,0	45,4	46,5
Ouganda	26,9	22,7	23,5	27,1	29,0	32,4	31,6	35,9	40,8	35,8	36,1	37,1
Rwanda	26,5	25,0	25,3	25,7	25,9	30,4	29,0	29,2	34,4	34,8	35,3	34,1
Sierra Leone	24,6	25,5	27,4	24,1	22,2	23,7	23,4	42,3	70,7	67,8	56,1	47,6
Tanzanie	33,2	23,3	30,2	36,2	39,3	37,2	38,0	40,1	48,1	46,7	44,5	43,5
États fragiles	46,6	39,7	44,6	45,7	49,7	53,2	46,4	57,0	58,9	57,2	53,2	54,2
Burundi	34,3	25,5	31,9	45,2	32,8	36,2	28,8	43,5	41,3	44,0	35,3	34,9
Comores	39,5	33,0	35,8	38,6	41,3	49,0	47,7	49,9	50,2	54,1	53,1	50,6
Congo, Rép. dém. du	53,0	34,4	45,2	40,7	68,6	76,4	60,9	77,8	78,8	61,7	58,2	60,1
Côte d'Ivoire	41,7	39,4	43,6	42,4	41,9	41,2	39,0	45,9	37,9	50,1	48,5	47,1
Érythrée	41,6	59,8	54,9	38,4	28,8	26,1	23,4	23,3	23,2	22,8	22,0	23,9
Guinée	36,0	25,8	35,1	42,6	36,4	40,1	30,8	36,5	53,8	62,0	42,8	68,9
Guinée Bissau	28,4	24,3	26,5	30,1	31,0	29,9	32,1	31,9	34,7	31,6	34,2	34,4
Libéria	197,5	193,3	176,6	235,4	184,8	197,5	140,0	140,5	138,7	123,7	124,3	118,5
République centrafricaine	22,1	20,5	21,0	22,1	23,5	23,4	21,5	24,6	22,4	22,2	20,3	19,5
São Tomé-et-Príncipe	56,9	52,4	48,1	64,0	57,9	61,9	52,3	59,9	59,2	52,6	50,3	44,7
Togo	56,6	57,9	58,7	56,2	58,1	52,0	52,3	57,3	62,6	60,5	60,3	59,7
Zimbabwe ³	47,3	38,5	39,8	45,6	46,0	66,4	59,7	78,5	95,8	76,1	70,1	64,0
Afrique subsaharienne	35,3	32,5	33,1	34,1	36,5	40,1	36,1	35,5	38,4	38,1	39,1	38,3
<i>Médiane</i>	40,6	38,3	37,5	39,8	40,5	41,4	41,5	43,2	47,0	47,7	48,3	46,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	41,1	38,9	40,1	39,9	41,9	44,7	43,6	44,2	45,5	46,3	45,2	44,5
Pays importateurs de pétrole	36,1	31,5	33,0	36,1	38,1	41,9	34,8	35,8	38,8	40,2	41,8	41,2
Hors Afrique du Sud	40,9	37,5	39,5	40,4	42,3	44,6	40,9	44,9	48,5	48,6	47,1	46,4
Zone franc	37,5	35,7	36,0	37,7	38,7	39,4	39,5	41,7	39,7	42,2	42,4	41,0
UEMOA	38,4	35,9	37,9	37,6	39,4	41,2	37,2	41,5	39,5	43,7	44,6	42,9
CEMAC	36,6	35,5	34,1	37,8	38,0	37,7	41,9	41,9	39,9	41,0	40,3	39,0
CAE-5	32,9	27,2	30,8	33,9	35,2	37,4	35,4	39,1	44,8	42,2	39,8	39,1
CEDEAO	32,9	33,2	32,4	30,4	32,9	35,5	33,5	34,4	39,1	35,7	36,1	34,9
SADC	36,9	32,1	33,4	35,8	38,9	44,4	37,5	35,2	37,9	39,2	41,9	41,4
Union douanière d'Afrique australe	33,6	28,7	29,4	33,6	35,6	40,5	30,7	29,7	32,1	33,6	37,3	36,5
COMESA (pays membres d'AfSS)	41,4	38,2	40,6	40,4	42,7	45,0	39,8	45,3	48,7	45,2	43,4	43,1
IADM	37,4	33,1	35,4	37,0	39,6	41,9	37,7	41,3	45,0	45,0	44,1	43,4
Pays à régime de parité fixe classique	40,1	39,0	38,9	40,1	41,0	41,6	42,2	43,9	42,1	44,0	44,2	42,8
Pays sans régime de parité fixe classique	34,2	31,0	31,9	32,9	35,6	39,6	34,6	33,7	37,4	36,6	37,8	37,2
Afrique subsaharienne⁴	35,3	32,5	33,1	34,1	36,5	40,1	36,1	35,5	38,6	38,0	39,1	38,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS18. Balance commerciale, marchandises

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	29,8	24,7	31,1	31,2	30,9	31,3	17,8	20,9	24,4	23,1	19,7	18,5
Hors Nigéria	39,9	31,3	41,5	42,0	41,7	42,9	21,0	32,1	37,9	32,5	30,0	29,3
Angola	51,8	41,9	55,8	55,3	53,3	52,8	24,2	40,1	45,2	43,6	39,4	35,4
Cameroun	1,9	0,0	0,3	3,7	3,4	1,9	-1,5	-0,9	-2,3	-0,8	-1,7	-1,5
Congo, Rép. du	50,9	48,2	59,4	59,7	49,1	37,9	37,9	50,7	49,0	44,5	41,5	38,1
Gabon	41,1	37,6	42,3	37,9	40,1	47,7	30,1	32,7	37,7	35,3	32,8	29,1
Guinée équatoriale	67,9	73,0	75,1	62,5	62,7	66,3	31,0	38,5	52,2	46,1	40,5	42,0
Nigéria	22,9	20,5	24,3	24,2	22,9	22,3	15,2	13,4	12,7	15,7	11,7	10,2
Soudan du Sud	46,8	-27,5	-2,5	35,0
Tchad	26,3	30,9	32,1	26,2	21,8	20,7	8,6	10,8	13,3	10,2	7,3	11,5
Pays à revenu intermédiaire¹	-2,8	-1,5	-1,7	-2,6	-3,5	-4,7	-2,4	-0,9	-1,5	-4,5	-5,0	-4,8
Hors Afrique du Sud	-8,8	-7,0	-7,7	-6,1	-9,5	-13,7	-10,7	-7,8	-8,3	-11,2	-11,8	-10,9
Afrique du Sud	-1,0	-0,1	-0,1	-1,7	-1,8	-1,6	0,1	1,0	0,6	-2,4	-2,5	-2,5
Botswana	9,6	7,3	16,0	17,2	10,6	-3,0	-11,9	-6,7	-4,8	-13,0	-9,0	-8,4
Cap-Vert	-38,5	-37,1	-32,0	-37,4	-43,7	-42,5	-39,5	-40,8	-45,4	-39,4	-36,4	-36,3
Ghana	-14,9	-10,9	-14,6	-15,6	-15,7	-17,5	-8,6	-9,2	-7,9	-10,4	-13,1	-11,6
Lesotho	-44,3	-46,4	-47,7	-43,0	-43,0	-41,2	-47,6	-46,7	-43,5	-46,8	-47,2	-38,9
Maurice	-15,2	-8,8	-12,3	-16,2	-18,0	-20,6	-17,5	-19,5	-20,9	-21,2	-19,7	-19,1
Namibie	-3,3	-4,3	-3,7	1,2	-2,0	-7,7	-13,8	-8,0	-9,6	-12,5	-11,9	-12,4
Sénégal	-18,4	-12,3	-15,1	-17,1	-22,1	-25,4	-15,9	-14,9	-17,4	-20,2	-18,3	-17,5
Seychelles	-31,2	-21,7	-36,3	-31,6	-27,4	-39,0	-35,6	-37,1	-39,3	-44,8	-37,8	-33,3
Swaziland	-5,0	4,0	-10,2	-9,4	-9,2	-0,3	-4,1	-4,1	-0,9	2,3	-4,4	-6,3
Zambie	4,7	-0,5	1,2	12,2	7,8	2,8	7,1	16,7	11,5	7,1	4,1	4,6
Pays à faible revenu et États fragiles	-8,2	-5,4	-7,7	-8,2	-8,6	-11,2	-10,5	-11,1	-11,4	-12,6	-12,6	-12,7
Pays à faible revenu hors États fragiles	-12,4	-9,4	-11,5	-12,5	-13,1	-15,3	-14,2	-15,0	-15,8	-15,6	-15,3	-15,0
Bénin	-11,7	-9,7	-9,3	-11,3	-14,4	-13,7	-11,4	-11,0	-10,3	-10,8	-10,4	-10,2
Burkina Faso	-9,5	-9,6	-10,2	-8,4	-8,9	-10,7	-5,8	-1,5	0,2	0,7	-2,3	-4,3
Éthiopie ²	-20,9	-17,3	-22,8	-23,9	-20,4	-20,3	-19,7	-21,3	-17,5	-18,6	-18,0	-18,1
Gambie	-21,3	-18,3	-22,8	-21,1	-21,5	-23,0	-22,4	-22,5	-24,7	-28,9	-27,3	-26,6
Kenya	-14,1	-10,1	-11,4	-14,5	-15,7	-18,5	-16,8	-19,3	-23,7	-22,7	-20,7	-20,0
Madagascar	-13,1	-10,2	-11,5	-9,9	-13,6	-20,2	-19,5	-12,3	-9,5	-9,0	-4,9	-3,6
Malawi	-15,9	-14,1	-18,6	-18,9	-9,9	-18,2	-12,6	-13,8	-11,2	-15,7	-18,1	-16,0
Mali	-4,8	-4,0	-4,6	-1,0	-4,7	-9,8	-4,9	-9,7	-3,2	0,4	-5,8	-6,8
Mozambique	-6,4	-6,1	-7,6	-3,7	-4,9	-10,0	-12,8	-12,3	-17,9	-18,9	-21,7	-20,2
Niger	-6,9	-5,3	-8,7	-6,6	-5,9	-8,2	-15,0	-14,2	-15,1	-8,5	-8,9	-8,3
Ouganda	-8,9	-7,9	-7,3	-9,3	-8,7	-11,2	-9,1	-12,9	-13,6	-11,2	-11,8	-12,8
Rwanda	-10,4	-8,6	-9,0	-9,8	-11,1	-13,3	-14,5	-13,5	-17,3	-19,4	-19,6	-18,3
Sierra Leone	-6,5	-6,2	-9,0	-5,0	-4,4	-7,8	-7,6	-20,1	-42,5	-16,3	-8,0	-0,6
Tanzanie	-12,2	-6,9	-9,8	-13,7	-16,1	-14,6	-13,4	-12,9	-17,1	-18,2	-17,4	-16,7
États fragiles	2,1	3,1	1,0	2,5	3,1	0,5	0,3	-0,5	0,2	-3,9	-4,7	-6,4
Burundi	-16,4	-11,0	-15,1	-24,9	-15,1	-16,1	-14,8	-30,3	-27,5	-30,4	-23,8	-23,5
Comores	-22,9	-16,4	-20,8	-21,7	-24,0	-31,5	-28,2	-28,8	-28,6	-33,4	-32,2	-30,3
Congo, Rép. dém. du	0,4	1,2	-5,6	-1,2	8,8	-1,1	-5,3	5,0	4,2	5,3	1,3	-1,1
Côte d'Ivoire	15,2	16,6	14,6	17,5	12,9	14,2	18,5	14,7	24,2	10,2	7,6	7,2
Érythrée	-33,9	-49,6	-44,2	-29,2	-24,2	-22,0	-19,9	-19,6	-10,3	-4,6	-5,6	-5,5
Guinée	3,3	4,2	6,3	5,5	-1,7	2,1	2,6	-0,7	-12,5	-18,4	-9,9	-34,9
Guinée Bissau	-6,2	-1,4	-2,9	-9,1	-8,7	-9,1	-10,2	-8,4	-1,2	-7,5	-7,4	-5,7
Libéria	-39,9	-41,5	-29,5	-45,5	-31,9	-51,3	-35,9	-35,9	-40,5	-33,9	-44,8	-42,2
République centrafricaine	-4,0	-1,4	-3,5	-3,1	-4,3	-7,5	-7,4	-8,3	-5,2	-5,5	-5,6	-6,0
São Tomé-et-Príncipe	-36,5	-29,7	-28,2	-38,1	-40,2	-46,0	-37,9	-41,9	-42,2	-39,1	-36,3	-32,8
Togo	-15,0	-14,8	-15,1	-15,1	-16,1	-14,0	-13,0	-14,3	-18,1	-16,4	-16,5	-16,3
Zimbabwe ³	-9,4	-4,9	-6,6	-8,4	-5,8	-21,4	-26,1	-24,8	-34,6	-27,1	-24,8	-19,3
Afrique subsaharienne	6,8	4,7	6,8	7,5	7,3	7,9	2,6	4,7	6,1	4,2	3,0	2,6
<i>Médiane</i>	-9,2	-6,5	-9,0	-9,2	-8,8	-11,0	-12,3	-12,3	-10,8	-11,8	-10,2	-10,9
Hors Afrique du Sud et Nigéria	6,1	3,1	5,8	7,3	7,3	7,1	-0,7	3,4	7,0	3,3	2,1	1,8
Pays importateurs de pétrole	-4,5	-2,7	-3,5	-4,3	-5,1	-7,0	-5,4	-4,2	-4,7	-7,4	-8,0	-8,0
Hors Afrique du Sud	-8,4	-5,9	-7,7	-7,5	-8,9	-11,9	-10,6	-10,0	-10,4	-12,1	-12,3	-12,2
Zone franc	14,0	12,2	15,1	15,4	13,1	14,1	7,4	10,1	14,5	11,5	8,7	7,7
UEMOA	-2,3	0,2	-1,6	-0,5	-4,1	-5,3	-1,2	-2,4	0,8	-2,9	-4,4	-4,6
CEMAC	29,5	25,3	31,6	30,3	29,2	31,2	16,5	22,1	26,5	24,1	20,8	19,6
CAE-5	-12,2	-8,6	-10,0	-13,2	-14,0	-15,4	-14,0	-16,0	-19,3	-18,9	-17,9	-17,5
CEDEAO	12,0	10,4	12,7	13,9	11,8	11,3	7,7	7,0	6,7	8,1	4,9	3,7
SADC	4,0	1,4	3,1	4,0	5,1	6,1	1,2	4,8	5,4	3,7	3,4	2,9
Union douanière d'Afrique australe	-1,0	-0,1	0,0	-1,2	-1,7	-2,0	-1,0	0,2	-0,2	-3,3	-3,4	-3,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	-11,3	-9,0	-11,7	-11,2	-10,5	-14,3	-13,9	-12,5	-13,3	-13,6	-13,5	-13,3
IADM	-6,9	-5,6	-6,8	-5,7	-6,8	-9,6	-8,5	-6,4	-6,6	-7,8	-9,0	-8,9
Pays à régime de parité fixe classique	10,5	8,6	11,1	11,9	9,8	11,0	4,3	6,8	10,7	8,0	5,7	4,9
Pays sans régime de parité fixe classique	6,2	3,9	6,0	6,7	6,9	7,4	2,4	4,6	4,8	4,1	2,8	2,0
Afrique subsaharienne⁴	6,8	4,7	6,8	7,5	7,3	7,9	2,6	4,7	5,4	4,5	3,0	2,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS19. Solde extérieur courant¹
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	11,7	2,6	8,7	20,9	14,7	11,4	1,3	4,7	5,7	5,6	2,9	3,0
Hors Nigéria	8,0	-2,2	8,6	14,0	11,7	7,8	-7,2	2,9	8,2	3,1	2,4	2,1
Angola	15,6	3,8	18,2	25,6	19,9	10,3	-9,9	8,1	12,6	9,2	7,1	4,6
Cameroun	-1,0	-3,4	-3,4	1,6	1,4	-1,2	-3,3	-3,0	-2,9	-3,7	-4,1	-3,7
Congo, Rép. du	-1,1	-5,7	3,7	3,6	-6,5	-0,5	-6,0	3,8	5,8	-1,3	7,5	5,1
Gabon	16,6	10,0	20,4	14,1	14,9	23,4	7,5	8,9	14,1	13,2	9,7	6,3
Guinée équatoriale	-7,9	-26,7	-7,7	-1,1	-3,0	-1,2	-17,8	-24,0	-10,5	-12,6	-15,1	-16,9
Nigéria	14,2	5,7	8,8	25,3	16,8	14,1	8,3	5,9	3,6	7,6	3,2	3,6
Soudan du Sud	18,4	-27,7	-14,9	8,7
Tchad	1,5	-15,1	1,0	5,1	9,4	7,2	-3,1	-4,0	-0,8	-1,4	-5,4	-2,3
Pays à revenu intermédiaire²	-4,8	-2,8	-3,2	-4,3	-6,1	-7,4	-4,2	-3,3	-4,0	-6,6	-6,7	-6,5
Hors Afrique du Sud	-3,1	-2,1	-2,0	-0,6	-3,0	-8,0	-4,9	-5,0	-6,1	-7,5	-8,2	-7,5
Afrique du Sud	-5,2	-3,0	-3,5	-5,3	-7,0	-7,2	-4,0	-2,8	-3,4	-6,3	-6,1	-6,1
Botswana	11,0	3,9	16,3	19,2	15,1	0,4	-10,2	-5,4	-0,2	-4,9	-1,8	-1,2
Cap-Vert	-9,5	-13,0	-3,1	-4,8	-12,9	-13,7	-14,6	-12,4	-16,3	-11,5	-9,9	-9,5
Ghana	-8,1	-4,7	-7,0	-8,2	-8,7	-11,9	-5,4	-8,6	-9,1	-12,2	-12,9	-10,7
Lesotho	7,8	8,1	1,4	11,5	8,2	10,0	0,2	-11,9	-22,0	-13,6	-13,6	-13,4
Maurice	-6,3	-1,8	-5,0	-9,1	-5,4	-10,1	-7,4	-10,3	-13,2	-10,2	-9,9	-9,1
Namibie	7,5	7,0	4,7	13,8	9,1	2,8	-1,1	-1,8	-3,5	-2,6	-3,4	-5,2
Sénégal	-10,1	-6,9	-8,9	-9,2	-11,6	-14,1	-6,7	-4,4	-7,9	-10,3	-9,5	-8,5
Seychelles	-16,0	-9,3	-22,7	-16,1	-15,5	-16,6	-9,8	-23,0	-22,7	-21,7	-24,1	-20,2
Swaziland	-3,7	3,1	-4,1	-7,4	-2,2	-8,2	-14,0	-10,5	-9,0	3,8	-1,2	-3,3
Zambie	-6,6	-10,4	-8,5	-0,4	-6,5	-7,2	4,2	7,1	3,7	0,0	-3,7	-3,8
Pays à faible revenu et États fragiles	-6,0	-3,9	-6,1	-5,4	-5,9	-8,9	-7,2	-7,9	-9,0	-11,4	-11,2	-12,0
Pays à faible revenu hors États fragiles	-6,7	-4,6	-6,5	-6,5	-6,7	-9,4	-8,4	-8,1	-9,9	-11,5	-11,4	-11,5
Bénin	-7,3	-6,7	-6,5	-4,9	-10,2	-8,1	-8,9	-8,7	-7,8	-8,5	-8,1	-8,2
Burkina Faso	-10,4	-11,0	-11,6	-9,5	-8,3	-11,5	-4,7	-2,2	-1,3	-2,1	-5,2	-8,2
Éthiopie ³	-5,4	-1,4	-6,3	-9,2	-4,5	-5,7	-5,1	-4,1	-0,7	-6,6	-6,4	-6,1
Gambie	-8,5	-4,5	-10,3	-6,9	-8,3	-12,3	-12,3	-16,0	-15,5	-17,0	-16,2	-15,6
Kenya	-3,0	-0,6	-1,5	-2,3	-4,0	-6,6	-5,8	-6,5	-9,6	-9,3	-7,8	-7,3
Madagascar	-13,1	-10,6	-11,6	-9,9	-12,7	-20,6	-21,1	-9,7	-6,9	-8,3	-5,8	-3,9
Malawi	-8,6	-11,2	-11,9	-11,3	1,0	-9,7	-4,8	-1,3	-5,9	-4,4	-3,1	-5,1
Mali	-7,6	-7,5	-8,1	-3,7	-6,3	-12,2	-7,3	-12,6	-6,1	-3,4	-7,5	-10,2
Mozambique	-12,3	-11,6	-17,2	-8,6	-10,9	-12,9	-12,2	-11,7	-24,3	-36,5	-40,1	-41,7
Niger	-9,2	-7,3	-8,9	-8,6	-8,3	-13,0	-24,7	-19,9	-24,7	-15,8	-18,4	-19,9
Ouganda	-4,9	-3,6	-2,5	-4,2	-5,5	-8,7	-7,3	-11,1	-12,5	-10,5	-12,0	-13,9
Rwanda	-1,8	1,9	1,0	-4,4	-2,3	-5,0	-7,3	-5,4	-7,2	-11,4	-11,6	-11,5
Sierra Leone	-5,4	-4,3	-5,2	-4,2	-4,2	-8,9	-6,3	-19,7	-44,9	-36,7	-16,6	-8,9
Tanzanie	-7,9	-2,3	-6,6	-9,6	-11,0	-10,2	-9,8	-9,3	-13,6	-15,3	-14,9	-14,1
États fragiles	-4,3	-2,5	-5,0	-2,7	-3,7	-7,7	-3,9	-7,2	-6,5	-11,3	-10,8	-13,4
Burundi	-7,8	-6,3	-4,9	-21,5	-5,4	-1,0	1,8	-12,2	-13,7	-17,5	-15,8	-16,8
Comores	-7,2	-4,6	-7,4	-6,0	-5,8	-12,1	-7,8	-5,7	-9,4	-7,3	-10,0	-11,1
Congo, Rép. dém. du	-7,5	-3,0	-13,3	-2,7	-1,1	-17,5	-10,6	-8,1	-10,9	-9,6	-12,9	-17,0
Côte d'Ivoire	1,3	1,6	0,2	2,8	-0,2	2,3	7,6	2,5	12,9	-1,3	-2,9	-2,5
Érythrée	-3,1	-0,7	0,3	-3,6	-6,1	-5,5	-7,6	-5,6	0,6	2,3	0,3	-0,3
Guinée	-6,1	-2,5	-1,0	-4,6	-11,6	-10,6	-8,6	-11,5	-20,5	-34,1	-15,9	-46,3
Guinée-Bissau	-2,9	1,4	-2,1	-5,6	-3,5	-4,9	-6,7	-8,6	-1,2	-6,5	-6,1	-4,8
Libéria	-22,8	-17,2	-2,8	-18,1	-22,3	-53,5	-27,0	-37,1	-32,7	-33,6	-47,4	-50,0
République centrafricaine	-5,5	-1,8	-6,6	-3,0	-6,2	-10,0	-9,2	-10,2	-7,6	-6,2	-5,6	-5,8
São Tomé-et-Príncipe	-29,8	-23,9	-23,9	-34,5	-31,9	-35,0	-23,7	-22,6	-27,5	-21,4	-17,7	-18,6
Togo	-8,8	-10,0	-9,9	-8,4	-8,7	-6,8	-6,6	-6,7	-11,1	-12,3	-10,9	-10,2
Zimbabwe ⁴	-11,0	-7,8	-10,2	-8,3	-7,0	-21,8	-21,8	-25,7	-36,9	-26,2	-21,7	-16,8
Afrique subsaharienne	0,5	-1,6	-0,3	3,8	1,1	-0,4	-3,1	-1,4	-1,4	-3,0	-4,0	-4,0
<i>Médiane</i>	-6,4	-4,4	-5,1	-4,9	-5,9	-8,4	-7,3	-8,6	-8,5	-8,9	-8,8	-8,7
Hors Afrique du Sud et Nigéria	-1,0	-3,0	-1,1	1,5	0,4	-2,9	-6,8	-3,8	-2,2	-5,6	-6,0	-6,4
Pays importateurs de pétrole	-5,2	-3,2	-4,0	-4,6	-6,0	-8,0	-5,3	-4,8	-5,6	-8,3	-8,4	-8,7
Hors Afrique du Sud	-5,1	-3,3	-4,8	-3,8	-5,0	-8,7	-6,6	-7,0	-8,0	-10,2	-10,3	-10,7
Zone franc	-1,6	-4,6	-1,6	0,4	-1,3	-0,8	-3,8	-4,1	-0,4	-3,4	-4,3	-5,0
UEMOA	-5,4	-4,4	-5,6	-3,9	-6,1	-6,9	-3,5	-4,8	-1,7	-5,8	-7,1	-7,7
CEMAC	1,9	-4,9	2,4	4,3	3,2	4,7	-4,2	-3,4	0,8	-1,4	-1,7	-2,4
CAE-5	-4,8	-1,8	-3,2	-5,3	-6,1	-7,9	-7,2	-8,4	-11,3	-11,6	-11,2	-11,1
CEDEAO	6,7	1,3	3,2	14,7	8,2	6,1	3,3	1,6	0,1	1,7	-1,3	-1,3
SADC	-2,6	-2,6	-2,1	-1,2	-2,4	-4,6	-6,1	-2,2	-2,4	-4,7	-5,0	-5,6
Union douanière d'Afrique australe	-4,2	-2,4	-2,5	-3,8	-5,6	-6,5	-4,2	-3,0	-3,4	-6,1	-5,8	-5,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	-5,9	-3,7	-6,0	-5,5	-4,9	-9,4	-7,1	-6,6	-8,2	-8,4	-8,7	-8,8
IADM	-6,8	-5,4	-7,0	-5,7	-6,6	-9,4	-7,2	-6,4	-7,6	-10,0	-10,4	-10,6
Pays à régime de parité fixe classique	-1,1	-3,5	-1,2	1,1	-0,7	-0,9	-4,0	-4,3	-1,3	-3,4	-4,3	-5,1
Pays sans régime de parité fixe classique	1,0	-1,1	0,1	4,5	1,6	-0,2	-2,7	-0,7	-1,5	-2,5	-3,6	-3,9
Afrique subsaharienne⁵	0,5	-1,6	-0,3	3,8	1,1	-0,4	-3,1	-1,4	-1,7	-2,8	-3,9	-4,2

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS20. Investissement direct étranger net
 (En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	4,0	5,9	4,5	3,5	2,8	3,3	4,5	1,8	2,1	1,5	2,4	1,5
Hors Nigéria	4,0	7,4	3,0	4,1	2,4	3,0	4,9	1,0	0,7	0,7	2,8	0,8
Angola	-0,4	7,7	-5,4	-0,5	-3,0	-1,1	2,9	-5,5	-4,9	-3,8	-1,6	-1,3
Cameroun	1,9	1,8	1,9	2,0	2,1	1,5	2,0	1,9	2,0	3,0	2,9	2,7
Congo, Rép. du	16,0	-0,3	8,4	24,5	25,9	21,2	20,2	18,2	21,1	16,4	14,4	12,8
Gabon	3,7	4,1	-0,1	3,2	6,1	4,9	4,8	3,4	3,7	3,8	4,3	3,6
Guinée équatoriale	23,3	39,0	28,1	22,4	16,6	10,5	12,6	22,5	11,9	11,4	11,2	11,8
Nigéria	4,0	5,0	5,4	3,1	3,1	3,5	4,2	2,3	3,3	2,1	2,1	2,0
Soudan du Sud	-0,2	-0,7	20,0	-10,0
Tchad	4,5	9,3	16,0	-3,7	-3,7	4,5	4,0	2,9	2,3	1,6	2,4	-0,8
Pays à revenu intermédiaire¹	1,7	0,3	2,3	-1,1	1,9	5,0	2,5	1,4	2,5	1,2	2,2	2,2
Hors Afrique du Sud	4,1	2,6	2,1	3,9	5,3	6,6	5,6	4,9	5,4	5,0	5,3	5,1
Afrique du Sud	1,0	-0,3	2,3	-2,5	1,0	4,4	1,5	0,4	1,6	0,1	1,1	1,1
Botswana	4,2	4,8	2,2	4,3	4,1	5,5	1,2	-0,1	2,8	2,1	2,1	1,9
Cap-Vert	9,4	6,6	6,9	8,9	12,6	11,7	7,0	6,7	5,6	3,8	3,8	4,6
Ghana	3,6	1,0	0,8	3,1	3,5	9,5	11,2	7,9	8,3	8,1	7,3	6,8
Lesotho	5,4	4,6	4,8	4,8	6,4	6,7	5,9	5,3	5,4	7,6	10,0	10,3
Maurice	1,6	-0,3	-0,1	1,4	3,6	3,4	2,5	3,1	1,6	2,4	2,1	2,0
Namibie	6,0	3,8	5,0	5,0	8,3	8,1	5,9	7,1	6,3	3,0	7,8	7,9
Sénégal	1,6	0,8	0,6	2,2	2,4	2,0	2,0	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0
Seychelles	11,6	3,6	8,5	13,6	15,3	17,2	19,2	20,0	17,0	14,0	13,7	9,5
Swaziland	2,2	3,1	-0,9	4,6	0,5	4,0	2,0	3,6	2,6	2,6	2,0	2,0
Zambie	7,1	6,7	5,3	5,8	11,5	6,4	3,3	3,9	5,8	5,2	5,5	5,7
Pays à faible revenu et États fragiles	3,0	1,9	2,3	2,8	4,0	4,1	3,9	4,1	5,5	6,2	5,4	6,4
Pays à faible revenu hors États fragiles	2,9	1,9	2,2	2,7	3,9	3,8	4,2	4,3	6,0	6,6	5,5	5,6
Bénin	2,3	1,6	1,2	1,2	4,7	2,6	1,6	3,0	1,4	1,6	2,5	2,5
Burkina Faso	1,6	0,5	0,6	0,6	5,1	1,3	1,1	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Éthiopie ²	2,1	1,5	1,2	2,4	2,5	3,1	2,8	3,3	4,0	2,5	2,5	2,8
Gambie	9,7	9,8	9,8	11,3	10,1	7,3	8,1	8,9	6,7	6,8	6,5	7,0
Kenya	1,9	0,5	1,0	2,2	3,6	2,2	1,5	2,1	2,2	2,6	3,0	3,2
Madagascar	3,7	1,2	1,7	4,0	4,7	6,9	8,2	3,9	9,5	6,1	5,7	5,0
Malawi	2,2	1,7	1,0	0,9	2,5	5,0	1,1	2,9	1,1	1,5	3,4	3,8
Mali	2,0	1,8	2,7	1,2	2,3	2,1	8,4	4,2	5,2	3,0	3,5	4,0
Mozambique	3,8	4,3	1,6	2,1	5,3	5,9	8,9	14,0	20,7	36,6	32,1	25,8
Niger	3,4	0,5	1,0	1,4	2,8	11,0	13,8	17,5	16,7	8,4	-4,3	9,1
Ouganda	4,7	3,5	3,8	5,9	5,8	4,5	5,1	3,2	4,9	7,9	6,7	7,0
Rwanda	1,3	0,4	0,4	1,0	2,3	2,2	2,3	0,8	1,7	2,2	2,1	2,0
Sierra Leone	3,9	4,3	5,5	3,1	4,5	2,3	3,0	13,7	38,7	32,9	13,4	6,0
Tanzanie	4,2	3,0	4,8	4,1	4,2	4,9	4,9	4,4	5,5	5,9	6,3	7,0
États fragiles	3,3	1,9	2,6	2,8	4,2	4,8	3,2	3,7	4,2	4,9	5,1	8,5
Burundi	0,1	0,0	0,1	0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,1	0,0	2,5	2,5
Comores	0,6	0,2	0,1	0,2	1,7	0,9	2,6	1,5	3,8	2,9	2,6	2,4
Congo, Rép. dém. du	10,1	6,7	8,4	8,0	12,7	14,9	10,2	11,5	10,6	11,5	12,0	14,9
Côte d'Ivoire	1,9	1,8	1,9	1,8	2,2	1,9	1,7	1,4	1,1	1,8	3,0	3,0
Érythrée	1,4	2,2	0,1	1,3	0,5	2,8	4,9	4,3	1,5	1,3	1,3	1,2
Guinée	-2,2	-3,4	-3,3	-2,0	1,4	-3,6	-4,2	-5,6	1,0	4,8	1,4	36,9
Guinée-Bissau	1,9	1,8	1,4	3,0	2,7	0,7	2,1	3,3	2,6	0,7	0,7	0,5
Libéria	5,7	0,0	0,4	0,8	2,9	24,5	13,3	22,2	19,0	16,1	15,8	14,8
République centrafricaine	3,3	2,3	2,4	2,4	3,3	5,9	2,1	3,1	1,7	3,3	0,6	1,5
São Tomé-et-Príncipe	19,2	3,2	0,9	25,9	22,8	43,1	7,8	25,1	14,1	8,4	6,4	6,4
Togo	3,1	3,7	4,3	4,2	2,0	1,3	0,4	1,5	1,8	1,7	2,0	2,5
Zimbabwe ³	0,9	0,1	1,7	0,7	1,2	1,0	1,7	1,6	4,2	3,6	3,2	2,9
Afrique subsaharienne	2,6	2,2	2,9	1,2	2,7	4,1	3,5	2,1	2,9	2,4	3,1	2,9
<i>Médiane</i>	3,3	2,0	1,7	2,4	3,4	4,4	3,2	3,3	3,7	3,0	3,0	3,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	3,5	3,4	2,5	3,4	3,8	4,2	4,6	3,3	3,7	4,1	4,5	4,3
Pays importateurs de pétrole	2,1	0,8	2,3	0,1	2,6	4,7	3,0	2,3	3,4	3,0	3,5	3,9
Hors Afrique du Sud	3,4	2,1	2,3	3,2	4,4	4,9	4,4	4,4	5,5	5,8	5,4	6,0
Zone franc	4,9	4,1	4,8	4,8	5,4	5,2	5,2	5,9	5,3	4,6	4,1	4,1
UEMOA	2,0	1,5	1,6	1,7	2,9	2,6	3,4	3,2	3,1	2,3	1,8	3,0
CEMAC	7,6	7,1	8,0	7,7	7,8	7,4	7,2	8,4	7,3	6,6	6,3	5,2
CAE-5	3,1	1,9	2,7	3,4	4,1	3,4	3,3	2,8	3,6	4,6	4,6	4,9
CEDEAO	3,4	3,4	3,9	2,8	3,2	3,8	4,6	3,1	4,1	3,1	2,8	3,4
SADC	1,5	1,0	1,9	-0,8	1,6	4,0	2,6	0,6	1,7	1,3	2,4	2,4
Union douanière d'Afrique australe	1,3	0,1	2,4	-2,0	1,3	4,6	1,6	0,6	1,8	0,3	1,4	1,4
COMESA (pays membres d'AFSS)	3,6	2,1	2,4	3,6	5,1	4,7	3,6	3,7	4,5	4,4	4,4	4,7
IADM	4,2	2,3	2,8	4,3	5,4	6,0	5,8	5,8	7,2	7,4	6,4	6,5
Pays à régime de parité fixe classique	4,9	4,1	4,7	4,8	5,5	5,4	5,2	5,9	5,3	4,5	4,3	4,4
Pays sans régime de parité fixe classique	2,2	1,8	2,6	0,5	2,1	3,9	3,2	1,4	2,5	2,1	2,6	2,8
Afrique subsaharienne⁴	2,6	2,2	2,9	1,2	2,7	4,1	3,5	2,1	3,0	2,4	2,9	3,1

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS21. Dons officiels
(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	0,4	0,1	0,2	0,5	0,4	0,6	0,7	0,5	0,5	0,4	0,1	0,1
Hors Nigéria	0,4	0,4	0,6	0,3	0,4	0,3	0,4	0,2	0,2	0,1	0,2	0,2
Angola	0,1	...	0,5	0,1	0,0	-0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,0
Cameroon	1,1	0,3	0,9	1,2	1,8	1,6	1,9	1,6	1,3	1,2	1,1	1,1
Congo, Rép. du	0,2	0,1	0,0	0,0	0,3	0,6	0,2	0,0	0,4	0,1	1,0	1,1
Gabon	-0,2	-0,6	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Guinée équatoriale	0,1	0,5	0,3	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
Nigéria	0,4	-0,1	-0,1	0,7	0,5	0,8	0,9	0,6	0,7	0,7	0,0	0,0
Soudan du Sud
Tchad	1,3	2,8	1,6	0,8	0,8	0,8	0,8	0,4	0,3	0,3	0,3	0,3
Pays à revenu intermédiaire¹	0,1	0,1	-0,2	0,0	0,2	0,2	0,1	0,3	0,3	0,2	0,3	0,2
Hors Afrique du Sud	3,9	3,6	3,4	4,0	4,4	4,2	4,2	3,8	3,2	4,6	4,0	3,5
Afrique du Sud	-1,0	-0,8	-1,1	-1,1	-1,0	-1,1	-1,1	-0,7	-0,6	-1,2	-1,1	-1,0
Botswana	8,1	5,3	6,4	7,8	10,2	10,9	8,4	8,5	7,1	11,6	11,3	11,1
Cap-Vert	4,7	5,2	4,2	4,0	4,5	5,8	5,1	6,3	3,7	3,4	1,9	1,7
Ghana	0,9	1,3	0,8	0,7	0,8	0,8	1,1	0,6	0,6	0,6	0,5	0,4
Lesotho	33,0	26,4	27,3	37,4	37,2	36,9	34,8	24,5	20,3	29,8	30,2	24,9
Maurice	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,9	1,1	0,6	0,8	0,8	0,7	0,5
Namibie	10,8	9,7	8,9	11,6	11,1	12,5	13,2	10,8	8,8	12,2	11,5	10,1
Sénégal	0,7	1,0	0,2	0,6	1,0	0,5	0,4	0,5	0,9	0,9	0,5	0,5
Seychelles	1,6	0,4	1,5	1,1	1,4	3,7	5,3	2,7	2,7	5,3	1,5	1,3
Swaziland ²	5,3	6,8	5,2	5,6	5,7	3,4	4,0	10,3	11,3	24,0	19,2	16,7
Zambie	1,9	0,8	1,8	1,9	2,6	2,2	2,4	1,5	0,8	0,9	0,7	0,7
Pays à faible revenu et États fragiles	3,9	3,8	3,7	4,3	4,0	3,8	4,1	4,1	3,4	2,9	3,4	2,8
Pays à faible revenu hors États fragiles	3,4	3,6	3,4	4,0	3,3	3,0	3,1	3,8	3,2	2,7	3,1	2,5
Bénin	2,8	3,2	2,1	3,1	2,8	3,0	3,9	3,0	1,9	2,3	2,4	1,9
Burkina Faso	3,4	3,2	3,3	3,0	4,3	3,4	4,4	3,8	4,2	3,6	3,7	2,8
Éthiopie ³	5,7	5,7	6,1	5,8	6,2	5,0	4,9	6,5	5,9	4,2	3,1	3,7
Gambie	1,2	3,1	1,2	1,0	0,1	0,4	1,3	0,0	0,0	2,4	0,7	0,8
Kenya	0,0	0,0	0,0	0,2	0,1	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1	0,1	0,0	0,0
Madagascar	1,5	3,3	1,4	1,3	0,6	0,8	0,1	0,0	0,7	0,3	0,3	0,3
Malawi	10,4	6,8	9,0	11,2	13,8	11,1	9,4	15,7	6,4	14,1	17,9	13,1
Mali	2,0	2,0	2,1	2,7	1,8	1,2	1,9	2,1	1,6	1,1	14,5	5,5
Mozambique	6,4	5,9	5,7	6,3	6,3	7,7	6,8	7,4	6,5	6,3	6,7	6,6
Niger	2,6	3,2	3,3	2,3	2,2	2,2	0,7	5,5	3,3	4,2	3,4	3,3
Ouganda	2,8	4,6	3,1	3,9	1,5	1,1	1,4	1,5	0,7	0,4	0,9	0,9
Rwanda	10,8	13,5	12,6	8,2	9,9	9,7	9,9	11,6	11,8	7,6	8,2	6,7
Sierra Leone	4,1	5,4	5,2	4,0	2,7	3,1	3,4	6,3	3,8	1,8	1,3	1,1
Tanzanie	3,5	3,8	3,7	3,3	3,4	3,3	3,1	3,0	2,9	2,0	1,7	1,5
États fragiles	5,3	4,2	4,2	6,3	5,9	6,1	7,1	4,9	4,1	3,7	4,0	3,6
Burundi	17,2	14,2	19,8	15,7	15,6	20,5	15,7	17,3	11,9	13,1	8,7	7,2
Comores	0,7	-0,3	-0,5	1,1	2,0	1,0	2,2	8,9	0,0	0,0	3,0	0,2
Congo, Rép. dém. du	6,4	5,0	3,9	8,7	7,4	7,2	11,1	6,7	5,1	4,5	4,5	4,4
Côte d'Ivoire	0,5	-0,1	-0,1	-0,2	1,3	1,4	2,6	0,7	0,1	0,6	1,4	1,9
Érythrée	6,9	15,1	9,3	4,1	3,1	2,8	2,6	5,2	3,2	1,2	0,5	0,4
Guinée	0,1	-0,1	0,0	0,1	0,2	0,4	0,0	0,0	2,2	1,0	1,6	0,4
Guinée-Bissau	5,8	6,1	4,0	7,1	5,1	6,4	8,0	3,5	3,5	3,8	4,3	3,4
Libéria	128,4	138,8	139,3	150,8	115,5	97,6	79,8	75,8	63,5	51,9	42,7	34,7
République centrafricaine	3,9	5,2	2,1	5,3	3,5	3,4	3,6	3,7	2,2	3,1	4,0	4,0
São Tomé-et-Príncipe	15,7	17,9	13,6	15,8	13,7	17,6	19,2	23,5	18,9	18,9	21,1	14,8
Togo	1,3	0,8	1,2	1,4	1,7	1,4	1,5	2,0	3,2	1,6	3,4	4,2
Zimbabwe ⁴	5,3	1,5	1,4	6,7	6,3	10,5	10,6	3,0	2,8	2,0	4,3	3,2
Afrique subsaharienne	1,0	0,9	0,7	1,1	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0	0,9	0,9	0,8
<i>Médiane</i>	2,7	3,2	2,1	2,8	2,4	2,5	2,6	3,0	2,5	1,9	1,8	1,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	2,9	3,2	2,8	3,0	2,9	2,7	3,0	2,8	2,3	2,3	2,5	2,1
Pays importateurs de pétrole	1,3	1,2	1,0	1,3	1,4	1,5	1,6	1,5	1,3	1,2	1,5	1,3
Hors Afrique du Sud	3,9	3,7	3,6	4,2	4,1	3,9	4,2	4,0	3,3	3,4	3,5	3,0
Zone franc	1,1	1,0	0,9	1,0	1,4	1,2	1,6	1,3	1,0	1,0	2,1	1,5
UEMOA	1,5	1,4	1,2	1,3	1,9	1,7	2,3	1,9	1,6	1,7	3,6	2,5
CEMAC	0,7	0,6	0,6	0,6	0,8	0,8	0,9	0,6	0,5	0,4	0,6	0,6
CAE-5	2,6	3,2	3,0	2,7	2,2	2,2	2,2	2,4	2,1	1,5	1,5	1,2
CEDEAO	1,2	1,1	0,9	1,4	1,3	1,4	1,6	1,2	1,2	1,1	1,0	0,7
SADC	0,6	0,5	0,2	0,6	0,7	0,8	0,8	0,7	0,6	0,6	0,7	0,6
Union douanière d'Afrique australe	-0,1	-0,1	-0,4	-0,1	0,0	0,0	-0,1	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	3,5	3,4	3,2	3,8	3,6	3,4	3,8	3,9	3,1	2,9	2,6	2,4
IADM	3,7	3,8	3,6	3,9	3,8	3,5	3,8	3,8	3,1	2,8	3,0	2,6
Pays à régime de parité fixe classique	2,3	2,3	2,0	2,3	2,6	2,3	2,8	2,6	2,1	2,6	3,3	2,6
Pays sans régime de parité fixe classique	0,7	0,6	0,4	0,8	0,7	0,9	0,9	0,9	0,8	0,6	0,5	0,4
Afrique subsaharienne⁵	1,0	0,9	0,7	1,1	1,1	1,2	1,3	1,1	1,0	0,9	0,9	0,8

Voir sources et notes page 80.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS22. Taux de change effectifs réels¹
 (Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	129,7	112,2	123,6	132,7	133,4	146,3	144,7	148,8	150,8	165,4
Hors Nigéria	135,5	121,0	125,8	135,8	141,9	152,7	164,3	155,9	157,6	163,8
Angola	179,1	138,4	153,3	182,4	200,1	221,4	249,3	235,0	243,1	268,4
Cameroun	110,1	110,3	107,4	109,0	110,1	113,4	115,9	108,6	108,6	104,6
Congo, Rép. du	118,4	116,3	114,9	116,9	119,1	124,8	128,8	124,9	124,1	122,3
Gabon	106,1	104,8	105,9	102,1	107,0	110,7	111,5	107,3	105,8	103,4
Guinée équatoriale	153,6	143,7	147,5	149,6	156,9	170,3	176,0	177,7	187,9	185,4
Nigéria	126,8	107,6	122,9	131,4	128,8	143,0	133,9	144,9	147,2	166,6
Soudan du Sud
Tchad	119,1	114,1	119,7	125,4	113,6	122,7	134,1	124,1	115,2	120,2
Pays à revenu intermédiaire²	101,4	105,8	106,9	104,5	99,0	90,8	96,2	108,4	106,3	101,0
Hors Afrique du Sud	106,6	103,2	106,6	109,6	106,6	107,0	104,3	109,6	107,7	103,9
Afrique du Sud	100,1	106,9	107,2	103,1	96,9	86,2	94,0	108,6	106,3	100,5
Botswana	98,6	109,4	104,5	98,7	90,4	90,0	101,2	109,7	108,9	105,0
Cap-Vert	100,3	100,4	96,7	98,2	100,8	105,2	105,6	102,1	104,7	101,6
Ghana	108,9	99,5	108,8	114,5	113,7	108,2	99,6	106,2	100,9	94,4
Lesotho	92,8	94,3	96,8	94,6	93,4	84,9	90,4	102,9	103,5	97,4
Maurice	89,0	92,0	86,8	85,0	85,3	96,1	91,7	94,6	100,5	101,9
Namibie	105,0	111,8	111,5	107,4	101,5	92,9	102,5	114,6	112,7	108,1
Sénégal	107,2	106,8	104,3	103,5	108,5	112,9	110,2	103,4	104,5	100,5
Seychelles	82,1	94,2	92,2	88,3	70,6	65,4	61,1	63,7	59,0	58,4
Swaziland	107,3	111,7	110,6	108,1	105,6	100,3	105,5	113,8	113,9	114,4
Zambie	149,1	106,2	130,5	170,6	157,2	181,0	155,4	164,4	160,1	165,3
Pays à faible revenu et États fragiles	92,6	90,7	89,2	90,0	92,6	100,5	100,0	93,9	93,9	102,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	90,2	88,2	86,7	88,0	89,9	98,4	97,3	91,1	91,0	100,5
Bénin	119,4	117,9	118,0	117,9	119,0	124,1	123,2	115,1	114,4	112,3
Burkina Faso	111,7	111,4	111,4	109,6	108,5	117,6	120,3	110,3	112,2	111,4
Éthiopie	77,6	85,1	66,6	71,4	74,0	91,0	83,9	71,8	75,4	89,8
Gambie	56,2	51,2	54,4	54,1	58,9	62,4	56,6	54,9	50,8	49,4
Kenya	120,6	104,1	115,2	123,9	126,9	133,1	133,1	129,3	123,8	140,0
Madagascar	91,1	80,0	84,2	84,5	98,4	108,7	107,0	106,3	111,9	111,3
Malawi	71,1	71,9	72,6	70,7	69,0	71,2	78,0	73,4	71,0	58,0
Mali	109,6	106,5	109,1	108,1	108,6	115,8	117,4	111,2	111,6	112,2
Mozambique	84,5	83,5	83,9	82,7	81,7	90,9	84,9	72,1	86,3	91,1
Niger	111,3	108,8	112,1	108,5	108,5	118,6	118,1	110,1	110,0	104,1
Ouganda	89,6	84,7	88,7	88,7	91,4	94,3	93,5	98,8	94,3	110,6
Rwanda	76,8	69,2	74,5	78,9	78,8	82,7	90,4	86,6	83,8	85,3
Sierra Leone	72,2	69,4	69,1	72,1	72,8	77,8	78,9	76,2	76,6	90,6
Tanzanie	68,5	72,4	70,3	65,6	64,9	69,4	71,8	67,9	63,4	73,8
États fragiles	103,1	102,3	100,4	99,0	105,0	109,0	112,4	107,5	108,2	108,3
Burundi	69,9	64,1	71,0	74,1	69,1	71,4	78,5	80,4	79,9	82,1
Comores	120,0	119,9	117,5	118,0	121,7	122,8	122,5	115,3	115,6	110,1
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	117,2	116,4	115,7	114,7	116,8	122,4	122,1	115,2	117,5	112,7
Érythrée	107,1	83,1	103,5	114,7	113,0	121,3	164,9	182,4	186,6	203,7
Guinée	72,9	82,1	65,0	57,1	81,4	79,0	81,9	75,9	73,2	81,5
Guinée-Bissau	112,4	109,5	109,9	109,1	112,5	121,1	118,9	115,3	117,7	114,9
Libéria	85,1	83,6	84,3	87,6	83,1	86,6	91,4	92,8	92,7	101,1
République centrafricaine	112,4	108,3	107,4	111,7	113,0	121,8	124,2	118,4	117,3	117,5
São Tomé-et-Principe	94,1	87,7	92,5	93,0	92,6	104,9	117,4	114,2	127,6	133,9
Togo	112,2	110,9	112,1	110,2	110,8	116,9	118,7	111,4	112,2	107,7
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	106,3	103,0	106,3	107,9	106,4	108,0	110,1	114,6	114,2	118,3
<i>Médiane</i>	106,6	105,5	106,6	105,4	106,3	108,5	108,6	109,1	109,4	106,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	104,8	100,0	100,8	103,9	106,1	113,0	114,4	110,2	110,1	115,5
Pays importateurs de pétrole	98,0	99,9	100,0	98,9	96,6	94,4	97,7	102,4	101,1	101,6
Hors Afrique du Sud	96,4	94,1	93,9	95,2	96,4	102,3	101,2	98,1	97,6	102,7
Zone franc	114,1	112,3	112,4	112,4	113,5	119,7	121,7	115,0	115,1	112,7
UEMOA	113,1	112,0	111,9	110,7	112,3	118,8	118,8	111,3	112,5	109,3
CEMAC	115,1	112,7	113,0	114,2	114,8	120,6	124,7	118,9	117,8	116,3
CAE-5	91,1	85,9	90,0	90,9	91,9	96,5	98,2	96,5	91,7	104,6
CEDEAO	117,7	105,6	114,9	119,8	119,5	128,6	122,4	127,4	128,1	137,2
SADC	102,0	103,9	105,3	104,1	100,7	95,9	103,2	111,8	110,9	109,5
Union douanière d'Afrique australe	100,1	107,0	107,1	102,9	96,7	86,7	94,6	108,7	106,6	101,0
COMESA (pays membres d'AfSS)	95,4	89,9	89,5	94,5	96,6	106,6	104,0	100,0	100,0	110,7
IADM	94,1	92,0	91,0	92,8	94,0	100,8	98,7	94,1	93,9	98,5
Pays à régime de parité fixe classique	112,8	111,4	111,8	111,7	112,3	117,1	120,1	115,3	115,3	113,0
Pays sans régime de parité fixe classique	104,9	101,2	105,0	107,0	105,1	106,2	108,0	114,3	113,8	119,1
Afrique subsaharienne³	106,3	103,0	106,3	107,9	106,4	108,0	110,1	114,6	114,2	118,3

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS23. Taux de change effectifs nominaux¹
(Moyenne annuelle; indice, 2000 = 100)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	58,6	58,5	57,6	58,8	57,8	60,1	54,3	51,6	49,1	49,9
Hors Nigéria	47,0	46,9	45,2	46,6	47,5	48,8	49,0	44,2	43,3	43,1
Angola	8,8	8,9	8,2	8,9	8,9	9,2	9,2	7,7	7,3	7,5
Cameroun	110,6	110,6	108,7	108,1	111,5	114,2	115,3	110,2	111,6	108,1
Congo, Rép. du	117,5	116,4	115,1	115,0	118,1	122,5	121,5	115,5	116,8	113,4
Gabon	109,1	108,2	107,6	107,6	109,9	112,0	111,2	107,4	107,7	105,0
Guinée équatoriale	122,9	119,7	119,4	119,1	124,6	131,8	130,1	124,3	126,7	120,4
Nigéria	67,7	67,8	67,5	68,6	65,9	68,9	58,3	57,1	53,4	54,9
Soudan du Sud
Tchad	114,8	113,0	113,0	113,0	115,8	119,0	120,1	116,6	117,9	115,1
Pays à revenu intermédiaire²	80,1	88,9	87,8	83,4	75,7	64,8	63,9	70,4	67,6	62,2
Hors Afrique du Sud	69,2	74,7	72,6	71,0	65,8	61,7	55,1	55,8	53,3	49,6
Afrique du Sud	84,1	94,0	93,4	87,9	79,2	65,8	67,1	76,0	73,3	67,1
Botswana	78,1	96,9	87,6	76,3	67,6	62,3	64,9	67,9	64,7	59,7
Cap-Vert	108,5	109,3	107,5	107,2	108,5	110,1	110,2	106,7	108,4	105,7
Ghana	45,2	49,4	48,3	47,3	43,7	37,5	29,4	29,1	26,4	23,4
Lesotho	99,2	105,8	108,0	102,5	96,7	83,2	82,8	92,9	91,8	83,4
Maurice	74,2	82,8	76,5	71,0	67,7	72,8	68,5	70,7	73,1	73,5
Namibie	86,3	93,8	94,1	89,2	82,2	72,3	74,8	82,7	80,6	75,0
Sénégal	112,0	111,3	109,8	110,0	112,4	116,2	116,7	111,4	112,9	110,3
Seychelles	80,2	92,6	92,5	91,7	72,3	52,1	36,5	40,0	37,4	35,5
Swaziland	91,4	99,3	96,6	93,1	88,1	79,7	80,7	86,1	84,7	81,0
Zambie	65,8	57,0	60,6	75,3	65,1	70,8	54,9	55,1	52,3	52,2
Pays à faible revenu et États fragiles	78,8	82,5	80,2	77,6	77,2	76,3	72,1	65,5	59,9	60,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	77,1	80,1	78,6	76,6	75,6	74,8	69,9	63,1	57,2	57,8
Bénin	116,4	116,9	114,4	113,3	117,5	120,2	118,3	111,8	113,1	107,4
Burkina Faso	119,8	117,5	115,8	116,4	121,1	128,0	134,5	130,1	135,6	135,3
Éthiopie	78,7	84,8	83,0	82,0	75,5	68,1	58,7	48,0	39,3	39,0
Gambie	40,7	37,4	39,1	39,3	42,3	45,3	39,6	37,7	34,6	33,2
Kenya	93,3	87,7	90,9	95,6	97,9	94,3	89,0	86,9	77,3	84,0
Madagascar	58,9	63,8	57,5	53,5	58,3	61,6	56,0	52,2	51,9	49,9
Malawi	40,0	47,2	42,6	37,8	35,9	36,6	38,3	34,7	32,8	23,5
Mali	113,0	111,7	110,7	111,2	113,9	117,3	117,9	113,5	114,9	112,7
Mozambique	53,6	59,2	57,2	51,3	48,6	51,9	48,2	37,4	42,0	45,2
Niger	115,4	114,5	113,1	112,7	116,2	120,3	121,4	115,7	116,8	113,5
Ouganda	82,3	83,7	83,9	81,1	82,0	81,1	72,6	67,1	57,2	59,4
Rwanda	61,1	60,9	62,4	63,2	60,2	58,6	60,5	59,4	57,8	58,5
Sierra Leone	55,6	62,6	57,0	55,8	52,1	50,6	47,6	39,9	35,1	36,9
Tanzanie	59,2	65,8	62,6	56,5	54,5	56,5	53,4	48,8	42,7	44,2
États fragiles	85,9	93,8	86,9	81,5	84,2	82,9	83,2	78,2	75,8	74,1
Burundi	55,9	56,8	57,6	61,0	54,9	49,4	51,0	51,4	49,4	45,1
Comores	115,4	114,2	111,7	113,0	116,9	121,0	121,0	115,8	119,3	115,9
Congo, Rép. dém. du
Côte d'Ivoire	114,9	114,7	113,0	112,3	115,4	118,9	118,9	113,1	113,7	110,6
Érythrée	48,8	45,5	51,6	51,3	48,7	47,2	49,5	50,4	49,7	51,7
Guinée	39,7	66,8	41,7	28,0	33,3	28,6	28,7	23,7	19,5	19,4
Guinée-Bissau	117,0	116,0	115,6	115,4	117,7	120,0	120,0	115,9	116,4	113,8
Libéria	56,4	62,7	60,8	59,2	51,7	47,6	47,5	45,9	43,6	45,8
République centrafricaine	108,4	107,9	106,3	106,3	109,4	112,2	111,3	106,6	107,5	104,3
São Tomé-et-Príncipe	52,7	66,2	61,3	51,5	44,6	39,6	38,4	33,6	33,9	33,1
Togo	120,6	120,4	118,4	117,6	121,5	125,4	126,0	120,3	122,3	118,6
Zimbabwe
Afrique subsaharienne	72,4	76,7	75,3	73,6	70,2	66,4	62,9	62,6	59,2	57,7
<i>Médiane</i>	83,2	93,2	91,7	88,5	80,6	72,5	70,6	73,4	73,2	70,3
Hors Afrique du Sud et Nigéria	67,9	70,7	68,6	67,6	66,7	65,9	62,6	58,0	54,5	53,8
Pays importateurs de pétrole	79,6	86,5	85,0	81,3	76,3	69,0	66,9	68,2	64,3	61,4
Hors Afrique du Sud	76,0	80,3	78,0	75,7	73,8	71,9	66,8	62,6	58,0	57,1
Zone franc	114,2	113,4	112,0	111,8	115,1	118,9	119,4	114,3	115,8	112,6
UEMOA	115,3	114,6	113,0	112,8	116,2	120,1	121,1	115,8	117,5	114,7
CEMAC	113,0	112,0	110,9	110,7	114,0	117,5	117,5	112,8	114,0	110,5
CAE-5	75,9	77,0	77,1	75,6	75,2	74,5	70,0	66,2	58,5	61,2
CEDEAO	73,1	74,8	73,4	73,2	71,6	72,6	63,8	61,9	58,6	58,5
SADC	65,9	72,7	71,0	67,6	62,5	55,8	55,7	58,3	55,9	52,9
Union douanière d'Afrique australe	83,9	94,2	93,2	87,4	78,8	65,9	67,3	75,9	73,2	67,1
COMESA (pays membres d'AfSS)	75,4	77,0	76,5	76,8	74,5	72,3	65,6	60,5	53,8	54,0
IADM	75,9	79,2	77,4	75,8	74,0	72,9	67,1	61,6	57,2	55,9
Pays à régime de parité fixe classique	110,1	110,1	109,1	108,4	110,5	112,5	113,2	109,7	110,8	107,5
Pays sans régime de parité fixe classique	66,1	70,7	69,4	67,5	63,5	59,3	55,5	55,5	51,8	50,6
Afrique subsaharienne³	72,4	76,7	75,3	73,6	70,2	66,4	62,9	62,6	59,2	57,7

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS24. Dette extérieure envers les créanciers publics

(En pourcentage du PIB)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	15,5	38,8	20,1	7,3	6,5	4,8	5,2	5,3	5,4	5,4	6,4	7,1
Hors Nigéria	20,2	39,4	25,8	15,3	12,2	8,1	8,7	9,7	9,4	9,4	10,7	12,0
Angola	14,5	36,2	15,9	7,9	6,5	5,8	8,3	8,7	7,5	7,3	9,6	11,6
Cameroun	18,0	40,4	33,4	5,6	5,3	5,1	5,5	6,5	7,3	8,9	9,7	10,8
Congo, Rép. du	59,0	79,7	62,3	64,0	55,7	33,1	10,9	17,5	17,3	18,9	18,5	18,2
Gabon	28,1	43,9	34,5	29,2	24,5	8,3	10,0	9,6	9,0	9,1	11,3	14,6
Guinée équatoriale	3,1	7,6	3,7	2,0	1,3	0,8	5,9	5,9	8,9	7,8	5,7	3,2
Nigéria	12,3	38,4	16,4	2,1	2,4	2,2	2,3	2,2	2,3	2,4	3,2	3,5
Soudan du Sud
Tchad	23,0	30,2	24,4	24,3	20,4	15,6	18,4	20,1	21,8	21,4	20,3	19,0
Pays à revenu intermédiaire¹	5,6	8,9	7,1	3,7	4,1	4,3	5,2	5,1	5,2	5,9	6,8	7,0
Hors Afrique du Sud	19,6	36,1	27,6	10,4	12,3	11,6	17,0	16,3	16,0	18,1	19,1	19,7
Afrique du Sud	2,0	2,3	2,0	1,9	1,8	1,9	1,8	2,0	2,0	2,1	2,3	2,2
Botswana	3,6	5,2	4,0	3,5	2,9	2,5	13,7	14,2	12,0	12,7	10,7	9,3
Cap-Vert	44,8	53,0	45,7	47,3	42,1	35,8	45,0	49,4	50,7	62,0	66,5	67,1
Ghana	24,0	44,3	36,5	10,7	14,5	14,1	19,4	19,4	19,7	21,9	22,5	23,8
Lesotho	49,2	57,8	52,2	53,5	41,7	41,0	39,6	32,9	29,7	30,8	34,2	33,3
Maurice	6,6	7,5	7,3	6,8	6,0	5,5	7,4	8,4	8,4	8,9	10,4	12,2
Namibie	4,7	5,1	4,4	4,5	5,1	4,3	4,9	4,4	6,2	7,5	7,4	7,3
Sénégal	28,4	46,3	40,2	18,5	19,0	18,1	26,7	25,8	23,8	27,8	30,4	30,6
Seychelles	29,3	33,0	35,3	22,2	24,8	31,2	29,8	24,7	24,6	26,5	25,6	27,4
Swaziland
Zambie	39,2	114,4	57,5	5,0	10,3	8,6	12,3	10,8	10,9	13,8	15,0	15,4
Pays à faible revenu et États fragiles	50,4	70,9	62,6	47,3	38,0	33,3	32,7	27,6	27,8	24,0	24,2	24,3
Pays à faible revenu hors États fragiles	34,4	57,2	48,5	27,8	19,5	18,8	21,0	23,1	23,8	22,6	23,5	24,2
Bénin	22,2	33,8	37,2	11,6	12,7	15,6	16,2	18,1	16,9	17,0	16,3	16,2
Burkina Faso	29,5	43,5	38,6	20,9	23,3	20,9	25,6	26,2	23,3	23,8	23,8	25,2
Éthiopie ²	36,6	72,2	48,5	39,9	11,3	11,1	13,0	18,3	22,2	17,9	18,9	20,7
Gambie	84,4	113,9	111,9	115,9	42,3	37,9	43,2	42,2	44,6	45,7	47,2	46,4
Kenya	26,8	33,6	29,3	25,9	22,8	22,4	24,5	25,9	27,5	25,9	25,6	24,9
Madagascar	44,6	78,4	66,5	28,8	26,0	23,4	29,4	28,7	25,9	25,8	25,1	24,4
Malawi	53,8	112,6	107,2	16,9	15,8	16,6	15,9	16,0	16,2	23,0	27,1	24,5
Mali	31,1	48,5	48,5	19,9	18,1	20,5	22,1	26,7	23,2	26,3	26,0	27,2
Mozambique	54,2	77,5	70,7	45,5	40,8	36,6	39,9	40,4	33,9	33,4	38,3	40,6
Niger	31,3	58,9	51,6	15,8	16,0	14,1	19,9	16,9	15,7	17,7	31,9	32,7
Ouganda	26,0	52,7	44,3	9,6	12,0	11,6	13,2	14,7	16,1	16,1	18,7	21,4
Rwanda	37,5	81,6	59,6	16,0	15,7	14,7	14,0	13,8	15,8	14,5	16,0	18,2
Sierra Leone	71,4	119,0	106,4	82,9	24,5	24,2	28,2	30,4	32,5	25,9	23,7	23,1
Tanzanie	33,0	52,8	43,6	31,0	18,5	19,1	22,2	24,7	27,0	24,7	23,4	22,7
États fragiles	90,1	99,6	95,5	95,0	86,3	74,1	66,8	39,8	38,5	27,9	26,1	24,4
Burundi	119,8	151,0	130,4	115,2	108,2	94,2	21,6	22,5	20,2	19,7	19,1	18,9
Comores	73,0	80,6	70,6	70,1	75,0	68,5	50,7	47,8	43,9	40,4	15,2	14,0
Congo, Rép. dém. du	139,7	167,9	156,8	134,2	125,7	114,2	117,2	23,3	20,2	19,9	20,8	21,0
Côte d'Ivoire	54,7	61,8	55,4	59,2	53,7	43,6	40,6	39,0	40,9	21,0	17,3	14,2
Érythrée	58,9	54,0	62,5	58,0	58,0	61,9	49,1	45,8	35,8	29,1	25,7	23,2
Guinée	91,4	89,7	110,1	109,8	78,0	69,3	69,6	64,0	62,7	23,2	24,0	24,1
Guinée Bissau	164,6	195,4	179,2	176,8	149,0	122,7	127,8	24,0	22,2	28,2	27,0	26,3
Libéria	571,5	784,5	693,6	627,2	464,5	287,6	145,7	8,8	10,8	12,3	12,3	17,1
République centrafricaine	66,7	81,5	76,1	70,7	54,6	50,6	16,7	20,0	21,6	24,3	26,8	26,0
São Tomé-et-Príncipe	211,6	327,8	300,3	265,9	104,1	60,0	69,2	78,2	73,7	77,2	67,9	61,3
Togo	76,1	82,6	72,7	82,6	86,5	56,0	55,1	17,2	15,5	14,5	15,7	16,5
Zimbabwe ³	72,6	62,7	59,9	69,1	77,1	94,4	88,4	79,1	75,1	70,2	68,2	65,0
Afrique subsaharienne	18,1	30,8	22,7	13,9	12,1	10,9	11,9	9,9	9,9	9,7	10,8	11,2
<i>Médiane</i>	37,5	57,8	51,6	28,8	23,3	20,9	22,1	20,1	21,6	21,4	20,8	21,4
Hors Afrique du Sud et Nigéria	34,7	55,1	44,5	29,4	24,3	20,3	22,1	19,5	19,0	17,9	18,7	19,4
Pays importateurs de pétrole	19,8	27,8	23,9	17,2	15,1	14,9	15,4	12,4	12,5	12,4	13,6	13,9
Hors Afrique du Sud	40,8	60,2	51,7	35,5	30,0	26,8	28,4	24,1	24,0	22,2	22,7	23,0
Zone franc	33,4	48,9	41,6	29,6	26,6	20,1	20,7	19,6	19,0	17,1	17,4	17,5
UEMOA	41,3	55,0	50,1	37,0	34,9	29,7	31,5	28,4	27,2	22,4	22,8	22,1
CEMAC	25,7	42,3	33,1	22,7	18,8	11,6	9,4	11,1	11,9	12,4	12,5	13,0
CAE-5	31,2	48,8	40,9	25,5	20,8	20,2	20,6	22,2	23,8	22,5	22,7	22,9
CEDEAO	24,5	48,8	32,1	15,4	14,3	11,8	13,6	10,7	10,8	9,2	10,0	10,3
SADC	11,6	17,2	13,7	9,5	8,7	8,9	10,0	7,4	7,2	7,7	8,8	9,3
Union douanière d'Afrique australe	2,4	2,8	2,4	2,3	2,1	2,2	2,5	2,6	2,7	2,8	3,0	2,9
COMESA (pays membres d'AfSS)	43,8	68,8	56,2	36,3	30,2	27,6	28,5	22,5	23,1	22,0	22,6	23,1
IADM	43,1	70,5	58,7	34,2	27,9	24,1	24,3	19,7	19,7	20,2	21,2	22,2
Pays à régime de parité fixe classique	32,3	46,5	39,8	29,1	26,1	20,2	20,8	19,5	19,0	17,4	17,7	17,7
Pays sans régime de parité fixe classique	14,7	27,0	18,8	10,4	8,9	8,5	9,5	7,6	7,7	7,8	8,9	9,5
Afrique subsaharienne⁴	18,1	30,8	22,7	13,9	12,1	10,9	11,9	9,9	9,9	9,7	10,8	11,2

Voir sources et notes page 80.

Tableau AS25. Termes de l'échange, marchandises*(Indice, 2000 = 100)*

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Pays exportateurs de pétrole	131,2	104,5	125,3	134,1	138,4	153,6	123,1	138,4	156,2	161,4	159,9	157,8
Hors Nigéria	130,5	97,8	123,6	133,5	140,8	156,9	119,8	139,2	164,7	175,2	171,7	169,4
Angola	142,8	97,6	130,2	146,7	158,3	181,0	129,2	151,5	186,3	200,9	197,1	195,7
Cameroun	116,8	93,7	112,3	126,2	125,4	126,1	107,2	125,5	138,7	160,1	152,2	150,3
Congo, Rép. du	106,9	105,6	116,8	108,4	115,8	88,1	89,5	119,6	121,0	118,4	121,3	119,0
Gabon	130,5	95,0	116,7	132,0	141,8	167,1	122,2	142,9	178,2	164,5	164,9	162,0
Guinée équatoriale	137,7	115,1	143,5	128,8	126,1	175,1	139,2	126,8	142,0	148,0	142,2	136,6
Nigéria	132,1	109,3	127,0	135,1	137,1	151,9	127,1	139,8	152,1	153,9	153,6	151,7
Soudan du Sud
Tchad	151,7	100,3	138,4	149,4	161,4	209,3	164,3	207,6	240,1	260,8	255,6	249,6
Pays à revenu intermédiaire¹	112,8	106,2	108,0	114,4	116,7	118,5	124,3	132,0	131,2	123,9	123,7	121,7
Hors Afrique du Sud	99,8	98,2	96,5	102,7	100,6	101,1	99,0	103,1	95,6	90,1	88,6	85,6
Afrique du Sud	116,3	108,4	111,1	117,6	121,1	123,5	132,1	141,1	142,9	135,1	135,6	134,3
Botswana	90,6	94,1	94,1	94,1	87,3	83,6	86,2	87,2	87,3	99,7	105,4	107,4
Cap-Vert	124,3	116,8	133,0	141,9	82,7	147,2	122,9	130,9	139,6	132,8	138,7	136,8
Ghana	79,1	92,8	84,6	77,2	74,0	67,1	67,1	60,2	45,2	41,8	39,5	36,5
Lesotho	64,8	73,5	64,4	63,7	62,3	59,9	53,7	50,6	49,2	51,9	50,7	53,9
Maurice	98,4	100,6	96,7	94,5	104,1	96,1	96,0	93,0	89,6	85,4	82,7	80,8
Namibie	106,8	95,7	104,3	109,1	113,2	111,9	118,7	142,7	155,3	136,0	144,0	138,0
Sénégal	105,6	99,6	97,0	104,4	96,4	130,7	125,0	124,8	118,7	117,4	123,3	124,2
Seychelles	82,5	93,8	84,7	80,7	79,6	73,7	81,2	75,8	71,1	70,7	71,3	72,3
Swaziland	84,2	99,9	89,4	76,7	74,8	80,3	92,1	82,2	67,2	47,5	43,7	41,5
Zambie	182,3	127,4	140,4	214,9	228,4	200,2	167,0	227,1	236,4	207,3	194,2	189,2
Pays à faible revenu et États fragiles	95,6	94,4	87,9	93,3	100,1	102,5	102,8	111,4	126,6	122,6	116,2	113,6
Pays à faible revenu hors États fragiles	83,3	80,4	77,0	81,1	87,2	90,8	90,6	98,3	106,2	103,2	97,1	94,1
Bénin	156,2	115,9	97,5	159,5	215,1	192,8	293,1	374,8	400,1	329,0	292,7	284,5
Burkina Faso	63,4	70,0	59,2	56,1	61,5	70,2	56,0	39,4	35,5	36,8	36,0	37,5
Éthiopie ²	45,8	44,8	43,2	44,0	46,1	51,0	37,5	47,8	66,4	62,5	52,7	46,8
Gambie	102,8	140,6	96,9	111,8	89,6	75,0	76,2	65,0	58,0	55,7	64,0	69,1
Kenya	83,9	86,7	84,0	86,6	83,8	78,4	96,4	101,6	100,8	96,8	91,5	92,0
Madagascar	142,1	102,0	104,7	108,0	190,8	205,2	152,5	143,7	147,8	145,8	146,7	146,7
Malawi	35,8	46,6	37,2	32,6	31,2	31,4	37,6	41,0	41,7	35,4	34,6	35,0
Mali	142,2	119,9	119,4	145,4	138,7	187,8	210,0	195,7	243,8	264,4	276,5	268,9
Mozambique	111,9	101,0	106,5	119,7	121,1	111,2	106,4	117,5	120,3	108,5	103,5	102,5
Niger	121,5	101,8	105,7	106,8	131,3	161,7	159,5	163,6	161,4	172,4	157,2	149,9
Ouganda	84,9	82,0	81,3	84,1	86,5	90,5	97,5	105,5	113,3	113,8	112,1	109,5
Rwanda	94,4	85,5	89,3	91,9	109,6	95,7	108,4	125,8	125,5	118,7	115,7	119,1
Sierra Leone	103,7	103,8	109,1	102,5	102,1	100,8	98,2	104,9	104,2	109,3	107,6	102,4
Tanzanie	54,7	56,9	51,4	50,8	54,9	59,5	65,2	68,6	69,6	70,7	69,4	67,7
États fragiles	118,8	123,6	108,1	116,5	124,2	121,5	124,1	134,1	171,5	164,6	159,1	159,6
Burundi	116,1	111,0	139,0	113,4	105,2	111,6	111,1	168,6	153,5	121,9	103,7	103,2
Comores	106,4	194,6	102,0	96,2	79,8	59,7	92,5	97,4	125,7	137,1	147,6	159,5
Congo, Rép. dém. du	643,0	530,0	435,0	675,0	843,1	732,1	591,7	709,2	624,9	552,9	509,8	514,8
Côte d'Ivoire	92,4	94,5	84,6	89,5	92,9	100,6	109,9	114,1	131,7	126,0	125,8	129,6
Érythrée	57,9	61,9	87,0	65,7	46,1	28,5	22,9	23,6	201,7	309,4	264,8	237,9
Guinée	45,7	78,5	45,2	34,2	39,3	31,2	31,9	29,0	20,1	19,9	19,8	19,1
Guinée-Bissau	82,8	104,9	95,0	67,9	79,3	67,0	67,1	80,0	113,1	79,6	74,6	75,3
Libéria	127,3	100,8	107,4	146,9	148,8	132,4	118,7	181,0	201,2	143,0	147,3	139,7
République centrafricaine	61,3	69,6	68,7	63,5	57,7	47,2	62,2	62,0	62,9	62,4	62,3	66,6
São Tomé-et-Príncipe	47,4	52,2	63,7	53,1	40,2	28,0	31,9	37,2	29,5	37,4	35,3	36,1
Togo	69,1	82,5	74,9	58,3	59,9	69,9	68,6	65,5	63,6	67,9	65,9	64,5
Zimbabwe ³	81,1	83,7	78,9	77,6	80,2	85,0	99,8	105,8	104,8	100,1	98,1	97,3
Afrique subsaharienne	114,6	103,0	108,6	115,5	119,5	126,3	121,2	131,9	141,6	139,2	136,9	134,6
<i>Médiane</i>	103,2	98,6	97,0	99,3	94,6	95,9	99,0	109,9	120,6	117,9	113,9	114,2
Hors Afrique du Sud et Nigéria	106,0	96,5	99,4	106,1	111,1	117,0	108,5	119,4	132,4	131,7	127,1	124,4
Pays importateurs de pétrole	106,7	101,9	100,8	106,9	110,8	112,9	116,4	124,4	129,3	123,3	120,7	118,4
Hors Afrique du Sud	96,7	95,3	90,3	95,9	100,1	101,9	101,6	108,7	116,2	111,7	107,0	104,3
Zone franc	111,3	97,3	104,0	111,1	115,3	128,9	123,7	132,8	146,0	148,7	146,4	145,4
UEMOA	102,5	97,7	90,0	99,0	104,1	121,7	129,4	128,9	137,2	135,8	134,6	135,3
CEMAC	119,0	96,2	117,1	121,8	125,0	134,7	113,4	130,1	146,5	152,8	149,6	146,8
CAE-5	74,4	75,4	72,6	73,5	75,4	74,9	85,3	91,8	93,0	91,1	87,8	87,2
CEDEAO	117,0	104,8	111,6	117,6	119,5	131,4	121,2	128,5	134,5	134,0	133,0	130,8
SADC	119,6	107,8	111,7	120,6	126,8	130,9	130,0	141,5	147,8	143,3	142,2	140,9
Union douanière d'Afrique australe	114,2	107,0	109,6	115,4	118,4	120,4	128,5	137,1	138,8	131,6	132,5	131,3
COMESA (pays membres d'AfSS)	112,5	106,0	102,7	113,1	121,6	118,9	112,9	128,7	150,3	142,2	131,9	127,7
IADM	105,7	98,4	97,1	106,0	112,8	114,3	108,1	119,7	122,9	119,1	113,1	109,2
Pays à régime de parité fixe classique	108,8	96,7	103,0	108,8	111,6	123,9	119,5	128,5	153,2	155,1	153,0	151,3
Pays sans régime de parité fixe classique	116,3	104,7	110,3	117,5	121,8	127,3	121,8	132,9	139,8	136,8	134,4	132,1
Afrique subsaharienne⁴	114,6	103,0	108,6	115,5	119,5	126,3	121,2	131,9	141,6	139,2	136,9	134,6

Voir sources et notes page 80.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Tableau AS26. Réserves

(Mois d'importations de biens et de services)

	2004-08	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Pays exportateurs de pétrole	7,2	4,6	6,7	8,1	7,1	9,6	6,6	4,8	5,7	6,4
Hors Nigéria	3,5	1,7	2,5	4,0	3,8	5,7	5,0	4,9	6,0	6,4
Angola	3,1	1,1	2,4	3,9	3,1	5,1	4,6	5,4	7,1	7,7
Cameroun	3,7	2,3	2,3	3,4	4,4	5,9	6,8	5,3	4,7	4,6
Congo, Rép. du	2,2	1,1	0,8	2,2	2,9	4,1	1,6	1,5	2,3	2,8
Gabon	4,0	0,5	2,3	4,9	3,7	8,5	6,6	6,5	8,9	9,2
Guinée équatoriale	6,0	3,2	5,8	6,6	7,2	7,5	5,0	3,5	3,6	5,1
Nigéria	3,5	2,2	2,8	3,8	3,5	5,5	5,2	3,7	4,5	4,4
Soudan du Sud	9,8	6,5	9,4	10,8	9,5	12,7	7,9	4,8	5,4	6,4
Tchad	5,4	3,4
Pays à revenu intermédiaire¹	3,6	3,0	3,2	3,3	3,7	4,7	4,5	3,9	4,3	4,2
Hors Afrique du Sud	5,3	5,6	5,7	4,9	5,0	5,1	4,4	4,4	4,3	4,2
Afrique du Sud	20,8	19,5	22,4	20,3	21,0	20,6	16,6	11,8	11,2	11,0
Botswana	3,1	2,6	2,6	2,9	3,6	4,0	4,3	3,3	3,4	3,7
Cap-Vert	2,4	2,9	2,5	2,5	1,9	1,9	2,9	2,9	3,0	2,8
Ghana	4,7	3,6	3,6	4,2	5,8	6,5	5,3	3,9	3,7	4,7
Lesotho	3,7	4,7	3,4	2,9	3,4	4,1	4,3	4,0	4,1	4,2
Maurice	2,0	1,5	1,3	1,5	2,4	3,2	4,4	3,2	3,4	3,1
Namibie	3,5	4,4	3,5	3,0	2,8	3,6	4,9	3,8	3,5	3,6
Sénégal	0,7	0,5	0,7	1,2	0,4	0,7	1,9	2,2	2,6	2,7
Seychelles	3,1	2,3	2,6	2,8	3,3	4,6	4,2	3,8	4,2	4,2
Swaziland	2,5	1,7	1,3	1,8	4,2	3,8	4,4	3,2	2,7	3,6
Zambie	2,2	1,5	2,1	1,9	2,4	3,2	4,0	3,3	3,0	3,4
Pays à faible revenu et États fragiles	3,3	3,9	3,1	3,0	3,2	3,3	3,8	3,4	3,2	3,1
Pays à faible revenu hors États fragiles	3,9	4,7	3,8	3,5	3,7	3,6	4,1	3,6	3,3	3,2
Bénin	7,0	7,5	7,0	6,1	7,0	7,7	7,2	7,1	5,1	3,7
Burkina Faso	4,9	5,7	3,6	4,0	5,6	5,7	6,0	3,6	2,9	2,9
Éthiopie ²	2,2	4,1	2,3	1,7	1,9	1,1	2,2	2,5	2,7	2,0
Gambie	3,9	3,2	3,8	4,3	4,5	3,7	6,6	5,7	5,8	6,2
Kenya	2,9	2,7	2,6	2,9	3,2	3,0	3,4	3,2	2,9	3,8
Madagascar	2,5	2,9	2,5	2,0	2,1	3,0	4,2	3,8	4,0	3,6
Malawi	1,3	1,2	1,4	1,1	1,2	1,5	0,7	1,6	1,0	1,1
Mali	4,3	5,3	4,5	4,3	3,2	4,1	4,7	4,2	4,3	2,8
Mozambique	4,0	4,7	3,7	3,8	3,8	4,2	5,4	3,4	2,9	3,0
Niger	3,2	2,9	2,8	3,5	3,6	3,3	2,8	2,8	2,7	3,7
Ouganda	5,4	5,9	6,2	5,6	4,7	4,7	5,4	4,5	5,1	3,7
Rwanda	4,3	3,3	4,5	4,6	4,4	4,6	4,5	2,4	2,1	2,2
Sierra Leone	4,8	6,5	4,7	4,1	4,5	4,2	4,5	4,1	3,4	3,4
Tanzanie	5,7	6,7	5,4	5,5	5,8	5,3	5,8	4,4	4,1	4,7
États fragiles
Burundi	1,9	2,1	1,6	1,8	1,9	2,2	3,0	3,0	3,0	2,7
Comores	3,6	2,2	2,1	3,5	3,6	6,4	4,4	4,1	3,2	3,9
Congo, Rép. dém. du	4,2	6,3	5,2	3,8	2,1	3,4	5,2	4,4	3,8	4,5
Côte d'Ivoire	6,4	9,0	6,6	5,8	5,4	5,3	6,6	5,7	5,8	6,7
Érythrée	0,4	0,9	0,4	0,3	0,2	0,1	1,2	1,3	1,4	1,8
Guinée	2,8	2,8	2,2	2,6	3,1	3,1	3,7	4,8	4,2	3,4
Guinée Bissau	1,0	0,7	0,7	0,8	1,1	1,6	2,2	2,3	2,0	3,4
Libéria	0,5	0,7	0,5	0,4	0,3	0,6	2,3	1,1	2,9	2,8
République centrafricaine	5,3	5,6	5,5	4,6	5,3	5,6	7,6	5,6	10,1	6,6
São Tomé-et-Príncipe	0,5	0,2	0,2	0,5	0,7	1,2	2,5	2,6	2,9	2,4
Togo	4,8	3,9	3,7	4,9	4,2	7,2	6,6	3,9	4,5	4,0
Zimbabwe ³	3,2	3,5	1,9	3,1	3,2	4,2	4,6	3,7	4,0	2,0
Afrique subsaharienne	3,5	3,6	4,2	4,8	4,8	6,3	5,0	4,2	4,6	4,8
<i>Médiane</i>	3,5	2,9	2,6	3,4	3,4	4,1	4,5	3,7	3,6	3,6
Hors Afrique du Sud et Nigéria	4,8	3,6	4,3	4,9	4,8	6,3	5,1	4,2	4,6	4,8
Pays importateurs de pétrole	3,9	3,8	3,6	3,7	3,8	4,5	4,5	4,1	4,4	4,5
Hors Afrique du Sud	3,5	3,2	3,2	3,2	3,6	4,2	4,2	3,8	3,9	3,8
Zone franc	3,9	4,4	3,9	3,6	3,8	3,8	4,3	3,8	3,6	3,4
UEMOA	3,9	3,2	3,1	3,7	4,1	5,3	5,0	4,3	4,4	4,3
CEMAC	3,8	4,3	3,4	3,5	3,8	4,2	4,7	4,4	3,9	3,3
CAE-5	3,9	2,1	2,7	4,0	4,3	6,2	5,4	4,3	4,8	5,1
CEDEAO	4,2	4,9	4,1	3,9	4,2	4,0	4,4	3,8	3,5	3,9
SADC	3,5	2,9	3,1	3,3	3,6	4,7	4,5	4,1	4,6	4,7
Union douanière d'Afrique australe	3,7	2,9	3,3	3,4	4,0	5,1	4,6	4,1	4,5	4,4
COMESA (pays membres d'AfSS)	2,7	3,1	2,6	2,5	2,7	2,7	3,3	3,0	2,9	3,1
IADM	3,1	3,8	2,9	2,8	3,1	2,9	3,5	3,0	2,9	2,7
Pays à régime de parité fixe classique	3,5	3,9	3,2	3,2	3,3	3,8	4,3	3,7	3,6	3,4
Pays sans régime de parité fixe classique	3,7	3,1	2,9	3,5	4,0	5,1	5,0	4,2	4,3	4,2
Afrique subsaharienne⁴	3,5	3,5	3,1	3,3	3,5	4,2	4,6	3,9	3,9	3,7

Voir sources et notes page 80.

Bibliographie

- Atingi-Ego, Michael, 2006, "Budget Support, Aid Dependency, and Dutch Disease: The Case of Uganda," paper prepared for the Practitioners' Forum on Budget Support sponsored by the World Bank, Cape Town, South Africa.
- Banque africaine de développement, 2013, "Situational Analysis of the Reliability of Economic Statistics in Africa: Special Focus on GDP Measurement" (Tunisia: African Development Bank).
- Banque mondiale, 2011, *Yes Africa Can: Success Stories from a Dynamic Continent* (Washington: World Bank).
- , 2013, *Doing Business* (Washington: World Bank).
- Barro, Robert J., and Jong-Wha Lee, 2012, "A New Data Set of Educational Attainment in the World, 1950–2010," *Journal of Development Economics*. Disponible sur le site : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0304387812000855>.
- Beck, Thorsten, Samuel Munzele Maimbo, Issa Faye, and Thouraya Triki, 2011, *Financing Africa Through the Crisis and Beyond* (Washington: World Bank).
- Bluedorn, John, Rupa Duttagupta, Jaime Guajardo, and Nkunde Mwase, 2013, "The Growth Comeback in Developing Economies: A New Hope or Back to the Future?" IMF Working Paper 13/132 (Washington: International Monetary Fund).
- Bond, Steve, Alsi Leblebicioglu, and Fabio Schiantarelli, 2010, "Capital Accumulation and Growth: A New Look at the Empirical Evidence," *Journal of Applied Economics*, Vol. 25, p. 1073–1099.
- Bosworth, Barry, and Susan Collins, 2002, "Economic Growth in East Asia: Accumulation Versus Assimilation" (Washington: Brookings Institution).
- Celasun, Oya, and Jan Walliser, 2006, "Predictability of Budget Aid: Recent Experiences," in *Budget Support as More Effective Aid?* ed. by Stefan Koeberle, Zoran Stavreski, and Jan Walliser (Washington: World Bank).
- Commission économique pour l'Afrique, 2004, "Minerals Cluster Policy Study in Africa" (Addis Ababa: Economic Commission for Africa).
- Commission sur la croissance et le développement, 2008, *The Growth Report: Strategies for Sustained Growth and Inclusive Development* (Washington: World Bank).
- Dabla-Norris, Era, Jim Brumby, Annette Kyobe, Zac Mills, and Chris Papageorgiou, 2011, "Investing in Public Investment: An Index of Public Investment Efficiency," IMF Working Paper 11/37 (Washington: International Monetary Fund).
- Devarajan, Shantayanan, Delfin Go, Maryla Maliszewska, Israel Osoria-Rodarte, and Hans Timmer, 2013, "Stress Testing Africa's Recent Growth and Poverty Performance," Policy Research Working Paper 6517 (Washington: World Bank).
- , 2013, "Africa's Statistical Tragedy," *Review of Income and Wealth*, Vol. 59, p. S9–S15.
- Dinh, Hinh T., Vincent Palmade, Vandana Chandra, and Frances Cossar, 2012, *Light Manufacturing in Ethiopia: Targeted Policies to Enhance Private Investment and Create Jobs* (Washington: World Bank).
- Druilhe, Zoé, and Jesús Barreiro-Hurlé, 2012, "Fertilizer Subsidies in Sub-Saharan Africa," ESA Working Paper No. 12-04 (Rome: Food and Agriculture Organization).
- Drummond, Paulo, and Estelle Xue Liu (forthcoming), "Africa's Rising Exposure to China: How Large Are Spillovers Through Trade?" IMF Working Paper (Washington: International Monetary Fund).
- Fonds monétaire international, 2008, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- , Board Paper, 2009, "Burkina Faso Poverty Reduction Strategy Papers" (Washington).
- , 2011a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).
- , 2011b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2011c, "Toward Operationalizing Macroprudential Policies: When to Act?" *Global Financial Stability Report: Grappling With Crisis Legacies*, World Economic and Financial Surveys (Washington, septembre), Chapter 3.
- , 2011d, *Perspectives de l'économie mondiale : Croissance au ralenti, risques en hausse*, Études économiques et financières (Washington, septembre).
- , 2012a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, octobre).

- , 2012b, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2012c, “2012 Nigeria Article IV Consultation Staff Report” (Washington: International Monetary Fund).
- , 2013a, *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (Washington, avril).
- , 2013b, *Perspectives de l'économie mondiale : Espoirs, réalités, risques*, Études économiques et financières (Washington, avril).
- , 2013c, *Perspectives de l'économie mondiale : Transitions et tensions*, Études économiques et financières (Washington, octobre).
- , Board Paper, 2013d, “Key Aspects of Macroprudential Policy” (Washington, June).
- , Board Paper, 2013e, “The Liberalization and Management of Capital Flows: An Institutional View” (Washington, June).
- , 2013f, “2013 Ghana Article IV Consultation Staff Report” (Washington: International Monetary Fund).
- Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz, and Alun Thomas, 2013, “Africa’s Got Work to Do—Employment Prospects in the New Century,” IMF Working Paper 13/201 (Washington: International Monetary Fund).
- Gollin, Douglas, 2002, “Getting Income Shares Right,” *Journal of Political Economy*, Vol. 110, No. 2, p. 458–474.
- Heston, Alan, Robert Summers, and Bettina Aten, 2012, Penn World Table Version 7.1, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania. Disponible sur le site : <https://pwt.sas.upenn.edu/>.
- Jerven, Morton, 2013, *Poor Numbers: How We Are Mislead by African Development Statistics and What to Do About It* (Ithaca, NY: Cornell University Press).
- Jones, Sam, and Finn Tarp, 2013, “Jobs and Welfare in Mozambique,” Background Paper for the *World Development Report* (Washington: World Bank).
- Kaminski, Jonathan, Derek Headey, and Tanguy Bernard, 2011, “The Burkinabè Cotton Story 1992–2007: Sustainable Success or Sub-Saharan Mirage?” *World Development*, Vol. 39, Issue 8, p. 1460–1475.
- Kaufmann, Daniel, Aart Kraay, and Massimo Mastruzzi, 2010, “The Worldwide Governance Indicators: A Summary of Methodology, Data and Analytical Issues,” World Bank Policy Research Working Paper No. 5430. Disponible sur le site : http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=1682130.
- Koeberle, Stefan, Jan Walliser, and Zoran Stavreski, 2006, *Budget Support as More Effective Aid? Recent Experiences and Emerging Lessons* (Washington: World Bank).
- Leke, Acha, Susan Lund, Charles Roxburgh, and Arend van Wamelen, 2010, “What’s Driving Africa’s Growth,” *McKinsey Quarterly*, June.
- Lundgren, Charlotte, Alun Thomas, and Robert York, 2013, *Boom, Bust, or Prosperity: Managing Sub-Saharan Africa’s Natural Resource Wealth* (Washington: International Monetary Fund).
- Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad, and Stéphane Roudet, 2009, *Tanzania: The Story of an African Transition* (Washington: International Monetary Fund).
- Robinson, David, Matthew Gaertner, and Chris Papageorgiou, 2011, “Tanzania: Growth Acceleration and Increased Public Spending with Macroeconomic Stability,” in *Yes Africa Can*, ed. by Punan Chuhan-Pole and Manka Angwafo (Washington: World Bank), p. 21–49.
- Salinas, Gonzalo, Cheikh Gueye, and Olessia Korbut, 2011, “Growth in Africa Under Peace and Market Reforms,” IMF Working Paper 11/40 (Washington: International Monetary Fund).
- Sanga, Dimitri, 2013, “The Challenges of the Narrative of African Countries’ Development: Data Demand and Supply Mismatches,” unpublished (Addis Ababa: United Nations Economic Commission for Africa).
- Solow, Robert M., 1957, “Technical Change and the Aggregate Production Function,” *The Review of Economics and Statistics*, Vol. 39, No. 3, p. 312–320. Disponible sur le site : <http://www.jstor.org/stable/1926047>.
- Spielman, David, Dawit Kelemwork, and Dawit Alemu, 2011, “Seed, Fertilizer, and Agricultural Extension in Ethiopia” (Washington: International Food Policy Research Institute).
- Ter-Minassian, Teresa, Richard Hughes, and Alejandro Hajdenberg, 2008, “Creating Sustainable Fiscal Space for Infrastructure: The Case of Tanzania,” Working Paper 08/256 (Washington: International Monetary Fund).
- Young, Alwyn, 2012, “The African Growth Miracle,” NBER Working Paper No. 18490 (Cambridge, MA: National Bureau of Economic Research). Disponible sur le site : <http://www.nber.org/papers/w18490>.

Publications du Département Afrique du FMI, 2009–13

LIVRES ET MONOGRAPHIES

2013

Boom, Bust, or Prosperity? Managing Sub-Saharan Africa's Natural Resource Wealth

Lundgren, Charlotte J., Alun H. Thomas
et Robert C. York

2012

Oil Wealth in Central Africa: Policies for Inclusive Growth

Coorey, Sharmini et Bernardin Akitoby

2009

The Impact of the Global Financial Crisis on Sub-Saharan Africa

Département Afrique

2009

Tanzania: The Story of an African Transition

Nord, Roger, Yuri Sobolev, David Dunn, Alejandro
Hajdenberg, Niko Hobdari, Samar Maziad
et Stéphane Roudet

DOCUMENTS DU DÉPARTEMENT AFRIQUE

13/3

Banking in Sub-Saharan Africa The Macroeconomic Context

Mlachila, Montfort, Seok Gil Park et Masafumi Yabara

13/2

Energy Subsidy Reform in Sub-Saharan Africa: Experiences and Lessons

Alleyne, Trevor

13/1

Restoring Sustainability in a Changing Global Environment: Options for Swaziland

Basdevant, Olivier, Emily Forrest
et Borislava Mircheva

11/07

Macroeconomic Vulnerabilities Stemming from the Global Economic Crisis: The Case of Swaziland

Basdevant, Olivier, Chikako Baba et Borislava Mircheva

11/06

What Do Fast Job Creators Look Like? Some Stylized Facts and Perspectives on South Africa

Zhan, Zaijin

11/04

South Africa: Macro Policy Mix and Its Effects on Growth and the Real Exchange Rate—Empirical Evidence and GIMF Simulations

Canales-Kriljenko, Jorge Iván

11/02

Measuring the Potential Output of South Africa

Klein, Nir

11/01

In the Wake of the Global Economic Crisis: Adjusting to Lower Revenue of the Southern African Customs Union in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland

Mongardini, Joannes, Dalmacio Benicio, Thomson
Fontaine, Gonzalo C. Pastor et Geneviève Verdier

10/03

Zimbabwe: Challenges and Policy Options after Hyperinflation

Kramarenko, Vitaliy, Lars H. Engstrom,
Geneviève Verdier, Gilda Fernandez, Stefan E. Oppers,
Richard Hughes, James McHugh et Warren L. Coats

10/02

Expenditure Composition and Economic Developments in Benin

Pani, Marco et Mohamed El Harrak

10/01

Wage Policy and Fiscal Sustainability in Benin

Lundgren, Charlotte J.

09/04

The Global Financial Crisis and Adjustments to Shocks in Kenya, Tanzania, and Uganda: A Balance Sheet Analysis Perspective

Masha, Iyabo

09/03

Impact of the Global Financial Crisis on Exchange Rates and Policies in Sub-Saharan Africa

Ben Ltaifa, Nabil, Stella Kaendera et Shiv Dixit

09/02

Spillover Effects and the East African Community: Explaining the Slowdown and the Recovery

Drummond, Paulo et Gustavo Ramirez

09/01

Foreign Exchange Reserve Adequacy in East African Community Countries

Drummond, Paulo, Aristide Mrema, Stéphane Roudet et Mika Saito

NOTES DE RÉFLEXION DES SERVICES DU FMI

12/13

Economic Diversification in LICs: Stylized Facts and Macroeconomic Implications

Papageorgiou, Chris et Nicola Spatafora

NOTES DE SYNTHÈSE DES SERVICES DU FMI

09/20

The International Financial Crisis and Global Recession: Impact on the CEMAC Region and Policy Considerations

Wakeman-Linn, John, Rafael A. Portillo, Plamen Iossifov et Dimitre Milkov

09/16

The Global Financial Crisis: Impact on WAEMU Member Countries and Policy Options

Mueller, Johannes, Irene Yackovlev et Hans Weisfeld

09/14

The Southern African Development Community's Macroeconomic Convergence Program: Initial Performance

Burgess, Robert

09/10

Fiscal Policy in Sub-Saharan Africa in Response to the Impact of the Global Crisis

Berg, Andrew, Norbert Funke, Alejandro Hajdenberg, Victor Duarte Lledo, Rolando Ossowski, Martin Schindler, Antonio Spilimbergo, Shamsuddin Tareq et Irene Yackovlev

DOCUMENTS DE TRAVAIL

13/201

Africa's Got Work to Do: Employment Prospects in the New Century

Fox, Louise, Cleary Haines, Jorge Huerta Muñoz et Alun Thomas

13/188

Resource Dependence and Fiscal Effort in Sub-Saharan Africa

Thomas, Alun et Juan P. Treviño

13/176

Benchmarking Structural Transformation Across the World

Dabla-Norris, Era, Alun H. Thomas, Rodrigo Garcia-Verdu et Yingyuan Chen

13/173

Tax Administration Reform in the Francophone Countries of Sub-Saharan Africa

Fossat, Patrick et Michel Bua

13/161

Financial Depth in the WAEMU: Benchmarking Against Frontier SSA Countries

Ahokossi, Calixte, Kareem Ismail, Sudipto Karmakar et Mesmin Koulet-Vickot

13/147

Investing Volatile Oil Revenues in Capital-Scarce Economies: An Application to Angola

Richmond, Christine, Irene Yackovlev et Shu-Chun Yang

13/144

Fiscal Sustainability, Public Investment, and Growth in Natural Resource-Rich, Low-Income Countries: The Case of Cameroon

Samaké, Issouf, Priscilla Muthooru et Bruno Versailles

13/139*Inclusive Growth: An Application of the Social Opportunity Function to Selected African Countries*

Adedeji, Olumuyiwa, Huancheng Du et Maxwell Opoku-Afari

13/116*Inclusive Growth and the Incidence of Fiscal Policy in Mauritius — Much Progress, But More Could be Done*

David, Antonio et Martin Petri

13/53*The Quality of the Recent High-Growth Episode in Sub-Saharan Africa*

Mlachila, Montfort et Marcelo Martinez

13/51*Benchmarking Banking Sector Efficiency Across Regional Blocks in Sub-Saharan Africa: What Room for Policy?*

Boutin-Dufresne, Francois, Santiago Peña, Oral Williams et Tomasz A. Zawisza

13/39*Monetary Transmission Mechanism in the East African Community: An Empirical Investigation*

Davoodi, Hamid, Shiv Dixit et Gabor Pinter

13/34*Determinants of Bank Interest Margins in Sub-Saharan Africa*

Ahokossi, Calixte

13/32*Exchange Rate Liberalization in Selected Sub-Saharan African Countries: Successes, Failures, and Lessons*

Mæhle, Nils, Haimanot Teferra et Armine Khachatryan

13/31*Inward and Outward Spillovers in the SACU Area*

Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Farayi Gwenhamo et Saji Thomas

13/12*Bond Markets in Africa*

Mu, Yibin, Peter Phelps et Janet Stotsky

12/290*Inequalities and Growth in the Southern African Customs Union (SACU) Region*

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio et Yorbol Yakhshilikov

12/280*Striking an Appropriate Balance Among Public Investment, Growth, and Debt Sustainability in Cape Verde*

Mu, Yibin

12/272*The East African Community: Prospects for Sustained Growth*

McAuliffe, Catherine, Sweta Saxena et Masafumi Yabara

12/249*Financing Growth in the WAEMU through the Regional Securities Market: Past Successes and Current Challenges*

Diouf, Mame Astou et Francois Boutin-Dufresne

12/208*Exchange Rate and Foreign Interest Rate Linkages for Sub-Saharan Africa Floaters*

Thomas, Alun

12/196*A Financial Conditions Index for South Africa*

Gumata, Nombulelo, Nir Klein et Eliphaz Ndou

12/177*Estimating the Implicit Inflation Target of the South African Reserve Bank*

Klein, Nir

12/160*Monetization in Low- and Middle-Income Countries*

McLoughlin, Cameron et Noriaki Kinoshita

12/148*The Relationship between the Foreign Exchange Regime and Macroeconomic Performance in Eastern Africa*

Stotsky, Janet Gale, Manuk Ghazanchyan, Olumuyiwa Adedeji et Nils O. Maehle

12/141

Exchange Rate Pass-Through in Sub-Saharan African Economies and its Determinants

Razafimahefa, Ivohasina Fizara

12/136

Welfare Effects of Monetary Integration: The Common Monetary Area and Beyond

Asonuma, Tamon, Xavier Debrun et Paul R. Masson

12/127

As You Sow So Shall You Reap: Public Investment Surges, Growth, and Debt Sustainability in Togo

Andrle, Michal, Antonio David, Raphael A. Espinoza, Marshall Mills et Luis-Felipe Zanna

12/119

Tracking Short-Term Dynamics of Economic Activity in Low-Income Countries in the Absence of High-Frequency GDP Data

Opoku-Afari, Maxwell et Shiv Dixit

12/108

Mobilizing Revenue in Sub-Saharan Africa: Empirical Norms and Key Determinants

Drummond, Paulo, Wendell Daal, Nandini Srivastava et Luiz E. Oliveira

12/94

Monetary Policy in Low-Income Countries in the Face of the Global Crisis: The Case of Zambia

Baldini, Alfredo, Jaromir Benes, Andrew Berg, Mai Dao et Rafael Portillo

12/93

Fiscal Policies and Rules in the Face of Revenue Volatility Within Southern Africa Customs Union Countries (SACU)

Basdevant, Olivier

12/92

Real Wage, Labor Productivity, and Employment Trends in South Africa: A Closer Look

Klein, Nir

12/73

Exchange Rate Volatility Under Peg: Do Trade Patterns Matter?

Lonkeng Ngouana, Constant

12/32

Assessing Bank Competition within the East African Community

Sanya, Sarah et Matthew Gaertner

12/20

Prudential Liquidity Regulation in Developing Countries: A Case Study of Rwanda

Sanya, Sarah, Wayne Mitchell et Angelique Kantengwa

12/18

Capital Market Integration: Progress Ahead of the East African Community Monetary Union

Yabara, Masafumi

12/7

International Reserves in Low-Income Countries: Have They Served as Buffers?

Cripolti, Valerio et George Tsibouris

11/294

Inflation Differentials in the GCC: Does the Oil Cycle Matter?

Mohaddes, Kamiar et Oral Williams

11/281

Effectiveness of Capital Controls in Selected Emerging Markets in the 2000s

Baba, Chikako et Annamaria Kokenyne

11/280

How Costly Are Debt Crises?

Furceri, Davide et Aleksandra Zdzienicka

11/275

Monetary Policy Transmission in Ghana: Does the Interest Rate Channel Work?

Kovanen, Arto

11/274

Does Money Matter for Inflation in Ghana?

Kovanen, Arto

11/273

On the Stability of Monetary Demand in Ghana: A Bounds Testing Approach

Dagher, Jihad et Arto Kovanen

11/268*Oil-Price Boom and Real Exchange Rate Appreciation: Is There Dutch Disease in the CEMAC?*

Treviño, Juan Pedro

11/266*The Design of Fiscal Adjustment Strategies in Botswana, Lesotho, Namibia, and Swaziland*

Basdevant, Olivier, Dalmacio Benicio, Borislava Mircheva, Joannes Mongardini, Geneviève Verdier, Susan Yang et Luis-Felipe Zanna

11/246*Do Remittances Reduce Aid Dependency?*

Kpodar, Kangni et Maëlan Le Goff

11/233*Determinants of Non-oil Growth in the CFA-Zone Oil Producing Countries: How Do They Differ?*

Tabova, Alexandra et Carol L. Baker

11/232*Inflation Dynamics in the CEMAC Region*

Caceres, Carlos, Marcos Poplawski-Ribeiro et Darlena Tartari

11/207*External Sustainability of Oil-Producing Sub-Saharan African Countries*

Takebe, Misa et Robert C. York

11/205*The Cyclical Policy of Fiscal Policies in the CEMAC Region*

Mpatwe, Gaston K., Sampawende J. Tapsoba et Robert C. York

11/204*South Africa: The Cyclical Behavior of the Markups and Its Implications for Monetary Policy*

Klein, Nir

11/202*Burkina Faso—Policies to Protect the Poor from the Impact of Food and Energy Price Increases*

Arze del Granado, Javier et Isabell Adenauer

11/198*De Jure versus De Facto Exchange Rate Regimes in Sub-Saharan Africa*

Slavov, Slavi T.

11/196*Financial Deepening, Property Rights and Poverty: Evidence from Sub-Saharan Africa*

Singh, Raju Jan et Yifei Huang

11/178*FDI from BRICs to LICs: Emerging Growth Driver?*

Mlachila, Montfort et Misa Takebe

11/176*Determinants of Interest Rate Pass-Through:**Do Macroeconomic Conditions and Financial Market Structure Matter?*

Gigineishvili, Nikoloz

11/174*The Quest for Higher Growth in the WAEMU Region: The Role of Accelerations and Decelerations*

Kinda, Tidiane et Montfort Mlachila

11/172*Fiscal Policy Implementation in Sub-Saharan Africa*

Lledo, Victor Duarte et Marcos Poplawski Ribeiro

11/149*Post-Conflict Recovery: Institutions, Aid, or Luck?*

David, Antonio, Fabiano Rodrigues Bastos et Marshall Mills

11/104*Ghana: Will It Be Gifted, or Will It Be Cursed?*

Aydin, Burcu

11/102*Oil Spill(over)s: Linkages in Petroleum Product Pricing Policies in West African Countries*

David, Antonio, Mohamed El Harrak, Marshall Mills et Lorraine Ocampos

11/80*Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade*

Egoumé-Bossogo, Philippe et Ankouvi Nayo

11/73

ICT, Financial Inclusion, and Growth Evidence from African Countries

Andrianaivo, Mihasonirina et Kangni Kpodar

11/69

Fiscal Sustainability and the Fiscal Reaction Function for South Africa

Burger, Philippe, Alfredo Cuevas, Ian Stuart et Charl Jooste

11/64

Reviving the Competitive Storage Model: A Holistic Approach to Food Commodity Prices

Miao, Yanliang, Weifeng Wu et Norbert Funke

11/59

Inflation Uncertainty and Relative Price Variability in WAEMU

Fernandez Valdovinos, Carlos et Kerstin Gerling

11/57

Modeling Inflation in Chad

Kinda, Tidiane

11/48

Fiscal Expectations under the Stability and Growth Pact: Evidence from Survey Data

Poplawski-Ribeiro, Marcos et Jan-Christoph Rulke

11/40

Growth in Africa under Peace and Market Reforms

Korbut, Olessia, Gonzalo Salinas et Cheikh A. Gueye

11/20

Feeling the Elephant's Weight: The Impact of Côte d'Ivoire's Crisis on WAEMU Trade

Egoumé-Bossogo, Philippe et Nayo Ankouvi

11/9

Capital Flows, Exchange Rate Flexibility, and the Real Exchange Rate

Kinda, Tidiane, Jean-Louis Combes et Patrick Plane

10/292

Weathering the Global Storm: The Benefits of Monetary Policy Reform in the LA5 Countries

Canales-Kriljenko, Jorge Iván, Luis Ignacio Jácome, Ali Alichí et Ivan Luis de Oliveira Lima

10/269

Export Tax and Pricing Power: Two Hypotheses on the Cocoa Market in Côte d'Ivoire

Kireyev, Alexei

10/225

What Can International Cricket Teach Us About the Role of Luck in Labor Markets?

Aiyar, Shekhar et Rodney Ramcharan

10/217

Performance of Fiscal Accounts in South Africa in a Cross-Country Setting

Aydin, Burcu

10/216

Cyclicalities of Revenue and Structural Balances in South Africa

Aydin, Burcu

10/210

Mother, Can I Trust the Government? Sustained Financial Deepening—A Political Institutions View

Quintyn, Marc et Geneviève Verdier

10/195

Islamic Banking: How Has It Diffused?

Imam, Patrick A. et Kangni Kpodar

10/191

A Macro Model of the Credit Channel in a Currency Union Member: The Case of Benin

Samaké, Issouf

10/166

How Do International Financial Flows to Developing Countries Respond to Natural Disasters?

David, Antonio

10/162

Exchange Rate Assessment for Sub-Saharan Economies
Aydin, Burcu

10/148

Balance Sheet Vulnerabilities of Mauritius during a Decade of Shocks
Imam, Patrick A. et Rainer Koehler

10/140

Beyond Aid: How Much Should African Countries Pay to Borrow?
Gueye, Cheikh A. et Amadou N.R. Sy

10/136

Banking Efficiency and Financial Development in Sub-Saharan Africa
Kablan, Sandrine

10/132

FDI Flows to Low-Income Countries: Global Drivers and Growth Implications
Dabla-Norris, Era, Jiro Honda, Amina Lahrèche-Révil et Geneviève Verdier

10/118

The Linkage between the Oil and Nonoil Sectors—A Panel VAR Approach
Klein, Nir

10/115

Short- versus Long-Term Credit and Economic Performance: Evidence from the WAEMU
Kpodar, Kangni et Kodzo Gbenyo

10/80

Budget Institutions and Fiscal Performance in Low-Income Countries
Dabla-Norris, Era, Richard Allen, Luis-Felipe Zanna, Tej Prakash, Eteri Kvintradze, Victor Duarte Lledo, Irene Yackovlev et Sophia Gollwitzer

10/66

ICT Equipment Investment and Growth in Low- and Lower-Middle-Income Countries
Haacker, Markus

10/58

The Real Exchange Rate and Growth Revisited: The Washington Consensus Strikes Back?
Berg, Andrew et Yanliang Miao

10/49

Firm Productivity, Innovation, and Financial Development
Dabla-Norris, Era, Erasmus Kersting et Geneviève Verdier

09/274

Cyclical Patterns of Government Expenditures in Sub-Saharan Africa: Facts and Factors
Lledo, Victor, Irene Yackovlev et Lucie Gadenne

09/269

A Framework to Assess the Effectiveness of IMF Technical Assistance in National Accounts
Pastor, Gonzalo C.

09/260

Improving Surveillance Across the CEMAC Region
Iossifov, Plamen, Noriaki Kinoshita, Misa Takebe, Robert C. York et Zaijin Zhan

09/244

A Rule Based Medium-Term Fiscal Policy Framework for Tanzania
Kim, Daehaeng et Mika Saito

09/227

Analyzing Fiscal Space Using the MAMS Model: An Application to Burkina Faso
Gottschalk, Jan, Vu Manh Le, Hans Lofgren et Kofi Nouve

09/216

Determinants and Macroeconomic Impact of Remittances in Sub-Saharan Africa
Singh, Raju Jan, Markus Haacker et Kyung-woo Lee

09/215

São Tomé and Príncipe: Domestic Tax System and Tax Revenue Potential
Farhan, Nisreen

09/192

The Gambia: Demand for Broad Money and Implications for Monetary Policy Conduct

Sriram, Subramanian S.

09/182

Understanding the Growth of African Markets

Yartey, Charles Amo et Mihasonirina Andrianaivo

09/180

Credit Growth in Sub-Saharan Africa—Sources, Risks, and Policy Responses

Iossifov, Plamen et May Y. Khamis

09/155

Spillovers from the Rest of the World into Sub-Saharan African Countries

Drummond, Paulo, Flavio Nacif et Gustavo Ramirez

09/148

In Search of Successful Inflation Targeting: Evidence from an Inflation Targeting Index

Miao, Yanliang

09/146

Introducing the Euro as Legal Tender—Benefits and Costs of Eurorization for Cape Verde

Imam, Patrick A.

09/115

The Macroeconomics of Scaling Up Aid: The Gleneagles Initiative for Benin

Mongardini, Joannes et Issouf Samaké

09/114

Sub-Saharan Africa's Integration in the Global Financial Markets

Deléchat, Corinne, Gustavo Ramirez, Smita Wagh et John Wakeman-Linn

09/113

Financial Deepening in the CFA Franc Zone: The Role of Institutions

Singh, Raju, Kangni Kpodar et Dhaneshwar Ghura

09/107

Madagascar: A Competitiveness and Exchange Rate Assessment

Eyraud, Luc

09/98

Understanding Inflation Inertia in Angola

Klein, Nir et Alexander Kyei

09/75

Grants, Remittances, and the Equilibrium Real Exchange Rate in Sub-Saharan African Countries

Mongardini, Joannes et Brett Rayner

09/37

Dedollarization in Liberia—Lessons from Cross-Country Experience

Erasmus, Lodewyk, Jules Leichter et Jeta Menkulasi

09/36

The Macroeconomic Impact of Scaled-Up Aid: The Case of Niger

Farah, Abdikarim, Emilio Sacerdoti et Gonzalo Salinas

09/27

The Value of Institutions for Financial Markets: Evidence from Emerging Markets

Akitoby, Bernardin et Thomas Stratmann

09/25

Why Isn't South Africa Growing Faster? A Comparative Approach

Eyraud, Luc

09/15

The Determinants of Commercial Bank Profitability in Sub-Saharan Africa

Flamini, Valentina, Calvin A. McDonald et Liliane Schumacher

09/14

Bank Efficiency in Sub-Saharan African Middle-Income Countries

Chen, Chuling

09/11

How Can Burundi Raise its Growth Rate? The Impact of Civil Conflicts and State Intervention on Burundi's Growth Performance

Basdevant, Olivier